

# Rapport d'activité **2023**

**Développement durable  
Égalité femmes-hommes**



**- VILLE DE BREST -**

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **Développement durable**

## **Egalité femmes-hommes**

---


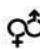
**2023**

**[www.brest.fr](http://www.brest.fr)**

# PRÉAMBULE

Les données relatives aux services communs sont accessibles dans le rapport d'activité Brest métropole.

En effet, dans un souci de développement durable, il a été décidé d'alléger le rapport d'activité Ville de Brest, qui devient complémentaire à celui de Brest métropole et présente les services exclusivement municipaux.

NB. Les pictogrammes   signalent respectivement des actions en faveur du Développement Durable et de l'Égalité femmes hommes

## Sommaire

	Pages
<b>Données Générales</b>	
- Les élu-e-s.....	5
- Carte d'identité de la Ville.....	12
- Données démographiques et sociales.....	13
- Présentation du compte administratif 2023.....	18
- Organisation des services.....	21
<b>Les Pôles</b>	
<b>Pôle Développement Culturel, Educatif et Sportif.....</b>	<b>25</b>
- Direction Educations.....	26
- Mission Dynamiques Educatives et Jeunesse.....	37
- Direction Culture – Animation – Patrimoines.....	53
- Direction Sports – Nautisme.....	82
<b>Pôle Solidarités – Citoyenneté – Proximité.....</b>	<b>91</b>
- Handicap : Accessibilité & Inclusion.....	92
- Mission Développement Social Urbain et Santé.....	113
- Développement Social Urbain.....	113
- Service Promotion de la Santé.....	115
- Plan Alcool Brestois.....	127
- Direction de l'Action Sociale .....	132
- Direction de la Proximité.....	152

# Données générales

**Les Elu-e-s**

**Carte d'identité de la Ville de Brest**

**Données démographiques et sociales**

**Présentation du compte administratif 2023**

**L'organisation des services**



# Les 55 Elu-e-s du Conseil Municipal

Au 31 décembre 2023

Composition du Conseil Municipal à l'issue de la séance d'installation du samedi 4 juillet 2020  
Mis à jour des délibérations C2021-10-18, C2023-02-001 et C2023-06-083

<b>M. CUILLANDRE François</b>	<b>Maire</b>
<b>Mme Karine COZ-ELLEOUET</b>	<u>Première Adjointe dans le domaine de l'administration générale, de la coordination de l'action municipale, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre la discrimination.</u>
<b>M. Eric GUELLEC</b>	<u>Deuxième Adjoint dans le domaine de la dynamique associative, des relations avec les équipements de quartier, les acteurs de l'éducation populaire, les associations patriotiques et les anciens combattants.</u>
<b>Mme Emilie KUCHEL</b>	<u>Troisième Adjointe dans le domaine de la politique éducative locale</u>
<b>M. Réza SALAMI</b>	<u>Quatrième Adjoint dans le domaine de la politique culturelle et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel.</u>
<b>Mme Marion MAURY</b>	<u>Cinquième Adjointe dans le domaine de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal</u>
<b>M. Patrick APPERE</b>	<u>Sixième Adjoint dans le domaine de la politique sportive.</u>
<b>Mme Karelle HERMENIER</b>	<u>Septième Adjointe dans le domaine des dynamiques commerciales, des halles et marchés et de la gestion du domaine public communal.</u>
<b>M. Fortuné PELLICANO</b>	<u>Huitième Adjoint dans le domaine de l'animation, des jumelages, de la solidarité internationale et des grands évènements.</u>
<b>Mme Sandrine PERHIRIN</b>	<u>Neuvième Adjointe dans le domaine de la politique de la jeunesse.</u>
<b>M. Yohann NEDELEC</b>	<u>Dixième Adjoint en charge du quartier du centre-ville, de la tranquillité urbaine et de la politique de l'animal en ville.</u>
<b>Mme Mathilde MAILLARD</b>	<u>Onzième Adjointe dans le domaine de la politique du bien vieillir et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.</u>

<b>M. Yann GUEVEL</b>	<u>Douzième Adjoint dans le domaine des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire.</u>
<b>Mme Michelle QUEROUE-MARY</b>	<u>Treizième Adjointe dans le domaine de la politique de l'accueil du jeune enfant et de l'accompagnement à la parentalité.</u>
<b>M. Fragan VALENTIN-LEMENI</b>	<u>Quatorzième Adjoint dans le domaine de la promotion de la santé physique et psychique et de la réduction des inégalités de santé.</u>
<b>Mme Sylvie JESTIN</b>	<u>Quinzième Adjointe en charge du quartier de Lambézellec.</u>
<b>M. Xavier HAMON</b>	<u>Seizième Adjoint dans le domaine de la sécurité dans les équipements recevant du public, de la salubrité et de la prévention des risques.</u>
<b>Mme Jacqueline HERE</b>	<u>Dix-septième Adjointe en charge du quartier de Bellevue.</u>
<b>M. Hosny TRABELSI</b>	<u>Dix-huitième Adjoint en charge du quartier de l'Europe.</u>
<b>Mme Gaëlle MORVAN</b>	<u>Dix-neuvième Adjointe en charge du quartier de Saint-Marc et de la prévention des violences sexistes et lutte contre le harcèlement de rue.</u>
<b>M. Robert JESTIN</b>	<u>Vingtième Adjoint en charge du quartier de Saint-Pierre et dans le domaine des associations sportives.</u>
<b>Mme Marie-Pierre CREFF</b>	<u>Vingt-et-unième Adjointe en charge du quartier des Quatre Moulins.</u>
<b>Mme Nathalie CHALINE</b>	<u>Conseillère déléguée auprès du Maire, dans le domaine de la nature en ville et les circuits courts.</u>
<b>Mme Patricia SALAUN-KERHORNOU</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale, dans le domaine des urgences sociales.</u>
<b>M. Frédéric DEVAUX</b>	<u>Conseiller délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique éducative dans le domaine des vécus scolaires (suivi de la DSP restauration, de la sectorisation, de la fête des écoles et des bibliothèques dans les écoles).</u>
<b>Mme Sandra LE ROUX</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique sportive, dans le domaine du développement du sport dans les quartiers.</u>

<b>M. Gwendal QUIGUER</b>	<u>Conseiller délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine de la participation et initiatives citoyennes, innovation sociale et communs.</u>
<b>M. Taran MAREC</b>	<u>Conseiller délégué auprès du Maire, dans le domaine de la vitalité de la langue bretonne, la charte « Ya d'ar brezhoneg », l'enseignement et la signalétique bilingue.</u>
<b>Mme Tifenn QUIGUER</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine du patrimoine.</u>
<b>M. Ronan PICHON</b>	<u>Conseiller délégué auprès du Maire, dans le domaine de la médiation et des usages du numérique.</u>
<b>Mme Christiane MIGOT</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal, dans le domaine des relations avec les associations du secteur social.</u>
<b>M. Glen DISSAUX</b>	<u>Conseiller délégué auprès de la Première adjointe au Maire dans le domaine du développement durable</u>
<b>M. Pascal VIOLLEAU</b>	<u>Conseiller délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique culturelle et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, dans le domaine de l'attractivité culturelle de la ville.</u>
<b>Mme Bernadette ABIVEN</b>	<b>Conseillère</b>
<b>Mme Béatrice-Anne LEBEL</b>	<b>Conseillère</b>
<b>Mme Frédérique BONNARD LE FLOC'H</b>	<b>Conseillère</b>
<b>M. Hubert BRUZAC</b>	<b>Conseiller</b>
<b>Mme Anne-Catherine CLEUZIQU</b>	<b>Conseillère</b>
<b>Mme Élise HAMARD-PERON</b>	<b>Conseillère</b>
<b>M. Tristan FOVEAU</b>	<b>Conseiller</b>
<b>M. Michel GOURTAY</b>	<b>Conseiller</b>



<b>M. Jean-Michel LE LORC'H</b>	<b>Conseiller</b>
<b>Mme Bernadette MALGORN</b>	<b>Conseillère</b>
<b>Mme Valérie ABALLEA</b>	<b>Conseillère</b>
<b>M. Franck BESOMBES</b>	<b>Conseiller</b>
<b>Mme Véronique BOURBIGOT</b>	<b>Conseillère</b>
<b>M. Bruno CALVES</b>	<b>Conseiller</b>
<b>M. Jean-Philippe ELKAIM</b>	<b>Conseiller</b>
<b>M. Françoise HOUARD</b>	<b>Conseillère</b>
<b>Mme Gaëlle MONOT</b>	<b>Conseillère</b>
<b>M. Vincent PERROT</b>	<b>Conseiller</b>
<b>M. Jean-Pierre RICHARD</b>	<b>Conseiller</b>
<b>M. Marc COATANEA</b>	<b>Conseiller</b>
<b>Mme Emmanuelle TOURNIER</b>	<b>Conseillère</b>
<b>M. Philippe BAZIRE</b>	<b>Conseiller</b>

# Les composantes politiques du Conseil Municipal

Au 31 décembre 2023

Le groupe de la majorité municipale « Ensemble Pour Brest Tenons Le Cap » comprend :

Elue-e-s Socialistes	20
Elue-e-s Communistes	7
Elus Radical de gauche le Centre Gauche	3
Elue-e-s Ecologistes	6
Elue-e-s UDB et GENERATION-S-LRDG	5
Elu Brest Nouvelle Citoyenneté	1
<b>Total</b>	<b>42</b>

L'opposition municipale se présente ainsi :

Brest c'est Vous !	10
Brest progressiste	3
<b>Total</b>	<b>13</b>

# LES TROIS COMMISSIONS PERMANENTES DE LA VILLE DE BREST

Au 31 Décembre 2023

## COMMISSIONS PERMANENTES DE LA VILLE DE BREST

(Mise à jour à l'issue du Conseil Municipal du 2 février 2023

Délibérations C2020-10-181, C2021-10-192, C2023-02-002, C2023-06-100, C2023-12-268)

<b>AFFAIRES GENERALES FINANCES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>EDUCATION – ENFANCE CULTURE - SPORT</b>	<b>SOLIDARITES CITOYENNETE PROXIMITE</b>
<b>COZ-ELLEOUET Karine</b>	<b>KUCHEL Emilie</b>	<b>MAURY Marion</b>
ABIVEN Bernadette BESOMBES Franck BONNARD-LE FLOC'H Frédérique BOURBIGOT Véronique BRUZAC Hubert CHALINE Nathalie DISSAUX Glen GOURTAY Michel GUEVEL Yann HAMARD-PERON Elise HERMENIER Karelle JESTIN Robert LE LORC'H Jean-Michel MALGORN Bernadette PICHON Ronan QUIGUER Tifenn TOURNIER Emmanuelle	APPERE Patrick BAZIRE Philippe CALVES Bruno DEVAUX Frédéric ELKAIM Jean-Philippe GUELLEC Eric LE ROUX Sandra LEBEL Beatrice-Anne MAREC Taran MONOT Gaëlle MORVAN Gaëlle PELLICANO Fortuné PERHIRIN Sandrine QUEROUE-MARY Michelle RICHARD Jean-Pierre SALAMI Réza VIOLEAU Pascal	ABALLEA Valerie CLEUZIOU Anne-Catherine COATANEA Marc CREFF Marie-Pierre FOVEAU Tristan HAMON Xavier HERE Jacqueline JESTIN Sylvie HOUARD Françoise MAILLARD Mathilde MIGOT Christiane NEDELEC Yohann PERROT Vincent QUIGUER Gwendal SALAUN-KERHORNOU Patricia TRABELSI Hosny VALENTIN-LEMENI Fragan

## Missions confiées aux Conseiller-e-s sous la responsabilité du Maire

<b>Mme Nathalie CHALINE</b>	<u>Conseillère déléguée auprès du Maire, dans le domaine de la nature en ville et les circuits courts.</u>
<b>M. Taran MAREC</b>	<u>Conseiller délégué auprès du Maire, dans le domaine de la vitalité de la langue bretonne, la charte « Ya d'ar brezhoneg », l'enseignement et la signalétique bilingue.</u>
<b>M. Ronan PICHON</b>	<u>Conseiller délégué auprès du Maire, dans le domaine de la médiation et des usages du numérique.</u>

## Les délégations des conseillères et des conseillers sous la responsabilité d'Adjoint-e-s

<b>Mme Patricia SALAUN-KERHORNOU</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale, dans le domaine des urgences sociales.</u>
<b>M. Frédéric DEVAUX</b>	<u>Conseiller délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique éducative dans le domaine des vécus scolaires (suivi de la DSP restauration, de la sectorisation, de la fête des écoles et des bibliothèques dans les écoles).</u>
<b>Mme Sandra LE ROUX</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique sportive, dans le domaine du développement du sport dans les quartiers.</u>
<b>M. Gwendal QUIGUER</b>	<u>Conseiller délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine de la participation et initiatives citoyennes, innovation sociale et communs.</u>
<b>Mme Tifenn QUIGUER</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine du patrimoine.</u>
<b>Mme Christiane MIGOT</b>	<u>Conseillère déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal, dans le domaine des relations avec les associations du secteur social.</u>
<b>M. Pascal VIOLLEAU</b>	<u>Conseiller délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique culturelle et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, dans le domaine de l'attractivité culturelle de la ville.</u>

## Les Adjoint-e-s de quartier

<b>M. Yohann NEDELEC</b>	<u>Dixième Adjoint en charge du quartier du centre-ville, de la tranquillité urbaine et de la politique de l'animal en ville.</u>
<b>Mme Sylvie JESTIN</b>	<u>Quinzième Adjointe en charge du quartier de Lambézellec.</u>
<b>Mme Jacqueline HERE</b>	<u>Dix-septième Adjointe en charge du quartier de Bellevue.</u>
<b>M. Hosny TRABELSI</b>	<u>Dix-huitième Adjoint en charge du quartier de l'Europe.</u>
<b>Mme Gaëlle MORVAN</b>	<u>Dix-neuvième Adjointe en charge du quartier de Saint-Marc et de la prévention des violences sexistes et lutte contre le harcèlement de rue.</u>
<b>M. Robert JESTIN</b>	<u>Vingtième Adjoint en charge du quartier de Saint-Pierre et dans le domaine des associations sportives.</u>
<b>Mme Marie-Pierre CREFF</b>	<u>Vingt-et-unième Adjointe en charge du quartier des Quatre Moulins.</u>

# Carte d'Identité de la ville de Brest

Superficie de la Commune 48,5 km<sup>2</sup>  
Population totale 142 110 habitants (01/01/23)

## BUDGET (CA 2023)

(Mouvements réels)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	145,0 M€	166,2 M€
Investissement	26,6 M€	7,5 M€
Total	171,6 M€	173,6 M€

## EFFECTIFS (au 31/12/2023)

Tous les agent-e-s des services de la Ville sont employé-e-s par Brest métropole  
Restent 9 emplois permanents à temps complet

## PROXIMITÉ

7 quartiers :

Centre	22 507 habitants
Bellevue	16 506 habitants
Lambézellec	24 284 habitants
Europe	16 257 habitants
Saint-Marc	20 214 habitants
Saint-Pierre	19 204 habitants
Quatre-Moulins	20 483 habitants

(Source ADEUPa 2020)

88 PAPI (Point d'accès public internet)

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

Surface de bâtiments : 400 000 m<sup>2</sup>

## SURFACE ESPACES VERTS

427,6 ha (dont 80,3 ha de parcs d'agglomération métropolitains)  
Ville fleurie 4 fleurs

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

53 gymnases regroupant :

- 49 salles multisports,
- 5 salles non spécialisées,
- 40 salles spécialisées (dont 11 courts couverts de tennis, 4 salles spécialisées de gymnastique, 4 salles de tennis de table, 4 salles de musculation, 5 stands de tir, 3 murs d'escalade, 3 salles de combat, 3 dojos, 1 salle d'escrime)

9 pistes d'athlétisme  
46 terrains de football et rugby (dont 7 synthétiques)  
1 centre hippique, 3 skate-parks, 1 jardin d'arc, 2 terrains de Padel

## ENFANCE

Ecoles maternelles publiques	34
Ecole élémentaires publiques	33
Nombre d'élèves en maternelles	2 704
Nombre d'élèves en élémentaires	4 188
30 haltes d'accueil périscolaire municipales	
6 haltes d'accueil périscolaire associatives	
4 centres de loisirs municipaux maternels/élémentaires	

## PETITE ENFANCE

Accueil collectif municipal	326 places
Accueil collectif entreprises (dont Igesa)	272 places
Accueil individuel municipal	56 places
Haltes garderies municipales	108 places
10 crèches associatives ou mutualistes et 4 micro-crèches	265 places
Assistant-e-s maternel-le-s du particulier employeur	1 361 places

## MAISON DES ASSOCIATIONS

8 salles (accès PMR) de réunions, de formations ou groupe de parole, mises à la disposition gratuitement des associations (3 salles de 30 places assises, 1 salle de 50 places assises, 1 salles de 15 places assises, 1 salle de 10 places assises 1 bureau de 4 places assises et 1 salle de co working.  
1 guichet unique des demandes des hébergements associatifs à l'échelle ville.  
130 boîtes aux lettres intérieures, 16 boîtes aux lettres extérieures  
26 armoires administratives  
13 hébergements associatifs.  
1 dispositif guid'asso  
Lambézellec :  
1 salle de 30 places (accès PMR)  
2 salles de 15 places (accès PMR)  
Tissot :  
1 salle de 30 places (accès PMR)  
Fonferrier :  
1 salle de 30 places  
1 salle de 15 places  
Syndicats :  
1 salle de 275 places (accès PMR)

## EDUCATION POPULAIRE

2 Maisons de Quartier, 2 Maisons pour Tous, 1 Maison pour tous/CS  
2 MJC/MPT, 8 Patronages Laïques, 1 Foyer Laïque  
6 Centres Sociaux

## ACTION SOCIALE

CCAS (281 agents – Budgets du CCAS (CA 2023) : 25M€)  
+ subventions Ville (associations : 0,557M€, Fonds de secours : 0.29M€)  
1 résidence autonomie : 63 places  
1 EHPAD temporaire : 24 places  
2 EHPAD (personnes âgées dépendantes) : 240 places dont 3 d'hébergement temporaire  
1 service de coordination gérontologique (CLIC)  
Dispositif d'hébergement et de logement d'insertion (81 places/ 315 logements)  
1 CHR : 44 places/1 pension de famille : 24 places  
Dispositif d'hébergement d'urgence : 20 places (4 logements)  
1 service de portage de repas : 347 usagers  
1 point d'accueil et d'écoute des personnes en errance (Point Kerros)  
1 service d'accueil et d'accompagnement social des personnes en difficulté, des missions de développement social  
Habitat adapté et accompagnement pour personnes en grande marginalité : 3 mobile-home (3 à 6 places)

## CULTURE

Le réseau des 8 médiathèques  
Le Stella, Maison du Théâtre,  
Le Mac Orlan, La Tour Tanguy,  
La Maison de la Fontaine,  
L'Abri Sadi-Carnot,  
Le Fort Montbary  
Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace public  
Le Centre National d'Art Contemporain Passerelle

## ÉQUIPEMENTS TRANSFÉRÉS à Brest métropole

4 piscines + 1 bassin d'initiation (Buisson)  
1 patinoire, 1 centre nautique  
Océanopolis, La Recouvrance, le parc de Penfeld  
Le Quartz, Scène nationale et Congrès  
La Carène, Salle des Musiques Actuelles  
Le Conservatoire de musique de danse et d'art dramatique à rayonnement régional  
Le Musée des Beaux-arts labellisé Musée de France

# DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES<sup>1</sup> VILLE DE BREST

## L'économie et l'emploi

### 139 619 habitants à Brest en 2021

Avec 139 619 habitants, la ville de Brest rassemble les deux tiers de la population de la métropole puisque l'Insee recensait au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 211 920 habitants dans la métropole brestoïse. Brest n'est toutefois pas le moteur de la croissance démographique de l'EPCI. Entre 2015 et 2021, le taux de croissance annuel moyen de Brest est de + 0,05 %, tandis que Plouzané et Guipavas enregistrent les plus fortes augmentations avec des taux de croissance annuels supérieurs à 1 %. Ces deux communes concentrent ainsi à elles deux près de 58 % des gains de population du territoire.

Nom de la Commune	Population municipale 2021	Évolution en volume 2015-2021	Taux d'évolution annuel moyen de la population municipale		Tendance
			2015-2021	2010-2015	
Brest	139 619	+456	+0,05%	-0,30%	Repart à la hausse

Source : Insee Recensement de la population

A l'échelle du Pays de Brest, Brest est la ville présentant la plus forte densité de population avec 2 820 habitants/km<sup>2</sup> en 2021, densité relativement stable depuis plusieurs années. La densité de population moyenne sur le Pays de Brest est de 204 habitants/km<sup>2</sup> (source Insee – Traitement ADEUPa).

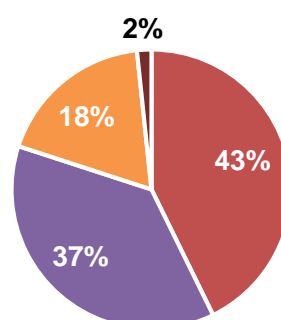
### 84 402 logements à Brest en 2020

A Brest en 2020, les résidences principales représentent 90 % des logements, tandis que les logements vacants et les résidences secondaires représentent respectivement 3,6 % et 6,7 % des logements. Entre 2014 et 2020, la part et le nombre de résidences secondaires a progressé tandis que celle des logements vacants a reculé.

	Résidences principales en 2020	Résidences secondaires ou logements occasionnels en 2020	Logements vacants en 2020
Brest	75 657	3 053	5 693
<b>Brest métropole</b>	<b>106 145</b>	<b>3 611</b>	<b>7 038</b>

Source Insee – Recensement de la population 2020

En 2020, 43 % des ménages brestoïses sont propriétaires de leur logement, 18 % sont locataires du parc social et 37 % du parc privé. Entre 2014 et 2020, la part de propriétaires a reculé de 2 points à Brest, tandis qu'elle est restée globalement stable à l'échelle de la métropole.



- Propriétaire
- Locataire parc privé
- Locataire parc social
- Logement loué gratuit

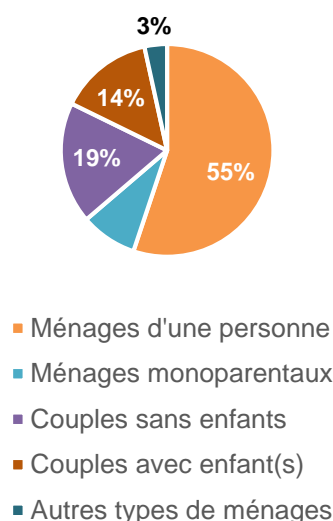
## Typologie des ménages : une forte proportion de personnes seules

A Brest, en 2020, plus de la moitié des ménages sont constitués d'une seule personne (55,1 %). C'est nettement plus en proportion qu'à l'échelle des autres communes de la métropole. Cela s'explique par la nature du parc de logement constitué d'appartements qui oriente l'accueil vers de petits ménages, et notamment des ménages étudiants.

La proportion de ménages unipersonnels varie ainsi fortement selon les quartiers brestois et la nature de leur parc : dans le quartier de Brest-Centre, qui concentre beaucoup de petits logements en locatif privé ce sont plus des deux tiers des ménages qui sont des ménages d'une personne (66,4 %) tandis que le quartier de Saint-Pierre, plus résidentiel, ne compte que 36,4 % de ménages d'une personne.

### Typologies des ménages de la ville de Brest

Source : Insee RP 2020



## Un niveau de vie<sup>2</sup> à Brest inférieur à celui observé à l'échelle de la métropole brestoise

En 2021, à Brest, le niveau de vie médian par unité de consommation (21 420 € annuels) est inférieur à celui observé à l'échelle de Brest métropole (23 100 €). De manière générale, les villes centres des métropoles, affichent un niveau de revenu inférieur à celui observé au sein de l'agglomération, du fait d'une plus grande mixité sociale et pauvreté dans la ville centre.

	Rapport inter-décile (9ème/1er) 2021	Taux de pauvreté 2021	Revenu disponible médian par unité de consommation 2021
Brest	3,3	19%	21 420 €
<b>Brest métropole</b>	<b>3,1</b>	<b>14%</b>	<b>23 100 €</b>

Source : Insee Filosofi 2021

Le rapport inter-décile<sup>3</sup> est l'un des outils le plus souvent utilisé pour mesurer les inégalités de revenus. Il permet d'observer qu'à Brest, les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie 3,3 fois moins élevé que les 10 % les plus riches.

## Une scolarisation des jeunes, supérieure à celle du Pays de Brest due à la présence de l'université et des grandes écoles

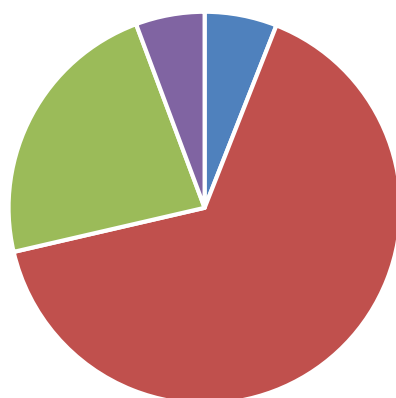
2020, 67 % des jeunes brestois de 18 à 24 ans sont scolarisés, contre 60 % à l'échelle du Pays de Brest. Ce taux de formation élevée s'explique par l'offre de formation importante sur la ville. De la même façon, la part des plus de 15 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur est plus élevée à Brest (37 %) qu'à l'échelle du Pays (35 %).

En 2020-2021, la ville de Brest compte 28 356 étudiants, soit 91,8 % des étudiants En du Pays de Brest. Les étudiants des universités sont très majoritaires (65,4 %), alors que les filières courtes et les grandes écoles représentent respectivement 5,9 % et 22,9 % des étudiants brestois.

<sup>2</sup> Le niveau de vie correspond au revenu disponible qui comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale, les revenus financiers non déclarés et imputés (PEL, CEL, PEP,...) les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des principaux directs.

<sup>3</sup> Rapport entre le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches (ce qui s'appelle un décile, le neuvième) et le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres (un autre décile, le premier). Tout cela, après impôts directs et prestations sociales, pour l'équivalent d'une personne seule.

### Etudiants par type de formation en 2020/2021 à Brest



■ Filières courtes ■ Universités (hors DUT) ■ Grandes écoles ■ Autres formations ■

Source MESRI – Traitement ADEUPa



# L'économie et l'emploi

## Une dominante des emplois tertiaires

47 % des emplois de Brest se situent dans le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Les emplois de la Marine nationale sont comptabilisés par l'Insee dans le secteur administration publique. Dotée d'un port militaire, les emplois qui relèvent de la base de Défense expliquent ainsi en grande partie cette surreprésentation. Par ailleurs, la ville de Brest assure des fonctions métropolitaines pour les habitants du bassin de vie du pays de Brest : université, hôpitaux, etc...

Emplois au lieu de travail en 5 secteurs d'activité en 2019						
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie manufacturière, industrie extractive et autre	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	Total
Brest	224 0%	7 819 10%	3 742 5%	30 797 38%	38 198 47%	80 770 100%
Brest métropole	1 155 1%	10 548 10%	5 921 5%	46 063 41%	46 119 43%	109 805 100%

Source : Insee, recensement de la population 2020

## La baisse de la demande d'emploi se poursuit dans la ville de Brest

Fin 2023, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) dénombrait 12 777 demandeurs d'emplois catégorie ABC<sup>2</sup> à Brest, dont 7 394 dans la catégorie A. En un an, le nombre de ces demandeurs a augmenté : +1,8 % pour la catégorie ABC et +4,6 % pour la catégorie A. Ce sont les demandeurs de moins de 25 ans qui subissent les plus fortes augmentations : +10 %. A contrario, la diminution du nombre d'inscrits sur les listes de France travail continue d'être effective même si elle est légère (-0,7 %).

Dans la zone d'emploi de Brest, le taux de chômage<sup>3</sup> était estimé à 6,6 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023. Ce niveau reste faible mais il a commencé à augmenter en un an de 0.3 point.

<sup>2</sup> Catégorie A : demandeurs d'emploi inscrits à France travail, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Catégorie B : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois). Catégorie C : demandeurs d'emploi inscrits à France travail, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

<sup>3</sup> Pour calculer le taux de chômage, l'Insee utilise la définition du chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT). Le chômeur se est défini-e comme une personne âgée d'au moins 15 ans. Il ou elle doit être sans emploi (aucune activité exercée au cours de la semaine de référence) ; en recherche active d'emploi (en se déclarant chômeur-se ou en s'inscrivant à une agence d'intérim par exemple) ; disponible dans un délai de deux semaines pour occuper un emploi.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2023 dans la ville de Brest :

Demande d'emploi	Catégorie A		Catégorie ABC	
	Nombre au 4 <sup>e</sup> trimestre 2023	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre 2022/2023	Nombre au 4 <sup>e</sup> trimestre 2023	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre 2022/2023
Total	7 394	+4,6 %	12 777	+1,8 %
Femmes	3 434	+3,1 %	6 310	+1,5 %
Moins de 25 ans	1 354	+10 %	2 210	+6,9 %
50 ans et plus	1 479	+0,1 %	2 531	+0,4 %
Longue durée (> à 1 an)	2 449	-0,7 %	5 028	-2,9 %

Pour mieux connaître la ville et ses habitants

- **L'observatoire social** est produit par l'ADEUPa dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Contacts : ADEUPa ou Développement Social Urbain.
- **L'observatoire de la santé** est produit par l'ADEUPa en collaboration avec le service Santé Publique. Contacts : ADEUPa ou service Action Sanitaire et Santé.
- **L'ADEUPa** réalise un certain nombre d'**observatoires (économie, habitat - immobilier, immobilier de bureaux, tourisme)** à l'échelle du Pays de Brest (disponibles gratuitement à l'ADEUPa ou à Brest métropole) et poursuit le travail d'analyse des résultats du recensement.

# PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## Les résultats de l'exécution budgétaire

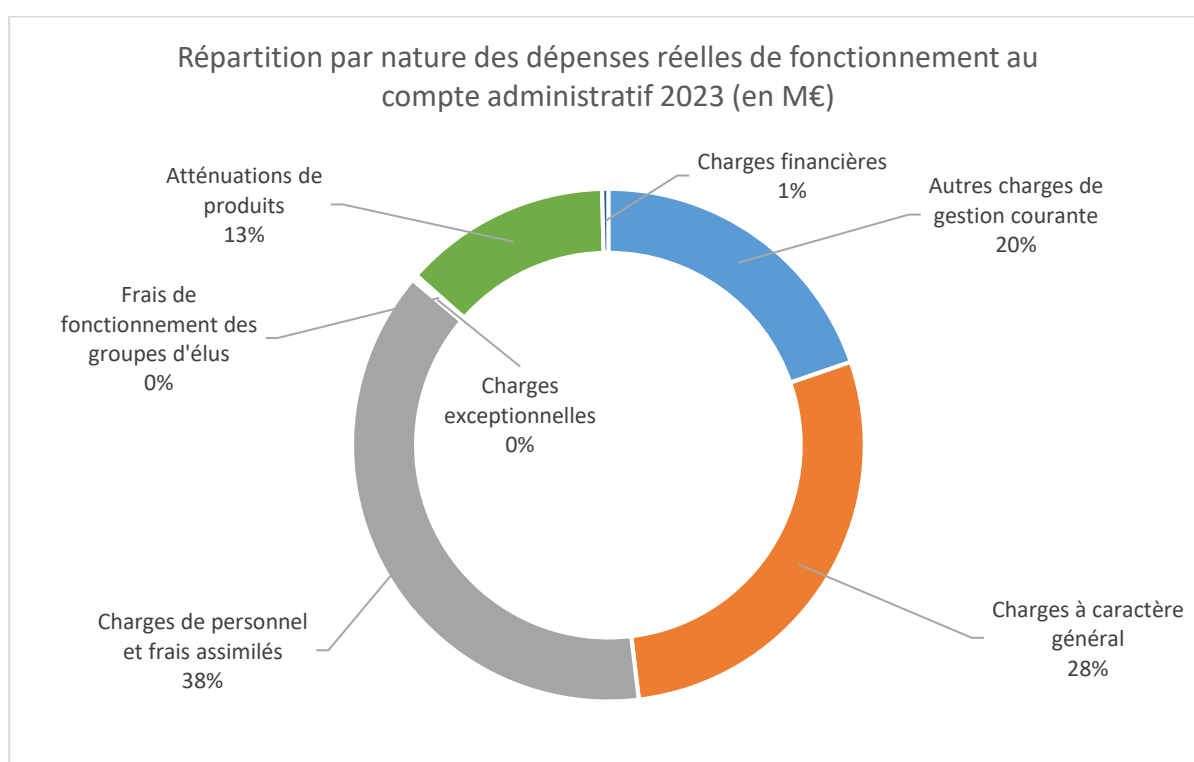
En 2023 l'excédent net disponible est égal à 10 551 464 €.

### • Section de fonctionnement

#### Les dépenses

Sur l'exercice 2023, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 153 348 079 € :

- 8 303 343 € de dépenses d'ordre,
- 145 044 736 € de dépenses réelles.

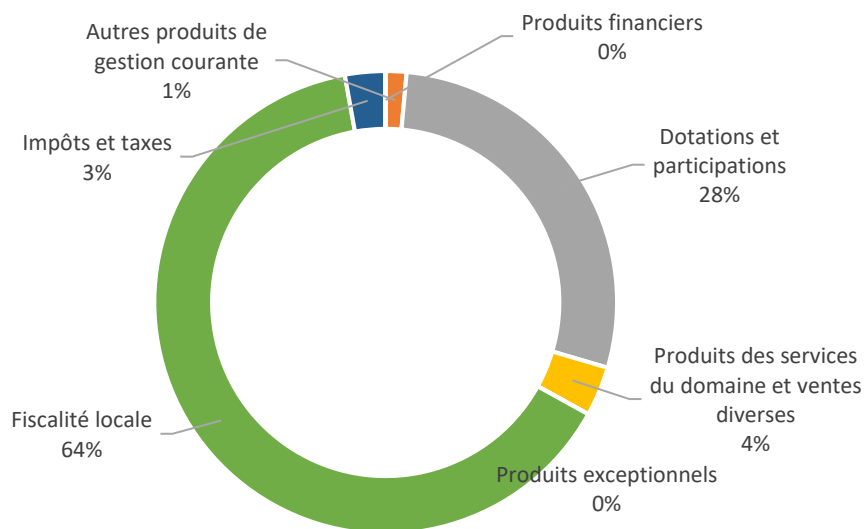


#### Les recettes

En 2023, elles se sont élevées à 166 415 426 € :

- 212 874 € de recettes d'ordre,
- 166 202 552 € de recettes réelles.

## Répartition par nature des recettes réelles de fonctionnement au compte administratif 2023



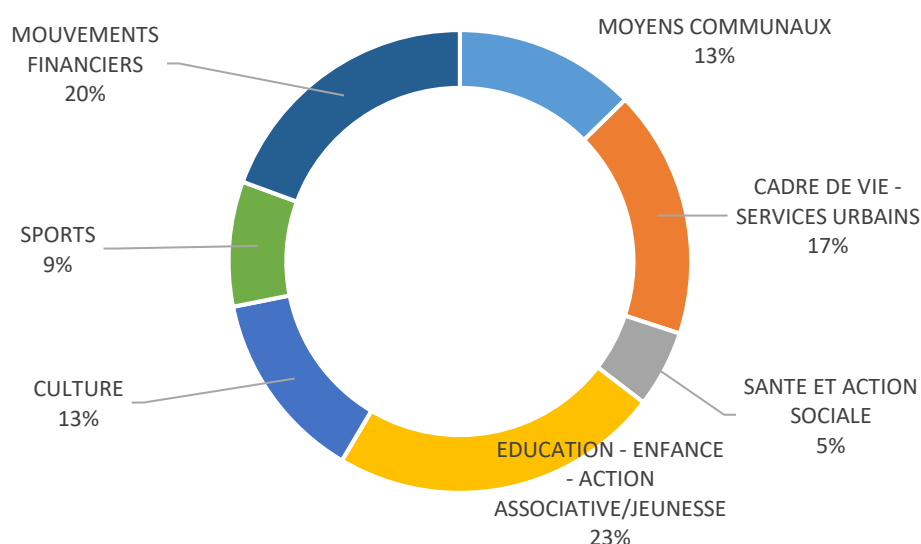
### • Section d'investissement

#### Les dépenses

En 2023, elles se sont élevées à 28 769 285 € :

- 2 141 199 € de dépenses d'ordre,
- 26 628 086 € de dépenses réelles, dont 5 167 458 € de dette et mouvements financiers.

## Répartition par politique des dépenses réelles d'investissement au compte administratif 2023

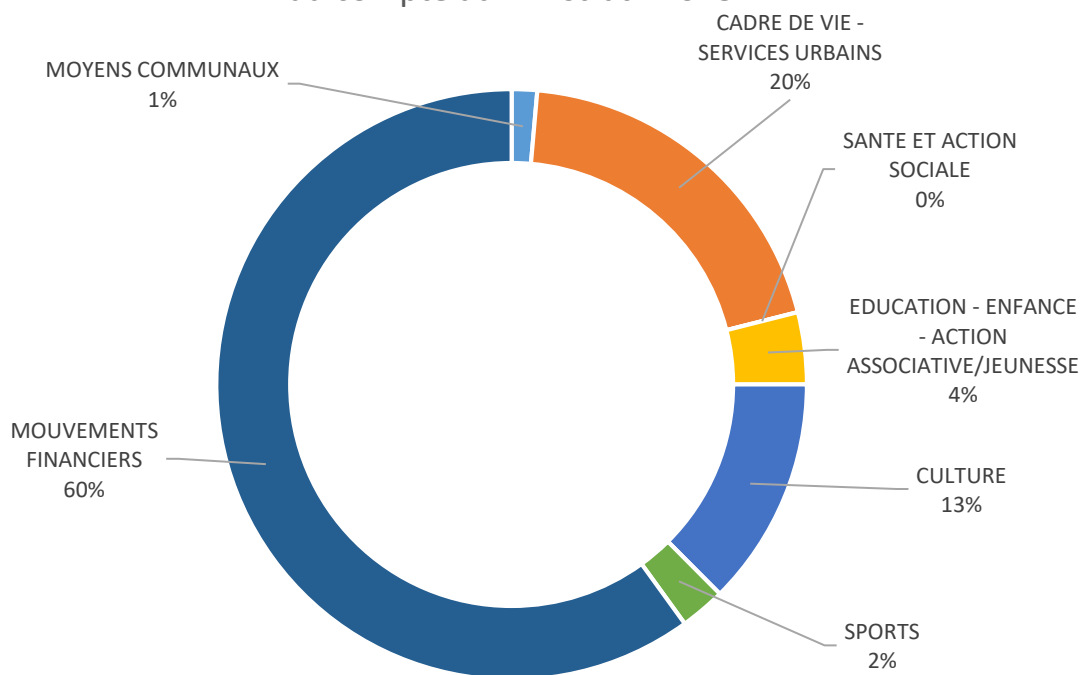


#### Les recettes

En 2023, elles se sont élevées à 17 716 604 € :

- 10 231 668 € de recettes d'ordre,
- 7 484 936 € de recettes réelles, dont 4 488 893 € de dette et mouvements financiers.

## Répartition par politique des dépenses réelles d'investissement au compte administratif 2023



## **ORGANISATION DES SERVICES au 31 décembre 2023**

### **Cabinet du Maire-Président**

**DIRECTEUR DE CABINET**

Vincent NUYTS

### **Direction Générale des Services**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES**

Bertrand UGUEN

#### **DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS**

**Pôle Développement Culturel, Éducatif et Sportif**

Bertrand RIOUALEN

**Pôle Développement Économique et Urbain**

Gwenaël LEBLONG-MASCLET

**Pôle Solidarités - Citoyenneté - Proximité**

Isabelle VETEAU

**Pôle Espace Public et Environnement**

Valérie DAVID

**Pôle Ressources**

Ronan CLEACH

**Mission Stratégie et Prospective**

Erwan JEGOU

**Mission Données et Transformation Numérique**

Arnaud WILLAIME

**Direction de la Communication  
et du Marketing Territorial**

Sterenn GRALL-LAVENIR

**Direction des Ressources Humaines**

Emmanuelle RIVOALLAN

DIRECTION GENERALE	
Directeur Général des Services : Bertrand UGUEN	
SERVICES METROPOLITAINS	SERVICES COMMUNS
<b>MISSION STRATÉGIE ET PROSPECTIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie métropolitaine et dynamiques territoriales</li> <li>• Politiques européennes, coopérations territoriales et maritimes</li> <li>• Mission développement durable</li> <li>• Appel à projets</li> </ul>	<b>DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING TERRITORIAL</b>  <b>CHARGEES DE MISSION DIRECTION GENERALE</b>
<b>MISSION DONNÉES ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE</b>	

PÔLE		
Développement Culturel, Éducatif et Sportif		
Directeur : Bertrand RIOUALEN		
SERVICES COMMUNS	SERVICES METROPOLITAINS	SERVICES VILLE DE BREST
<b>DIRECTION CULTURE-ANIMATION-PATRIMOINES</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration et Gestion</li> <li>• Musées et Patrimoines</li> <li>• Charte de la langue bretonne</li> <li>• Archives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médiathèques municipales</li> <li>• Service culture-animation</li> <li>• Ville d'art et d'histoire</li> </ul>
<b>DIRECTION SPORTS-NAUTISME</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nautisme</li> <li>• Activités aquatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division Développement sportif</li> <li>• Sports de salles et de plein air</li> </ul>
<b>DIRECTION EDUCATIONS</b>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison des associations</li> <li>• Division ressources</li> <li>• Division coordination éducative</li> <li>• Division petite enfance</li> </ul>
<b>MISSION DYNAMIQUES EDUCATIVES ET JEUNESSE</b>		

PÔLE		
Solidarités - Citoyenneté - Proximité		
Directrice : Isabelle VETEAU		
SERVICES COMMUNS	SERVICES METROPOLITAINS	SERVICES VILLE DE BREST
MISSION DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN ET SANTÉ		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement Social Urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la Santé</li> <li>• Plan Alcool</li> </ul>
DIRECTION PREVENTION DES RISQUES ET TRANQUILLITE URBAINE		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention des risques</li> <li>• Mission Handicap et Inclusion</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration et gestion</li> <li>• Action sanitaire</li> <li>• Régulation des usages sur les espaces publics</li> <li>• Domaine Communal</li> <li>• Tranquillité urbaine et régulation du stationnement</li> </ul>
DIRECTION ACTION SOCIALE		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion aires d'accueil des gens du voyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur Administration et Gestion</li> <li>• Secteur Interventions sociales</li> <li>• Secteur Bien vieillir à Brest</li> </ul>
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblées</li> <li>• Documentation</li> <li>• Accueil-courrier</li> <li>• Affaires Juridiques</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elections-Recensement-Règlementation</li> </ul>
DIRECTION DE LA PROXIMITE		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme d'accueil téléphonique</li> <li>• Services d'accueil de l'hôtel de ville</li> <li>• Mairies de quartiers</li> <li>• Décès-cimetières</li> <li>• Service Médiations numériques et participation citoyenne</li> </ul>

PÔLE
Espace Public et Environnement
Directrice : Valérie DAVID
SERVICES METROPOLITAINS
<p><b>DIRECTION VOIRIE - RESEAUX - INFRASTRUCTURES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Division administration et gestion</li> <li>• Division études techniques opérationnelles</li> <li>• Division opérationnelle</li> <li>• Division voirie - régie</li> <li>• Division éclairage public - signalisation lumineuse - réseaux de télécommunications</li> </ul> <p><b>DIRECTION ÉCOLOGIE URBAINE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Unité ressources</li> <li>• Unité animation et sensibilisation</li> <li>• Mission air, bruit, santé environnementale, ICPE</li> <li>• Division eaux pluviales et ingénierie de l'environnement</li> <li>• Division milieux naturels et biodiversité</li> <li>• Division rade, ressources et usages de l'eau</li> <li>• Division énergie</li> </ul> <p><b>DIRECTION DÉCHETS - PROPRETÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Division ressources/relations usagers</li> <li>• Division propreté</li> <li>• Division collecte des déchets</li> <li>• Division déchèteries/suivi travaux</li> </ul> <p><b>DIRECTION ESPACES VERTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Division administration et gestion</li> <li>• Division maintenance ouest</li> <li>• Division maintenance est</li> <li>• Division arbres - fleurissement – décors</li> <li>• Division études - travaux – équipements</li> </ul>



PÔLE	
Développement Économique et Urbain	
Directeur : Gwenaél LEBLONG-MASCLET	
SERVICES METROPOLITAINS	SERVICES COMMUNS
<p><b>ADMINISTRATION ET GESTION</b></p> <p><b>DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INTERNATIONAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SMDE/PAM</li> <li>• Mission enseignement supérieur, recherche, innovation</li> <li>• Mission économie maritime et infrastructures</li> <li>• Service Promotion économique et animations</li> <li>• Service relations entreprises</li> <li>• Service emploi – insertion économique</li> </ul> <p><b>DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES EQUIPEMENTS METROPOLITAINS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence territoriale</li> <li>• Cœur de métropole</li> <li>• Equipements métropolitains</li> <li>• Fabrique de la ville</li> </ul> <p><b>DIRECTION DES MOBILITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service usages et promotion des mobilités</li> <li>• Service Patrimoine</li> <li>• Service Contrats</li> <li>• Service Projets, Prospective, Programmation</li> </ul> <p><b>DIRECTION DE L'HABITAT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la politique locale de l'habitat</li> <li>• Interventions sur l'habitat privé</li> <li>• Service habitat et solidarités</li> </ul> <p><b>DIRECTION DES DYNAMIQUES URBAINES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service droits des sols</li> <li>• Conseil architectural et urbain</li> <li>• Service foncier</li> <li>• Atelier d'études urbaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service relations internationales</li> <li>• Service d'information géographique</li> </ul>

PÔLE	
Ressources	
Directeur : Ronan CLEACH	
SERVICES COMMUNS	
<p><b>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service ressources et prospectives</li> <li>• Prévention et amélioration des conditions de travail</li> <li>• Service relations sociales</li> <li>• Service emplois-orientation professionnelle</li> <li>• Service formation et dynamiques internes</li> <li>• Service des carrières – retraites</li> <li>• Service rémunérations-absences - gestion financière</li> </ul> <p><b>DIRECTION CONSEIL EN ORGANISATION ET GESTION</b></p> <p><b>MISSION STRATÉGIE IMMOBILIERE</b></p> <p><b>DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service administration et gestion</li> <li>• Sécurité des Systèmes d'information</li> <li>• Service études et développement</li> <li>• Service assistance, support, logistique</li> <li>• Service infrastructure</li> </ul>	<p><b>DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat</li> <li>• Unité SI Finances et Commande Publique</li> <li>• Elaboration budgétaire, analyse financière et prospective</li> <li>• Gestion de la dette et de la trésorerie</li> <li>• Exécution comptable</li> <li>• Mandats Titres</li> <li>• Suivi comptable des marchés</li> <li>• Gestion du patrimoine</li> </ul> <p><b>Division de la Commande Publique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service contrats</li> <li>• Coordination de l'achat</li> <li>• Montages complexes</li> </ul> <p><b>DIRECTION PATRIMOINE LOGISTIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats Administration et gestion</li> <li>• Logistique</li> <li>• Véhicules et engins</li> <li>• Maintenance</li> <li>• Gestion bâtiments centraux</li> <li>• Programmation architecture</li> <li>• Conduite d'opérations</li> </ul>

# **Pôle Développement Culturel, Educatif et Sportif**

**Direction Educations**

**- Mission Dynamiques Educatives et Jeunesse**

**Direction Culture – Animation – Patrimoines**

**Direction Sport – Nautisme**

# DIRECTION EDUCATIONS

## MISSION DYNAMIQUES EDUCATIVES ET JEUNESSE

### MISSIONS

- De la très petite enfance à l'âge de l'émancipation, la direction Educations accompagne chaque Brestois dans les années fondatrices du citoyen qu'il deviendra.
- Elle assure l'appui à la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives à destination des enfants, des jeunes et de leurs familles sur l'ensemble des quartiers brestois.
- Elle participe particulièrement à l'accueil collectif et individuel du très jeune enfant, à l'organisation des temps scolaires, périscolaires, et extrascolaires de l'enfant, et au maillage territorial par le suivi partenarial des associations gérant les 22 équipements de quartier.
- Elle pilote et anime le Projet Educatif et Citoyen Grandir à Brest. C'est une démarche territoriale et partenariale des acteurs éducatifs, et qui permet l'expérimentation et l'innovation, notamment par le portage ou le soutien de projets en matière d'éducation et de jeunesse.
- Elle pilote et anime la politique jeunesse. Elle porte à ce titre différents dispositifs d'accompagnement de projets et plusieurs conventionnements.
- Elle pilote et anime la transversalité sur la vie associative du territoire, en particulier par l'action de la Maison des associations.

### ORGANISATION

La direction est composée de deux unités et de trois divisions.

#### I. La Maison des Associations

En 2023, la MDA s'est implantée dans les locaux de l'ancienne école Freinet. De plus, à partir de juillet 2023, elle a accueilli la Ligue de l'enseignement suite aux émeutes urbaines de fin juin 2023 et l'incendie de leurs locaux. La MDA a regagné ses locaux rénovés à Pen ar Creach au mois de Novembre 2023. Son activité a donc été amoindrie sur cette période en rapport aux années précédentes.

#### Rappel des missions de ce Service :

- ❖ Une offre de services diversifiée : Guichet unique de l'annuaire des associations et des demandes d'hébergements associatifs, domiciliation postale, mise à disposition de salles de réunions et de formation, prêt de matériel, armoires et casiers individuels, packs d'hébergements Accompagnement : Un espace Guid'assos labellisé par l'Etat : information et conseil aux associations de premier niveau, orienter les associations vers le partenaire généraliste : La Ligue de l'enseignement.
- ❖ Une offre d'hébergements associatifs au sein de la MDA.

L'inauguration de la nouvelle MDA a eu lieu le 09 décembre 2023.

#### II. La Coordination éducative

La coordination éducative a pour mission

- ✓ L'organisation de l'ensemble des temps périscolaires (halte du matin, pause méridienne, TAP, halte du soir) dans 28 sites
- ✓ L'organisation de l'accueil périscolaire (mercredi après-midi) et extrascolaire (vacances) dans 4 centres de loisirs (+1 antenne le mercredi)
- ✓ L'organisation de la restauration scolaire,
- ✓ L'encadrement des agents des écoles
- ✓ L'entretien et la maintenance des locaux,

La Coordination éducative est articulée sur 3 territoires (Rive Droite, Bellevue-Lambézellec, Europe-Saint-Marc-Centre). Ces équipes territoriales assurent le service destiné aux enfants scolarisés dans les écoles primaires en lien avec les enseignants, les associations, et les autres services de la ville.

Elles portent une offre d'accueil de loisirs élaborée en partenariat avec celle proposée par les associations de chacun des territoires, et conduisent le partenariat conventionné de la ville avec les associations animant les équipements de quartier et les fédérations d'éducation populaire auxquelles elles sont affiliées.

En complément, le service « projets » vient en appui des équipes de territoire sur des sujets transversaux tels que l'inclusion, la protection de de l'enfance, le développement de projets transversaux (cours d'école, tour de France, formation...).

Pour 6 écoles ou groupes scolaires, la ville de Brest délègue par convention la responsabilité de site et l'animation à 4 associations socio-culturelles :

- Ecoles Kerhoas et Kerisbian : Foyer laïque Saint-Marc
- Ecole Sanquer : Patronage laïque Sanquer
- Ecoles Abarnou et Guérin : Patronage laïque Guérin
- Ecole Queliverzan : Maison pour tous du Valy Hir

### III. La Petite Enfance

Elle a pour missions :

- D'identifier et de contribuer à la satisfaction des besoins de la population brestoïse en matière d'accueil, d'activités concourant à l'éducation et au développement harmonieux des enfants de 0 à 3 ans,
- De gérer et d'adapter les établissements municipaux d'accueil aux besoins du jeune enfant et de sa famille,
- D'assister et de soutenir le secteur associatif œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance,
- D'accompagner l'accueil de l'enfant chez les assistantes maternelles du particulier employeur,
- D'aider les parents dans leur fonction éducative,

L'offre d'accueil à Brest est riche et variée, tant par le type d'accueil proposé (régulier, ponctuel, en collectif ou en individuel) que par les organismes qui les proposent, la Ville de Brest, des associations ou des acteurs privés.

#### L'ACCUEIL COLLECTIF

Concernant l'accueil des enfants en collectivité, la Ville propose, répartis sur l'ensemble du territoire :

- 5 multi-accueils:
  - Bellevue (60 agréments en accueil collectif et 18 en accueil individuel),
  - Kerigonan (39 agréments en accueil collectif et 23 en accueil individuel),
  - Recouvrance (77 agréments en accueil collectif),
  - Marie Bequet de Vienne (80 agréments en accueil collectif)
  - Pen Ar Créac'h (60 places en accueil collectif dont 6 places handicap et 16 places en accueil individuel),
- 6 haltes garderies : Bellevue, Kéréderm, Pontanézen, Pen ar Créac'h, Kerangoff, Kerourien - 108 agréments.

#### L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Au 31 décembre de l'année, la ville de Brest dispose de 57 places en accueil individuel municipal, adossées à 3 multi-accueils pour permettre des temps collectifs en complément du temps au domicile des assistantes maternelles.

La Division Petite Enfance gère également six Relais Petite Enfance (RPE), localisés dans les mairies de quartier (St-Marc/Centre-ville, Bellevue, Lambézellec, Europe, Quatre-Moulins et St-Pierre) qui sont en accompagnement de l'accueil individuel proposé par les assistantes maternelles agréées indépendantes, correspondant à 1675 places

Enfin, il existe par ailleurs 537 agréments en structures associatives, mutualistes, d'entreprises (CHU, IGESA, Amitiés d'Armor) ou privées, dont 265 subventionnées par la Ville de Brest.

Le territoire de la ville de Brest offre ainsi 1017 agréments en établissements d'accueil.

### IV. Le service dynamiques éducatives et jeunesse (MDEJ)

Il a pour missions :

- De piloter et d'animer le Projet Educatif et Citoyen Grandir à Brest
- De piloter le Dispositif de réussite éducative
- De piloter et d'animer la politique jeunesse municipale

## V. Les Ressources

Animée par la directrice adjointe, la Division Ressources a pour mission d'accompagner la mise en œuvre des politiques éducatives et associatives, en proposant un appui global aux services de la direction. Elle est garante de la bonne exécution des processus ressources de la direction et elle accompagne les projets portés par les divisions opérationnelles en apportant conseil, expertise et appui opérationnel.

La division est composée de 4 services :

- Le service Ressources humaines, dont la mission est de gérer les ressources humaines en lien avec l'ensemble des services de la direction et en lien avec la Direction des Ressources Humaines (organisation de la mobilité et des recrutements, pilotage des remplacements, élaboration des plans de formation, gestion des évolutions liées à l'organisation des services et aux conditions d'emploi, contribution à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...)
- Le service Administration gestion, dont la mission porte sur la gestion administrative, budgétaire et comptable de la direction : budgets, recettes, programmation des investissements, commande publique, processus délibératif, conventionnement, suivi administratif et financier des subventions, conseil de gestion des associations.
- Le service Relations aux Usagers, dont la mission est de proposer et de mettre en œuvre la gestion de la relation aux usagers (familles, directeurs d'écoles, associations) de la direction Educations en lien étroit avec les équipes terrain de la direction et la direction de la proximité. Le SRU coordonne par ailleurs le système d'information de la direction.
- Le service Patrimoine, qui coordonne les projets de travaux qui touchent les bâtiments éducatifs et associatifs : construction, restructuration, maintenance et transformation pour s'adapter aux nouveaux usages. Il participe également à écrire la stratégie patrimoniale et d'optimisation des locaux.

## RESSOURCES

Afin d'assurer son activité, la direction dispose :

- de moyens financiers : source tableau de bords DF exécution budgétaire 2023

Budget réalisé	Dépenses hors personnel	Dépenses de personnel	total dépenses	total recettes
Fonctionnement ville	18 275 727 €	30 592 772 €	48 868 499 €	14 102 827 €
Fonctionnement métropole (MDEJ)	1 211 792 €	726 977 €	1 938 769 €	102 085 €
Investissement	6 148 268 €		6 148 268 €	166 955 €

- de locaux : environ 197 000 m<sup>2</sup> gérés, représentant 315 locaux de tailles très diverses

- de ressources humaines réparties entre les quatre entités. Au total, la direction Educations compte 1586 agents pour un total de 703 équivalents temps complet

- La maison des associations

La Maison des Associations est composée de 8 agents.

- La petite enfance

Le service Petite Enfance assure en 2023 la gestion de 11 structures (479 agréments / 251 agents)

Il est organisé en 3 territoires : Brest centre et rive droite / Bellevue Lambézellec / Europe et St Marc

Le service offre d'accueil coordonne les inscriptions et le lien avec les familles.

Une responsable qualité travaille de façon transversale sur les projets d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et des familles.

- La coordination éducative

La division Coordination éducative assure la gestion des temps scolaires et périscolaires dans les 67 écoles maternelles et élémentaires de la ville de Brest ainsi que l'organisation de quatre accueils de loisirs en régie municipale. Pilotée par un responsable elle comprend :

- 28 responsables de site
- 136 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- 34 concierges
- 167 agents de restauration et d'entretien

- 182 animateur.rice.s
- Un pool de remplaçants de 100 à 150 agent.e.s

- Le service dynamiques éducatives et jeunesse (MDEJ)

Afin de pouvoir mener l'ensemble de ses missions Ville & Métropole, l'équipe est composée de 16 agents permanents ainsi organisés sous la responsabilité de la cheffe de service :

- L'équipe de projet éducatif : une responsable d'unité, 4 coordinateurs de réussite éducative dans les quartiers, 2 référentes de parcours, une Educatrice de Jeunes Enfants pour la classe passerelle, une coordinatrice du dispositif Kilitou en renfort ainsi que 4 services civiques et 13 animateurs vacataires Kilitou;
- L'équipe jeunesse : une responsable d'unité et 3 chargés de projets jeunesse ;
- L'équipe de coordination administrative : 2 coordinatrices de projets & conventions, 1 assistante.

- La division ressources

La division est composée de 36 agents.

- Une responsable, directrice adjointe
- Le service Ressources Humaines (8 agents),
- Le service Administration Gestion (9 agents),
- Le service Relations Usagers (11 agents),
- Le service Patrimoine (8 agents)

## RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

Au global, l'année 2023 a été marquée par l'achèvement puis la déclinaison du projet éducatif et citoyen Grandir à Brest sur les quartiers. Grâce à la mobilisation des équipes de la Direction Éducatives et des chargés de développement, les acteurs éducatifs des quartiers ont abouti à des axes spécifiques à chaque territoire, gage de l'opérationnalité de notre projet éducatif. Un même travail a été réalisé au sein de la Direction pour rapprocher les fonctionnements et les projets des axes redéfinis dans Grandir à Brest.

Le projet éducatif de territoire (Pedt) a été renouvelé pour 3 ans (2023/2026). Il intègre les 6 axes stratégiques de Grandir à Brest ainsi que les objectifs généraux définis spécifiquement pour les sites périscolaires et extrascolaires.

### I. Organiser et proposer une offre éducative aux enfants et aux familles

#### a) Petite enfance

##### 1. Organiser et gérer les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant et les adapter aux besoins des familles

En termes d'offre de places sur le territoire, l'année 2023 est une année de stabilité, sans ouverture d'accueil collectif municipal. Cependant, l'offre pour les brestois a continué de s'étoffer par l'ouverture de nouvelles places d'accueil portées par des crèches associatives, avec le concours de la mairie (rénovation des locaux et financement).

Ainsi l'agrément de la crèche Jean de la Fontaine est passée de 26 à 30 places. Et en septembre 2023, Brest a eu le plaisir de voir la création de la 1<sup>ère</sup> crèche immersive en breton du Finistère (la 3<sup>ème</sup> de Bretagne). Ce sont maintenant 15 places, au sein du quartier Saint Pierre, qui permettront aux parents qui le souhaitent d'intégrer leur enfant dès le 1<sup>er</sup> âge dans un cursus bretonnant. La crèche est en effet située au cœur de l'école de Kerargaouyat, qui propose déjà des cours en breton, elle-même à proximité d'un collège avec une filière bilingue.

En 2023, nous avons lancé une bourse à la mobilité pour les agent(e)s contractuel(l)e(s) afin qu'elles puissent de faire connaître de toutes les structures et préparer ainsi un avenir pérenne au sein du service.

Le dispositif de garde complémentaire (Archipel), relais de l'accueil habituel, pour les enfants brestois de moins de six ans pour des demandes d'horaires atypiques, s'est poursuivi, complété par une amplification du dispositif de places d'urgence (nouveau protocole), afin de répondre au mieux à la diversité des demandes d'accueil d'enfant.

## 2. Construire et animer le projet éducatif de la petite enfance

### **a. Le Village des découvertes**

Le 1<sup>er</sup> avril 2023, le service petite enfance a organisé sa seconde édition du Village des découvertes en plein cœur de ville. Cette manifestation à destination des jeunes enfants, des parents de jeunes enfants et des futurs parents s'est déroulée place de la Liberté. Au cours de cette journée, il a été enregistré **plus de 1000 visiteurs**. Ils ont bénéficié d'informations (les modes d'accueil, l'entrée à l'école...), d'animations variées (chant, fanfare, marionnettes...) et de spectacles, soit par des artistes professionnels, soit par nos artistes « maison », les professionnelles des structures qui se sont formées au tapis de lecture, au chant ou aux marionnettes. Tout cela en toute convivialité avec dégustation de crêpes offertes.

Cependant, l'objet premier de cette manifestation, portée et animée par le service Petite Enfance, est bien de mettre en valeur la qualité et la diversité des projets portés par ce service : les activités d'éveil toute l'année (ateliers musicaux, de cirque, d'apprentissage du breton), les sorties à la découverte de l'environnement naturel et culturel brestois, l'alimentation proposée dans les structures, fabriquée sur place. C'est aussi l'occasion de mettre en avant le riche partenariat, construit depuis des années. De nombreux partenaires ont été associés à la réalisation de ce projet : les Lieux d'Accueil Enfants Parents, les Médiathèques, le Secours Populaire (foire à la puériculture), les pompiers avec une information sur les risques d'accidents domestiques, Dézépions, la MJC de Pen ar Créac'h.

### **b. Journées de la Petite Enfance**

Les Journées de la Petite Enfance sont 2 journées pédagogiques de formation et d'échanges destinées aux professionnels évoluant dans le service. Elles permettent à chaque agent de travailler collectivement sur une thématique en lien avec l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.

Les JPE 2023 ont eu lieu les 7 avril et 17 novembre.

- En avril, la thématique abordée était basée sur l'accueil de la diversité.

La matinée a été introduite par Pierre MOISSET qui nous a présenté la situation actuelle de la petite enfance à partir de 3 conceptions politiques de la qualité d'accueil en petite enfance qui se sont superposées au fil du temps (qualité économique, sociale et éducative) ainsi que la notion de familles et parentalité et les relations parents-professionnels.

Puis les professionnels ont participé à un atelier sur l'accueil de la diversité :

- o du point de vue des familles, animée par Céline TRUONG d'ATD quart monde
- o du point de vue des professionnels, animé par Pierre MOISSET, sociologue
- o du point de vue des enfants, animé par Mickaël SAUNIER, psychanalyste

Au cours de l'après-midi, les professionnels ont réfléchi en ateliers à partir de la question « Et maintenant, quelle mise en œuvre concrète dans nos EAJE ? »

- En novembre, la journée petite enfance a été l'occasion de lancer la démarche de réécriture du projet d'établissement dans chaque EAJE. Il a ainsi été proposé aux équipes des multi-accueils et des haltes garderies de s'approprier le socle commun du projet d'établissement et de réinterroger leurs pratiques pour formaliser ainsi dans l'écrit ce qui se vit au quotidien.

### **c. Séances d'éveil au breton dans les crèches**

Initiées depuis 2012 dans les crèches, les séances d'éveil au breton se sont poursuivies et rencontrent un grand succès auprès des enfants et des professionnels. En partenariat avec l'Office Public de Langue Bretonne OPLB, les séances sont dispensées par un animateur de Sked (maison de la langue et de la culture bretonne du pays de Brest) avec trois approches complémentaires : la préservation de la diversité culturelle et la transmission de la langue bretonne, la facilité d'apprentissage ultérieure d'autres langues pour les enfants, la mobilisation et la volonté du personnel d'acquérir une certaine autonomie afin de pouvoir animer des séances d'éveil au breton dans les structures.

Par cycle bisannuel, des EAJE sont choisis pour suivre cette initiation de septembre à juin : pour l'année 2022-2023 et 2023-2024, ce sont les crèches de PAC et MBV qui ont bénéficié de cette action, à raison de 30 séances dans l'année. Certains établissements continuent à initier le breton à travers le chant.

L'OPLB et Sked interviendront sur le village des découvertes 2024, pour mettre en lumière auprès des familles, leur approche du bilinguisme auprès des jeunes enfants.

### **d. Le bio dans les crèches**

Le service Petite enfance développe depuis 2015, l'achat de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique et/ou des circuits courts pour favoriser une alimentation saine, plus équilibrée mais aussi une consommation raisonnée et plus vertueuse avec le recours aux producteurs locaux.

Le marché public alimentation a été calibré pour atteindre de manière progressive l'objectif de 80% (en grammage) d'alimentation biologique dans les assiettes des petits brestois de 0 à 3 ans.

Cette volonté politique et cette mise en œuvre technique portée par des équipes volontaires et déterminées à donner le meilleur à ces futures générations ont permis d'atteindre **89% de bio en 2023**.

Les équipes de cuisine sont régulièrement accompagnées par la maison de l'agriculture biologique, la diététicienne du pôle santé, le service Petite Enfance pour convenir de l'évolution des menus et des achats des denrées biologiques. Des temps forts à destination des familles sont également réalisés autour du bien manger et du partage de recette.

Bio en grammage dans les assiettes	2020	2021	2022	2023
Objectif	60%	70%	80%	80%
Réel	74%	76%	83%	89%

Le service Petite Enfance, précurseur sur les questions d'accès à une alimentation saine, n'a pas été impacté par l'arrivée de la loi EGALIM dans l'achat de ces denrées alimentaires. Cependant, cette loi a incité le service à réfléchir à ses contenants de cuisine et de service. C'est dans ce cadre qu'un marché vaisselle a été lancé en janvier 2023. Ainsi, un plan pluriannuel de renouvellement de la vaisselle est déployé sur 3 ans pour définitivement remplacer les plastiques par du verre, inox... Les équipes de cuisine ont également bénéficié d'un accompagnement sur la notion de gaspillage alimentaire qui se finalisera en 2024.

#### **e. L'implication dans la Cité Educative du territoire de Bellevue Lambézellec**

La cité éducative de Bellevue Kéréderm a été labellisée en 2022. 3 axes stratégiques ont été définis : la sante & protection de l'enfance ; la continuité des parcours ; la citoyenneté et le territoire. Les 3 pilotes sont l'Education Nationale, la Sous - Préfecture et la Ville de Brest. Une cheffe de projet coordonne le dispositif, basé sur des projets innovants et propositions partenariales. Pour rappel, Les cités éducatives visent à intensifier l'accompagnement socioéducatif des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la ville, de la naissance à l'insertion professionnelle. La cité éducative, en lien avec le diagnostic santé de territoire a fait le choix de travailler le développement et la stimulation du langage chez le 0-4 ans. Conscient de la réelle difficulté d'accès à un suivi orthophoniste, le pari est pris de former un maximum de professionnels pour favoriser la prévention précoce et la stimulation langagière. Les actions passerelles démarrées en 2022, entre la crèche de Bellevue et les écoles du quartier continuent à se déployer. Un maillage partenarial de qualité s'est mis en place dans le cadre de Grandir à Bellevue. Un nouveau groupe de travail axé sur la parentalité a vu le jour en 2023.

#### **f. Un travail sur la prise de risque et l'équilibre chez le jeune enfant : les ateliers dédale de clown :**

Dans la logique de Grandir à Brest, au cours de l'année 2023, toutes les équipes d'EAJE ont accueilli l'association « dédale de clown » pour des séances d'ateliers adultes-enfants (6 séances par multi-accueil et 3 par halte-garderie) basées sur la notion d'équilibre.

Au cours de ces séances, il était proposé aux jeunes enfants des parcours d'objets d'équilibre en bois en les laissant découvrir librement le matériel : rouler, basculer, grimper, pédaler, tomber, essayer, se relever... pour inciter ainsi l'enfant à trouver seul son équilibre, en se tenant par lui-même à l'objet, parfois avec l'aide de l'adulte, l'enjeu étant de favoriser l'autonomie des enfants, de lui permettre de chuter en toute sécurité.

Parallèlement, les adultes accompagnants l'enfant (parents, professionnels) étaient invités à réfléchir à la notion de « chute, prise de risques », dans l'apprentissage de la motricité

## **b) Enfance**

### **1. Organiser et adapter le réseau scolaire**

A la rentrée 2023-24, 6 892 élèves sont accueillis dans 67 écoles rassemblées en 30 groupes scolaires et 7 écoles à direction unique. 2 704 enfants sont scolarisés en maternelle, 4 188 en élémentaire. Cela représente 63,9% des élèves brestois. A noter une baisse de 0,92 % des effectifs par rapport à l'année précédente.

La ville de Brest compte 8 écoles publiques en Réseaux d'Education Prioritaire (REP) et 8 écoles dites « orphelines » :

Les écoles REP : Jean de la Fontaine, Aubrac, Augustin Dupouy, Kerhallet, Quizac, Ferdinand Buisson, Paul Dukas, Pen Ar Street

Les écoles orphelines : Kerangoff, La Pointe, Quéliverzan, Vauban, Langevin, Petit Paris, Pilier Rouge et Kerbernard



Engagée en 2021 par la Ville de Brest dans le cadre de la démarche « Mon école, mon quartier », la nouvelle sectorisation scolaire est effective depuis la rentrée de septembre 2022. La nouvelle sectorisation vise à :

- Garantir des écoles de proximité : la force de Brest reste un maillage fort d'écoles dans les quartiers, au plus près des habitants.
- Favoriser la mixité sociale
- Conforter les effectifs au regard des capacités d'accueil des bâtiments

La filière d'enseignement bilingue (français/breton) poursuit son développement à l'échelle de la ville avec l'ouverture d'une filière sur le quartier de Saint-Marc et une nouvelle classe à l'école Kerisbian à la rentrée 2022. Cinq autres écoles accueillent une filière bilingue : Jacquard (quartier Europe / 5 classes), Aubrac (quartier Bellevue / 1 classe), Kerargaouyat (quartier Saint-Pierre / 4 classes), Quéliverzan (quartier Quatre Moulins / 2 classes) et Simone Veil (quartier Centre/ 3 classes). La filière bilingue français/breton est implantée sur 6 écoles pour un total de 16 classes à l'échelle de la ville.

## 2. Organiser et gérer les temps péri et extrascolaires et les adapter aux besoins des familles

<b><u>FREQUENTATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES GEREES PAR LA VILLE DE BREST (données octobre 2023)</u></b>	<b>Halte d'accueil matin/soir</b>	<b>Pause méridienne</b>	<b>TAP</b>	<b>ALS Mercredi</b>	<b>ALSH vacances scolaires</b>
nombre d'enfants maternels ayant fréquenté	<b>1044</b>	<b>2164</b>	<b>1992</b>	<b>211</b>	<b>220</b>
nombre d'enfants élémentaires ayant fréquenté	<b>1612</b>	<b>3846</b>	<b>3578</b>	<b>213</b>	<b>221</b>
Total nombre d'enfants	<b>2656</b>	<b>6010</b>	<b>5570</b>	<b>424</b>	<b>441</b>
<b>nombre total d'enfants inscrits à l'école</b>	<b>6892</b>	<b>6892</b>	<b>6892</b>	<b>6892</b>	<b>6892</b>
en % des enfants scolarisés dans les écoles publiques	<b>39%</b>	<b>87%</b>	<b>81%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>

### a. Les activités périscolaires

#### Projets mis en œuvre en 2023

- **Fil rouge éducatif**

La coordination éducative a lancé à la rentrée 2023 le fil rouge éducatif 2023/2024 basé sur les évènements structurants :

- l'Arkea Ultims Challenge Brest
- Fêtes maritimes 2024

Le thème du fil rouge : « Navigation, grandes explorations: les océans, terrains d'aventure et de découverte ».

Les actions menées tout au long de l'année scolaire par les sites périscolaires et extrascolaires se concrétiseront au printemps 2024.

- **Grandir à Brest**

Le travail avec les encadrants de la division Coordination éducative et les équipes périscolaire se poursuit pour décliner les axes de « Grandir à Brest ». Les objectifs éducatifs, déclinaisons de « Grandir à Brest » propres à la division, sont inscrits dans chaque projet pédagogique des accueils collectifs de mineurs (ACM) municipaux.

La participation aux instances « quartier » permet également de s'inscrire dans une démarche partenariale.

- **Formations des agents des écoles**

La coordination éducative a mené des actions de formations et de sensibilisation à l'attention des agents des écoles (responsables de site, atsem, animateurs, agents techniques, concierges) sur les thématiques suivantes :

- Accompagnement éducatif des repas
- Violences faites aux enfants
- Interculturalité

- Climat scolaire et programme pHARE
- Laïcité
- Grands jeux
- Animation sur l'environnement
- Animation sur le numérique
- ...

- **Club Connaître et Protéger la Nature (CPN)**

Un club CPN est mis en place sur l'ALSH Aubrac le mercredi après-midi en lien avec Bretagne Vivante. Historiquement, ces clubs ont été lancés par les revues « la gazette des terriers » et « la hulotte ». Sur Aubrac, un groupe d'une quinzaine d'enfants de 9 à 11 ans participe à ce club sur 10 demies-journées, l'occasion de mettre en place des sorties dans des espaces de nature avec une médiation assurée par Bretagne Vivante.

Un nouveau club CPN est mis en œuvre sur l'ALSH Kerichen, toujours en partenariat avec Bretagne Vivante.

- **Le projet EAU : sensibilisation sur l'usage de l'eau**

Le territoire Europe / Centre / Saint-Marc de la Coordination éducative a mené un projet spécifique sur les économies d'eau par des éco-gestes. C'est un projet de sensibilisation autour des éco-gestes auprès des enfants des écoles publiques de 3 quartiers de la ville Brest : - St-Marc - Centre-ville - Europe. 13 écoles sont concernées par ce projet.

Les objectifs sont de :

- Sensibiliser les enfants à leur consommation d'eau sur les temps périscolaires
- Sensibiliser tous les acteurs éducatifs intervenant sur les temps périscolaires à la problématique des économies d'eau

L'objectif principal est surtout d'amener les enfants à agir en les sensibilisant sur un sujet de façon collective.

Les actions proposées à toutes les écoles partenaires du projet :

- Communication de liens ressources
- Distribution d'affiches A4 en couleur « grand cycle » et « petit cycle » de l'eau
- Impression d'un « guide water responsable » / l'eau de A à Z
- Pose de macarons « ici commence l'océan » et une animation de sensibilisation
- Temps de sensibilisation sur les économies d'eau par l'entreprise « Solutions action médiation
- Séance de création de nudges par l'association « Ener'gence » et la Mission stratégie immobilière de la métropole
- Formation « nudges » par l'association « Ener'gence » pour les animateurs des temps périscolaires

Le projet a été présenté lors de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2023.

- **Autres projets menés**

- Carnaval à Saint-Pierre associant les sites périscolaires du quartier et le centre social de Kerourien
- Rencontres sportives inter sites périscolaires : volley, football gaélique, dodgeball..
- Flashmob aux Capucins
- Projets intergénérationnels (activités, repas...)
- ...

## **b. La restauration scolaire**

Temps périscolaire déclaré auprès de jeunesse et sport, la pause méridienne (12h05-14h00) est un moment important pour l'enfant tant sur le plan alimentaire que sur le plan éducatif. Ce temps éducatif à part entière comprend à la fois le repas à la cantine et les activités permettant aux enfants de s'épanouir grâce au jeu, de se détendre ou de faire une sieste pour les plus petits.

La restauration scolaire fait pleinement partie du projet éducatif et citoyen et s'inscrit dans Grandir à Brest. La Ville de Brest travaille sur l'éducation au goût et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le contrat de délégation de service public mis en œuvre depuis le 8 juillet 2022 par la société locale Brest Mêm' Restauration (filiale d'Elior) s'inscrit dans la continuité de la politique de la Ville et confirme l'ambition d'une restauration scolaire accessible et de qualité axée sur quatre piliers :

- **Social** avec une tarification solidaire permettant à chaque enfant de bénéficier d'un repas sain et équilibré
- **Educatif** avec la prise en compte du repas comme un temps éducatif à part entière, favorisant l'accompagnement et le partage du repas avec le personnel périscolaire, l'éducation au goût,
- **Développement durable** avec une ambition qui va au-delà de la loi Egalim qui prévoit 20% de bio
- **Economique** avec l'accompagnement de la structuration de filières en agriculture biologique.

La Ville de Brest développe de façon continue une alimentation de qualité tout en veillant aux conditions de coût pour garantir l'accessibilité du service à toutes les familles. Elle est par ailleurs attentive au développement agricole de son territoire, au développement des projets intergénérationnels, à une harmonisation de la qualité sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre du nouveau contrat de restauration, la ville promeut une alimentation saine, accessible et durable et ainsi propose des menus composés :

- d'aliments 100% durables, dont toujours 80% de produits biologiques
- à 50% en circuit court (soit 1 intermédiaire au maximum entre l'agriculteur/éleveur et le consommateur)
- de repas végétariens : 3 repas par quatorzaine grâce à un repas chaque semaine composé de protéines végétales et 1 fois/quatorzaine d'œufs
- de 4 composantes

Si l'équilibre nutritionnel des repas est essentiel, les menus servis répondant ainsi à la réglementation et aux recommandations actuelles, il est primordial que les enfants apprécient les repas tout en partageant un moment de convivialité durant la pause méridienne.

Ainsi afin de mesurer la satisfaction des enfants pour améliorer en continu les pratiques et les repas servis, leur avis est recueilli à la sortie des restaurants scolaires. Ce sont ainsi 8 écoles qui ont déjà participé à ce dispositif de mesure de la satisfaction.

De plus, des animations et ateliers durant les temps péri, extra et scolaires, pour aborder l'alimentation autour de différentes thématiques sont proposés aux enfants. Depuis septembre, le Chef de la Cuisine rencontre les enfants d'une école 2 fois par mois durant la pause méridienne afin d'évoquer les recettes, de répondre aux questions sur les techniques culinaires et les plats particulièrement appréciés.

Des ateliers sont également organisés pour apprendre à équilibrer ses repas et plus particulièrement les petits déjeuners, à réaliser des cookies en utilisant du pain non consommé pour limiter le gaspillage et réaliser des encas sains ; allier exercice physique, plaisir et nutrition avec le vélo à smoothie ; des présentations de différentes variétés de fruits et légumes, la visite d'une ferme, des animations autour du compostage avec « Vert le Jardin », de la bio par Alain de la Maison Biologique 29 etc.

Des événements festifs avec des restaurants éphémères sont aussi proposés à nouveau depuis novembre. Ils permettent d'offrir aux enfants de déjeuner dans un véritable restaurant gastronomique avec une vaisselle spécifique, un nappage, des serviettes en tissu et une belle décoration. Le menu, spécialement concocté par un Chef cuisinier, est mis en valeur et servi à l'assiette à chacun des convives.

Une journée portes ouvertes de la cuisine centrale a été organisée le samedi 14 octobre 2023 et a été un très grand succès avec un nombre de participants record de 250 participants.

### **c. Le temps extrascolaire municipal**

Les 4 accueils de loisirs municipaux, accueillent un public régulier de 2 à 12 ans pour Prévert, Aubrac (+ annexe à Dupouy le mercredi) et Kérichen, de 2 à 8 ans pour Menez-Paul.

En 2023, l'activité des 4 ALSH municipaux représente 24 650 journées enfants (21 665 en 2023) sur 105 jours d'ouverture (109 en 2022).

Répartition :

- 37 mercredis / 10 342 enfants
- 33 jours de petites vacances / 6 325 enfants
- 35 jours de vacances d'été / 7 983 enfants.

2 séjours de 5 jours et 4 nuits ont également été organisés pendant l'été 2023 pour les enfants de 8 à 12 ans

- du 29 juillet au 4 août à Brennilis : 23 enfants
- du 21 au 25 août à Plounéour-Trez : 24 enfants

En complément, 2 nuitées au centre nautique de Brest ont également été organisées pour les enfants de 5 à 7 ans

- du 19 au 20 juillet : 17 enfants
- du 20 au 21 juillet : 18 enfants

#### **d. Mettre en œuvre le Dispositif de Réussite Educative**

Mandaté par l'Etat (DDETS) pour agir dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, le Dispositif de réussite éducative (DRE) vise à donner leur chance aux enfants de 2 à 16 ans qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, et à accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Le DRE s'inscrit pleinement dans la démarche engagée dans le cadre de Grandir à Brest à laquelle il apporte une véritable valeur ajoutée, par le croisement des regards pluri-institutionnels, l'association étroite des parents à l'élaboration et au suivi des parcours, la réponse personnalisée aux besoins des enfants, en l'absence de possibilité dans le droit commun (ou face aux délais de sa mise en œuvre).

La Caisse des Ecoles est l'établissement public servant à gérer le DRE. La MDEJ en assure la gestion en autonomie, en lien direct avec la trésorerie. Un règlement budgétaire et financier a été adopté en 2023, en prévision du passage en 2024 à une nouvelle nomenclature comptable (M 57).

En 2023, les 5 équipes de réussite éducative ont suivi 571 situations. Une part importante de la mission des coordonnateurs d'équipe de réussite éducative consiste à réorienter les familles vers les services de droit commun dès que cela est possible. Un second poste de référent de parcours a été créé en octobre 2023 sur le quartier de l'Europe, permettant d'accompagner ainsi en hyper proximité les enfants.

Cette année a été particulièrement marquée par le développement d'actions et de partenariats en matière de promotion et d'accès à la santé. Une semaine de la santé s'est déroulée en avril sur le quartier de Lambézellec et un partenariat fort s'est enclenché avec l'école d'orthophonie avec une action auprès des professionnelles et parents de la classe passerelle à l'école Pen ar streat.

Le lien avec la Cité éducative a également été renforcé sur le territoire de Bellevue Keredern, travaillant en complémentarité, tant dans l'ingénierie de projets que dans la mobilisation des partenaires et publics.

Le partenariat avec les équipes de prévention spécialisée se sont également renforcées : l'équipe de la Rive droite participe aux ERET (Equipes de Réussite Educatives de Territoire).

Les actions collectives

- **17 clubs Kilitou** dans 13 écoles accueillant chacun 5 enfants de CP autour d'activités ludiques en lecture et écriture, couronnés par l'élection d'un prix des lecteurs le « Prix Kilitou » mis en valeur dans les médiathèques et librairies brestoises. Cette action croise les enjeux nationaux de prévention du décrochage scolaire et de prévention de l'illettrisme. Un temps fort autour de la lecture lors de la cérémonie de clôture des 17 clubs Kilitou a permis d'accueillir l'autrice du livre La moumoute du mammoth Helmouth avec les familles.
- **classe Passerelle** à effectif réduit (18) au sein de l'école Pen-ar-Streat : 31 enfants de 2 à 3 ans, accueillis avec leurs parents ont pu y bénéficier d'une « préscolarisation en douceur », avec le renfort d'une éducatrice de jeunes enfants (poste financé par le DRE).
- appui à la scolarisation des **enfants du voyage** du terrain de Kervallan : soutien aux cours CNED, pour les collégiens, accès loisirs- culture et intégration sur le terrain et à la MPT, en lien avec le CCAS la Roulotte.

Citoyenneté et Insertion des jeunes :

- **le DRE a accueilli 2 volontaires en service civique en 2023** sur une mission « éducation pour tous ».

#### **e. L'accueil des enfants à besoins spécifiques**

**L'accompagnement des enfants au quotidien par des Accompagnants d'Elève en Situation de Handicap (AESH)**  
Individuel ou mutualisé, l'AESH est une aide humaine qui a pour vocation d'accompagner tout élève en situation de handicap pour lequel la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (CDAPH) en a notifié le besoin et ce, quel que soit le handicap et le niveau d'enseignement. Il s'agit d'un personnel de l'Education Nationale.

## **Les accueils périscolaires**

La politique inclusive se traduit par :

- Une inscription des mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans le projet pédagogique de la structure accueillante.
- La mise en œuvre de moyens de compensation : travaux d'accessibilité, achat et mise à disposition de mobilier adapté, malles pédagogiques et outils spécifiques : couvertures lestées, timers..., le renforcement humain des équipes

Dans les écoles publiques, un renfort d'encadrement sur les temps périscolaires est positionné de manière systématique dans les 12 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et, en fonction des besoins et possibilités de recrutement, l'affectation d'un personnel complémentaire à l'équipe d'encadrement réglementaire peut être affecté de manière ponctuelle ou régulière, individuelle ou mutualisée, selon certains critères ; notamment ceux bénéficiant d'une notification MDPH si un accompagnement est préconisé pour les temps périscolaires.. Le recrutement complémentaire au taux d'encadrement réglementaire représente 9171 heures d'accompagnement en 2023.

**En 2023, sur 6 892 enfants inscrits en écoles publiques, 515 enfants en situation de handicap étaient accueillis sur les temps périscolaires ; 1 305 inscrits en ALSH extrascolaires sur le temps des vacances dont 63 enfants en situation de handicap et 1 515 inscrits sur les ALSH du mercredi dont 80 enfants en situation de handicap.**

Des recrutements spécifiques ont été également réalisés sur les temps ALSH du mercredi, petites vacances et vacances d'été pour accompagner les enfants inscrits nécessitant un accompagnement particulier (scolarisés en écoles publiques et privées).

## **12 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**

12 ULIS sont réparties sur 12 écoles élémentaires brestoises : Guérin, Kergaouyat, Kerbernard, Kerhallet, Kerisbian, Langevin/Freinet, Pen Ar Streat, Quatre Moulins, Pilier Rouge, Le Questel, Quizac et Jean Rostand.

Ces unités accueillent près de 140 enfants atteints de troubles de l'attention, de troubles des fonctions cognitives ou troubles envahissants du développement.

## **Accueil d'enfants déficients auditifs à l'école de la Pointe**

Les enfants déficients auditifs, scolarisés sur cette école, bénéficient d'un accompagnement par Anvöl. Des orthophonistes interviennent et disposent d'un bureau dans les locaux du groupe scolaire. Deux psychologues, une psychomotricienne, une éducatrice et des interfaces de communication mettent également leurs compétences au service des élèves de l'école. Un cours de langue des signes est assuré dans l'école afin de permettre aux enfants entendants et malentendants de communiquer et de s'enrichir mutuellement.

## **Une Unité d'Enseignement Maternel Autisme (UEMA) à l'école Louise Michel**

L'unité d'enseignement est un dispositif médico-social accueillant 7 enfants âgés de 3 à 6 ans. Il constitue pour ces enfants, un cadre spécifique et sécurisant permettant de moduler les temps individuels et collectifs autour :

- d'un parcours de scolarisation s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces.

L'objet de l'UEM est d'offrir, chaque fois et dès que possible, les conditions d'une scolarisation en milieu dit ordinaire. Aussi, les élèves peuvent bénéficier de temps d'inclusion dans la vie d'une des classes de l'école.

## **Une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) à l'école Jacques Prévert**

**Ouverte en septembre 2023**, l'UEEA est un dispositif médico-social accueillant 5 enfants âgés de 6 à 12 ans (pour une capacité d'accueil de 7 enfants)

Les objectifs sont les mêmes que ceux de l'UEMA. :

## **Un Dispositif d'Auto Régulation sur l'école Paul Eluard (DAR)**

Mis en place en septembre 2021, le dispositif vise la scolarité d'enfants d'âge primaire ne bénéficiant pas, selon la philosophie de l'école inclusive, d'AESH, de moyens de compensation. L'équipe éducative au sens large (DAR, Education nationale, Ville) a pour objet commun d'accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions et compétences. Le DAR fonctionne avec un plateau technique : 1 éducatrice/trice, 1 neuropsychologue, 1 ergothérapeute  
6 enfants sont accueillis dans le cadre de ce dispositif.

### **Un Service d'Education et d'Enseignement Spécialisé de l'IPIDV dédié aux enfants déficients visuels sur l'école Jean ROSTAND (SEES)**

Depuis la rentrée 2021-2022, la ville met à disposition des locaux sur l'école Jean ROSTAND pour accueillir une Unité d'Enseignement qui a pour objet :

- de dispenser à une dizaine d'enfants d'âge élémentaire, des cours d'apprentissage au braille et à l'utilisation des outils braille (du CP au cm2)
- de les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie vers l'entrée en 6ème en mettant à leur disposition de nombreux moyens de compensation et une pédagogie spécialisée.

### **Une Unité d'Enseignement Externalisée de l'IME Jean PERRIN sur l'école Langevin/ Freinet (UEE)**

Un groupe de 8 enfants en situation de handicap est accueilli dans un établissement scolaire ordinaire, accompagné d'un éducateur et d'un enseignant spécialisé. Des projets sont développés en commun sur les temps scolaires et périscolaires afin de travailler ensemble la démarche inclusive collective. Cette démarche, conventionnée, permet à la fois d'effacer les différences sur des activités informelles mais également de favoriser le lien. Elle nécessite une concertation importante des professionnels de la communauté éducative.

### **Projets d'Accueil Individualisé (PAI)**

Dans un objectif prioritaire de sécurité, les enfants présentant des troubles de la santé nécessitant des adaptations alimentaires peuvent être accueillis au restaurant scolaire uniquement sous condition d'avoir un Protocole d'Accueil Individualisé signé par les différents partenaires.

### **Des actions et projets spécifiques réalisés en 2023 :**

Des temps de sensibilisation ont été mis en œuvre auprès des professionnel.les de l'encadrement des temps péri/extrascolaires via les missions d'appui menées par le SESSAD Autisme et de l'IME Jean PERRIN.

L'expérimentation d'une salle multi sensorielle sur le groupe scolaire de Pen Ar Streat a débuté, projet travaillé en transversalité collectivité/éducation nationale : travaux de rénovation, mise à disposition de matériel, apport de ressources pédagogiques et sensibilisation des acteurs de l'école à la démarche par les professionnel.les de la crèche Pen Ar Créach.

Un outil expérimental, le « livret d'accueil personnalisé », a été mis à disposition des professionnel.les Petite Enfance/ Enfance afin de faciliter la transmission des informations quant aux besoins des enfants à besoins spécifiques lors du passage de l'accueil petite enfance à la première scolarisation et ainsi adapter leur accueil. Cet outil est également destiné à simplifier le parcours des familles.

## **c) Jeunesse**

Les principaux objectifs qui fixent le cadre de la politique jeunesse sont :

- Accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie & l'émancipation,
- Contribuer à l'épanouissement & au bien-être des jeunes sur le territoire,
- Favoriser l'engagement des jeunes dans la cité et développer la citoyenneté,
- Travailler sur la communication.

Depuis fin 2021, les 3 chargés de projets jeunesse interviennent dans les quartiers de la ville, selon un découpage territorial calqué sur celui de la Coordination éducative : Lambézellec / Bellevue ; Europe/St-Marc/Centre ; St-Pierre & 4 Moulins.

Un travail de diagnostic a permis d'identifier les différentes instances partenariales traitant de la jeunesse et de recueillir les besoins tant des partenaires que des jeunes du territoire.

Ainsi, 2 nouvelles instances Jeunesse ont été mises en place concernant les 16/25 ans : une sur les quartiers de Bellevue/ Lambézellec et l'autre sur les quartiers de St-Marc / Centre-ville. Les besoins les plus partagés étant l'information des jeunes sur leurs droits, le besoin de coopérer et de décloisonner les interventions de chacun pour tendre vers plus de projets communs, plus de mixité des publics.

La politique jeunesse se veut transversale avec une dimension qui s'inscrit dans de nombreuses politiques sectorielles. La MDEJ est en lien avec les autres directions afin d'accompagner les projets incluant une dimension jeunesse.

A titre d'exemples, les collaborations régulières s'effectuent avec les Directions suivantes :

- Direction éducation : les liens avec les équipements de quartier, les associations hébergées dans les bâtiments des écoles...
- Direction de la Culture Animation Patrimoine : co-accompagnement de projets culturels portés par des jeunes, sollicitation de l'équipe son & lumière pour différentes initiatives de jeunes, participation au réseau « la culture partageons là », « Eté à Brest », ...
- Développement Social Urbain : instruction de projets déposés dans la programmation annuelle du Contrat de Ville, co-financement de projets, lien avec les acteurs jeunesse dans le cadre du Plan alcool...
- La promotion de la santé : Commission Locale de Santé Mentale - Jeunesse, organisation d'un Ptit Dej Actu jeunesse sur la « santé mentale » en janvier, co-construction d'une journée thématique santé mentale et addictions en octobre 2023...
- Le service insertion : suivi partagé d'acteurs tels que la Mission Locale, la caisse à clous, ...
- La Direction des sports & du nautisme : avec sports & quartiers, valorisations financières des jeunes « chefs de bords » en s'appuyant sur le dispositif ELAN, lien avec les équipements de quartier pour participer aux escales estivales...

Egalement, la MDEJ est en contact avec la Région, notamment dans le cadre de son « Plan breton de mobilisation pour les jeunes ». Elle participe à plusieurs des 12 chantiers mis en place dans ce cadre (le logement des jeunes...). Par ailleurs, la Ville de Brest a accueilli en 2023 le COREMOB (Comité Régional des MOBilité européennes et internationales des jeunes), ainsi qu'une session délocalisée du Conseil régional des jeunes. Une rencontre du Comité technique de Grandir à Brest s'est tenue dans les locaux de la Région à Brest. Des échanges réguliers sont également instaurés avec le Département.

## **1. Accompagner l'engagement des jeunes dans la vie brestoise**

### **Les soutiens aux projets des jeunes**

Les chargés de projets Jeunesse assurent un accompagnement sur différents volets, aux jeunes brestois souhaitant développer des projets, que ce soit dans le domaine artistique et culturel, solidaire ou sportif...

- Accompagnement au développement du projet (méthodologie, ancrage sur le territoire...)
- Soutien logistique (prêt de matériel, aide à la recherche de salles...) & financier
- Mise en relation avec les partenaires du territoire

### **Focus sur les dispositifs de soutiens aux projets**

#### **ELAN**

Le dispositif Élan est une initiative de la ville de Brest, portée à l'échelle intercommunale (Brest métropole) avec le soutien de la CAF. ELAN vise à soutenir les projets des jeunes dans différents domaines tels que la culture, le sport, l'éducation, et l'engagement citoyen... Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans.

Les projets soutenus, individuels ou collectifs, doivent contribuer à dynamiser/animer la vie locale ou créer du lien social, et doivent être à l'initiative des jeunes eux-mêmes.

Les jeunes peuvent ainsi bénéficier de conseils, de mise en lien avec des acteurs locaux, de soutien matériel et financier (jusqu'à 1 000 €, voire 3 000 € pour les projets particulièrement innovants ou ambitieux). Le soutien financier n'est accordé qu'une fois pour un même projet.

En 2023, l'équipe a reçu 46 demandes de soutien aux projets. Un travail d'orientation vers le dispositif le plus adapté est alors réalisé :

- 8 projets ont été réorientés vers Brest métropole dans le cadre du soutien aux projets tutorés,
- 12 ont été soutenus via ELAN pour un montant total de 16 800 € (12 000 € pour 7 projets en 2022).
- 26 autres dossiers ont été :
  - réorientés vers la PepSE (Pépinière des Solidarités étudiantes) (4 dossiers),
  - abandonnés (2 dossiers) ou n'ont pas donné suite à leur demande (8 dossiers),
  - reportés sur 2024 (3 dossiers),
  - refusés ou n'étaient pas recevables (9 dossiers).

#### **La Pépinière des solidarités étudiantes (PepSE)**

Les acteurs locaux de la vie étudiante – UBO, CROUS, Brest Métropole & Ville de Brest – ont souhaité prolonger l'expérience de la PepSE – Pépinière des Solidarités Etudiantes. Une convention annuelle lie l'ensemble des acteurs. Innovant, c'est un outil d'animation du campus par sa proposition d'activités multiples en présentiel et visio (ateliers de

jardinage, de bien être, de travaux manuels, musicaux...) et d'accompagnement et soutiens à des projets en rapport avec le monde étudiant. Ses locaux sont situés au cœur du Bouguen.

**Une vingtaine de projets sont annuellement accompagnés, dont 2 en 2023 pour 2500 €**

*L'équipe jeunesse participe également à d'autres instances d'instruction de projets étudiants (CVEC...)*

### **Le pass ciné jeunes**

La Ville de Brest permet aux jeunes de 12 à 25 ans fréquentant les équipements de quartier, les foyers de jeunes travailleurs, etc. un accès à tarif réduit au cinéma. Les pass sont à retirer auprès de ces structures.

Lorsqu'un jeune se présente au cinéma multiplexe Liberté muni d'un pass ciné, la séance lui revient à 2,50 €.

**En 2023, près de 2000 places ont été utilisées par les jeunes brestois.**

### **Le pass loisirs**

Il permet aux jeunes brestois de 16 à 30 ans, d'accéder à des loisirs au sens large : pratique sportive, activités de loisirs, culturelles, etc., dans des clubs et associations ou en pratique libre.

Le dossier de demande d'aide financière est présenté par un professionnel de l'accompagnement social ou professionnel (Mission locale, Prévention spécialisée, etc.), ou de l'animation socio-culturelle. L'aide financière maximale est de 200 €.

**En 2023, 98 demandes de soutien ont été accordées pour un total de 13 083€.** A titre de comparaison, 65 jeunes en ont bénéficié en 2022, pour un montant total de 7019€. Les demandes portent essentiellement sur une participation à une activité sportive.

La reprise **des échanges avec la ville jumelle de Yokosuka, au Japon** : interrompus depuis le covid, ils ont enfin pu reprendre. 2 brestois sont allés 2 semaines à Yokosuka en juillet et ont accueillis en suivant leur 2 correspondants à Brest. Un collectif accompagnait ces 4 jeunes à Brest, travaillant ensemble sur la proposition d'activités.

Une quinzaine de candidats avaient postulé à cet échange.

**La Ville de Brest prend en charge le coût des billets d'avion des jeunes brestois, ainsi que les dépenses culturelles et de loisirs à Brest, pour un montant de 5 900 €.**

## **2. Favoriser l'expression des jeunes et développer la citoyenneté**

La MDEJ met en œuvre ou soutient les projets permettant d'éduquer les jeunes à prendre la parole, à débattre, à forger, expliquer et défendre leurs opinions, avec des partenaires des établissements scolaires, des équipements de quartier, des acteurs de l'insertion des jeunes, et des associations.

Ainsi, elle soutient notamment les associations suivantes :

### **TGB (Télévision générale brestoïse),**

- Pour la mise en œuvre de l'émission On n'est pas des moutons, programme fait par les jeunes et pour les jeunes, diffusé sur Tébéo et sur internet,
- Pour la mise en œuvre du projet TOPIC, programme journalistique et de débat sur des sujets de société. Le sujet en 2023 a été « *La santé mentale* » (<https://www.youtube.com/watch?v=BVL3dHLA9Dc>)

### **Longueur d'ondes,**

- Pour la mise en œuvre de multiples projets radiophoniques avec des associations et établissements scolaires.

### **Radio U,**

- Pour la mise en œuvre de projet d'éducation aux médias,
- Pour la diffusion d'émissions permettant l'expression des jeunes.
- Pour le passage au DAB+

Et d'autres soutiens ponctuels tels que le soutien au concours de plaidoirie de la ligue des droits de l'homme.

## **3. L'accueil de jeunes collégiens**

Afin de favoriser la réussite éducative pour tous, la MDEJ, et la Direction des Ressources Humaines de la collectivité, ont mis en place un parcours d'accueils collectifs de stagiaires de 3<sup>e</sup>. Programmé sur plusieurs journées, l'accueil leur permet de découvrir non seulement les métiers de la collectivité (administratif, espaces verts, déchets & propreté...), mais également les acteurs jeunesse (BIJ...). Chaque année, un collège (situé en REP) peut en faire bénéficier ses élèves les plus en difficulté dans leur recherche de stage de découverte. Basé sur 3 jours, l'équipe jeunesse souhaite élargir l'offre



jusqu'à 5 jours en proposant la visite de lieux innovants tels que le centre d'innovation du CHRU, ou encore des ateliers d'expression, d'éloquence, ou de confiance en soi...

## **II. Donner aux acteurs éducatifs du territoire les moyens de mettre en œuvre leurs missions**

### **a) Le soutien des acteurs éducatifs du territoire dans le cadre de « Grandir à Brest »**

#### **1. Le renouvellement d'actions estivales dans le cadre d'un été à Brest**

La Ville a souhaité renouveler l'initiative « un été à Brest », permettant aux acteurs locaux une mobilisation pour proposer des animations estivales dans les quartiers, dans la ville essentiellement, mais aussi pour des départs en vacances.

En interne, la MDEJ participe aux temps de coordination de la programmation, ce qui lui permet une vision transversale des actions (culturelles, touristiques, sportives, maritimes...).

A l'externe, la MDEJ se positionne en qualité de facilitateur :

- Pour les porteurs de projets, favorisant la coordination des différents financements mobilisables (dont l'appel à projet Grandir à Brest, le Contrat de ville) grâce à des temps d'échange spécifiques entre financeurs.
- Pour les acteurs éducatifs (Centres de loisirs, établissements scolaires, DRE, secteurs jeunes...), afin de leur permettre de bénéficier des opportunités de la programmation (escales estivales sur la rade de Brest, base cirque de Dédale de clown...)

#### **2. Les appels à projets :**

##### **L'appel à projets Grandir à Brest**

Outil de financements de nombreux projets éducatifs, cet appel à projet permet de soutenir les acteurs locaux proposant des projets partenariaux, en lien avec les axes de Grandir à Brest.

**En 2023, parmi les 60 projets déposés, 48 ont été validés et 108 274 € de subventions versés, dont 30 000 € dans le cadre de l'enveloppe déléguée du Contrat de Ville.**

##### **L'appel à projets séjours « vacances pour tous »**

La proposition d'une offre de séjours de vacances à destination de tous les enfants et les jeunes répond à plusieurs enjeux : permettre aux enfants et aux jeunes, en expérimentant la vie en collectivité, de découvrir d'autres horizons, d'autres personnes, d'autres cultures, de se découvrir eux-mêmes et de développer leur autonomie. Les projets sont majoritairement portés par des équipements de quartiers et parfois quelques associations locales.

**En 2023, plus de 82 séjours ont été soutenus, pour un budget d'environ 107 000 €, Le nombre de séjours par rapport à 2022 est en nette augmentation (+15%)**

**Un soutien spécifique de 26 000 € a été apporté aux Francas du Finistère pour leur accueil sur le site du Four à Chaux durant 10 jours de 24 enfants ukrainiens touchés par la guerre.**

##### **L'appel à projets pour la mobilité scolaire vers les villes jumelles**

Cet appel à projets vise à faciliter et à encourager les échanges scolaires ou culturels, les voyages d'études, les échanges sportifs, les projets d'action ou d'éducation au développement d'action dans le domaine du dialogue des cultures. Il concerne les établissements d'enseignement primaire et secondaire.

**En 2023, 3 demandes ont été instruites pour un montant de 2 000 €.**

#### **3. les partenariats**

##### **Les conventionnements**

Pour certains acteurs structurants, un conventionnement pluriannuel permet d'apporter un soutien spécifique pour le déploiement d'actions Grandir à Brest récurrentes :

L'association départementale des Francas du Finistère : une nouvelle convention 2023 – 2026 a été signée, qui permet d'accompagner l'association sur des projets tels que le Bafa citoyen ... pour un montant annuel de 19 000 €.

L'association La caisse à clous, soutenue par la Ville & la Métropole, pour ses actions de réussite éducative liées à l'accueil & l'accompagnement de jeunes en recherche de stage ou de découverte des métiers pour des jeunes en décrochage scolaire. La MDEJ a apporté en 2023 un soutien de 7 511 € à la structure.

L'association Parentel a rencontré sur le dernier semestre 2023 des difficultés structurelles. Cependant, la majorité des actions ont été maintenues ; un avenant à la convention pluriannuelle a permis d'apporter un soutien de 17 500 € au titre de la politique jeunesse et Grandir à Brest.

## **UNICEF**

La Ville de Brest poursuit son partenariat avec UNICEF avec le titre « **Ville Amie des Enfants (VAE) » pour la période 2020 – 2026**. La signature officielle de la convention VAE a été réalisée à l'école Paul Dukas (Keredern), La Ville de Brest a également participé au temps de rencontre annuel des VAE de Bretagne en octobre.

Comme chaque année, Unicef a participé au Marché du Monde – Village Déclic organisé aux Capucins en novembre.

## **Cité éducative**

L'Etat a labellisé début 2022 Cité éducative les territoires de Bellevue & Keredern. Avec une gouvernance partagée entre l'Etat (DDETS & sous-préfecture), l'Education Nationale & la Ville de Brest, la Cité éducative a pour objectif de mettre l'éducation au cœur d'un dispositif large sur un territoire prioritaire pour les 0 – 25 ans et de soutenir des projets structurants.

3 axes ont été collectivement définis : santé & protection de l'enfance, continuité & personnalisation des parcours et citoyenneté et ouverture sur le territoire.

Une convention de 3 années a été signée, permettant une dotation de 300 000€ par an. Une cheffe de projet a été recrutée.

## **Ville apprenante**

La Ville de Brest fait partie du réseau UNESCO des Villes apprenantes depuis 2022.

## **b) Le soutien aux associations et équipements de quartiers**

### **1. Accompagner les associations qui animent et gèrent les équipements de quartier, les associations conventionnées**

La direction est en charge des relations avec les 22 associations gestionnaires des équipements de quartiers, qui développent des propositions collectives au plus proche des habitants.es, et 21 autres associations conventionnées dont la Ville soutient les projets via des conventions d'objectifs et de financement. Ces associations interviennent dans les domaines de l'accueil éducatif des enfants et des jeunes Brestois, la mise en œuvre d'activités d'animation et de cohésion sociale dans les quartiers, l'accessibilité des Brestois aux activités proposées et de l'intégration des populations d'origine étrangère.

La nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2027 entre la Ville de Brest et la Ligue de l'enseignement du Finistère a été adoptée pour conforter le soutien de la collectivité aux actions portées directement par la fédération d'éducation populaire dans différents champs : co-organisation de la fête des écoles, espace public multimédia de Kerourien et actions d'appropriation du numérique, actions de promotion de la citoyenneté et de lutte contre les discriminations, soutien à l'engagement associatif. Elle prévoit une subvention annuelle de 175 000 €.

En 2023, les équipements de quartier associatifs ont poursuivi la dynamique de reprise des activités enfance, sportives, culturelles et de loisirs observée l'année passée après plusieurs années compliquées par la crise sanitaire de la COVID-19, ainsi que l'organisation de temps d'animation dans les quartiers (90 ans du PL Guérin et 40 ans du PL de la Cavale-Blanche soutenus spécifiquement par la Ville par exemple). Cette dynamique s'observe notamment sur les centres de loisirs associatifs, dont la fréquentation les mercredis et vacances scolaires a dépassé celle de l'année 2019.

Le soutien global de la Ville – comprenant les subventions de fonctionnement, des activités péri et extrascolaires et des projets soutenus - aux équipements de quartier associatifs s'élève à 6,60M€ de subventions directes (incluant les postes portés par les fédérations) et 4,68M€ de subventions indirectes liées à la mise à disposition de locaux et la prise en charge des fluides (données 2022 – dernières consolidées).

Suite au renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville et les équipements de quartier en 2022, des réunions de bilan permettant d'échanger sur les objectifs conventionnés ont été réalisées avec tous les équipements de quartier pour la deuxième année consécutive.

Plusieurs équipements de quartier ont été accompagnés de manière spécifique par les services de la Ville pour faire face à des difficultés financières rencontrées, dans l'optique de trouver des solutions pour améliorer leur situation et parvenir à un équilibre économique.

## 2. Les travaux dans les locaux associatifs et socio-culturels

Le projet de mise en accessibilité de la Maison des associations s'est concrétisé avec le lancement de cette opération dont le coût s'élève à 2 275 000 €. Après notification de tous les lots, le chantier a pu démarrer en octobre, pour 11 mois, en site inoccupé.

Dans le cadre du renouvellement urbain des quartiers de Recouvrance et Bellevue, la Ville a en 2023 conduit :

- Une étude de préprogrammation du futur centre social de Bellevue, qui remplacera l'équipement actuel, après décision de dissocier les projets de centre social et de médiathèque sur le quartier. Cette étude a abouti au choix du foncier du prochain centre social qui se situera à proximité de l'école Aubrac et de l'Ehpad de Kerlévenez.
- Une relance du travail partenarial avec les acteurs du quartier de Recouvrance pour démarrer une nouvelle programmation et construction du projet du Pôle Vauban, suite aux arbitrages réalisés sur les nouvelles implantations de la crèche de Recouvrance, du groupe scolaire Vauban et de l'équipement de quartier associatif organisé autour du PL Recouvrance.

Par ailleurs, comme tous les ans, des travaux de maintenance ont été menés dans les différents équipements de quartier et les locaux mis à la disposition des associations pour un montant total de 699 000€, avec comme principaux chantiers :

- |  |           |
|--|-----------|
| - Le changement des menuiseries du PL Guerin                 | 320 000 € |
| - Le remplacement de la couverture du FL St Marc             | 172 400 € |
| - La deuxième phase de changement de menuiseries PL Le Gouil | 84 500 €  |
| - Le remplacement de menuiseries à la MPT du Valy Hir        | 37 300 €  |

Le budget de maintenance des locaux associatif a été consacré au désamiantage de sols dans un local associatif rue de Cornouailles et au changement de vitrages, soufflés par un incendie de voiture, dans le bâtiment associatif de Dukas.

## 3. L'accompagnement du tissu associatif par la Maison des associations

**Infographie d'activités 2023 de la MDA**, dont l'activité a été contrainte par sa délocalisation dans les locaux de l'ancienne école Freinet pendant les travaux sur son site de Pen ar Creach

ACCOMPAGNEMENT	
Entretiens réalisés pour la création d'association	90
Entretiens réalisés pour les dossiers de subvention	35
Entretiens réalisés pour la responsabilité des dirigeants - RH	50
PACK D'HEBERGEMENT DYNAMIQUE	
Boîtes aux lettres/Armoires/Réservations salles par les associations	40
Nombre d'associations hébergées	13
Nombre d'associations ayant une domiciliation postale	95
Total des heures de réservations de salles *	10 254
Nombre d'associations ayant réservé une salle à la MDA ou ses annexes	94

### Système d'information vie associative - Projet Espace Associations

Les travaux menés par la MDA, la DCOG et la DSIT en 2022 et 2023 ont permis une mise en ligne, en juin 2023, du premier téléservice au sein de l'espace associations : « demande de référencement dans l'annuaire des associations ». L'objectif principal de cet outil est de simplifier la vie des associations.

La MDA, en tant que guichet unique, accompagne les associations et les Directions dans la gestion de l'outil. Pour les associations, la MDA apporte une aide à la création de compte et à l'enregistrement des activités de l'association.

La journée de l'engagement et du bénévolat qui s'est tenue le 14 octobre 2023 aux Ateliers des Capucins, a permis de communiquer (stand, rencontres, flyers, ...) sur la mise en ligne de l'annuaire auprès des associations présentes. La démarche d'inscription sur l'outil est à l'initiative des associations.

Les travaux se poursuivent et aboutiront à la mise en ligne du deuxième téléservice « demande de subventions ».

## Le soutien financier

DYNAMIQUES ASSOCIATIVES (Fonds Projets divers et Personnes âgées)	Fond Anciens combattants
19 000 euros	6 000 euros

### c) Le soutien aux acteurs de la petite enfance

#### 1. Le soutien aux acteurs associatifs de la Petite enfance

L'année 2022 a été marquée par un travail fin d'analyse du fonctionnement des crèches associatives qui va permettre de déboucher sur un renforcement de l'accompagnement de la Ville en augmentant en 2023 les subventions d'environ 200 000 €. La Ville conforte ainsi les structures en lien étroit avec la CAF, dans leur fonctionnement, leurs projets.

#### Travaux de maintenance des établissements d'accueil du jeune enfant

Le budget alloué à la maintenance des locaux occupés par des structures au service de la petite enfance s'est élevé à 164 300 €. Les investissements réalisés en 2023 ont concerné majoritairement l'amélioration de l'usage des locaux et sont réalisés de façon diffuse, à travers des opérations qui n'excèdent pas 20 000€ :

Isolation de dortoirs à la crèche de Bellevue, refonte du jardin de la halte-garderie de Kerangoff, travaux de remise en état de l'ex-crèche de l'Europe pour des installations temporaires, installation de films solaires et stores bannes dans plusieurs crèches, réfection du sol souple de graine de soleil...

Une subvention de 100 000 € a été versée à Enjeux d'enfance pour le projet de réaménagement et extension de la crèche Marmaille, dont les travaux ont démarré en septembre.

40 000 € ont également été attribués pour un projet d'extension de la crèche Jean de La Fontaine.

#### 2. Le soutien aux assistantes maternelles du particulier employeur.

Par ses relais d'assistantes maternelles, la Ville de Brest propose aux assistantes maternelles du territoire de s'inscrire dans des actions communes, de bénéficier de temps d'échange et de formation.

En 2022, le travail se poursuit et se renforce autour des parcours culture :

- La mer au bout des doigts, soutenu par l'appel à projet 1000 premiers jours
- Les ateliers et offre de lecture en médiathèque (Petites marées)
- Les visites au musée des Beaux-Arts : 135 enfants en 2023
- Des interventions musicales avec le Conservatoire et la Carène

Au total près d'une centaine d'assistantes maternelles ont profité des actions financées par la Ville.

La division Petite enfance accompagne également les projets de création de Maison d'assistante maternelle.

### d) Le soutien aux écoles (Education nationale et privées)

#### 1. Garantir aux écoles publiques les moyens humains, matériels et financiers de leur fonctionnement.

##### - Travaux de maintenance du patrimoine scolaire et périscolaire :

La ville gère un parc important de 67 écoles maternelles et élémentaire, et des espaces extérieurs associés. Chaque année des travaux d'entretien et de rénovation sont réalisés pour garantir la sécurité du public, assurer la pérennité du bâti, améliorer et transformer les locaux selon les nouveaux usages.

En 2023, 1 050 000 € ont été dépensés pour la maintenance des bâtiments. Trois opérations d'ampleur ont été menées :

- Ecole maternelle de Kerangoff pour une opération d'ensemble de 325 533 € dont le point de départ était le souhait de ravalier les façades des bâtiments. En complément, une partie des menuiseries ont été changées, la toiture partiellement remplacée et le désamiantage des sols a été inclus dans les travaux.

- Les groupes scolaires du Petit Paris et de Jacquard ont fait l'objet de travaux de mise en conformité sécurité incendie pour changement de catégorie des bâtiments. Les chantiers ont respectivement coûté 170 000 € (opération entamée en 2022) et 67 238 € (travaux à poursuivre en 2024)

Le reste des crédits est investi dans des opérations diffuses de maintenance et de transformation : changement de la verrière du GS Dupouy, installation d'un contrôle d'accès au GS Pen ar Streat, réfection des toilettes maternelles du GS Buisson...

Le budget d'entretien des espaces extérieurs, de 173 983 €, a été consacré à la réfection profonde de 2 cours d'école selon la démarche de concertation engagée et à des travaux ponctuels d'amélioration et de sécurité dans quelques cours.

### **L'aménagement des cours d'école**

La démarche engagée en 2021 avec l'écriture d'un référentiel s'est poursuivie en 2023.

Pour rappel, les objectifs de la démarche sont de :

- o Favoriser le développement moteur, l'exploration, la socialisation, développer l'imaginaire
- o Adapter aux conditions climatiques, permettre l'accès aux éléments naturels
- o Proposer une place égale à chacune et chacun au regard notamment de l'égalité filles / garçons

En 2023, trois projets ont été concrétisés, de la concertation avec l'ensemble de la communauté éducative (dont les enfants), jusqu'à la réalisation des travaux :

- rénovation de deux plateaux de la cour élémentaire de l'école Kerargaouyat. Coût des travaux : 68 000 €
- rénovation de la cour élémentaire et intervention sur la cour maternelle de l'école Langevin / Freinet. Coût des travaux : 145 188 € (87 393 € pris en charge par la Direction Ecologie urbaine de Brest métropole)

Intervention thématique (végétalisation et installation d'un mur d'escale) sur la cour d'école de Jean Rostand. Coût des travaux 19 600 €

La Ville de Brest via la Direction Educations poursuit son engagement dans le projet européen Interreg Mer du Nord intitulé Biodiverse Cities. Ce projet qui associe des partenaires issus de différents pays (France, Danemark, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suède et Norvège...) traite des solutions axées sur la nature dans la perspective de villes plus durables. A ce titre, la Ville de Brest valorise le travail mené dans le cadre de la démarche des cours d'école.

Deux rencontres étaient organisées dans ce cadre en 2023 :

- Aarhus (Danemark) du 30 mai au 2 juin 2023
- Brême (Allemagne) du 6 au 10 novembre 2023

### **Les grands chantiers**

Le 2nd semestre 2023 a été marqué par des événements qui ont fortement touchés les écoles. Trois d'entre elles ont été plus fortement impactées dans leur organisation : le restaurant maternelle de l'école Dukas dégradé suite aux émeutes de juin, le bâtiment élémentaire de Jean Macé incendié volontairement pendant l'été, l'école du Petit Paris touchée par la tempête Ciaran.

La tempête Ciaran a mobilisé longuement les services techniques de la ville pour remettre en état les cours d'école, dégager les arbres tombés, intervenir sur les bâtiments et organiser les interventions. Des opérations programmées ont dû être reportées faute de disponibilité des entreprises mais également en raison des nouvelles priorités liées à ce contexte.

**Kerisbian** - Les travaux de reconstruction du GS de Kerisbian ont démarré pendant l'été 2023. La démolition de l'école existante a été engagée à l'automne. En 2023, 1 317 000 € ont été mandatés, pour poursuivre les études de maîtrise d'œuvre et le paiement des premières prestations de travaux (aménagement extérieurs, gros œuvre, réseaux)

Pendant la durée des travaux, l'ensemble des élèves de Kerisbian est accueilli au sein du groupe scolaire de Kerichen.

Les enfants seront accueillis dans la nouvelle école à la rentrée 2025.

**Queliverzan** - L'équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue pour mener à bien la restructuration du bâtiment A de l'école afin d'y implanter un restaurant scolaire, dont les travaux commenceront en 2024.

**Buisson** - L'étude de programmation pour la reconstruction du bâtiment élémentaire et de la restauration scolaire du GS Buisson se poursuit. En 2023, un scénario de programmation a été retenu puis croisé avec les scénarios d'aménagement urbains à venir dans le secteur

### **L'équipement mobilier**

En 2023, le montant des dépenses de mobilier s'élève à 100 767 €. Ce montant concerne le mobilier de classe, les bibliothèques et centres de documentation, les salles informatiques, les haltes d'accueil et ALSH périscolaire et extrascolaire.

### **Les Bibliothèques Centre de Documentation (BCD)**

Une commission composée de services de la ville de Brest (Division Coordination Éducative et réseau des médiathèques) et de l'Education nationale se réunit tous les ans afin d'examiner les demandes des écoles. En 2023, les fonds de livres des BCD des écoles Abarnou, Vauban, Hauts de Penfeld (élémentaire et maternelle), Quéliverzan et Rostand ont été renouvelés pour un montant de 15 000 € euros. Par ailleurs, les BCD de ces écoles ont fait l'objet d'acquisitions et de renouvellement de mobilier pour un total avoisinant 11 000 €.

### **Le numérique**

La ville poursuit son soutien aux usages liés aux nouvelles technologies dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, conformément aux instructions ministérielles de l'Education nationale.

La Ville de Brest a identifié 5 axes de travail relatif au numérique éducatif qu'elle souhaite développer et partager avec ses partenaires. Ces axes sont repris dans Grandir à Brest

1. Le soutien matériel aux apprentissages
2. Les apprentissages des compétences numériques
3. La citoyenneté numérique
4. L'enfant face aux écrans
5. La créativité par le numérique

En complément les principaux objectifs et orientations en matière d'équipement informatique des écoles sont définis chaque année par une commission composée de l'Education nationale, de la DSIT et de la direction Educations, à laquelle est également associé l'atelier Canopé, dans une volonté d'éviter les exclusions et de favoriser la généralisation d'outils mais également de permettre l'expérimentation de matériels et dispositifs innovants.

Cette collaboration permet également de faire le lien avec la dynamique Territoire Numérique Educatif (TNE) engagée en 2022, et ainsi identifier ce qui relève de l'Education nationale et les sujets sur lesquels la Ville de Brest peut travailler (culture numérique, éducation aux médias, pratique et expérimentation, espace numérique de travail).

A la fin de l'année 2023 :

- 72% des classes élémentaires sont équipées de Vidéoprojecteurs interactifs (VPI),
- 6 écoles équipées d'un écran numérique interactif (ENI),
- 24 écoles ont au moins un lot de tablettes tactiles (15 tablettes)
- 100% des écoles disposent d'un kit visio (webcam+enceinte jabra)
- 29 écoles ont au moins un visualiseur

La Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication (DSIT) assure le suivi et la maintenance régulière de l'ensemble de ce parc.

Un travail spécifique a été mené en 2023 sur les usages liés au numérique dans le cadre du projet la Maille : sensibilisation et formation d'animateurs, temps de travail avec les partenaires du secteur (Education nationale, équipements de quartiers, médiathèques...), déploiement de matériels et d'ateliers pédagogiques (ex. robots).

## **2. Porter une démarche d'éducation partagée**

### **a. Participer aux charges de fonctionnement des écoles privées.**

Outre des interventions à caractère éducatif, la ville de Brest a participé au financement des écoles sous contrat d'association à hauteur de 3 358 915 € en 2023.

## b. Accompagner le projet des écoles

La ville s'engage fortement pour favoriser les interventions sur le temps scolaire à travers **le dispositif d'aide aux projets d'école**. Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des élèves scolarisés à Brest dans les écoles publiques, les écoles Diwan et les écoles privées sous contrat. Il permet, aux côtés des missions qui relèvent des écoles, d'approfondir et d'ouvrir les perspectives des élèves brestois dans des thématiques clés que sont l'éducation artistique et culturelle, l'environnement, la santé, la vie collective et la citoyenneté.

Pour ce dispositif, la collectivité mobilise un budget de près de **140 000 euros et 65 structures intervenantes** (compagnies, structure culturelles, scientifiques, associations...) ainsi que quelques-uns de ses propres services. C'est donc près de 400 classes des écoles primaires publiques et privées qui bénéficient de ce soutien.

**L'initiation à la langue bretonne** est proposée aux écoles primaires publiques. La Ville de Brest, le Conseil Départemental du Finistère et le Conseil régional financent ce dispositif. A Brest, cet enseignement est confié à l'association Sked qui met à disposition des classes des professeurs agréés par l'Education nationale. Chaque classe bénéficie d'une heure hebdomadaire tout au long de l'année scolaire, soit un total de 30 h, et s'engage pour une durée de 3 ans afin d'assurer cohérence et continuité au sein des cycles.

Le budget alloué par la Ville pour ce dispositif s'élève à 18 900 € pour l'année 2022-2023. 27 classes bénéficient du dispositif.

**La fête des écoles publiques brestoises.** La ville, en collaboration avec l'Education nationale et des partenaires associatifs, offre aux enseignants la possibilité de s'inscrire dans diverses animations culturelles et sportives.

En 2023, la Fête des écoles a mobilisé 2 297 élèves autour de 5 temps forts et dispositifs :

- **Graine de lecteurs** : 512 élèves la Grande section au CE1 (25 classes / 21 écoles) ont participé aux animations articulées en 3 étapes : un temps de lecture suivi de créations plastiques pour aboutir à la balade contée, animée par les salariés de la Ligue de l'enseignement, des bibliothécaires et des lecteurs bénévoles. Au total les ateliers se sont déroulés sur 7 journées à la médiathèque des Capucins.
- **Défi lecture**, dans le cadre de la Fête des écoles en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et le réseau des médiathèques 446 élèves de CE2, CM1, CM2 (22 classes / 19 écoles) ont découvert des ouvrages en classe et échangé avec les élèves des autres classes inscrites (échanges inter quartiers). Rencontres avec les auteurs. Grands jeux au Vallon du Stang-Alar en juin.
- **Rencontre de chorales.** En 2023, 363 élèves (20 classes / 6 écoles) ont participé à ce projet qui s'est concrétisé par 2 soirées organisées au Mac Orlan.
- **Animations aux Capucins** : ce temps d'animation pédagogique initié en 2021 est conforté et trouve tout son sens dans le dispositif globale de la Fête des écoles publiques brestoises. Organisées aux Capucins sur 6 journées en juin, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, les animations s'articulent autour de 4 ateliers :
  - Un atelier de médiation autour du Canot de l'Empereur en lien avec le Musée national de la Marine
  - Un atelier autour des valeurs de la République et de la laïcité
  - Un atelier basé sur le jeu le Brest'oie
  - Un atelier sur le bon usage d'Internet

365 élèves (18 classes / 11 écoles) ont bénéficié de cette proposition.

- **Rencontres sportives** (nouveau 2023). 611 élèves de cycle 2 (32 classes / 13 écoles) ont participé aux rencontres sportives organisées au complexe de la Cavale Blanche les 22 et 23 mai 2024 en partenariat avec l'Education nationale, la Ligue de l'Enseignement et l'USEP.

**Ecole des loisirs.** Les élèves de maternelles des écoles REP sont abonnés chaque année à l'école des loisirs et reçoivent donc les 9 livres de l'abonnement.

En 2023, tous les élèves de CE2 et de CM2 des écoles publiques et privées (2 669 élèves) se sont vus offrir un **dictionnaire** par la ville.

**Aides aux classes transplantées.** En 2023, 16 écoles publiques et privées ont bénéficié d'un financement de la ville de Brest pour un projet de classe transplantée (classe de neige, classe de découverte...). Cela concerne 617 enfants.

### L'accueil éducatif - accompagnement scolaire

Près de 350 enfants bénéficient d'un accompagnement à la scolarité dispensé dans les quartiers par une vingtaine d'associations qui, au quotidien, alternent temps d'accompagnement à la scolarité et temps d'activités socioculturelles.

## **Événement culturel 2023**

3 spectacles portés par le Quartz, la Maison du Théâtre et le Mac Orlan ont été proposés aux élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques brestoises en mars et avril 2023:

- Spectacle « Les dodos », Compagnie Le p'tit cirk, chapiteau du Quartz, terrain du 8 mai (quartier Europe) – 28 et 29 mars
- Spectacle « Monde fantastik », Compagnies Méharées, Mac Orlan – 29 et 30 mars
- Spectacle « Petite nature », Cie l'unanime – 13 et 14 avril

Le dispositif était en sommeil depuis 201, suite au Covid notamment.

## **Projet Démon et suites**

L'année 2023 a vu la conclusion du dispositif Démon (Démon (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) en partenariat avec la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris.

Quatre groupes scolaires participaient au projet :

- Auguste Dupouy
- Ferdinand Buisson
- Kerbernard
- La Pointe

Depuis la rentrée 2020, une centaine d'enfants des classes de CM2 s'initie à la pratique d'instruments de musique et constitue un orchestre (cordes, bois, cuivres et percussions). 3 heures par semaine (1h en classe et 2 fois 1h sur la pause méridienne). L'élève se voit confier un instrument et suit par groupe de 5, une séance d'apprentissage avec un enseignant du Conservatoire de Brest.

Le projet s'est conclu par le concert à la Philharmonie de Paris le samedi 24 juin 2023.

Le nouveau dispositif « Viens en scène » prend la suite de Démon mais sans le partenariat de la Philharmonie de Paris. Dans ce cadre, 2 écoles du réseau d'éducation prioritaire, Aubrac (instrument à cordes) et Kerhallet (instruments à vent), participent au projet depuis septembre 2023 avec le soutien du Conservatoire de Brest métropole. Une troisième école devrait rejoindre la dynamique autour de la pratique de la danse.

## **III. Faire travailler ensemble les acteurs du territoire**

### **a) Animer la communauté éducative sur le territoire dans le cadre de Grandir à Brest**

La Ville de Brest impulse depuis 2004 une dynamique de travail autour d'un projet éducatif de territoire. D'abord projet éducatif local (de 2004 à 2014), le projet éducatif a évolué en se structurant, en prenant de l'ampleur en terme de partenariat et de financements associés pour aboutir au Projet Educatif & Citoyen porté par les acteurs éducatifs du territoire entre 2015 & 2020.

Le nouveau projet éducatif « Grandir à Brest » a été réécrit en 2021, à partir d'une démarche de concertation des acteurs. Les signataires sont l'Education Nationale, le Département, la CAF, les Fédérations d'Education Populaire, Brest Métropole, la Région Bretagne et la Fédération des parents d'élèves. Basé sur les besoins des enfants, des jeunes & des familles de 0 à 30 ans, il intègre également les enjeux sociétaux, retranscrits dans 6 axes :

- Grandir en s'épanouissant
- Grandir ensemble
- Grandir en explorant
- Grandir pour devenir citoyen
- Grandir en ville
- Grandir grâce à la coopération entre tous les acteurs.

La réécriture de Grandir à Brest s'est accompagnée en 2022 d'un travail sur sa déclinaison en instances : quartier, ville, partenaires... L'année 2023 a permis de stabiliser ce nouveau fonctionnement.



- Au niveau global : Identification de 5 thématiques transversales, qui seront travaillées au niveau de la ville sur plusieurs années :
  - La parentalité, la santé, les écrans, l'inclusion, la participation des enfants et des jeunes.
  - 3 se sont effectivement lancés (parentalité, participation et écrans) ; 2 restent à installer du fait de l'absence de postes stratégiques pour les piloter au niveau de la Ville de Brest (responsable du service promotion de la santé et cheffe de projet suivi éducatif à la Direction Educations). Les 3 chantiers lancés ont rassemblé à chaque fois des professionnels d'horizons divers (ville, autres institutions, associations, etc...)
  - En 2023, les chantiers ont surtout consisté à définir les contours de chaque thème ; un temps de formation/conférence a été organisé pour les écrans (journée de travail dans le cadre du projet La Maille).
- Dans les quartiers : des instances qui s'appuient sur les chargés de développement pour l'animation & la mise en œuvre :
  - Réunions plénières pour définir collectivement les enjeux de quartier : avec la participation de tous les acteurs éducatifs du quartier.
  - 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre de la déconcentration des validations de subvention à l'échelle quartier. Le bilan est ambivalent : la déconcentration a permis d'accélérer la réponse aux demandes des acteurs éducatifs.
  - Des groupes thématiques qui se confortent (Par exemple groupe accueil des familles allophones, groupe accueil des enfants 2-3 ans, groupe collégiens...) : thématiques différentes selon les quartiers et qui permettent à un échelon quartier de travailler sur un sujet entre acteurs.
- Lien avec les autres instances de participation, du dispositif de réussite éducative (DRE), du Contrat de Ville.

La MDEJ coordonne l'animation de la démarche Grandir à Brest à l'échelon ville : comité technique (avec les partenaires signataires), comité de suivi (composé d'élus thématiques et sectoriels), Comité d'Orientation & d'Evaluation (instance de pilotage de Grandir à Brest), réunions de coordination & d'accompagnement des chargés de développement (partage de pratique, d'information, projets inter quartiers...), participation aux instances quartier, du DRE & du Contrat de ville.

### **Les évènements Grandir à Brest**

#### **Rendez-vous Grandir à Brest, Parlons d'éducation – La Ville à hauteur d'enfants – Jeudi 13 avril 2023**

- Conférence débat sous forme d'université populaire autour de la Ville à hauteur d'enfants (la conférence 2022 était un test), avec l'intervention de la géographe Fanny Vuillat.. Plus de 80 participants et des retours positifs sur le format.
- Un temps d'échange entre les cadres de l'urbanisme, du sport, de l'éducation etc. a été organisé le lendemain et a permis de nourrir la réflexion transversale au sein de la Ville et de la Métropole.

#### **Les Rencontres Nationales des Territoires d'Education et des Villes Educatrices – 18 au 20 octobre 2023**

- Co portées par la Ville de Brest et le RFVE (Réseau Français des Villes Educatrices), et avec la participation de l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs et Cadres de l'éducation des Villes et des collectivités territoriales) – le fil rouge : les inégalités sociales
  - Une conférence inaugurale avec Julien Netter, maître de conférences en sciences de l'éducation, une mini conférence sur la restauration collective et le lien au territoire, une conférence de clôture avec Jean Michel Le Boulanger sur l'éducation populaire.
  - Des visites éducatives : la crèche de Marie Becquet de Vienne, le groupe scolaire Langevin Freinet, la médiathèque François Mitterrand des Capucins.
  - 13 ateliers thématiques (le multilinguisme, les mobilités internationales des enfants et des jeunes, le renforcement de la mixité sociale dans les temps éducatifs...)
  - Plus de 300 participants, techniciens et élus, de toute la France.
- Un budget d'environ 29 000 € a été dédié à cet évènement.**

#### **Les Journées brestoises de la Petite enfance consacrées à Grandir à Brest – avril 2023**

- Village des découvertes place de la Liberté pour informer les parents de l'offre à destination des enfants de 0 à 6 ans sur Brest

## b) Les démarches et événements associatives (Brest Assos)

**BREST ASSOS – Démarche fruit d'un travail de co-construction avec le Mouvement Associatif de Bretagne, les associations et les directions sectorielles de la collectivité.**

La Ville de Brest et le Mouvement associatif de Bretagne (MAB) ont initié au lendemain de la crise Covid une démarche de dialogue avec les associations brestoises visant à construire des solutions innovantes en renforçant la synergie entre structures concernées. Consciente de rappeler la place prépondérante des associations dans la vitalité démocratique d'un territoire, cette démarche a vocation à mettre en relief la structuration des rapports Ville-associations. BREST'ASSOS se traduit notamment par l'élaboration d'une **charte d'engagements réciproques**, fruit de ce long travail d'échanges et d'interconnaissances entre la Ville et les membres du tissu associatif brestois.

Cette co-construction s'est garnie d'ateliers et de rencontres entre participants afin d'identifier les principaux enjeux d'aujourd'hui et de demain, puis collégialement tenir des engagements pour apporter les réponses dont la dynamique associative nécessite. Des temps forts sont venus marquer des étapes clés de cette construction, entre les ateliers du 15 juin 2023, les échanges lors de l'inauguration de la MDA le 9 décembre 2023 en passant par les rencontres annuelles du 14 octobre 2023 (Forum de l'Engagement et du bénévolat). Ainsi, pour la 3<sup>ème</sup> année, les événements BREST'ASSOS ont donc permis de rassembler les acteurs du monde associatif brestois autour d'événements fondateurs, cristallisant cette solidarité démocratique et citoyenne.

Cette charte d'engagements réciproques sera signée par les associations et la Ville lors des prochaines Assises de la Vie Associative et de l'Éducation Populaire de décembre 2024, avant passage au vote du conseil municipal en janvier 2025.

### **Journée de l'engagement et du bénévolat 2023**

La préparation de l'événement a permis de travailler en transversalité avec les directions de la ville. (**CCAS, les relations internationales, le service jeunesse, la direction culture – animation – patrimoine, la direction sport et nautisme, la direction éducatives**). Les associations se sont également mobilisées avec en premier lieu, la co-organisation de l'événement avec **France Bénévolat** et l'implication d'associations telles que la **Ligue de l'enseignement 29**, la **Fédé B** ou encore **l'Office des Sports**.

### **Les objectifs étaient les suivants :**

- Favoriser et valoriser l'engagement bénévole
- Créer un temps de convivialité et d'échanges
- Interconnaissance entre les associations
- Favoriser la rencontre entre les publics et les associations à Créer une dynamique autour de la vie associative

### **L'événement**

Sur **78 associations inscrites, 76 ont participé** à la Journée de l'engagement et du bénévolat en 2023.

- **8067 personnes** ont fréquenté les Capucins ce jour-là
- **798 contacts** ont été établis par les associations dont **20 prises de rendez – vous en direct**.
- **38 rendez – vous** pris auprès de France Bénévolat
- **11 nouvelles associations** souhaitent rencontrer France Bénévolat
- **5 associations** souhaitent renouer contact avec France Bénévolat

**Budget de la journée : 11 889,89 €**

Les Relations Internationales ont pris en charge les animations.

### **Valorisation des compétences associatives**

La ville a fait appel aux compétences associatives pour l'organisation de l'événement.

En effet, la Maison des Associations a sollicité **Don Bosco** à travers ses chantiers éducatifs pour l'aide au montage et au démontage, à **Vert le jardin** et à la **Recyclerie un peu d'R** pour l'aménagement de l'espace convivial et à l'association **Télévision Générale Brestoise** pour la réalisation d'un film rétrospectif. **Le Mouvement Associatif de Bretagne** a animé un espace autour de la charte d'engagements réciproques. L'association **Lire & faire lire** a proposé des lectures aux enfants.

L'événement a également permis de valoriser des artistes de la scène brestoise. Le duo **Endro** ainsi que l'association de danse K-Pop **Kêrkorean** ont participé à l'animation et à la convivialité de cette journée.

### **c) Le Cobraaeq**

La Ville de Brest, sous le pilotage de l'élu en charge des équipements de quartier associatifs, réunit de manière régulière ses partenaires des associations qui animent les équipements de quartier, des fédérations d'éducation populaire et de la CAF dans le cadre du Cobraaeq. Suite à la définition d'un programme de travail en 2022 autour des thématiques de l'animation enfance et de la jeunesse, des temps d'échange ont été réalisés en 2023 pour opérationnaliser la réflexion. Plusieurs actions ont ainsi été définies sur l'animation enfance et vont être mises en œuvre, afin notamment de poursuivre la promotion de l'engagement ou du travail dans l'animation auprès des enfants, ainsi que de rendre plus attractif les postes proposés en travaillant sur la complémentarité entre les temps périscolaires Ville et extrascolaires associatifs (projet d'une plateforme de partage des offres et demandes d'emploi dans le domaine).

Le Cobraaeq s'est réuni deux fois en formation plénière avec l'ensemble des équipements de quartier et fédérations d'éducation populaire, afin de partager de l'information sur les projets éducatifs en cours.

### **d) L'animation du réseau d'acteurs de la Petite enfance**

Les 6 Relais Accueil Petite Enfance (R.A.P.E.) ont pour rôle d'être la porte d'entrée de la Petite Enfance pour les parents et les maternel.le.s, sur tous les modes d'accueil du jeune enfant, sur le statut et contrat des assistant.e.s maternel.le.s (par des permanences téléphoniques, des informations collectives, des rendez-vous individuels ou par mail). Ils contribuent à l'accueil de qualité du petit enfant à Brest en soutenant la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s du particulier employeur et des candidat.e.s souhaitant exercer ce métier (organisation de temps forts, mise à disposition gratuite de fonds de documentation, échanges...) et en accompagnant les créations d'associations d'assistant.e.s maternel.le.s.

### **e) L'interconnaissance des acteurs de la jeunesse :**

#### **a. La mise en place des P'tits Dej Actu Jeunesse**

Dans ce cadre, depuis 2022, les « P'tits Dej Actu jeunesse » organisés à un rythme bimestriel ont touché un public de plus en plus nombreux au fil de l'année 2023, (d'une trentaine de professionnels en début d'année à plus de 60 lors du temps sur la place des jeunes dans l'espace public). Ces rencontres entre professionnels de la Jeunesse répondent à un besoin communément exprimé de développer une meilleure interconnaissance et de partager les observations, les ressources et idées sur des sujets les concernant au quotidien. Qu'ils soient animateurs, travailleurs sociaux, chargés de mission, professionnels du médico-social, agents de l'Education Nationale ou bénévoles associatifs, ce sont près de 190 participants qui ont été présents sur ces temps d'échanges

Une matinée dédiée aux séjours, à destination des acteurs jeunesse et éducatif, mardi 11 avril à l'Auberge de jeunesse : quels jeux éducatifs ? Comment favoriser les départs ? Une soixantaine de participants.

#### **b. Les instances jeunesse dans les quartiers :**

Les instances jeunesse sont nombreuses sur le territoire et fonctionnent différemment selon les quartiers. Leurs compositions également. Ci-après voici quelques exemples :

##### **Quartier de l'Europe :**

1/Commission Jeunesse à présent co-animée par la Chargée de développement et la Chargée de projets Jeunesse : Outre le besoin de partage d'information sur les calendriers et les activités proposées pendant les vacances, l'instance tend à évoluer vers plus de coopération entre acteurs jeunesse du quartier. Y participent : les équipements de quartier, la prévention spécialisée, planète loisirs, le DRE, Sport et quartier, la pépinière et la MDEJ.

2/Groupe des responsables (animé par le responsable de mairie) : sont partagées les actualités du quartier et des structures. Il permet de favoriser l'interconnaissance des professionnels et les fonctions/ métiers pour mieux exploiter les ressources du territoire et améliorer la coopération entre acteurs. Y participent : les responsables de : Don Bosco, MPT/MJC et Centre Social de Pen ar Creac'h, CS Horizons, Sports et quartiers, Mission locale, Vivre la ville, DSU, Déléguée du Préfet, BMH, Médiathèque, CDAS.

## **Brest Centre :**

- 1/Groupe grandir à Brest centre Ados Jeunesse animé par la chargée de développement
- 2/Entrée collège 11-15 ans - Développer des partenariats entre les acteurs – Y participent le PL Guérin - MJC Harteloire - médiathèque Saint-martin - collège de l'Harteloire - BIJ –MDEJ. Les objectifs se calquent en fonction des besoins et des projets en cours. Par exemple : "Education aux médias, organisation d'événements conjoints rentrée 2022 : Rallye des 6ème"...
- 3/ Mise en place d'un groupe dédié aux 16/25 ans englobant les professionnels du centre-ville et de St-Marc.

## **Rive droite :**

1/Groupe Jeunesse Rive Droite 16-25 ans (Fusion instances PEC 16-25 et groupe insertion DSU et mutualisation des instances Grandir à Saint-Pierre et 4Moulins) Co animation chargée de développement/chargé de projet jeunesse. Thèmes abordés : prévention du décrochage, insertion, thématiques au croisement de l'éducatif et du social. "Une instance pour les deux territoires Rive Droite (Saint-Pierre et 4 Moulins), organisation Mairie de Quartier de Saint-Pierre, Mairie de Quartier des 4 Moulins, DSU. Y participent : le Centre Social de Kérangoff, la MPT du Valy Hir, le Centre Social de Kérourien, la Prévention Spécialisée, le Foyer Kerbonne, la Mission locale, ICEO. Exemple de projets: Rive droite solidaire.

2/Atelier des possibles : Dispositif « sur mesure » d'aide aux décrocheurs repérés à partir de la 3è. Co-portage par le Lycée Dupuy de Lôme et les partenaires : centre social de Kerangoff, Mission Dynamiques Educatives et Jeunesse, Prévention spécialisée. Ateliers pour les jeunes et réunions partenaires hebdomadaires. Exemples : ateliers numériques (cv, lettres, gestion mails, ...) Maths cuisine, médiation équine, orientation rapide vers d'autres dispositifs (pré apprentissage, afpa 16/18, etc...)

## **Bellevue :**

1/Groupe collégiens Joséphine Baker : l'animation est assurée par le responsable de la mairie de quartier en l'absence du chargé de développement. Instance qui traite de l'ambiance au collège, les stages, et situations diverses, pause méridienne et sorties de classe 15H30. Y participent : la Prévention Spécialisée, Maison de quartier, le DRE, Sports et quartiers, la MDEJ, le DSU, le PL Bergot, le PLL (Keredem), CS Bellevue, Cité Educative.



## **DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.**

**Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures :** L'accès des enfants à une alimentation saine, bio et locale

### **Description de la réalisation**

La ville de Brest atteint 80% d'alimentation biologique dans ses crèches et ses restaurants scolaires. Au niveau national, sur les villes de notre strate, la ville de Brest est quasiment la seule à avoir atteint ces objectifs.

La nouvelle délégation de service public pour notre restauration scolaire vise des objectifs encore plus ambitieux puisque 100% des denrées doivent être « durables » au sens de la loi Egalim, c'est-à-dire sous label garantissant leur qualité.

Le passage à 4 composants pour les repas doit, lui permettre, de diminuer le gaspillage alimentaire.

L'augmentation de la fréquence des repas végétariens va dans le sens de la diminution de la consommation de viande, identifiée comme un levier à la fois sur l'équilibre alimentaire et sur l'environnement.

Depuis 2007, un partenariat a été mis en œuvre avec la Maison de l'agriculture biologique par le biais d'une convention : conseil/expertise, mise en relation/ organisation de visite avec agriculteurs et éleveurs dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'assiette. Dans le cadre de la coopération entre la collectivité, la Maison de l'agriculture biologique et le délégataire, la restauration scolaire est le levier d'une structuration des filières.

Grâce à ce travail, des producteurs ont pu convertir leur production et s'organiser afin de répondre aux commandes de la cuisine centrale et des crèches, permettant ainsi l'atteinte de cet objectif très ambitieux des 80% de bio.

Plusieurs outils pédagogiques sont mis en œuvre dans les cantines. Les enfants sont ainsi invités à s'exprimer auprès des adultes sur leur faim, petite, moyenne ou grande. Plusieurs écoles utilisent des jetons. Des restaurants installés en îlots (ou scramble) permettent de développer l'autonomie dans le choix des quantités.

La ville promeut une alimentation saine, accessible et durable et s'inscrit ainsi dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Elle a notamment participé au projet Coolfood qui a permis de calculer la non émission de gaz suite à l'instauration d'un repas végétarien hebdomadaire bien avant la loi Egalim. Ce sont ainsi 300 tonnes de CO<sup>2</sup> qui ont été économisées chaque année depuis 2016. Depuis mars 2021, la ville a été précurseur pour la déclinaison du projet Coolfood à destination des collectivités : Coolfood Pro. Ce projet interreg a permis de calculer que 112 tonnes additionnelles ont été économisées suite notamment à l'instauration d'un repas végétarien supplémentaire par quinzaine depuis la nouvelle DSP en juillet 2022.

### **Apports de cette réalisation au développement durable du territoire**

Autres actions développées :

- Lutte contre le gaspillage : 4 écoles/an accompagnées dans les pesées depuis 2019. Diagnostic et recommandations à l'issue de celui-ci. En complément, les agents des écoles sont formés à la lutte contre le gaspillage. Depuis 2019, ce sont déjà 20 écoles qui ont participé au dispositif.
- Compostage : 13 écoles accompagnées par l'association « vert le jardin » avec des animations/explications/formations lors de la mise en place puis à raison d'une visite/trimestre.
- Des affiches de la saisonnalité des fruits et légumes ont été diffusées et affichées dans tous les restaurants scolaires. Elles permettent aux enfants de reconnaître ces aliments bruts en lien avec les menus servis en restauration scolaire, lesquels s'appuient sur les saisons pour les services de fruits et légumes. En 2024, de nouvelles affiches avec les visuels d'autres aliments bruts permettront aux enfants de reconnaître les légumineuses, les céréales, les aromates, les fruits exotiques (les plus courants servis en France tels que l'ananas, les bananes etc.) etc.

## **EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES**

**Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence** : Les premières réalisations de cours d'école prennent en compte l'objectif d'une meilleure égalité entre filles et garçons

### **Description de la réalisation**

Signataire de la convention régionale et académique pour l'égalité des filles et des garçons 2021-2024 dans le système éducatif en Bretagne, la collectivité affirme l'égalité filles garçons comme un enjeu fondamental de sa politique éducative et de sa politique de lutte contre les discriminations et stéréotypes de genres.

La réflexion, concertée avec les différents usagers, sur l'occupation de l'espace éducatif est donc inscrite parmi les axes de la démarche de réaménagement des cours d'école.

L'objectif est de permettre l'expression de toutes et tous, sans prescription d'usages induits ou influencés par des aménagements ou propositions d'adultes et d'apprendre à partager l'espace public pour éviter « l'expérience de l'injustice et l'installation d'inégalités durables » - Edith MARUEJOULS.

Réfléchir au positionnement, à la composition des espaces et aménagements de la cour, à leur animation (règles, organisation...) sont autant d'éléments à prendre en compte afin de prévenir des mécanismes que l'on retrouve ensuite dans le monde du travail, le monde de la citoyenneté, l'espace public

En 2023, les cours des écoles Kerargaouyat et Langevin / Freinet ont été aménagées sur la base du référentiel défini spécifiquement pour cette démarche. Une intervention a également été réalisée sur le volet végétalisation de la cour élémentaire de l'école Jean Rostand. Les aménagements ont été réalisés en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative dont les enfants.

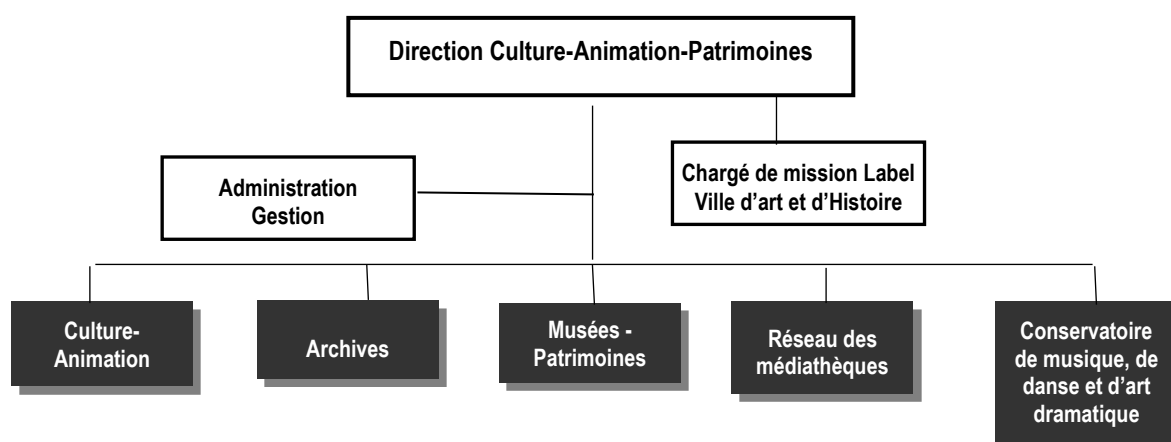
# DIRECTION CULTURE-ANIMATION-PATRIMOINES

## MISSIONS

Sensibiliser les publics à l'art et à la culture.  
 Soutenir la création artistique et les pratiques amateur.rice.s.  
 Participer au rayonnement de la ville et de la métropole, conforter l'image de Brest et renforcer son attractivité.  
 Partager le patrimoine culturel et artistique sous toutes ses formes.  
 Renforcer la cohésion, la mixité sociale et les relations intergénérationnelles.

## RESSOURCES

La Direction Culture-Animation-Patrimoines comporte 6 services : Administration-Gestion, Bibliothèques, Conservatoire, Culture-Animation, Archives et Musée des beaux-arts-Patrimoines. La Direction réunit 310 agents.



Volumes financiers gérés par la Direction, au titre des compétences culture et animation de la ville :

Fonctionnement	réalisé	
	Dépenses	Recettes
<b>Service</b>		
Charges de personnel	8 118 548	
Direction		
Contribuer au fonctionnement de l'EESAB	2 027 374	
Animer la Ville et les quartiers	954 769	166 967
Contribuer aux projets des associations	2 075 982	
Promouvoir et mettre en œuvre l'action culturelle	363 614	241 087
Valoriser les patrimoines culturels	145 505	30 000
Gérer le réseau des médiathèques	700 988	263 342
Animer les ateliers des Capucins	533 486	
<b>Total général</b>	<b>14 920 266</b>	<b>701 396</b>

Investissement	réalisé	
	Dépenses	Recettes
Service		
GER équipements culturels municipaux	436 132	
EESAB	166 547	
Matériel d'animation	110 182	
Bibliothèques et médiathèques	151 963	
le Fourneau aux Capucins	2 689 158	938 998
Projet participatif	18 000	
<b>Total général</b>	<b>3 571 982</b>	<b>938 998</b>

<b>Total fonctionnement + investissement</b>	<b>18 492 248</b>	<b>1 640 394</b>
--	-------------------	------------------

Au sein de la direction Culture-Animation-Patrimoines, **le service Culture-Animation** joue un rôle clef du fait de l'étendue de ses missions et champs d'intervention. Ce service met en œuvre la politique culturelle et d'animation de la collectivité et assure un rôle d'interface avec les structures et acteur.rices culturel.les de Brest.

Ses missions sont les suivantes :

- Relations avec les associations culturelles locales par secteurs : arts plastiques, cinéma et audiovisuel, danse, théâtre, musique, culture bretonne, culture scientifique et technique, interculturalité,
- Coordination et suivi des actions culturelles en milieu scolaire,
- Gestion de deux équipements municipaux en régie directe : le Mac Orlan (spectacle vivant), la Maison de la Fontaine (arts plastiques),
- Organisation de manifestations événementielles et grand public (Printemps des Sonneurs, Fête de la Musique, Jeudis du Port, Animations et Marché de Noël) ou plus spécifiques (Eté à Brest, Tréteaux Chantants),
- Accompagnement de diverses festivités : fêtes de quartiers, animations centre-ville,
- Accueil de cirques en centre-ville, avec le concours d'un chargé de mission,
- Gestion de la place de la Liberté, coordination des utilisations,
- Mise en œuvre technique de spectacles.

Le service est constitué de l'équipe suivante : un responsable de service, 8 chef.fes de projet, 1 agent d'accueil à la Maison de la Fontaine, l'équipe de la salle de spectacle Mac Orlan (1 responsable, 1 administratrice, 1 agent d'entretien, 1 agent d'accueil, 2 technicien.nes du spectacle), une équipe technique (2 régisseurs généraux et 2 techniciens du spectacle).

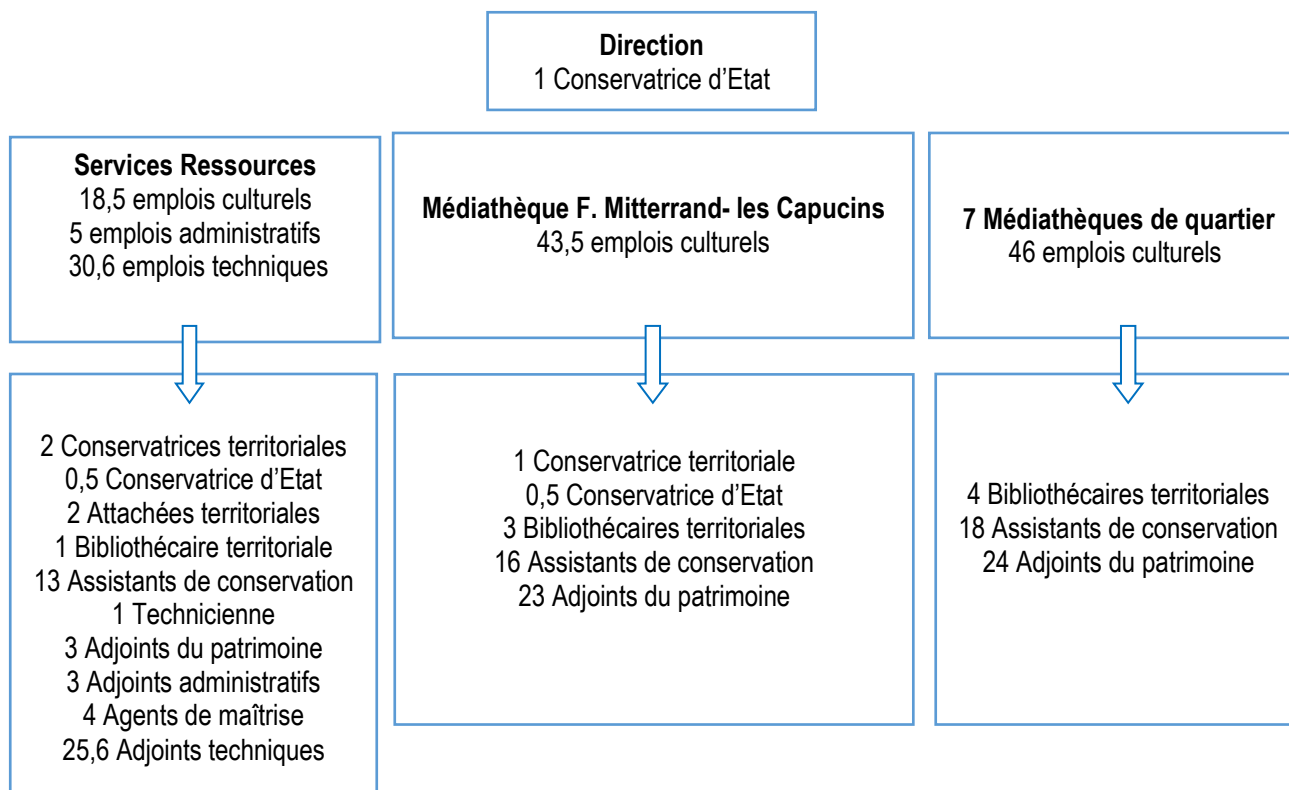
Depuis juin 2022, le service du musée des beaux-arts et le service patrimoines sont réunis au sein d'une seule entité : le **service musées-patrimoines**. 21 agents oeuvrent au sein de ce service. En effet, des nombreux points de convergence sur des projets connexes réunissent le patrimoine et le musée. Le patrimoine de Brest s'exprime tant dans les collections du musée que dans les projets du service patrimoines lui-même, sur le patrimoine matériel et immatériel. Il permet, d'un point de vue stratégique et opérationnel, de mettre en cohérence les deux projets scientifiques et culturels, outils structurants, en termes de stratégie de médiation, de communication, de stratégie touristique. Le budget du musée est métropolitain tandis que celui du patrimoine est ville de Brest. L'équipe **Patrimoines** est composée de cinq agentes : 4 chargées de projet, 1 agente d'accueil à la Tour Tanguy et abri Sadi-Carnot. Dans le cadre de ses missions, le service Patrimoines est l'interlocuteur d'associations auxquelles sont attribuées des financements sous forme d'aide au fonctionnement ou de subventions exceptionnelles. Trois postes sont mutualisés entre les deux équipes : la responsable de service, 1 chargée de communication, 1 responsable budget et finances.

Le service des **Archives**, est composé de treize agent.e.s : 1 responsable d'équipement, 1 attaché de conservation chargé des archives historiques, 1 attachée de conservation chargée des archives contemporaines 2 assistant.e.s de conservation, 5 adjoint.e.s du patrimoine chargé.e.s de classement et de la salle de lecture, 1 secrétaire-comptable, 1 agent d'entretien, 1 concierge.

La mission du service des Archives consiste à partager le patrimoine culturel et artistique sous toutes ses formes, plus précisément en menant les fonctions suivantes : collecter, conserver et valoriser les documents patrimoniaux de Brest.

**Le réseau des bibliothèques** : L'effectif global du réseau des médiathèques est composé de 145,6 emplois. Il s'agit de 110 emplois culturels (dont deux emplois mis à disposition par l'Etat), 5 emplois administratifs et 30,6 emplois techniques.

Par ailleurs, 1 agent est accueilli en sureffectif dans le service.



Le **service Administration-Gestion** est directement chargé des fonctions financières, comptables, administratives et bâtimentaires pour le compte de la direction et des services Culture-Animation et Patrimoines.

Le service est également en relations fonctionnelles avec les correspondant.e.s administratif.ve.s et financier.ère.s des équipements culturels (réseau des médiathèques, EESAB). Ainsi, il coordonne le circuit des délibérations et des décisions, suit l'élaboration des budgets, et de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI), prépare les décisions modificatives. En lien avec les services opérationnels, il suit avec la direction Patrimoine-Logistique l'entretien des bâtiments rattachés à la direction (Mac Orlan, Maison de la Fontaine, Abri Sadi Carnot, Tour Tanguy) ainsi que ceux mis à disposition ou dont la gestion est accompagnée (Fourneau, Maison du Théâtre, Passerelle).

Il est composé d'une cheffe de service, d'un technicien, de deux chargées de budget-comptabilité-achats et de quatre assistantes.

## REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

### CULTURE-ANIMATION

En 2023, la Collectivité a mis en œuvre sa politique par l'organisation en direct de ses propres projets mais également en soutenant les actions du secteur associatif. 2 075 982 € ont été attribués aux associations culturelles brestoises, soit sous forme de subventions annuelles de fonctionnement, soit pour l'aide aux projets. Par ailleurs 52 600 € ont été versés sur le budget de l'animation à des associations pour l'organisation de manifestations telles que le Festival des Fanfares, la Foire aux croûtes, les animations de Noël, les fêtes de quartier...

Le service intervient aussi sur des événements artistiques et culturels au travers de l'équipe technique, et notamment de ses compétences en sonorisation et éclairage de spectacles. Cette équipe travaille à l'organisation des spectacles portés directement par la collectivité mais aussi par certaines associations dont les activités sont soutenues notamment dans le cadre de conventions.

Ainsi en 2023, cette équipe, renforcée ponctuellement par des intermittents du spectacle, est intervenue sur 104 spectacles ou représentations (-12 par rapport à 2022) dont 40 dates au Vauban, 64 dates sur d'autres spectacles. 90 % des interventions de l'équipe sont pour la Direction culture-animation-patrimoines.



# Sensibiliser les publics à l'art et à la culture

## L'ACCES A LA CULTURE

En 2023, le réseau « La culture partageons-la ! » a poursuivi ses travaux à leur rythme habituel.

Composé de l'ensemble des équipements culturels et socioculturels du territoire brestois ainsi que d'associations et services de la Collectivité œuvrant dans ces domaines, le réseau a été initialement conçu pour faciliter le rapprochement des secteurs culturel et socioculturel afin d'élargir les possibilités d'accès à la culture et aux arts à l'ensemble des habitant.es de la ville.

Progressivement le réseau continue de s'ouvrir à d'autres secteurs : insertion, formation, handicap ...

### Actions et groupes de travail : bilan et perspectives

#### La coordination Jeune Public (0-12 ans) :

Une réunion de la coordination s'est tenue en janvier 2023. Elle a permis un échange sur les programmations artistiques des différentes structures présentes ainsi que sur les actions culturelles proposées sur cette tranche d'âge. Un effort de communication à l'échelle de la Ville a été maintenu tout au long de l'année, par l'intermédiaire de l'onglet jeune public sur Brest.fr en particulier.

#### Le groupe « Accès à la culture des jeunes de 16/25 ans » :

Depuis 2013, « Entrez en culture » est une opération ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté d'insertion et en formation d'orientation et aux jeunes accompagné.e.s par la Mission Locale dans le cadre de la Garantie Jeune. Du 2 mai au 2 juin 2023, dix acteurs culturels brestois ont accueillis 167 jeunes suivi.es par des organismes de formation et d'insertion (CPLS, Mission Locale, Initiative Formation, Don Bosco, IBEP, AFPA) pour des visites de leurs équipements et la découverte des différents métiers de la culture.

#### La formation par et pour les professionnel.le.s des secteurs culturel et socioculturel :

Les dispositifs « Voyages en eaux profondes » et « Paris fous » permettent la rencontre interpartenariale de binômes de professionnel.le.s issu.e.s de secteurs d'activités très variés, intervenant dans le domaine de l'accès à la culture. Très souples et parfaitement adaptés aux réalités des participant.es, ces deux dispositifs permettent d'acquérir une bonne connaissance de différents secteurs professionnels, d'élargir les réseaux des participant.e.s ainsi que de concevoir et mettre en place des projets adaptés. Un groupe de quinze binômes/trinômes est entré dans le dispositif en 2023, pour un déroulement de projets qui se prolongera en 2024.

#### Le groupe « Accès à la culture des personnes en situation de handicap ».

Le groupe n'a pas été réuni en 2023. Cependant le travail de sensibilisation au handicap est poursuivi auprès de partenaires et des étudiant.es du master « direction de projets et équipements culturels » de l'UBO.

La ville de Brest a été régulièrement sollicitée par d'autres collectivités sur le thème de la culture et du handicap, notamment au sujet du dispositif Handibox, qui est mis à disposition des acteurs de la ville pour les événements.

**Le groupe « Chargé.es d'actions culturelles »** a poursuivi son travail d'analyse et d'échange de pratiques qui permet à ses membres de travailler ensemble sur leurs actions, quels que soient leurs domaines d'activités respectifs.

En 2023, le groupe a pu échanger avec les représentant.es de la Cité éducative, mais aussi redéfinir des thématiques à aborder sur la prochaine année : droits culturels, inclusivité, participation, fonctionnement de la vie associative notamment. Ce groupe joue sans doute un rôle dans la lutte contre l'isolement professionnel parfois pesant pour les professionnel.le.s des petites structures.

#### Le groupe « Communication »

Le travail engagé en 2021 avec l'Unité de Lien et d'Insertion Sociale du CCAS de la Ville de Brest a continué en 2023. La newsletter sur les propositions culturelles gratuites à Brest créée et diffusée à l'ensemble des structures membres du réseau *Solidarité Loisirs* animé par le CCAS, a perduré à raison d'une par trimestre. Cette newsletter est abondée par le groupe « Communication ». Elle a pour objectif de permettre aux destinataires d'avoir très facilement accès aux informations dont elles ont besoin et qui jusqu'ici étaient noyées dans les fils d'information (action de lutte contre l'infobésité par une communication ciblée et centralisée). Les structures peuvent transférer les newsletters à leurs adhérent.e.s, usager.ère.s et/ou travailler directement avec ceux-ci sur les propositions. L'objectif est de permettre aux personnes isolées ou aux familles de pouvoir participer à la richesse de la vie culturelle brestoise.

Le groupe « Communication » a aussi porté de nouveaux projets en 2023 : le travail avec la direction de la communication autour d'une campagne de rentrée culturelle, en lien avec la nouvelle stratégie de marketing territorial et de l'esprit libre ; l'expérimentation d'un temps de présentation conjoint des saisons culturelles sur la place des machines aux Ateliers des Capucins en septembre, le « lever de rideau ». Ce dernier temps a permis aux structures culturelles de toucher des personnes qu'elles ne rencontrent habituellement pas lors des présentations de saison en salle. Il est envisagé de poursuivre cette nouvelle action en 2024.

**Le groupe « Images à Brest »** regroupe les partenaires culturels et socioculturels œuvrant dans le champ de l'audiovisuel et travaille sur l'accès à la culture audiovisuelle notamment par la pratique. Ces actions mobilisent de nombreuses structures socioculturelles brestoises et favorisent des dynamiques de territoire fructueuses dans d'autres domaines. En 2023, deux séances de diffusion de films et deux ateliers de création vidéo ont été proposés. Le projet phare de l'année a été l'organisation d'un « kinomania » entre le 6 et le 13 juillet 2023. Onze équipes de jeunes de différentes structures se sont affrontées lors d'un concours cinématographique proposé par les équipes de TGB, La Rocade et Canal ti Zef. Le contre social horizons, le CLPS, le SESSAD des Papillons Blancs, le Foyer de l'enfance du Stangalar ainsi que des groupes de jeunes volontaires ont pu profiter de cette proposition estivale (une soixantaine de jeunes au total). La présentation des travaux et la remise des prix a eu lieu aux Studios le 13 juillet.

#### **Partenariat avec le CCAS de la Ville de Brest :**

Depuis 2021, le dispositif « *A nous la culture... même en coulisses !* » en partenariat avec le CCAS et des associations accompagnant des personnes en situation de précarité permet à une quarantaine de personnes de participer à des événements culturels (spectacles, expositions...) et de visiter leurs coulisses, grâce à des parcours conçus de manière partenariale. Le dernier parcours a eu lieu à l'automne 2023, entre spectacles au Mac Orlan, visite de coulisses de la Maison du Théâtre, répétitions au Conservatoire ou festival du Film Court..., et le prochain est en préparation pour le premier semestre 2024.

Ce dispositif leur permet de découvrir des propositions artistiques et culturelles. Pour faciliter leur venue, les rassurer, les motiver parfois aussi, les personnes qui s'inscrivent viennent avec un.e membre de l'association ou un.e professionnel.le de la structure qui les accompagnent dans leur parcours d'insertion. A charge ensuite pour eux.elles de se faire les ambassadeur.rice.s de ce qu'il.elle.s ont vu et vécu auprès des autres personnes accompagnées par les services et associations. L'idée est de lutter contre la fracture culturelle, tous les lieux étant accessibles pour tou.te.s.

#### **Dispositif « Culture et vie professionnelle » :**

Des propositions de découverte artistiques et culturelles, sur leur temps personnel, sont faites régulièrement aux agent.e.s de la collectivité par les équipements culturels de la ville de Brest. Même si la fréquence des propositions n'a pas retrouvé son rythme d'avant 2020, celles-ci sont toujours appréciées, et s'appuient sur des visites d'expositions (Maison de la Fontaine, Musée des Beaux-Arts, Tour Tanguy...) ou des répétitions et filages (Ensemble Sable & Ciel, Mac Orlan...).

#### **Egalité entre les femmes et les hommes :**

En 2023, les membres du groupe de travail « *Feuille de route partenariale 2020-2026 – Egalité entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel brestois* » ont poursuivi la mise en place des actions inscrites à la feuille de route. Chaque année les résultats sont compilés en vue d'un bilan global en 2026.

Un deuxième groupe d'associations culturelles brestoises s'est engagé depuis fin 2022 dans un travail de comptage genré de leurs activités pour une période allant de septembre 2022 à août 2023. Une dizaine d'associations réalise un premier comptage qui permettra à chacune de ces structures de construire sa propre feuille de route de l'Egalité entre les femmes et les hommes. Ce travail est accompagné par l'association HF Bretagne.

Parallèlement, le dispositif de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) a été renforcé pour les Jeudis du port et au Mac Orlan. Une formation spécifique des équipes et du personnel vacataire a été faite, avec pour objectif la réalisation de protocoles de lutte contre les VHSS et leur expérimentation aux Jeudis du Port.

## **L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

L'Education Artistique et Culturelle (EAC) est un axe majeur de la politique culturelle de la Ville de Brest, pour lequel elle s'est vue décerner le Label « 100% EAC » en 2022, reconnaissant ainsi son engagement de longue date en la matière.

Un groupe de travail composé de représentant.es de chaque équipement et service de la Direction Culture-Animation-Patrimoine a finalisé en 2023 un cadre de l'EAC pour la ville de Brest dont l'objectif est d'être le socle de développement et d'analyse des actions et dispositifs d'EAC. Ce groupe a élaboré les premiers outils de recueil de l'ensemble des actions menées sur le territoire brestois afin de disposer d'un état de lieux précis, véritable aide à la décision pour les années à venir.

Le travail sur le 100% EAC est effectué en partenariat avec la direction Educations et l'ensemble des partenaires des deux directions.

Une plénière du réseau *La Culture Partageons-La* a été mise en place sur cette thématique en fin d'année, permettant à une centaine d'acteurs et actrices de ce réseau d'élaborer des axes de réflexion sur les actions d'EAC hors temps scolaire, dans les environnements familiaux et de vie, mais aussi pour leur formation dans ce domaine.

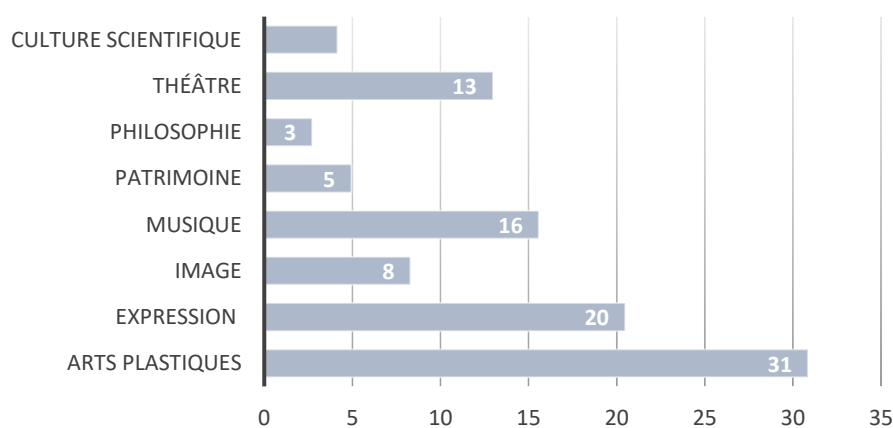
## Les interventions culturelles et artistiques en milieu scolaire.

### Le dispositif des Aides aux projets d'école

Depuis 1990, le dispositif des « Aides aux Projets d'Ecoles » propose, par la mise à disposition d'intervenant.es extérieur.es, un soutien aux enseignant.es de classes maternelles et élémentaires dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques sur le temps scolaire.

Pour l'année 2022-2023, sur les 89 interventions proposées par le dispositif, 51 sont proposées par le service Culture-Animation (soit 57%). 42 artistes, associations culturelles, services et équipements culturels interviennent ainsi en arts plastiques, expression (danse, cirque), image-radio, musique, patrimoines, philosophie, théâtre/conte et culture scientifique.

### Répartition des interventions culturelles par discipline (%)



3 639 élèves de 184 classes (63% secteur public et 37% secteur privé) bénéficient d'interventions culturelles dans le cadre du dispositif cette année. Cela représente 33,60 % de l'ensemble des élèves brestois scolarisés dans les écoles brestoises.

Pour ces élèves, les ateliers, de 12h en moyenne par classe, sont des occasions uniques de découverte de pratiques artistiques, de métiers qu'ils ne soupçonnaient pas, de rencontres d'artistes et d'acteurs culturels. Les interventions ont majoritairement lieu en classe. Certaines proposent aussi aux élèves l'accès à des lieux culturels qui peuvent être méconnus et jugés inaccessibles (Musée des beaux-arts, Passerelle Centre d'Art Contemporain, Maison du Théâtre par exemple).

Ces interventions culturelles bénéficient d'un budget d'intervention et de matériel de 137 761 euros (soit environ 77,43% du budget global du dispositif), avec une augmentation incluse du taux horaire des intervenant.es artistiques validée en fin 2022.

### Les résidences artistiques en milieu scolaire

Depuis la rentrée 2015, en partenariat avec la DRAC Bretagne et les acteurs locaux, le service Culture-Animation cofinance des projets de résidence artistique dans des écoles élémentaires situées dans des quartiers éligibles à la politique de la ville ou accueillant des publics prioritaires (nouveaux arrivants, en situation de handicap, allophones, ULIS, etc...).

Ces résidences sont avant tout des temps de création artistique. La présence de l'artiste au sein de l'école est échelonnée sur l'année scolaire (2 à 4 semaines). Des temps de transmission en face à face avec des élèves ont lieu sur le temps scolaire pendant la résidence permettant ainsi la rencontre directe avec l'artiste et la pratique. Déplacements hors les

murs et pratiques sur le temps périscolaire (pause méridienne, TAP) sont également encouragés afin de permettre une ouverture sur le quartier et une implication des familles.

En 2022-2023, deux résidences ont été soutenues à hauteur de 5 000 € chacune par la ville :

- « Chemin faisant », portée par Le Fourneau avec Aurélien Nadaud (artiste plasticien), et l'école Vauban. Toutes les classes élémentaires et maternelles (103 élèves) ont bénéficié de la présence de l'artiste et d'ateliers graphiques, avec environ 2h d'ateliers/enfant/semaine. 5 œuvres réalisées sur différents murs (école, murs du quartier...) dont 4 participatives et 3 dans l'espace public. Une cinquantaine de parents, plus d'une centaine tout public et des structures associées ont participé aux créations proposées par l'artiste.
- « Gourmandise ou il faut beaucoup aimer la vie », portée par La Maison du Théâtre avec les artistes Séverine Coulon et Louise Duneton de la Compagnie Les Bas bleus et l'école du Petit Paris (classes de CP et GS, soit 50 élèves). Résidence en étroite collaboration avec le Patronage Laïque du Pilier Rouge. Ces 2 classes ont bénéficié d'ateliers plastiques (encre sur différents supports, créations diverses), de rencontres avec les comédiens, les professionnels de la scène, d'une visite de la structure... Les temps d'échanges avec les enfants ont fait évoluer la création théâtrale et les artistes ont pu répéter au PLPR qui s'est transformé en salle de spectacle gargantuesque. On notera la participation des parents de l'école et du quartier pour la mise en place d'un moment convivial et gourmand.

## Soutenir la création artistique, les pratiques en amateur et l'apprentissage

### LES ARTS PLASTIQUES

La Ville se fait l'écho de la création plastique contemporaine avec l'objectif pédagogique constant de mettre en place les clefs de compréhension des œuvres par le public afin d'enrichir et de diversifier le regard sur l'art actuel. Cette politique de valorisation des arts plastiques, qui se traduit par le soutien à la création d'aujourd'hui, se fonde sur la volonté d'en favoriser l'accès par des actions de sensibilisation et de médiation destinées à un public élargi.

Les axes d'intervention en 2023 ont été les suivants :

#### Sensibilisation à la création par la mise en place d'expositions

##### FREQUENTATION 2023 DE LA MAISON DE LA FONTAINE

Mois	Exposants	Nombre de visiteurs
Janvier / février	« Inversible » Xavier OLIVIERO	675
Mars	Fermeture pour travaux durant un mois	0
Avril/juin	« Invisible » Daniela LORINI	563
juin/août	« Splendeurs de Cadix » Claude MARCHALOT et Cecilio CHAVES	1888
Septembre/novembre	« Bastion » Julie HASCOËT	1343
Novembre/janvier	« Après les fêtes, les déluges » Collectif Magma	405
<b>TOTAL</b>		<b>4 874</b>

La Maison de la Fontaine a organisé cinq expositions en 2023.

Ces expositions ont été visitées par 4 874 personnes. Divers modes d'expression ont ainsi été valorisés (installations, photographie, dessin, peinture, vidéo, son) en poursuivant toujours un objectif didactique par l'accueil notamment de groupes scolaires et de jeunes adultes, et l'organisation de rencontres du public avec les artistes.

Parmi les visiteurs réguliers, on retrouve le Centre de formation professionnelle CLPS (Contribuer à La Promotion Sociale), le Centre social Bellevue, l'association Don Bosco, l'ESAT Lavallot, le GPAS, le Dispositif Seb Action, les lycée et collège Javouhey, l'EESAB-site de Brest, la MPT de l'Harteloire ainsi que diverses structures de l'association « Les Papillons Blancs ». Outre la valorisation de la jeune création à travers l'accueil d'artistes émergents, des expositions sont organisées en lien avec des associations, structures culturelles ou partenaires comme lors de l'exposition d'hier « Après les fêtes, les déluges » avec le jeune collectif Magma.

Les résidences se sont poursuivies dans le Local de La Pointe, en amont des expositions de la Maison de la Fontaine, pour développer les liens avec d'autres partenaires, outre l'accueil d'écoles et de centres de loisirs tout au long de l'année. L'artiste Daniela Lorini y a accueilli 24 personnes et les peintres Claude Marchalot et Cecilio Chaves 28 personnes dont des membres de « l'Association Brest Jumelage » et « les Amis du Musée ».

En 2023, la salle des Abords à l'UBO a organisé 4 expositions de jeunes artistes émergents, d'étudiants de l'institut Géoarchitecture et d'étudiants de l'EESAB-site de Brest. Le service culture-animation de la Ville de Brest participe à la commission de programmation de ces expositions.

### **L'école européenne supérieure d'art de Brest**

L'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC), créé par arrêté du Préfet de Région le 27 décembre 2010 et agréé par le Ministère de la Culture.

Elle regroupe les quatre écoles supérieures d'art de la Région précédemment gérées en régie municipale, et la ville de Brest est membre fondatrice de l'EPCC et contribue à son fonctionnement.

A - Enseignement supérieur.

L'EESAB-site de Brest prépare aux diplômes nationaux suivants :

- Diplôme National d'Art - DNA (bac + 3 valant grade de licence), option art et option design ;
- Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - DNSEP (bac + 5 valant grade de master), option art mention « formes de vies et vie des formes » et option design mention « Design en transition ».

En septembre 2023, l'EESAB-site de Brest comptait 219 étudiant.e.s inscrit.e.s (223 en 2022-2023) et 1 étudiant.e en césure.

Les résultats des diplômé.e.s pour l'année 2023 sont les suivants :

- DNA art : 31 inscrit.e.s, 31 reçu.e.s : 9 félicitations et 12 mentions
- DNA design : 11 inscrit.e.s, 11 reçu.e.s : 2 félicitations et 3 mentions
- DNSEP art : 13 inscrit.e.s, 13 reçu.e.s : 3 félicitations et 5 mentions
- DNSEP design : 10 inscrit.e.s, 10 reçu.e.s : 2 félicitations et 2 mentions

L'école travaille en partenariats avec de nombreux acteurs culturels du territoire. Elle a aussi poursuivi les cours d'arts plastiques au sein de la Licence Arts de l'Université de Bretagne Occidentale avec l'accueil de 18 étudiants des trois années de licence.

### **B - Cours publics**

L'EESAB-site de Brest propose des cours publics ouverts à toute personne désirant s'initier ou se perfectionner à l'expression plastique, du mercredi et du samedi pour les enfants et adolescent.e.s (150 inscrits adultes, 76 adolescent.es et enfants, 16 inscrits pour ArtLab - préparation aux études d'art - dont 1 demandeur d'asile, et 13 étudiant.es Brestois) ; Une baisse des effectifs est à noter en 2023-2024, car le nombre de places disponibles a diminué (mais il y a également moins de cours qui affichent complet). Parmi les inscrits 126 personnes bénéficient d'une réduction tarifaire :

- 29 en tant que demandeur d'emploi (ce qui représente 8 291 € de réduction)
- 7 en tant que personne en situation de handicap (ce qui représente 1 294 € de réduction)
- 90 de par leur quotient familial (inférieur à 1 168), ce qui représente 15 118 € de réduction sur le chiffre d'affaire des cours publics.

### **Le soutien aux associations et aux artistes**

La Ville accompagne le fonctionnement et les projets des associations dédiées à la promotion de l'art contemporain :

- L'association « Pluie d'Images CAPAB » a été soutenue au titre de l'édition 2023 du festival « Pluie d'images » et à la préparation de l'édition 2024.
- 2 expositions mensuelles proposées dans son espace « Clin d'œil » par la Maison Pour Tous de l'Harteloire.
- 5 expositions organisées dans La galerie de Louise par le collectif d'artistes installé aux Ateliers de Louis.
- l'événement « Art au centre » organisé par l'association « Bassin caresse ».

La collectivité apporte aussi son soutien aux associations et aux artistes par la mise à disposition de locaux, en leur demandant en contrepartie de rendre visibles leurs actions sur le quartier et de s'y impliquer. Elle a ainsi mis le local du 204 rue Anatole France à disposition de l'association « Pluie d'images CAPAB » afin d'y développer ses activités, notamment la préparation du festival annuel de photographie de janvier-février. L'association a de son côté mis en place une exposition photographique dans la vitrine du local.

Par ailleurs, la Ville de Brest a poursuivi en 2023 la mise à disposition de 17 ateliers dans le bâtiment de l'ancien Cercle naval à des artistes plasticien.ne.s, notamment issu.e.s de la scène artistique locale émergente.

Parallèlement à ces différentes mises à disposition de locaux aux artistes, le service culture-animation a poursuivi une réflexion en collaboration avec la Direction du Développement économique et international sur la revalorisation du secteur du Haut Jaurès, par l'accueil dans une stalle des Halles Saint-Martin, ainsi que dans divers locaux vacants, principalement situés rue Jaurès, d'artistes proposé.e.s par l'association « Bassin Caresse » dans le cadre de l'événement « L'art au centre » du 17 novembre 2023 au 15 janvier 2024.

### **Soutien à la création et promotion de l'art public**

La Ville a poursuivi en 2023 l'installation et la mise en valeur d'œuvres d'art sur l'espace public :

Une fresque monumentale, réalisée par le biais d'une commande de Brest métropole, sur le mur pignon du cinéma le Celtic situé rue Magenta, a été inaugurée le 2 juin 2023.

- le budget participatif « Le Spote sort de ses murs et investit les quartiers » a permis la réalisation de deux fresques : l'une au 52 rue de l'Eglise aux Quatre Moulins et l'autre située au 6 cité Chapalain à Lambézellec.
- le budget participatif « Mettons des couleurs et de la bonne humeur dans notre vie » a permis quant à lui de réaliser une fresque avec l'artiste Guillaume Duval sur la façade de l'école Kerargaouyat située rue de Bruxelles.

## **L'AUDIOVISUEL**

### **La radio :**

L'action de la collectivité dans ce domaine d'activité s'illustre par l'octroi d'une subvention à trois radios associatives : Fréquence mutine, Radio Neptune, Radio U et par le soutien apporté au festival de la radio et de l'écoute Longueur d'ondes, unique en son genre en France. La ville a accru en 2023 son soutien pour l'accompagnement du passage au numérique terrestre DAB+ des radios associatives.

### **Le cinéma :**

La ville de Brest conduit une politique volontariste dans le domaine du cinéma qui se développe sous les angles de :

- l'éducation à l'image au travers du groupe de travail « images à Brest » (voir chapitre « accès à la culture »),
- l'aide à la production par un soutien logistique lors de l'accueil des tournages,  
Habituellement, le service culture-animation accompagne un ensemble de productions audiovisuelles supposant l'instruction d'autorisations de tournages dans l'espace public et, selon le cas, des réponses en termes de logistique. En 2023, la Ville de Brest a accueilli le tournage d'un long-métrage, « à l'ancienne » ainsi que de quatre films courts « le chant de Brest », « Jack Kerouac, une piste », « malo fait du vélo » et « nino lunaire ». Le service culture-animation a également accompagné le tournage de quelques films d'étudiants en master « images et son » de l'UBO notamment et de clips musicaux.
- l'aide à la diffusion audiovisuelle : la Ville a accompagné, sous les angles budgétaire et/ou logistique, un ensemble de festivals liés à l'image. Cette année, le Festival Européen du Film court et le festival longueur d'ondes ont connu leur dernière édition nomade avant leur retour dans les murs du Quartz.

### **L'accompagnement d'associations travaillant à la fois dans le champ de la production audiovisuelle, de l'éducation à l'image, de la formation et de la diffusion :**

Ces associations sont soutenues à la fois sous les angles budgétaire et logistique et peuvent bénéficier d'une mise à disposition de locaux. Quelques illustrations :

- Côte Ouest : subvention de 90 000 € pour la mise en œuvre du Festival Européen du Film Court et ses actions de médiation culturelle à l'année ;
- La Cinémathèque de Bretagne : subvention de 47 000 €, auxquels s'ajoutent 89 070 € de valorisation de mise à disposition de locaux ;
- Canal Ti Zef : 3 000 € pour ses actions d'éducation à l'image. L'association bénéficie également d'un soutien en termes logistiques et de mise à disposition de locaux à hauteur de 8 760 €.

## **LA LECTURE, L'ECRITURE, LES ARTS DE L'ORALITE**

En 2023, la ville de Brest a soutenu diverses initiatives dans le domaine de la lecture, de l'écriture et des arts de l'oralité, tant sur un plan logistique que financier. Ces actions sont accompagnées ou mises en œuvre au sein de la direction Culture-Animation-Patrimoine en complémentarité et avec le réseau des médiathèques de Brest ainsi qu'avec des associations partenaires.

Les festivals du conte « Grande Marée » et « Petite Marée » organisés par l'Association pour le Développement des Arts de l'Oralité (ADAO) ont pu avoir lieu normalement en 2023. Ces manifestations ont rassemblé :

- 2 447 spectateurs sur Petite Marée du 1er au 9 avril lors de 51 séances (54 en 2022),
- 5 418 spectateurs sur Grande Marée du 16 novembre au 1<sup>er</sup> décembre sur 37 spectacles (38 en 2022).

En 2023 l'association Brest en Bulles a organisé « les rencontres brestoises de la bande dessinée » aux Ateliers des Capucins et dans d'autres lieux de la ville (rue Saint Malo, Vauban, Mac Orlan), une manifestation qui a rassemblé près de 18 000 personnes sur la place des machines. Une subvention de 12 000 € a été accordée à l'association pour cette 6<sup>ème</sup> édition à Brest.

## LA MUSIQUE

Des subventions à hauteur de 494 270 € ont été attribuées à 26 associations. La ville de Brest a soutenu diverses initiatives dans le domaine de la musique pour l'organisation de concerts, de festivals ou encore pour l'accompagnement des pratiques en amateur, tant sur un plan logistique que financier.

L'année 2023 a été marquée par :

- La tenue de la 12<sup>ème</sup> édition du Festival "Astropolis l'Hiver" du 8 au 12 février au qui a rassemblé 6 400 spectateurs. L'édition été du festival a eu lieu du 29 juin au 2 juillet et a rassemblé 17 000 personnes. La Ville a apporté à l'association une subvention de fonctionnement de 111 000 € ;
- L'Atlantique Jazz Festival organisé par Plages Magnétiques du 17 au 22 octobre à Brest qui a rassemblé 2 751 personnes devant 23 concerts ;
- Le Festival Invisible du 14 au 18 novembre qui a rassemblé 1 800 personnes ;
- Le Festival No Border qui a pour sa part rassemblé 6 000 personnes du 24 novembre au 3 décembre.

Par ailleurs, la Ville a poursuivi sa politique de soutien aux artistes et aux associations au travers de la programmation musicale du cabaret Vauban pour avec 52 dates accompagnées (60 dates en 2022).

## LA CULTURE ET LA LANGUE BRETONNE

La Collectivité apporte son soutien aux organismes et aux actions qui visent à préserver et à transmettre le patrimoine culturel local. L'enseignement, l'apprentissage et le développement de la langue bretonne sont encouragés.

La ville de Brest est aussi engagée dans l'application de la charte Ya D'Ar Brezhoneg, suivie transversalement par le service culture-animation.

Le Centre Breton d'Art Populaire et Sked sont conventionnés avec la ville de Brest. La ville de Brest a versé des subventions de fonctionnement aux associations suivantes : Sked 23 000 €, la Kevrenn Sant Mark 7 000 €, Centre Breton d'Art Populaire 76 000 €.

Par ailleurs, la ville de Brest a accompagné de nouveau la manifestation Deus'ta à hauteur de 8 000 €. La manifestation a rassemblé 20 000 personnes sur 2 jours aux Capucins les 4 et 5 novembre 2023.

## LES ARTS DE LA RUE ET ARTS DU CIRQUE

La ville soutient l'action du Fourneau, centre national des arts de la rue et de l'espace public, par le versement d'une subvention de 192 000 €, par la mise à disposition de locaux au port de commerce et d'un accompagnement logistique valorisés à hauteur de 119 379 €. En 2023, Le Fourneau a accueilli 19 équipes artistiques en création. Au-delà de 15 expérimentations publiques dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre, le Fourneau a proposé 17 représentations au public brestois, dans le cadre de Longueur d'ondes, de dansfabrik, des jeudis du port et de l'été à Brest. Ces propositions ont rassemblé plus de 15 000 personnes.

La Ville a poursuivi son partenariat avec l'association Dédale de Clown qui s'inscrit dans la politique de soutien à la création artistique et à l'accompagnement des pratiques en amateur. Au final, 1 691 personnes ont bénéficié des activités d'enseignement de l'association : 243 inscrits hors temps scolaire et 1 448 sur le temps scolaire, petite enfance inclus.

## LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La collectivité subventionne l'association Les Petits Débrouillards dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens triennale (2021-2023). Celle-ci prévoit, en plus d'une contribution financière, la mise à disposition de locaux rue Paul Dukas et un accompagnement technique, afin de permettre à l'association de poursuivre son action en faveur de l'accessibilité à la culture scientifique et technique dans les quartiers brestois, de participer à l'animation des temps périscolaires et aux dynamiques collectives.

## LE THÉÂTRE ET LA DANSE

La politique de la ville de Brest en faveur du théâtre et de la danse porte sur le soutien à la création artistique, à la diffusion des œuvres et au soutien des pratiques en amateur. La plupart des structures soutenues par la Ville le sont au titre de l'un ou l'autre de ces aspects, à l'exception de la Maison du Théâtre dont l'action porte sur les trois dimensions.

Au-delà d'un regard technique sur les projets qui lui sont proposés, la ville de Brest développe principalement trois types d'actions dans ce domaine :

- Le versement de subventions : 970 250 € en 2023 soit 47 % du budget global des subventions aux structures culturelles.
- Un soutien logistique aux spectacles et festivals : la Ville est sollicitée pour la mise à disposition de personnel et de matériel technique.
- La mise à disposition de locaux municipaux : le Stella, salle de spectacle située à Lambézellec, est mis à la disposition de la Maison du Théâtre. Des compagnies de théâtre et de danse bénéficient par ailleurs de mises à disposition de locaux administratifs. La Ville aide également au fonctionnement de deux locaux associatifs : la chapelle Dérézo et le Maquis.
- La gestion d'une salle de spectacles en régie directe à dominante « danse » : le Mac Orlan.

### Le soutien à la création

Il se traduit notamment par le développement de l'accompagnement des équipes artistiques du territoire au travers de l'action de la Maison du Théâtre (15 équipes artistiques accueillies sur la saison 2022-2023). Des aides à la création sont aussi octroyées par la ville de Brest et deux compagnies de théâtre sont conventionnées par la Ville (Dérézo, Dédale de clown).

Au-delà d'une simple aide à la création, les financements accordés à ces compagnies leur permettent aussi de développer des politiques de médiation et d'action culturelle.

Des aides à la création ont aussi été versées à 15 compagnies professionnelles non conventionnées pour 19 projets de spectacles :

- Théâtre : A petits pas, Cie brame, Coopérative 109, Fario, Nids Dhôm, La rigole, le sonar, Teatr Piba, Théâtre du grain, quisycolle.
- Danse : Lola Gatt, CAD plateforme, Les pieds nus, la stridente, Ursa Rosso.

### Le soutien à la diffusion

En complément du travail de diffusion effectué par le Quartz sur des productions nationales et internationales, la ville de Brest met l'accent sur la diffusion des compagnies locales, des spectacles jeune public et sur la diffusion de spectacles dans les équipements de quartier, pour lesquels elle assure les aspects logistiques.

Durant la saison 2022-2023, la Maison du Théâtre a programmé 27 spectacles au cours de 69 représentations réunissant un peu plus de 15 000 spectateurs.

Une diffusion théâtrale dans les quartiers est assurée par l'association « Les Contemporains », organisatrice du Festival OUPS. Proposé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, ce festival a programmé 10 spectacles de théâtre dans 12 lieux différents et a réuni environ 800 spectateurs lors de son édition 2023.

### Le soutien aux pratiques en amateur :

- Par le financement de structures de conseil et d'accompagnement : la Maison du Théâtre pour le théâtre, l'association Escabelle et son festival « entredanse » pour la danse.
- Par le financement d'actions spécifiques des compagnies de théâtre et de danse amatrice.
- Par la mise à disposition de lieux de représentation et un soutien technique lorsque nécessaire.

## LE MAC ORLAN

Le Mac Orlan est une salle de spectacles en régie directe à dominante « danse ». L'année 2023 est marquée par des chiffres de fréquentation en hausse, soit environ 28 303 personnes de janvier à juin et d'octobre à mi-décembre dont :

- 1 686 spectateurs pendant le festival Décadanse 2023
- 1 381 spectateurs pendant le festival Contre-Temps 2023
- 5 436 personnes avec le Quartz Nomade sur 13 représentations en 2023
- 7 366 spectateurs pendant le festival européen du film court de Brest
- 4 079 personnes sur la période de mai et juin avec les accueils des associations et écoles
- 1 374 personnes sur des séances scolaires en 2023



55 représentations de spectacles sont comptabilisées sur l'ensemble de l'année ainsi que 6 expositions.

### **Le soutien à la création**

Le soutien aux projets des artistes chorégraphiques brestois et bretons s'est poursuivi par l'accueil en résidence de création de 4 compagnies :

- La chorégraphe Laetitia Lanoé (22) du 3 au 6 juillet pour le projet Expansion.
- La compagnie Storyteller (56) 4 au 8 septembre pour le spectacle *Un petit prince*, diffusé le 23 février 2024.
- La compagnie Murmuration (44) du 12 au 16 septembre pour le projet *Nuit.s*.
- Compagnies CAD Plateforme et le Sonar (29) du 19 au 23 septembre pour *A M M A*.

### **La programmation**

Le Mac Orlan a accueilli de nombreux événements du territoire :

- Le festival Longueur d'ondes, du 1<sup>er</sup> au 5 février (1 spectacle au Mac Orlan le 2 février et 2 représentations d'un second spectacle les 3 et 4 février),
- Le festival Astropolis l'hiver, du 8 au 12 février (2 représentations d'un spectacle les 9 et 10 février),
- Le festival Dansfabrik, du 28 février au 4 mars (1 spectacle le 28 février et 2 autres le 4 mars),
- Le festival Entrendanse, du 30 mai au 2 juin (3 jours au Mac Orlan),
- Les rencontres brestoises de la BD, du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (1 spectacle au Mac Orlan),
- L'Atlantique Jazz festival, du 17 au 22 octobre (1 spectacle le 19 octobre et 2 autres le 22 octobre),
- Le festival européen du film court de Brest, du 8 au 12 novembre (21 séances au Mac Orlan),
- Le festival Grande Marée, du 16 novembre au 1<sup>er</sup> décembre (1 spectacle le 21 novembre),
- Le festival No border, du 24 novembre au 3 décembre (2 spectacles le 29 novembre et 1 le 30 novembre),
- Les scènes chorégraphiques organisées par le Conservatoire (le 23 mars et le 22 juin).

Le Mac Orlan rayonne sur Brest à travers sa programmation (26 spectacles) et à travers des événements repérés :

- Décadanse, du 18 au 29 janvier, en partenariat avec Plages magnétiques, La Chapelle Dérézo, les villes de Gouesnou, de Plougastel-Daoulas, de Guipavas et le Patronage Laïque du Pilier Rouge,
- Prin-temps (qui intègre Nomadanse en 2024), le 4 juin au Jardin des explorateurs,
- Contre-temps, du 5 au 8 octobre,
- Racine chorégraphiée, du 27 au 28 octobre, avec l'association K.One,
- Circonvolutions d'hiver, du 4 au 11 décembre, en partenariat avec La Maison du théâtre et Dédale de Clown.

Sur l'ensemble de l'année, deux annulations sont à noter dans le cadre d'accueil de productions extérieures (humoristes programmés par Régie Scène et Arsenal Productions).

Deux spectacles ont été reportés en 2024 (dans le cadre du festival Décadanse et du festival Oups).

Le spectacle de fin d'année de la Maison pour tous de Saint-Pierre a également été reporté dans un contexte d'émeutes en juin 2023.

En 2023, le Mac Orlan a proposé 7 spectacles en direction du jeune public (dont 1 dans le cadre du quartz Nomade) et a accueilli environ 2 974 personnes sur ces spectacles dont 843 scolaires et 278 personnes sur l'évènement Machin Machine jeune public #10.

### **Les actions de médiation en direction des publics**

De nombreuses actions de médiation ont été menées auprès du public scolaire mais également auprès des structures medico-sociales :

- 5 séances scolaires entre janvier et décembre 2023, soit un total de 1374 spectateurs. À l'issue de chaque représentation un « bord plateau » a été proposé afin que les élèves puissent échanger avec l'équipe artistique. Des actions culturelles spécifiques ont été menées en lien avec plusieurs spectacles :
  - o Janvier : Dans le cadre du Festival Décadanse 2023, 256 collégiens et de lycéens (Fénelon, Javouhey, Harteloire) ainsi que de l'ESAT de Guipavas, d'un groupe de Danse à tous les étages et d'Emancip'art ont assisté au spectacle *Asmara* de Fiona Houez de la compagnie CAD Plateforme. Des rencontres ont été organisées entre ces publics, les artistes et des associations œuvrant auprès de mineurs isolés.
  - o Mars : 500 scolaires ont assisté au spectacle *Monde Fantastik* de la compagnie Méharées.
  - o Octobre : Dans le cadre du festival Contre-temps, 275 élèves d'écoles primaires brestoises (Jean de la Fontaine, Le Questel, Notre dame de Tourbian, Kerichen) ont assisté au spectacle *Bienvenue dans l'anthropocène* de la compagnie EUX. 90 enfants de maternelle et de crèche ont été accueillis pour le spectacle *Bulles* de la compagnie l'Atelier des rêves.

- Décembre : la séance scolaire sur *Un jour de neige* de Felix Didou de la compagnie L'ombre, a accueilli 253 élèves de primaire et de collègue (Kerbonne, Javouhey, Jean de la fontaine, Saint Pol Roux) dans le cadre du festival Cirkonvolutions d'hiver.
- Des visites du lieu, des expositions et rencontres avec les professionnels sont proposés tout au long de l'année. En 2023, une vingtaine de visites ont été organisées soit environ 370 personnes de collèges, lycées (Harteloire, Fénélon, Kerbonne, Javouhey, Kerangoff, Le Questel, Saint Pol Roux...) mais aussi le Centre de Formation Professionnelle ou encore le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD Papillons Blanc) ...
- 3 ateliers de pratique de la danse qui ont touchés 193 personnes :
  - Des ateliers de danse et de découverte du breaking animés par Angelo Abanolo les 17, 20, 24 et 27 janvier.
  - Un atelier danse avec Fiona Houez a été organisé le 28 février.
  - Un atelier de danse animé par Lucie Lintanf a été proposés dans le cadre du festival Contre-Temps, les 7 et 8 octobre.
- Des actions auprès des publics en situation de handicap :  
Le 14 avril 2023, le Mac Orlan a accueilli le spectacle *Je suis sourd, je chante... et je vous emmerde !* de la compagnie Symbiose, spectacle bilingue oral/langue des signes français. L'association Valentin Haüy a été invitée à participer à une visite sensible du Mac Orlan et une présentation de l'audiodescription avec la compagnie Murmuration en septembre.
- Le soutien aux pratiques amateurs à travers l'accueil des écoles, associations, mairies et maisons de quartier, écoles de danse : 8 établissements scolaires ont accueilli au Mac Orlan en mai et juin 2023. 4 écoles de danse ont également pu présenter leur spectacle de fin d'année sur cette même période. A noter en terme de fréquentation sur la période mai juin 2023 :
  - La Fête des écoles : 758 scolaires reçus du 13 au 15 juin,
  - Le Festival Entrendanse qui donne également à voir des projets en danse d'écoles brestoises : 782 scolaires reçus sur 3 jours (du 30 mai au 2 juin),
  - Accueil Projet Petit Paris : 305 scolaires.
- Des actions menées pour soutenir la parité H/F et lutter contre les discriminations sexuelles et sexistes :  
Le Mac Orlan a accueilli 21 femmes chorégraphes sur 30 au cours de l'année 2023.  
L'ensemble de l'équipe a par ailleurs été sensibilisé et a participé à une formation (de 1 à 3 jours et demi) sur les violences et harcèlements sexuels et sexistes (VHSS) en vue de l'élaboration d'un protocole de lutte contre ces violences qui sera mis en œuvre en 2024.

Etablissement de la Ville de Brest, le Mac Orlan accueille tout au long de l'année des étudiants, étudiantes, personnes en réinsertion pour des actions de formation, d'accompagnement professionnel.

En 2023, le Mac Orlan a accueilli 9 stagiaires (en communication, administration, technique, logistique, montage/démontage...) et une alternante en communication et administration.

L'équipement municipal a connu une augmentation significative de la fréquentation en 2023 avec 28 303 personnes accueillies sur des temps de spectacles, ateliers ou actions culturelles. Les actions de médiation en direction des publics, publics prioritaires et établissements ont également augmenté. La mise en œuvre d'une communication active sur les réseaux sociaux (création d'un profil Instagram) et la mise en ligne d'un nouveau site internet ont permis également d'apporter de la visibilité à l'ensemble de ces actions.

## **PARTICIPER AU RAYONNEMENT DE LA VILLE ET DE LA METROPOLE, CONFORTER L'IMAGE DE BREST ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE**

### **Les réalisations dans le domaine de l'animation :**

La ville de Brest organise en régie directe les Jeudis du Port, la Fête de la Musique, les festivités du 14 juillet, le Printemps des Sonneurs, le Jardin en Liberté, les Tréteaux Chantants et Noël à Brest. Elle coordonne également le dispositif interdirections « L'Été à Brest » depuis 2020.

Elle apporte son soutien financier et logistique aux associations qui organisent des manifestations telles que le Festival des Fanfares, la Foire aux Croûtes, les animations de rue à Noël et des animations dans les quartiers. Au total 52 600 € ont été versés sous forme de subventions.

### **La Fête de la Musique :**

L'édition 2023 de la Fête de la Musique s'est adaptée à une proposition en milieu de semaine (mercredi) en proposant des actions avec les scolaires dès la matinée et un parcours de scènes sonorisées dès 16h avec les élèves du Conservatoire. Elle a lancé la saison estivale à Brest avec un public intergénérationnel estimé à 8 000 personnes sur l'ensemble de la journée.

La Fête de la Musique est à Brest un grand rassemblement populaire autour d'une belle diversité d'offres musicales portées par des amateurs. Elle s'appuie sur trois axes principaux, qui contribuent à sa singularité et à sa réussite :

- Une programmation se déroulant sur l'ensemble de la journée avec des propositions originales du matin au soir, dans une grande diversité de lieux de la ville,
- La création d'un périmètre « centre-ville » élargi et facilement identifiable par le public pour lui permettre de circuler entre les diverses propositions musicales,
- La mobilisation de tous les acteurs musicaux de la ville pour que chacun trouve sa place dans la fête.

La ville de Brest a construit cette journée grâce aux nombreuses candidatures des musiciens et avec la forte implication des partenaires musicaux de la ville, par exemple La Carène, Le Conservatoire, Vivre le monde, Sked... Il est à noter la forte présence du public jeune toujours aussi important en terme de fréquentation sur la scène dédiée aux musiques électroniques et ses abords, nécessitant une vigilance spécifique sur cette zone et un lieu adapté pouvant accueillir une telle jauge, au jardin Kennedy.

Le budget d'organisation 2023 de la Fête de la Musique est de 30 000 €. Ces frais sont principalement consacrés à la logistique technique (son et lumières, backline) et à la sécurité (PC interservices, secours, sécurité).

### **Le Printemps des Sonneurs :**

Le Printemps des Sonneurs s'est tenu le 13 mai 2023, rythmant la journée entre défilés, concerts et animations. Il a accueilli 60 danseuses, 370 musiciens et près de 10 000 spectateurs sur l'après-midi dans le centre-ville de Brest.

### **Les Tréteaux Chantants :**

En partenariat avec le Patronage Laïque Sanquer, cet événement musical est réservé aux seniors de Brest métropole et du Pays de Brest.

La 30<sup>ème</sup> édition des Tréteaux Chantants s'est tenue du 6 octobre au 28 novembre 2023. Elle a accueilli 133 candidats et 7 915 spectateurs sur l'ensemble du Pays de Brest, dont plus de 4 000 à la grande Finale. Cette dernière s'est déroulée le mardi 28 novembre à l'Arena avec Daniel Guichard en tête d'affiche.

### **Les Fêtes de Quartiers :**

De nombreuses fêtes de quartier se sont déroulées en 2023 avec des temps forts tels que « Le Dimanche au Bord de l'Eau » à Bellevue, « Un dimanche à Lambé » ou bien « La Fête de la Soupe » à Saint-Marc.

### **Le jardin en Liberté de la place de la Liberté :**

Un jardin a été installé sur la place de la Liberté sans interruption depuis mai jusqu'au mois de septembre. Ce jardin vient offrir des espaces d'assises et des parterres fleuris. Il connaît une belle fréquentation durant ces beaux jours.

### **Les Jeudis du Port : 33<sup>ème</sup> édition pour 3 soirées du 27 juillet au 10 août.**

Les Jeudis du Port ont rassemblé un public intergénérationnel venu en nombre lors de 3 soirées.

La manifestation est le fruit d'un travail de nombreux services de la Collectivité, impliquant quinze directions dans l'organisation. Les évolutions entreprises les dernières années dans l'organisation de la manifestation ont été poursuivies en 2023, et les objectifs d'un événement pour tous les publics, pluridisciplinaire, gratuit, convivial et de qualité ont été maintenus.

Une attention particulière a été portée sur :

- La programmation artistique, de qualité et ouverte à tous, construite avec les partenaires que sont Quai Ouest Musiques et Le Fourneau Centre National des Arts de la rue et de l'Espace Public ;
- Un rythme de programmation adapté aux publics ;
- Le périmètre de la fête, permettant d'aérer le site et d'explorer plusieurs ambiances ;
- La qualité de l'accueil, la propreté du site, la décoration, les aménagements... ;
- L'accessibilité à tous les Jeudis du Port ;
- Les propositions à destination du public jeune avec une programmation musicale ciblée en deuxième partie de soirée.

Comme sur les précédentes éditions depuis 2016, un dispositif de sécurité a été installé pour contrôler les accès au site que ce soit pour les piétons ou les véhicules. Le travail de propreté et d'entretien pendant les soirées, ainsi que la bonne coordination entre la médiation, les services de sécurité et les forces de l'ordre ou de secours, permettent au public de profiter des soirées mais aussi de répondre aux éventuelles difficultés liées aux rassemblements en marge de l'événement. Le travail spécifique mené pour proposer à un public jeune (qui reste parfois en marge de la fête) une programmation adaptée a connu un beau succès à la scène des Docks.

L'accessibilité pour tous continue d'être un point d'attention particulier sur les Jeudis du Port avec de nombreuses actions prolongées : un parking dédié qui a fait le plein, un accueil en LSF, des espaces adaptés de visibilité des spectacles pour les personnes à mobilité réduite L'action innovante entreprise depuis 2018 a été reconduite : le chantsigne (interprétation libre des paroles d'une chanson, en live) à l'occasion du concert de Olor sur la scène des Docks le premier Jeudi, dans un répertoire qui se voulait plus intimiste que sur les concerts de 1h30 au Grand Large. Une action encore saluée par les associations des personnes malentendantes, et également appréciée par le reste du public pour son aspect visuel et communicatif.

En terme de Développement Durable les actions mises en œuvre depuis 2019 ont été reconduites et développées :

- une nouvelle démarche de gestion des déchets, le tri se faisant dorénavant par le public lui-même dans des espaces aménagés à cet effet
- la mise en place de deux parkings vélos aux entrées, encore augmentés en 2023, ont affiché complet. En parallèle, d'autres actions pour favoriser les transports doux ont été renouvelés l'inscription de l'événement sur le site de covoiturage Ouestgo. A noter également, pour la seconde édition, un ajustement des horaires des bus et tramway mis en place afin de répondre à un besoin plus tardif de prise en charge des publics à la fin des spectacles, appuyé par un fort relai dans la presse.
- la mise en place d'une charte des restaurateurs ambulants a été renouvelée, avec des engagements à prendre (emballages réutilisables, réduction du gaspillage alimentaire, utilisation de produits éco-labellisés ou naturels, réduction de la consommation d'énergie ...). Les commerçants choisissent un minimum de 5 critères à respecter parmi une liste de 12. Cette action est rendue visible auprès du public par le biais d'un logo créé en interne par la collectivité et apposé sur les devantures des ambulants concernés.

Le budget d'organisation des Jeudis du Port s'élève à 314 728 €, dont 35% sont dédiés à la programmation artistique et aux droits d'auteurs, 16% aux frais de production (hébergement, voyages, restauration), 31% aux frais techniques, 15% aux frais de sécurité et secours et 2% aux frais divers. Comme en 2022, il est à noter une augmentation globale des coûts et charges diverses sur cette édition, comme sur l'ensemble des événements.

#### **« Un été à Brest » :**

Née du contexte Covid et de l'annulation des grands événements culturels et sportifs en 2020 et 2021, la ville de Brest a renouvelé l'opération estivale intitulée « Un été à Brest » en 2023. Avec le retour des grands événements de l'été, le budget de l'opération a été légèrement revu à la baisse, en remplissant malgré tout, les objectifs de diversité et d'accessibilité. Le service Culture-Animation a déployé l'offre de spectacles d'art de la rue et a lancé un appel à propositions au secteur culturel brestois pour proposer des interventions. Il a assuré le pilotage de la coordination inter-directions.

Des rendez-vous Arts de la rue ont été ainsi programmés dans plusieurs quartiers de la ville avec la collaboration du Fourneau Centre National des Arts de la rue et de l'Espace Public. Il s'agissait de trois spectacles programmés sur des vendredis soirs, le lendemain des Jeudis du Port. Un public différent du jeudi soir, qui ne se déplace pas forcément sur les grands événements publics a répondu présent à chaque fois, malgré les conditions météorologiques parfois difficiles. L'offre confirme tout son intérêt de complémentarité et de proximité. Par ailleurs, des actions culturelles ont été organisées à destination des publics des ALSH. Elles témoignent une nouvelle fois d'une grande capacité de collaboration des services de la collectivité et des acteurs du tissu socioculturel et culturel.

Le budget de l'opération s'est élevée à 36 000 € pour le service Culture-Animation, incluant la diffusion des spectacles d'Arts de la rue, les ateliers ALSH ainsi que plusieurs subventions (Festival Remue-Ménage, Prends-moi pour un Pion, Fenêtres ouvertes).

#### **Noël à Brest :**

Le marché de Noël s'est déroulé du 25 novembre au 24 décembre, regroupant 36 exposants et 5 manèges, place de la Liberté. Un nouveau plan a été conçu pour une meilleure distribution des activités. Une promenade sous ciel étoilé, un chapiteau de guirlandes pour les commerces de bouches, une yourte abritant un décor pour le père Noël ont renouvelé

l'offre avec succès. Chaque weekend a fait l'objet d'une programmation artistique à destination du centre-ville. La fréquentation en très nette hausse est estimée à 200 000 personnes.

Pour la troisième année du marché des illuminations, le projet s'est adapté au début des travaux de la seconde ligne du tram.

Chaque quartier brestois a proposé son moment de festivités de Noël.

Le montant global du budget de Noël à Brest s'élève à 310 000 €.

## PATRIMOINES

### La mise en œuvre du label Ville d'art et d'histoire :

Le label Ville d'art et d'histoire a été obtenu en fin d'année 2017. En 2022, le projet scientifique et culturel du service Patrimoines a été finalisé et le rapprochement des services Musées/Patrimoines est effectif depuis juin 2022.

#### Les programmations semestrielles « Rendez-vous Brest » et la conception de cycles de visites guidées

Deux programmations semestrielles « Rendez-vous Brest Ville d'art et d'histoire » ont été éditées en 2023. Elles suivent le rythme des saisons avec une programmation « Printemps-Eté » (1<sup>er</sup> avril – 30 septembre) et une programmation « Automne-Hiver » (1<sup>er</sup> octobre – 31 mars). Pour ces programmations, un important travail de coordination est réalisé avec les partenaires du territoire pour rendre compte de l'ensemble des actions patrimoniales proposées au grand public. Ces documents permettent également de présenter l'ensemble l'offre produite directement par l'équipe Patrimoines du service Musées-Patrimoines : balades en ville, expositions, équipements, visites guidées, publications... 3 nouvelles thématiques de visites guidées pour le grand public ont été conçues et déployées en 2023 : « Le quartier de Saint-Marc » / « Le quartier de Saint-Martin » / « Le quartier de Lambézellec ». Les visites font l'objet d'un travail étroit entre les guides-conférencières de Bretagne Buissonnière, l'office de tourisme et l'équipe Patrimoines pour l'élaboration des contenus scientifiques. 122 visites pour le public individuel ont déployé sur l'année 2023, elles ont capté 2873 visiteurs soit un remplissage moyen des jauges à 90% et une augmentation de +20% de visiteurs. 19 visites à destination des groupes ont également eu lieu. Dans le cadre de la conception de ces visites, des formations patrimoniales sont régulièrement organisées par le service à destination de l'équipe de guides-conférenciers, de l'office de tourisme de Brest métropole et l'équipe du service Patrimoines, afin d'assurer la qualité du guidage VAH de Brest. 3 se sont déroulées en 2023.

#### Rédaction et suivi d'une lettre d'information

Le service Patrimoines gère un groupe de contacts intéressés pour suivre les actualités du label Ville d'art et d'histoire. Le service propose à ce groupe la réception d'une lettre d'information à hauteur d'un envoi par semaine : y sont relayés l'ensemble des actualités (publications, événements, visites, équipements...).

#### La poursuite de l'édition des publications du label

Chaque année, le service patrimoines programme la rédaction et la publication de brochures dans les collections Focus et Parcours de la charte graphique VPAH. Plusieurs brochures ont été travaillées au cours de l'année 2023, avec des niveaux d'avancement dans les calendriers variables :

- Un **FOCUS sur les temples et églises brestoises** a été travaillé de septembre à décembre 2023. Il prend la forme d'un document de 24 pages. Il sera finalisé pour une édition en début d'année 2024.
- une **brochure « PARCOURS – Bellevue »**. Trois réunions ont eu lieu en 2023 pour avancer cette brochure co-conçue avec les habitants du quartier impliqués dans le groupe Patrimoines de l'Assemblée de quartier.
- Un **FOCUS « Abri Sadi Carnot »** : des recherches et compilations de données ont été menées en fin d'année. Une méthode de projet a été établie en vue de la conception de la brochure au premier semestre 2024.

#### « Patrimoines brestois »

Édité 2 fois par an en collaboration avec les acteurs, actrices patrimoniaux brestois, réunis au sein d'un comité de rédaction, outil d'animation du label, la revue aborde chaque semestre une nouvelle thématique en croisant les fonds patrimoniaux de chacun des acteurs brestois. La revue est tirée à 4000 exemplaires et est disponible gratuitement dans les différents équipements publics du territoire, ainsi qu'en téléchargement libre sur Brest.fr.

En 2023, deux thèmes ont été retenus :

- Le **numéro 41 « Eau douce- Accès à une ressource vitale : »** est sorti en janvier 2024. Il présente des articles sur l'accès à l'eau au cours du temps et le développement d'infrastructures en vue de son acheminement, de son traitement, de sa diffusion aux habitants.

Le **numéro 42 « Eau douce – Usages, paysages et architectures »**. Ce deuxième volet consacré au thème très vaste de l'eau douce est sorti début décembre 2023. Il présente des articles sur la topographie et l'exploitation des paysages

sous le prisme de l'eau ainsi que sur les infrastructures de loisirs, sanitaires, industriels développés autour de l'eau douce.

## Organiser ou accompagner des manifestations à caractère événementiel

**Les Journées Européennes du Patrimoine : 40ème édition, 13ème édition brestoïse, une riche programmation : 77 propositions, 54 partenaires, 25 000 visiteurs, 35 sites ouverts.**

Le service Patrimoines coordonne chaque année les Journées Européennes du Patrimoine.

Il rassemble et met en résonance les propositions d'une cinquantaine de partenaires. La programmation se veut très diversifiée : balade, visite, exposition, atelier, projection, spectacle vivant, animation jeune public...pour tous les goûts !

Les objectifs des Journées Européennes du Patrimoine 2023 à Brest étaient :

- Valoriser des lieux inédits ou non ouverts le reste de l'année
- Développer les visites/balades commentées.
- Poursuivre la découverte des patrimoines à travers les disciplines artistiques et ludiques
- Poursuivre la dynamique partenariale
- Continuer à développer les animations à destination du jeune public, des familles et des personnes en situation de handicap

Un appel à projet a été lancé en février 2023. Plusieurs projets ont été soumis puis étudiés au cours du mois d'avril, en analysant leur pertinence par rapport à la thématique nationale du « Patrimoine vivant », « Patrimoine du sport » et leur faisabilité technique. Quatre projets ont finalement été retenus, pour une soutien technique et financier de la part de service Patrimoines :

- Opération Ker Stears : le château de Ker Stears plongé dans l'ambiance de l'été 1944 et du siège du Brest, avec costumes, véhicules et matériel historiques et des visites théâtralisées, en partenariat avec le lycée Estran Fenelon et l'association Brest 44. Sans réservation, avec environ 600 visiteurs sur le week-end. Une belle proposition libre d'accès et original, très plébiscité !
- À la mode de Tréornou : une très belle proposition de valorisation de l'ancienne piscine de Tréornou et du quartier de Lambézellec, en partenariat avec la compagnie Mégadoline et la Maison du Théâtre. 160 personnes présentes pour 4 représentations dans le week-end. Proposition insolite plébiscitée !
- Convivialité Saint-Pierre : pique-nique géant, concerts, spectacle de rue et animations sportives le dimanche midi à Sainte-Anne du Portzic. Un partenariat entre les associations Mémoire de Saint-Pierre, Les Amis de Sainte-Anne du Portzic, la Légion Saint-Pierre, l'ASPTT et la Mairie de quartier. Sans réservation, environ 350 personnes le dimanche midi. Une proposition familiale fédératrice.
- Une proposition originale pour découvrir la culture hip-hop et son histoire et valoriser le break dance, nouvelle discipline olympique des JO 2024. Un partenariat entre les associations The Room et La Fierté des nôtres. Sans réservation, environ 350 personnes sur la journée du samedi. Une proposition originale et inédite, une nouvelle façon de découvrir le patrimoine.

Comme chaque édition, de nombreuses actions ont valorisé le patrimoine de manière thématique :

### Nature et biodiversité

Chaque année, la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité tient une place importante dans les journées européennes du patrimoine à Brest

- Le Conservatoire botanique national a accueilli 579 personnes pour la visite de ses serres et visites commentées.
- Le Jardin extraordinaire a été visité par 238 personnes entre le samedi et le dimanche.
- La proposition inédite de la direction des Espaces verts pour la découverte des patrimoines arborés du centre-ville a attiré 272 personnes, avec une visite guidée, Brest, ville d'arbre et d'histoire, se poursuivant par des démonstrations de grimpes au Jardin de l'académie.
- La restitution du projet radiophonique Objectif terre, monté en partenariat avec l'association Longueur d'Ondes, l'ADJIM et la Maison de quartier de Bellevue, a également eu lieu au Jardin de l'Académie.

### Architecture

Nouveauté de l'édition 2023, l'hôpital Morvan a ouvert ses portes pour des visites guidées centrées sur son histoire et son architecture remarquable. Un succès puisque toutes les visites ont été très rapidement complètes, avec 124 visiteurs.

Pour fêter ses 140 ans d'existence, la Légion Saint-Pierre a également ouvert les portes de son bâtiment historique le dimanche.

Le lavoir de Pontaniou a ouvert cette année encore ses portes pour que le public puisse découvrir sa restauration et apprécier l'œuvre de Pierre Péron. Environ 500 personnes s'y sont rendues pendant le weekend.

Le château de Brest était bien évidemment ouvert à l'occasion des journées européennes du patrimoine, et l'ouverture des souterrains a particulièrement attiré les curieux.

Enfin, fière de sa nouvelle scénographie, la tour Tanguy était également ouverte, comme précédemment évoqué.

### **Brest et la seconde guerre mondiale**

L'association Gerfaut 29 a de nouveau ouvert le bunker de Kervallon : 492 personnes ont découvert ce lieu, toujours plébiscité par le public. Le focus fait cette année sur l'art dans les bunkers, notamment les graffiti, a particulièrement été apprécié du public.

Le Mémorial des Finistériens – Fort Montbarey a proposé une conférence d'Arlette Roudaut sur « La Consulaire » et a également accueilli l'association C'hoarioù Kilhoù, qui mettait à disposition du public des jeux traditionnels bretons en bois. Au total, 725 personnes se sont rendu au Fort Montabrey le dimanche.

Comme évoqué précédemment, l'abri Saci Carnot était ouvert tout le weekend de 9h à 20h pour des visites guidées, et a une nouvelle fois affiché complet.

### **L'art dans les églises**

Le Musée de la Fraise et du Patrimoine de Plougastel-Daoulas a proposé de nombreuses animations, dont des visites de l'exposition temporaire Les Plousgatels et le pardon, ainsi que des visites des chapelles et du grand calvaire de Plougastel. Toutes visites confondues, le musée compte 712 visiteurs sur le weekend, dont 433 le dimanche.

L'église de Saint-Gouesnou était ouverte le dimanche à la visite, et a accueilli 60 personnes.

### **La mer comme patrimoine**

À l'initiative de l'Inventaire du patrimoine à la Région Bretagne, une visite guidée du port de commerce a permis à 40 personnes de découvrir l'histoire portuaire de Brest et d'accéder à certaines zones du port.

Le Musée national de la Marine et la préfecture maritime sont toujours un rendez-vous incontournable des brestois.es avec 7755 visiteurs, dont un record de fréquentation de 3955 pour le dimanche.

L'Espace de tradition des forces sous-marine et de la force océanique stratégique, ouvert pour la première fois en 2021, a stabilisé son public avec 42 visiteurs.

Au port de commerce, le chantier du Guip était une nouvelle fois ouvert, et plusieurs bateaux étaient visitables : La Recouvrance, l'Aquarelle et les bateaux de la base navale. Au port du Tinduff, des navires de belle plaisance et des vieux gréements étaient également visitables.

Le Service Historique de la Défense a accueilli 250 personnes cette année pour ses expositions et la visite de son magasin de conservation.

La Société Portuaire Brest Bretagne proposait également deux visites du port de commerce en car, avec au total 130 visiteurs.

L'espace du port doit continuer à être exploré en continuant à diversifier les propositions

### **Spectacle Victoire au Musée des Beaux-arts**

Déambulation dansée inspirée du livre Votez Victoire de Claire Cantais, une proposition de la compagnie Moi Peau, invitée par le Musée des Beaux-arts. Une proposition inédite très appréciée par le public.

### **Les visites et balades commentées**

Depuis 2019, le service commande des visites à des guides-conférencières via l'office de tourisme : cette année, ces visites couvraient la tour de Quéliverzean, l'auberge de jeunesse, l'église Saint-Louis, et les quartiers de Saint-Marc, Saint-Martin et Pontaniou.

Nouveauté 2023, l'ouverture de la prison de Pontaniou.

Au total, 160 personnes ont pu découvrir les lieux, via des visites conjointes du service Musées-Patrimoines et la Direction de l'aménagement et des équipements métropolitains, dont les réservations ont été complètes en seulement quelques heures. Le service musées-patrimoines coordonnait également les visites guidées de l'exposition Brest, dans les pas de Jim-E. Sévellec, qui a accueilli au total 624 visiteurs sur le weekend. Des balades étaient également à l'initiative de Gilbert Elleouet sur la thématique Brest art nouveau art déco, ainsi que sur la vie de Victor Ségalen, en partenariat avec l'association Victor Ségalen Brest. La promenade historique sur le littoral, dans le quartier de Saint-Pierre le dimanche matin, a également beaucoup plus, avec une découverte du patrimoine côtier local et une rencontre avec les sémaphoristes. Ces visites commentées, très appréciées, permettent de faire découvrir des lieux grâce à un contenu

validé par le service musées-patrimoines. Toutes les visites, lorsqu'elles étaient sur réservations, ont été complètes très rapidement.

## **Les équipements ville de Brest**

- **La Tour Tanguy et l'Abri Sadi Carnot**

Comme à chaque édition, l'Abri Sadi Carnot et la Tour Tanguy étaient ouverts sur des plages horaires plus étendues. Tour Tanguy : non-stop de 9h à 20h en visite libre.

L'abri Sadi Carnot : de 9h à 20h, avec des visites commentées par des guides conférencières toutes les heures. Toutes ces visites étaient complètes.

Il faut noter une forte mobilisation du public tous les ans pour visiter ces équipements, particulièrement cette année pour la tour Tanguy du fait de sa réouverture après travaux et de sa nouvelle scénographie.

Chiffres : Tour Tanguy : 1 250 personnes

Abri Sadi Carnot : 980 personnes

- **Le Musée des Beaux-Arts**

Le Musée propose chaque année une programmation très riche : visites des réserves, visites des expositions, visite sur le thème des journées du patrimoine.

Le Musée a accueilli la compagnie Moi Peau pour une déambulation dansée dans les galeries du musée et un atelier chorégraphique. Cette performance a eu beaucoup de succès auprès du public, tout comme les formats courts de visites guidées (30 minutes), et les propositions pour les familles (les visites-ateliers notamment).

Le musée des Beaux-Arts touche un nouveau record de fréquentation pour les JEP, avec 966 visiteurs (contre 906 en 2022).

- **La Médiathèque François Mitterrand-Les Capucins.**

La médiathèque propose des visites invitant le public à découvrir les magasins, l'atelier de reliure et la réserve patrimoniale de la médiathèque. 102 personnes se sont inscrites, toutes les visites étaient complètes.

- **La Maison de la Fontaine**

La Maison de la Fontaine a accueilli l'exposition Bastion de Julie Hascoët. 232 personnes ont ainsi découvert l'exposition durant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine.

- **L'Hôtel de ville**

L'Hôtel de ville proposait des visites du bureau du maire, commentées par les élu-e-s. Chaque année, ces visites commentées attirent les brestois.es avec des visites complètes et un chiffre stable de 162 visiteurs. Cette année, l'accès en visite libre du salon Richelieu, du salon des mariages et de la salle du conseil a attiré plus de 293 curieux.

- **Les Archives**

La visite des coulisses des archives a accueilli 20 personnes et l'accès aux archives pendant le weekend a attiré 70 personnes au total.

Le jeu proposé par les archives dans les commerces brestois a également connu son pic de fréquentation durant le weekend des Journées européennes du patrimoine.

Plusieurs établissements ont ouvert leurs portes à un public curieux de découvrir l'envers du décor : l'aéroport de Brest, avec 160 visiteurs, le Centre d'Art Passerelle, avec 300 personnes, la Maison du Théâtre avec 45 personnes. La Cinémathèque de Bretagne a également ouvert ses portes le samedi et le dimanche, et a accueilli au total 200 personnes. À cela s'ajoutent les visites déjà évoquées du bureau du maire (162 personnes), des archives municipales (60 personnes) et de la réserve précieuse et de l'atelier de reliure de la Médiathèque des Capucins (102 personnes).

On remarque ainsi toujours cet engouement pour les accès inédits à certaines structures.

Un cycle de visites était proposé aux sourds et malentendants avec la présence d'interprètes : une vingtaine de personnes en ont bénéficié.

Au total, environ soixante-dix-sept propositions ont attiré près de 25 000 personnes, un public curieux et enthousiaste, heureux de redécouvrir ces Journées européennes du Patrimoine.



## Les Balades en ville

Depuis 2012, le service patrimoines programme régulièrement des balades en ville. Ouvertes à tous, sans réservation, elles se déroulent généralement les mardis soirs de 20h à 21h30 et attirent quelques centaines de brestois.es. Elles proposent aux visiteurs un regard sur la ville et ses quartiers à partir de thèmes et de parcours différents alliant aspects historiques et ponctués d'interventions artistiques. Elles sont co-construites avec les instances participatives et les associations de quartier : élaboration du parcours, interventions, encadrement de la balade.

Une seule balade en ville a été réalisée en 2023, en raison de la forte activité du service liée au projet de nouvelle scénographie de la tour Tanguy :

Le quartier de Saint-Marc a été mis à l'honneur. Le public a découvert l'histoire de l'ancien bourg de Saint-Marc et de sa chapelle, et son évolution depuis la création du chemin de fer et du polder. Pour l'occasion, le parc privé du domaine de Kerjean a ouvert exceptionnellement ses portes, permettant au public de découvrir cet écran de verdure au cœur du quartier, qui abrite une biodiversité rare. Une intervention artistique et musicale viendra ponctuer cette balade historique.

Ces balades en ville sont préparées en prenant en compte l'accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- A chaque repérage technique du parcours, nous étudions le tracé afin qu'il soit le plus accessible possible pour les personnes à mobilité réduite.
- La balade a bénéficié d'une traduction en langue des signes française.

## Organiser et gérer les équipements culturels

### La tour Tanguy

La tour Tanguy est un monument emblématique de la Ville de Brest. Depuis la labellisation Ville d'art et d'Histoire, elle est gérée en régie directe par le service Patrimoines dont un.e chargé.e de projet est nommé.e responsable de l'établissement. La tour Tanguy abrite une exposition permanente sur l'histoire de Brest avant la Seconde Guerre mondiale, mise en image par les dioramas (maquettes) de l'artiste Jim Sévellec. L'année 2023 a été marquée par les travaux de modernisation de la scénographie de la tour Tanguy. Menés de septembre 2022 à juin 2023, ceux-ci ont permis d'offrir un nouvel équipement patrimonial aux Brestois, aux Brestoises et aux touristes, tout en respectant l'esprit du monument ouvert en 1960.

#### a. Ouvertures de la tour Tanguy

La tour Tanguy a ouvert ses portes de juin à décembre 2022. Elle accueille un public composé de familles et de scolaires la majeure partie de l'année. Arrivé à la saison estivale, le public se diversifie et de plus en plus de touristes étrangers au Finistère se rendent à la tour Tanguy.

En 2023, la tour Tanguy a accueilli 20 197 visiteurs dont 19 174 individuelles et 731 en groupe (scolaires en majorité). Une programmation a été proposée dans le cadre de la réouverture de la tour et de l'inauguration de la nouvelle scénographie.

#### b. L'inauguration de la Tour Tanguy

L'inauguration de la tour Tanguy a été l'événement phare de la saison estivale 2023. Après une cérémonie officielle présidée par le Maire de Brest le 9 juin, un week-end festif et populaire a été proposé aux Brestoises et aux Brestois. A cette occasion, plusieurs animations ont été proposées :

- PAUSE LECTURE : Romans, BD, livres d'art... Partez à la rencontre de la littérature brestoise en compagnie des médiathèques de Brest
- LA TOUR TANGUY FAIT PEAU NEUVE ! Découvrez le projet participatif de la tour Tanguy, mené depuis 2020 : exposition, visite à 360°, rencontres... Le service musées-patrimoines vous attend !
- IMPRIME TA TOUR ! Atelier de sérigraphie par l'Atelier Téméraire
- FRESQUE EN BRIQUES : Participez à la construction d'une fresque en Légo pour célébrer la réouverture de la tour Tanguy - par Mick Batto, finaliste de Légo master saison 3
- PATRIMOINES EN JEUX: Les archives de Brest vous invitent à découvrir la tour Tanguy et les patrimoines brestois en jouant... Serez-vous battre nos maîtres du jeu ?

Des temps musicaux ont également été proposés, ainsi que des visites guidées de la tour Tanguy par ATIZ, des membres du comité scientifique, la cheffe de projet VAH et la responsable de la tour Tanguy.

La fréquentation de l'événement n'est pas connue précisément, mais le public était au rendez-vous : les créneaux de visite proposés étaient complets, et la participation aux animations constante durant les deux jours.

#### i. La mise en place des travaux

Le projet de modernisation de la scénographie de la tour Tanguy a été porté par une équipe nombreuse et pluridisciplinaire. Au sein du service musées-patrimoines, pilote du dossier, une chargée de projet, également responsable de la tour Tanguy, a été chargée de la coordination générale du projet. Elle a été secondée par les deux autres chargées de projets du service, qui ont en particulier participé à la rédaction des contenus et à leur relecture.

La responsable du service, ainsi que la chargée de communication ont également pris une part active au projet. Plus largement, de nombreux collègues de la collectivité ont participé à la réalisation du projet : le service administration-gestion de la direction culture-animations-patrimoines a piloté la partie financière et technique du projet, en particulier le lien aux entreprises de gros œuvre.

Les ateliers peinture, électricité, maçonnerie et menuiserie ont travaillé à la réalisation des travaux de la tour Tanguy, avant la pose des outils de médiation, réalisés par des entreprises extérieures.

La direction communication a accompagné le service musées-patrimoines dans la mise en avant des phases de travaux sur les réseaux sociaux et les outils de communication papiers de la collectivité, quand la cellule presse a permis de couvrir largement l'inauguration du monument.

Enfin, les archives de Brest métropole ont été un service ressource essentiel à la recherche et la mise en valeur de documents historiques pertinents dans la nouvelle scénographie.

Le projet de scénographie de la tour Tanguy a enfin été porté par le prestataire lauréat de l'appel à projet, réunissant ATIZ, CAP culture patrimoines et Violaine Pierret.

Entourée de 18 entreprises majoritairement finistériennes, d'un comité de pilotage réunissant des historien.ne.s, habitant.e.s et spécialistes, et de plusieurs partenaires spécialisés dans l'accueil de publics empêchés, le prestataire a pu créer dans les temps et le budget alloué, la nouvelle scénographie de la tour Tanguy.

#### ii. Bilan de la phase projet

Le projet "la tour Tanguy fait peau neuve" a été plébiscité par le public. Sa dimension participative, l'intégration des problématiques des publics empêchés, la conservation et la mise en valeur des dioramas, l'allègement des contenus et la proposition d'une visite immersive ont séduit les plus de 20 000 visiteurs à avoir franchi les portes de la tour Tanguy en 6 mois.

Le budget a été respecté dans son enveloppe globale, bien que des ajustements aient été réalisés en cours de projet, en particulier concernant les affectations budgétaires. Quant au calendrier, celui-ci a glissé d'un mois, en raison d'un phasage trop juste des temps de traductions et de l'absence prolongée de la cheffe de projet. Malgré tout, la tour Tanguy a pu rouvrir avant l'été, ce qui était l'objectif principal.

Plus largement, la réussite de ce projet montre l'importance de développer le CIAP de Brest, les visiteurs notant particulièrement la richesse de disposer gratuitement d'un lieu dédié à l'histoire de Brest d'hier à aujourd'hui.

### **L'abri Sadi Carnot**

L'abri Sadi Carnot est le deuxième équipement géré directement par le service Patrimoines. Abri militaire de la Seconde Guerre mondiale à l'histoire tragique, il abrite aujourd'hui un mémorial pour les victimes de guerre et pour la paix. Traditionnellement, il est ouvert à partir de mars et jusqu'en octobre aux visites scolaires, aux groupes constitués et aux visiteurs individuels.

Elément fort du patrimoine brestois, l'abri Sadi Carnot est très populaire auprès des Brestois.e.s et des touristes, souvent déçu.e.s par la rareté des jours d'ouverture de l'abri Sadi Carnot. En 2023, l'abri Sadi Carnot a proposé des créneaux pour les visites libres d'avril à novembre. Celles-ci ont eu lieu les samedis et dimanches (14h, 15h, 16h et 17h). Toutes étaient sur réservation obligatoire. Cette année, ces visites se sont prolongées jusqu'à fin novembre. 5441 personnes sont venues visiter l'abri lors de ces visites. L'abri connaît une grande affluence en août (1859 personnes) et en septembre (1426 personnes notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine.). 2309 personnes sont, quant à elles, venues visiter l'abri en groupe et 1178 d'entre elles sont venues dans le cadre de visites libres. Ces groupes viennent majoritairement des établissements scolaires. A noter que de plus en plus de structures de santé et d'entreprises réservent des créneaux de visite.

## Partager le patrimoine culturel et artistique sous toutes ses formes

### Constituer, conserver, promouvoir et animer le patrimoine

#### Expositions temporaires ville d'art et d'histoire

##### « Brest dans les pas de Jim-E. Sévellec » (du 27 juin au 17 septembre 2023), Ateliers des Capucins

L'équipe Patrimoines du service Musées-Patrimoines a proposé au public une exposition temporaire autour de l'artiste Jim-E. Sévellec et ses liens avec la Ville de Brest. L'exposition a pris la forme d'une exposition intérieure scénographiée dans la salle d'exposition de la médiathèque François Mitterrand-Les Capucins sur une période de 12 semaines avec une ouverture tous les jours de 10h à 18h. Elle a été traduite en breton et en anglais. Les contenus de l'exposition ont été élaborés par la chargée des expositions patrimoniales et par l'historien Armel Morgant, co-commissaire d'exposition.

Cette exposition entrait en résonance avec les travaux de rénovation de la scénographie de la Tour Tanguy où l'œuvre (14 dioramas) et le parcours artistique de Jim-E. Sévellec ont été mis en valeur. L'exposition a donné lieu à un important travail de recherches et d'identification d'œuvres, l'artiste ne bénéficiant pas de catalogue/inventaire existant de ses productions. Un appel à œuvre a été diffusé : il a permis d'identifier un certain nombre de propriétaires d'œuvres signées Sévellec, prêts à participer à ce projet d'exposition temporaire. L'angle choisi était le travail artistique de Jim E. Sévellec ayant un lien direct avec sa ville de résidence, la cité du Ponant, et son implication dans la vie brestoise et ses grands événements. Cette exposition croisait ainsi beaux-arts et patrimoine, en développant des contenus historiques sur l'évolution de la ville en parallèle des représentations artistiques de Jim E. Sévellec. Le scénario déployé permet de présenter une grande diversité d'œuvres : céramiques, livres, peintures, aquarelles, dioramas, costume de la Kevrenn Saint-Marc, reproductions de fresques, dessins de presse de la Dépêche et du Télégramme... afin de souligner les multiples talents artistiques de Jim-E. Sévellec. Au total, l'exposition a présenté 132 éléments dont 62 œuvres originales. 23 prêteurs ont été mobilisés, dont 20 prêteurs privés.

Un programme de médiation a été établi et coordonné par le service Patrimoines autour de l'exposition: vernissage, visites grand public de l'exposition. L'équipe Patrimoines a également soutenu deux publications : un hors-série des cahiers de l'iroise sur Jim-E. Sévellec et un beau-livre aux éditions Locus Solus sur Jim-E. Sévellec.

L'exposition a capté 20 000 visiteurs, soit une moyenne de 230 visiteurs par jour.

#### Préparations des expositions à venir

L'équipe Patrimoines du service Musées-Patrimoines a également mené un important travail de préparation des deux expositions à venir sur les prochaines années :

- 2024 « La Jeanne, fille de Brest », importante exposition présentée aux Ateliers des Capucins du 14 juin au 22 septembre 2024 et co-organisé dans le cadre d'une convention partenariale avec la Préfecture maritime, le musée national de la Marine, Naval group, le service historique de la Défense, l'Ecole Navale, les Ateliers des Capucins.
- 2025 « Brest, ville d'arbres et d'histoires », une exposition plein air autour du patrimoine arboré de Brest au cours de l'histoire, co-construite avec la direction des Espaces Verts. Elle sera présentée sur l'espace public de mai à octobre 2025.

Ce travail de préparation s'est cristallisé par des recherches historiques (contenus, iconographies...), des créations de contenus (rédactions, traductions, etc.), de la préparation méthodologique (partenariats, budgets, techniques, rétroplannings...), du suivi de missions extérieures (scénographie, graphisme) ; etc.

#### Suivi des études urbaines de la collectivité

Le service musées-Patrimoines participe au titre de la direction, au suivi des études urbaines menées par la collectivité. En 2023, l'activité a concerné la prison de Pontaniou, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la collectivité. L'AMI a été présenté aux éventuels porteurs de projet en février 2023, puis une série de visites de l'édifice ont été organisées, portant à la fois sur l'histoire et l'architecture du bâtiment, thématiques assurées par la cheffe de projet

Ville d'art et d'histoire, et les aspects pratiques de l'AMI et le potentiel d'aménagement du lieu, thématiques assurées par la cheffe de projet en charge de la reconversion de la prison.

Ces visites ont permis aux six porteurs de projet qui se sont déclarés candidats, d'établir leur première proposition d'aménagement.

En mai, le collège architecture, patrimoine et mémoire s'est ensuite réuni pour alimenter la réflexion du comité de sélection qui a désigné les lauréats de l'AMI admis à candidater à la deuxième phase du projet. Trois projets ont ainsi été retenus au mois de juin. La collectivité a par la suite accompagné les 3 porteurs de projet dans la construction de leur projet final, remis en décembre 2023. Plusieurs rencontres professionnelles ont ainsi rythmé cette dernière phase de l'étude, jusqu'à la remise des analyses techniques en vue de la désignation du lauréat en mars 2024.

Ce fut aussi l'occasion d'ouvrir ce lieu patrimonial au grand public lors des Journées Européennes du Patrimoine. Des visites guidées ont été menées. Elles ont rencontré un franc succès.

## Renforcer la cohésion, la mixité sociale et les relations intergénérationnelles

### Conception et coordination d'une offre éducative patrimoniale pour le jeune public

Le service a coordonné et édité la sixième édition de la brochure « Explorateurs » pour l'année scolaire 2023-2024 en lien avec 6 partenaires patrimoniaux et l'Education nationale. Dans cette brochure, le service propose une offre composée de 7 visites pour les groupes jeunesse. Les visites patrimoniales sont animées par des guides-conférencier.e.s agréé.e.s, dans le cadre de la convention avec l'Office de Tourisme ou ponctuellement par les chargés de projet-guides conférencières de l'équipe du service. Par ailleurs, le service a continué sa collaboration avec ses relais de l'Education Nationale (professeur conseiller-relai attaché au service depuis septembre 2020 / conseillère pédagogique). Une nouvelle visite à destination des terminales option Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politique sur la notion de patrimoine a été conçue en collaboration avec la professeure-conseillère relai du secondaire. En bilan global de cette année 2023, le service Patrimoines a accueilli **2065 élèves, pour 81 classes**.

Complémentaire à ces actions, la collectivité propose un dispositif d'aide aux projets d'école. L'équipe Patrimoines propose deux actions dans ce dispositif :

- **Un parcours « à la découverte du patrimoine brestois »** (6 visites de structures patrimoniales : la tour Tanguy, le musée national de la marine, le musée des beaux-arts, les archives de Brest, le service historique de la défense, la médiathèque secteur patrimoine) – 3 classes en ont bénéficié.
- **Un parcours « la seconde guerre mondiale à Brest »** (visites du cimetière de Kerfautras, de l'abri Sadi Carnot, des archives de Brest et participation à la cérémonie du 8 mai) – 2 classes en ont bénéficié.

Le service Patrimoines a collaboré avec l'association Longueur d'ondes, la maison de quartier de Bellevue et l'association ADJIM pour proposer une action via l'appel à projets « C'est mon patrimoine ». Le projet a pris la forme d'une semaine en août 2023 composée d'enregistrements radiophoniques. Cette « colonie » a été proposée aux jeunes accompagnés par l'association ADJIM (accompagnement des Jeunes isolés migrants) et de la maison de quartier de Bellevue. 12 jeunes de 15 à 18 ans se sont joints au projet. Ils ont réalisé tout au long de la semaine des interviews et visites autour du thème « **Objectif Terre : histoires des explorations parties de Brest à la découverte du monde** ». La matière récoltée a pris la forme d'une série de 8 podcasts de 20 min intégrés dans une carte sonore. [www.oufipo.org/objectif-terre/](http://www.oufipo.org/objectif-terre/). Une restitution du projet a eu lieu auprès du public lors des Journées du patrimoine 2023 au jardin de l'Académie.

## ARCHIVES

Le service participe au dispositif des Aides aux projets d'école dans le cadre des 2 fiches coordonnées par le service Patrimoines. Les archives ont pu réaliser les séances sur place : 5 séances pour 5 classes de 5 établissements différents et 101 élèves.

Hors dispositif AAPE les archives ont réalisé 3 séances vers le public scolaire : du cycle 3 au collège ou étudiant, de 3 établissements différents : soit 33 scolaires et 7 étudiants.

Enfin, hors cadre scolaire, en 2023 les archives ont participé à l'animation des 2 jours d'inauguration de la nouvelle scénographie de la Tour Tanguy avec des jeux à destination des enfants de 4 à 10 ans : 54 enfants touchés.

### Collecter les documents patrimoniaux

La première mission du service des Archives est de collecter les documents produits par les services municipaux et métropolitains, ainsi que les archives privées de particulier.ère.s ou d'associations qui souhaitent faire des dons. En 2023, 157 mètres linéaires de documents et 95 Go ont été collectés ou donnés cette année dont le don des architectes l'atelier de l'île qui a été commencé en fin d'année 2023. Concernant l'archivage électronique, l'archivage des marchés publics a pu être commencé.

## Expositions temporaires du service des archives

2 expositions ont été menées sur l'année, de mi-juin à mi-septembre : « Brest et les commerces » à la MPT de l'Harteloire pour la partie historique des commerces à Brest. Puis « Brest en boutiques » de mi-septembre à fin décembre avec la présentation dans la vitrine de 100 boutiques de Brest d'une ou plusieurs photographies de la boutique en amont dans le temps.

## Statistiques d'usages

En 2023, les archives ont accueilli 221 lecteurs en salle de lecture, pour 349 séances de travail et une communication de 1168 documents. 368 prêts ont été faits auprès des services de la ville et de la métropole et 240 recherches pour les services.

535 recherches par correspondance ont été effectuées dont 91 pour des besoins administratif personnel, 174 pour de la généalogie ou des recherches historiques personnelles, 49 pour des généalogistes professionnels, 98 pour des universitaires et 123 pour des recherches professionnelles (notaires, organismes).

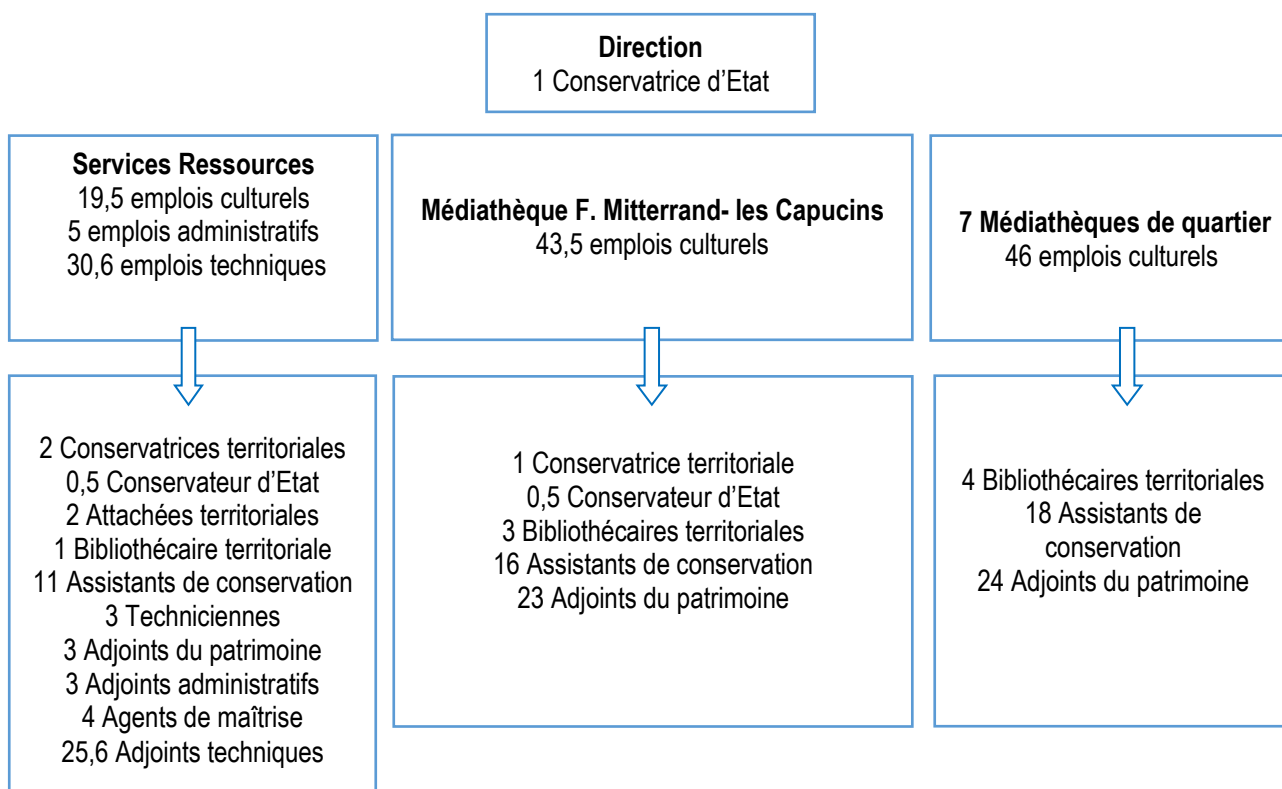
## RESEAU DES MEDIATHEQUES

### RESSOURCES ET ORGANISATION DU SERVICE

#### Ressources humaines

L'effectif global du réseau des médiathèques est composé de 145,6 emplois. Il s'agit de 110 emplois culturels (dont deux emplois mis à disposition par l'Etat), 5 emplois administratifs et 30,6 emplois techniques.

Par ailleurs, au 31/12/2023, 1 agente est accueillie en sureffectif dans le service.



## Le budget :

<b>Dépenses de fonctionnement inscrites au centre de coût des médiathèques</b>	
Charges de Personnel	6 506 796 €
Dépenses courante des médiathèques :	700 988 €
<i>Acquisitions documentaires : livres, CD, DVD, périodiques, jeux et jeux vidéo</i>	469 008 €
<i>Remboursement à Brest métropole de la quote-part des dépenses de coopération entre communes (abonnement aux ressources numériques)</i>	41 974 €
<i>Budget Action culturelle : venues d'auteurs, conférences, contes, ateliers, expositions...</i>	72 700 €
<i>Autres dépenses : fournitures de reliure, entretien et réparation, numérisation, frais divers</i>	117 306 €
<b>Recettes de fonctionnement des médiathèques</b>	
Recettes propres : abonnements, remboursement de documents, vente	129 287 €
Contribution des communes, du musée et du conservatoire, partenaires de la coopération des médiathèques	30 417 €
Participation de l'Etat (conseillers numériques et subventions DRAC)	100 700 €
<b>Programme récurrent – Dépenses d'investissement des médiathèques</b>	
Acquisition de documents patrimoniaux	12 811 €
Achat de mobilier, matériel d'entretien et matériel informatique et multimédia	115 133 €
Travaux	11 013 €
Logiciels	3 990 €
<b>Recettes d'investissement des médiathèques</b>	
Fonds régional d'acquisitions des bibliothèques	6 000 €

## REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

### Usages et usagers

709 739 entrées ont été comptabilisées sur l'ensemble des 8 médiathèques, dont 51 % à la médiathèque François Mitterrand – Les Capucins, soit 366 209 entrées pour cette dernière. En 2022, 583 132 entrées avaient été comptabilisées. On observe donc une augmentation de 21,7% de la fréquentation entre 2022 et 2023 (et de 27,2 % pour la seule médiathèque des Capucins) et l'on se rapproche du niveau d'activité de 2019, après une période de trois ans marquée par des protocoles sanitaires qui ont sérieusement affecté les pratiques des usagers.

Le nombre d'usagers actifs (c'est-à-dire titulaires d'une carte de médiathèque utilisée au cours de l'année) évolue également très positivement. Il s'élève à 30 186 en 2023 contre 28 376 en 2021, soit une progression de 6,3%, ce qui permet de se rapprocher du niveau de 2019. 80,6% de ces usagers actifs habitent à Brest. 17,5% des habitants de la ville sont donc des abonnés actifs du réseau des médiathèques.

Le nombre de prêts de documents s'élève à 1 342 650 en 2023. En progression de 4% par rapport à 2022, il dépasse globalement le niveau de 2019, même si certaines médiathèques n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant la crise sanitaire.

MÉDIATHÈQUE	Nombre de prêts en 2019	Nombre de prêts en 2022	Nombre de prêts en 2023
BELLEVUE	128 339	118 503	114 476
CAPUCINS	513 126	422 572	435 745
CAVALE BLANCHE	87 763	83 727	85 890
EUROPE	78 952	75 687	74 218
LAMBEZELLEC	153 690	169 282	176 173
QUATRE-MOULINS	119 688	140 077	154 394

<b>ST MARC</b>	153 935	170 859	186 045
<b>ST MARTIN</b>	62 412	70 917	78 220
Autres (bibliothèque à domicile, écoles, livres numérique)	34 492	40 015	37 489
<b>Total</b>	<b>1 327 260</b>	<b>1 291 639</b>	<b>1 342 650</b>

Le succès grandissant de la réservation de documents est également à noter. Ce service portant initialement uniquement sur les documents empruntés a été étendu à l'ensemble des documents disponibles en 2020. En 2023, ce sont 179 367 documents qui ont été réservés, soit 11% de plus qu'en 2022. 13% des prêts sont ainsi issus d'une réservation préalable. La possibilité de faire venir un document d'une médiathèque à l'autre et de rendre les documents empruntés dans n'importe quel site du réseau est également plébiscitée : 556 910 documents ont ainsi circulé entre les différentes médiathèques au cours de l'année 2023, ce qui représente 22% de l'ensemble des transactions réalisées au cours de l'année.

### **Poursuite de la coopération avec les médiathèques de Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané et dynamisme de l'offre en ligne**

En 2013, Brest métropole et les villes de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané ont adopté un projet de coopération dans le domaine de la lecture publique. Cette coopération a d'abord pris la forme d'une réinformatisation commune permettant aux médiathèques des 6 villes de partager le même outil informatique, le même catalogue, ainsi qu'un portail web décliné en 6 sites. En 2017, la coopération a pris un nouvel élan avec la mise en place d'une **carte commune d'abonnement**, le Pass'média, qui permet d'emprunter des documents dans les 16 bibliothèques partenaires. Depuis 2021, la médiathèque du Conservatoire de Brest métropole a rejoint cette coopération, utilise cet outil informatique partagé et un site internet décliné à partir du portail web commun. Suite à cette intégration technique, la médiathèque du Conservatoire de Brest métropole a intégré la carte commune d'abonnement en 2022.

En 2023, la part des titulaires d'une carte Pass'média parmi les usagers des médiathèques de Brest augmente, passant de 4 114 usagers (14,5 % des inscrits actifs de Brest) à 4 751 usagers (15,7 %).

C'est également dans le cadre de cette coopération qu'est proposée une offre de ressources numériques communes, accessibles de chez soi 24 heures sur 24 : cinéma, presse, livres, musique et auto-formation. L'usage de ces ressources s'étant particulièrement développé depuis 2020.

Les statistiques 2023 attestent en effet que les habitudes de recourir à l'offre culturelle numérique ne se sont pas limitées aux périodes récentes de confinements. Elles traduisent l'instabilité de l'offre des plateformes mais confirment une tendance durable au développement des usages numériques, surtout quand elles sont comparées aux chiffres de 2019 :

- 12 773 livres numériques ont été téléchargés (sur une offre de 3 295 titres) en 2023, ce qui représente 9% de plus par rapport à 2022 et plus du double du chiffre de 2019.
- 2 667 heures de cours ont été visionnées sur la plateforme d'autoformation choisie en 2021 (soit +10% par rapport à 2022) pour 7 214 connexions (soit +25% par rapport à 2022).
- 13 443 films visionnés en 2022, soit une baisse de 28 % par rapport à 2022, liée à une réduction des possibilités de visionnage du fait des tarifs appliqués par le prestataire. Cela représente néanmoins une augmentation de 50% par rapport à 2019.

En revanche, ce sont seulement 14,7 millions d'articles de presse qui ont été consultés en 2023, ce qui représente une baisse de 41% par rapport à 2022. Cette chute s'explique par la fin de l'accord entre le Télégramme et notre plateforme de consultation de la presse. Le premier quotidien local, qui générait le plus de consultations, n'est donc plus disponible et le report vers le titre Ouest France n'a été que partiel.

Enfin, depuis 2021, les communes partenaires sont engagées dans un **contrat territoire-lecture**, permettant notamment de soutenir le financement des ressources numériques communes, mais aussi de développer de nouveaux axes de collaboration. En 2023, cette coopération a été encore renforcée :

- L'opération « Vis ma vie » a permis aux agents des différentes communes de découvrir les activités et méthodes de travail des autres établissements.
- Plusieurs formations à l'utilisation des liseuses et au téléchargement de livres numériques ont été organisées à l'attention du personnel.
- La préparation d'un événement commun, qui se tiendra en mars 2024, s'est poursuivie.

## Médiation numérique

Le numérique reste l'un des points forts du réseau des médiathèques de Brest, qui a bénéficié du soutien du programme BNR (Bibliothèque numérique de référence) entre 2016 et 2018. La mise à disposition d'outils et de logiciels performants et professionnels, l'accompagnement des usages débutant ou d'un niveau avancé, les propositions autour du jeu vidéo sont autant d'offres que le réseau continue de développer.

En 2023, l'usage des postes informatiques mis à disposition des usagers a encore largement progressé : 32 779 connexions (+ 45 % par rapport à 2022) représentant 17 198 12 175 heures d'utilisation (+ 41 % par rapport à 2022), sans pour autant retrouver complètement son niveau de 2019. Malgré des taux d'équipements en hausse dans les foyers français, le besoin d'accéder au réseau internet et surtout de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tant pour les ressources que pour les démarches reste crucial pour une part non négligeable de la population.

Les conseillères numériques, arrivées en septembre 2021 dans les 7 médiathèques de quartier dans le cadre du plan gouvernemental France Services, ont rapidement mis en œuvre un programme complet de lutte en faveur de l'inclusion numérique pour les publics de proximité : 84 ateliers collectifs thématiques ont été proposés, auxquels se sont ajoutés 407 rendez-vous individuels et des heures de permanences au cours desquelles elles ont pu accompagner 21 personnes dans leur montée en compétence numérique (sans rendez-vous). La médiathèque des Capucins a proposé pour sa part 14 ateliers (bureautique, logiciels de traitement d'image...).

## Actions et médiation culturelles

Le réseau des médiathèques a proposé, au cours de l'année 2023, **877 actions culturelles** s'adressant à des publics de tous âges : conférences, concerts, ateliers de création, rencontres, spectacles, projections de films, séances d'histoires... Ces animations ont réuni **18 894 personnes**.

Ces actions se sont inscrites dans le cadre des manifestations nationales mais aussi des grands événements culturels du territoire et sont le fruit de collaborations solides avec l'ensemble des acteurs culturels :

- Les « Nuits de la lecture » du 19 au 22 janvier : lectures dans le noir, marathon de lecture...
- « Pluie d'images », du 14 janvier au 25 février,
- L'accueil de nombreuses rencontres et séances d'écoute dans le cadre de « Longueur d'ondes » du 1<sup>er</sup> au 5 février,
- « Petite marée » (en avril) et « Grande marée » (en novembre) en partenariat avec l'ADAO,
- Les rendez-vous maritimes, en partenariat avec le Musée national de la Marine, le service historique de la Défense et le centre national des Phares,
- Les « Journées européennes du patrimoine », les 16 et 17 septembre,
- Les « Rencontres brestoises de la bande dessinée », les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre,
- Le « Festival européen du film court de Brest » du 8 au 12 novembre,
- « L'égalité en tous genres », en coopération avec la Ligue de l'enseignement, qui, tout au long de l'année, promeut la tolérance et l'égalité des genres, notamment auprès des jeunes.

Plusieurs temps forts ont mobilisé l'ensemble des médiathèques du réseau en 2023 :

- « Brest en jeu », seconde édition d'un événement qui met à l'honneur le jeu sous toutes ces formes pour tous les publics et qui s'est déroulé du 4 avril au 3 juin.
- « Imaginaire(s) #2 », du 21 octobre au 7 janvier, a proposé un parcours de médiathèque en médiathèque, à la rencontre des Tanukis, esprits de la nature japonais, grâce au jeu de piste en réalité augmentée Uramado AR. Le jeu s'appuyait sur une application gratuite qui a été téléchargée plus de 13 000 fois. Ateliers, expositions, et rencontres ont complété cette proposition.

La médiathèque de Saint Martin a également fêté son 20<sup>ème</sup> anniversaire, lors d'une journée festive, le 1<sup>er</sup> avril, qui a réuni 1 500 personnes.

Le réseau des médiathèques s'appuie sur les partenariats construits avec de nombreuses associations et institutions intervenant dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé, de la justice, du social et de l'économie. Les bibliothécaires proposent ainsi des actions dans les médiathèques mais aussi en intervenant directement dans les structures afin de s'adresser aux publics éloignés de la culture ou ne pouvant se déplacer. Ce dispositif d'actions hors les murs, qui représente 22% des actions culturelles, concerne notamment :

- Les résidences de personnes âgées, dont les résidents bénéficient de prêt de documents sur place, mais aussi d'animations,
- Les crèches, haltes garderies et relais assistants parentaux.



- Des « bibliothèques de rue » ont été proposées au cours de l'été 2023, en partenariat avec les structures de quartier, sur huit sites : Square Gagarine, Kerargaouyat, Kerangoff, Petit Paris, Menez Paul, Cité Pierre Benoît, Keredern, terrain de football du foyer laïque de Saint Marc.
- Le dispositif « Des livres à soi », qui accompagne des familles éloignées de la lecture, proposé en 2023 à la fois par la médiathèque de Lambézellec, en partenariat avec le Centre social les Amarres et par les médiathèques des Quatre Moulins et des Capucins en partenariat avec le Centre social de Kerango. Ce projet bénéficie du soutien de la Drac Bretagne et du Salon du livre et la presse jeunesse de Montreuil.
- La maison d'arrêt, dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la justice et la Ligue de l'enseignement.
- La participation aux fêtes et animations de quartier.

Ces partenariats concernent également les établissements scolaires : **1429 accueils de classes** ont été réalisés en 2023, ce qui représente une fréquentation de 23 165 enfants et jeunes dans le cadre scolaire.

## Patrimoine et culture bretonne

Grâce à de riches collections autour du patrimoine, de la Bretagne et de la mer, conservées à la médiathèque François Mitterrand - Les Capucins, un travail important de valorisation et de médiation a été poursuivi, en 2023, auprès de divers publics :

- Le partenariat noué avec la librairie Les Curiosités de Dialogues, afin de proposer des visites de la réserve patrimoniale, a été poursuivi en 2023, donnant lieu à 7 visites, notamment pendant la période estivale.
- Des visites de la réserve patrimoniale ont également été organisées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, qui permettent de découvrir les coulisses de la médiathèque des Capucins, notamment son atelier de reliure.
- L'exposition « L'or du soleil », présentée dans la petite galerie de la médiathèque des Capucins, a permis de mettre en valeur le patrimoine que constitue la littérature de jeunesse.
- Dans le cadre du label « Ville d'art et d'histoire », les classes du territoire sont régulièrement accueillies afin de faire découvrir les collections de la réserve patrimoniale. Au programme : les alguiers, l'Encyclopédie, le naufrage de la Méduse ou encore Mai 68 dans la presse locale.

De plus, pour assurer une conservation préventive des collections, une troisième campagne de dépoussiérage de documents datant du 19<sup>e</sup> siècle a été réalisée par deux restauratrices de livres anciens.

Les collections patrimoniales sont également régulièrement enrichies par des acquisitions. En 2023, l'entrée dans les collections d'un alguier exceptionnel est à noter. Objet rare et insolite, puisqu'il prend la forme d'une coquille Saint-Jacques, cet alguier ne mesure que 9,2 x 8,3 x 3 cm et vient enrichir une collection d'une douzaine d'alguiers du 19<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne la culture bretonne :

- Six séances d'histoires en breton ont été organisées dans les médiathèques du réseau à destination des enfants.
- Le club de lecture en breton, Lipousérien Gerioù, s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année à la médiathèque des Capucins.
- La médiathèque François Mitterrand – Les Capucins s'est également associée au 30<sup>ème</sup> anniversaire de Sked le 18 février, ainsi qu'au festival de la langue bretonne « Deus'ta ! », le 4 novembre.

## ADMINISTRATION GESTION

Suite à de nombreuses mobilités au sein du SAG et sur les postes de chargés de gestion des services (réseau des médiathèques notamment), le plan de charge a été largement consacré à l'organisation des tâches et la formation des nouveaux arrivants.



## DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.

**Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures :**  
Expérimenter la réduction de l'utilisation des matières plastiques pour la protection des livres prêtés par les médiathèques

### **Description de la réalisation**

Une expérimentation destinée à réduire l'usage du plastique pour la protection des livres prêtés par les médiathèques a été engagée. Ce projet intègre une réflexion sur les pratiques professionnelles, notamment les matériaux et les techniques utilisés, ainsi que leur impact sur la santé des agents. Pour chaque type de document (livre pour les tout-petits, album, bande dessinée, documentaire, roman) a été défini un équipement allégé qui est testé dans l'une des médiathèques du réseau. Une autre médiathèque teste l'absence complète de protection. Une évaluation régulière des impacts sur la durabilité des documents sera effectuée au cours de l'année 2024, dans le but d'ajuster ou de généraliser les pratiques en cours de test.

### **Apports de cette réalisation au développement durable du territoire**

- Santé et bien-être
- Vie aquatique
- Vie terrestre

### **Cette réalisation est marquante pour la vie des citoyens aujourd'hui et les générations futures pour les raisons suivantes :**

La lutte contre le fléau que représente la pollution plastique est essentielle à la fois pour préserver la biodiversité, notamment marine, et la santé humaine. La réduction de l'usage des matières plastiques pour la protection des livres prêtés par les médiathèques constitue, au regard des volumes concernés (environ 18 000 livres neufs achetés chaque année), une manière de contribuer à ce défi planétaire.



## **EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES**

**Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence :** Mise en place d'un protocole de lutte contre les violences et harcèlement sexuels et sexistes (VHSS) aux Jeudis du Port et au Mac Orlan

### **Description de la réalisation**

Dans le cadre de l'engagement de la collectivité dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelle, le service Culture-Animation a élaboré en 2023 la première version d'un protocole spécifique pour les Jeudis du Port et initié celui adapté au Mac Orlan.

Afin de répondre aux enjeux de formation des personnels dans ce domaine et de permettre dans les meilleures conditions l'élaboration de ces protocoles, le service a mis en place une formation-action de 6 jours, de mars à septembre 2023. Cette formation comprenait un tronc commun pour l'ensemble participants et participantes (sensibilisation aux VHSS) et des modules spécifiques (communication, sécurité, élaboration des protocoles...) auxquels ont participé les directions directement concernées, ainsi que, pour le module sécurité, les sociétés prestataires.

Les vacataires présents sur les Jeudis du Port ont aussi été sensibilisés dans ce cadre et le protocole finalisé et expérimenté sur les Jeudis du Port. Le dispositif déployé avait pour objectif d'être le plus large et complet, intégrant la gestion des alertes, des témoignages, orientation et accueil des victimes, du pilotage au poste de commandement, mais aussi les suites à envisager.

Il est prévu que ce protocole puisse se déployer sur les prochaines éditions, être adapté sur d'autres événements organisés par le service. Celui du Mac Orlan sera finalisé en 2024.

### **La réalisation a été identifiée dans un des 6 axes du plan d'actions Egalité femmes hommes de Brest métropole et de la Ville de Brest**

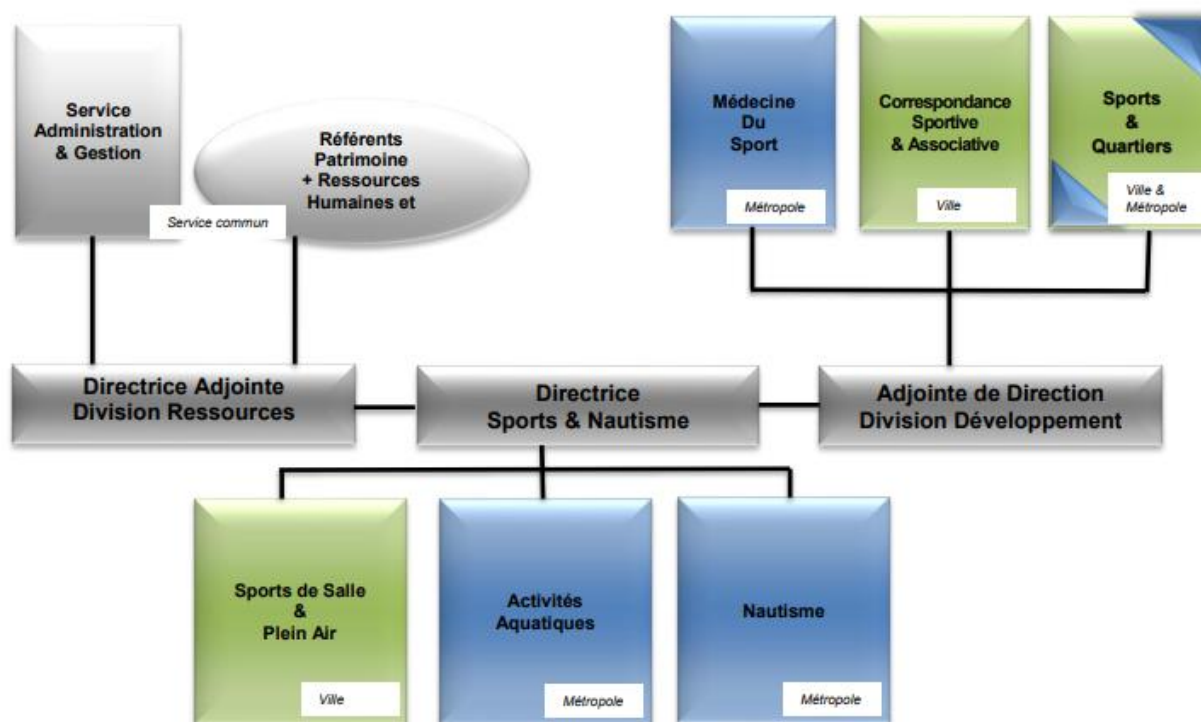
- Eradiquer la violence liée au sexe et à la traite des êtres humains

# DIRECTION SPORTS - NAUTISME

## MISSIONS

- Conforter le rôle social du sport dans la cité,
- Gérer et optimiser les installations et espaces sportifs,
- Participer à la communication, l'attractivité et le rayonnement du territoire.

## RESSOURCES ET ORGANISATION DE LA DIRECTION



La direction Sports et Nautisme est composée de 183 postes et de 7 services.

**Ville de Brest.** En 2023, la Direction Sports Nautisme a réalisé 1 243 564 € de dépenses d'investissement pour 186 071 € de recettes. En fonctionnement, 4 767 319 € ont été mobilisés en dépenses, dont 2 649 718 € sous forme de subventions, pour 745 930 € de recettes.

## REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE VILLE DE BREST

La Direction des Sports et Nautisme accompagne toute la dynamique en matière de développement sportif, de suivi des projets d'investissement et veille à poursuivre le soutien à l'activité sportive des usagers individuels et associatifs. L'année 2023 a été particulièrement marquée par deux crises de nature différente :

- les émeutes urbaines en juin : accompagnement et relogement provisoire de l'équipe sports et quartier, suite à l'incendie de la mairie de quartier de l'Europe
- la tempête Ciaran, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre, qui par son caractère exceptionnel, a eu un retentissement important sur l'état du patrimoine sportif et la pratique sportive scolaire ou associative

### Projet sportif Territorial :

La démarche participative du Projet Sportif de Territoire menée en 2010, a permis de dresser une feuille de route de la politique sportive, de créer un réseau d'acteurs dynamiques et solidaires et de proposer des projets innovants répondant aux attentes des brestoises et des brestois.

10 ans après, la Ville de Brest, en partenariat avec l'UBO, a souhaité mettre en place un plan d'observation sur 3 ans (2021-2023) afin d'évaluer la politique sportive mise en œuvre par les différents acteurs sportifs locaux. Suite à la restitution des deux enquêtes réalisées fin 2021-2022 auprès des usagers (2 300 questionnaires récoltés) et des acteurs du sport (180 questionnaires récoltés, 35 entretiens semi-directifs), des ateliers participatifs associant le mouvement sportif ont été mis en place début 2023 sur les questions d'accessibilité au sport et sur le fonctionnement associatif afin d'alimenter nos réflexions et favoriser la mise en place d'actions concrètes et opérationnelles. En parallèle, trois études thématiques ont été lancées :

- L'urbanisme sportif (secteur de Kervallon)
- Les pratiques libres
- Sport & Jeunes

Le rapport global est en cours de finalisation par l'UBO.

## **Conforter le rôle social du sport dans la cité**

Education, citoyenneté, santé, vivre ensemble ... Nombreuses sont les valeurs attribuées au sport. Inscrite dans une politique de développement sportif, la direction Sports & Nautisme a pour mission d'en favoriser l'accessibilité, de développer une culture sportive sur le territoire mais également de développer une offre sportive diversifiée qui soit attentive aux contraintes et besoins de toutes et tous.

### **- Le soutien aux associations**

La politique sportive de la Ville de Brest se matérialise tout d'abord par le soutien aux associations, qui constituent le socle de l'organisation du sport, permettant l'apprentissage et la pratique des activités physiques et sportives, compétitives ou non.

Les aides se déclinent en subventions de fonctionnement, soutiens aux projets et soutiens aux manifestations sportives. A ce titre, les subventions et prestations versées en 2023 aux associations sportives s'élèvent à 2 789 854 €, réparties comme suit ;

- 2 649 717 € pour les associations sportives, dont 188 200 € pour l'aide à l'organisation de manifestations,
- 140 137 € pour le sport scolaire.

#### **o Sports et quartiers :**

Le service participe à conforter le rôle social du sport dans la cité en favorisant la cohésion, la mixité, l'éducation, le développement social et personnel par le sport. La vocation du service est plurielle : animer, éduquer, sensibiliser, transmettre, vivre ensemble, ...

Les animations sont à la fois terrestres (Temps d'activité scolaire, périscolaire et extrascolaire / Accueil de loisirs sur le quartier de Keredern et de Pontanezen / Projets jeunesse et adultes / Temps forts Animation sportive sur l'espace public / Évènementiel) et nautiques (Collèges-SEGPA / Nautisme et quartiers).

L'équipe intervient sur toute la ville et plus spécifiquement dans les Quartiers Politique de la Ville.

**Le budget annuel** du service Sports et Quartiers s'élève pour 2023 à 107 319 euros.

### **- Actions menées par la Direction et en partenariats**

#### **o L'opération Savoir – rouler**

Sur Brest, six écoles se sont lancées dans le dispositif : le Questel en autonomie avec le soutien d'étudiants STAPS, le Petit Paris avec le soutien d'un animateur d'un patronage et quatre écoles REP (Réseau d'Education Prioritaire) avec l'appui de la Direction via les Educateurs sportifs du service Sports et Quartiers (Dukas, Buisson, Pen ar Streat et La Fontaine). Une classe a validé le dispositif intégral du Savoir Rouler A Vélo (intégrant une sortie). Au total, ce sont 324 enfants et 60 collégiens qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

Pour mener à bien cette action, la ville a investi dans du matériel (15 vélos, 15 casques et 15 gilets jaunes) et a proposé une formation à ses 7 éducateurs sportifs pour assurer la mise en œuvre des trois blocs du dispositif « Savoir-Rouler » sur le temps scolaire.

#### **o Insertion par le sport : activités annuelles à destination des publics éloignés de la pratique sportive**

Un programme d'activités annuelles est mis en place avec différents acteurs ville, CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), Défi Emploi, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), CATT (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) et Hôpital de Jour en proposant des activités sportives à des publics

éloignés de la pratique comme les sans-abris, les sans emploi, les personnes en situation dépressive ou d'addiction, etc. Ces séances leur permettent de se remobiliser socialement et physiquement par le sport. Des partenariats inédits et novateurs qui se renforcent grâce aux compétences des acteurs sportifs locaux.

#### ○ **Ado sport : en route vers les JO 2024 (lauréat de l'appel à projets en 2021 impact 2024)**

Pour développer et renforcer l'accessibilité à la pratique sportive des jeunes, des créneaux sportifs hebdomadaires, encadrés par les éducateurs sportifs de la ville, sont proposés sur les différents quartiers prioritaires de la ville (Kéréderm, Kérourien, Pontanézen et Bellevue). A destination des jeunes âgés de 10 à 14 ans, les objectifs sont nombreux :

- Découverte de nouvelles disciplines sportives (disciplines olympiques)
- Prendre du plaisir
- Favoriser la mixité sociale
- Transmettre les valeurs inhérentes au sport (respect, goût de l'effort, ...)

En parallèle de ces créneaux hebdomadaires, l'objectif est aussi de créer des moments d'échanges, de rencontres et de convivialité pour renforcer le vivre-ensemble entre tous ces jeunes. Ces temps forts socio-sportifs sont et seront proposés lors des week-ends ou périodes de vacances scolaires : rencontres avec des athlètes médaillés, des déplacements sur des compétitions, pour visiter des infrastructures olympiques, découverte de sports innovants, stages nautiques, etc. Près de 70 jeunes sont concernés par ce projet.

#### ○ **Eté à Brest et animations de proximité**

Pour compléter l'incontournable offre sportive estivale avec les Vendredis du Sport (ayant rassemblé plus de 3000 personnes), les animations sportives de proximité dans l'ensemble des quartiers ou encore le Sauvetage sportif, l'été sportif 2023 s'est enrichi pour donner envie au grand public (ados, familles, adultes...) de se remettre à l'activité physique. Ainsi, la plage a été mise en avant comme un espace de pratique à part entière avec différentes animations proposées par la collectivité et les clubs :

- Des Sessions découverte de l'aviron pour des initiations à l'aviron organisé par le Comité Départemental Aviron,
- Les Rendez-vous Beach : Des rendez-vous sport gratuits organisés tous les mardis soir par les clubs pour des séances de découverte / initiations ou tournois de beach rugby, yoga, taï chi, marche aquatique...
- La base olympique organisée fin août sur la plage du Moulin-Blanc.

#### ○ **Brest culture sport :**

5 ans après le succès de la 1ère édition, Brest Culture Sport signait son grand retour aux Ateliers des Capucins pour un week-end festif et sportif avec ses nouveautés et ses temps forts. Sur cette nouvelle édition, près de 32 000 personnes ont fait le déplacement sur l'événement pour échanger, découvrir et s'initier à de nombreuses activités (+ de 70 disciplines proposées). La programmation en soirée a également rencontré un franc succès avec le contest d'escalade invitant de nombreux grimpeurs français de renom, la compétition de danse en couple orchestré par Olivier Dumas ou encore la démonstration de High line de Benoit Brume (champion du monde de vitesse dans cette discipline).

Un événement transversal porté en régie par la Direction Sports & Nautisme qui a mobilisé l'ensemble de ses services mais aussi associé de nombreuses directions de la collectivité (Education, culture, communication, Direction Patrimoine Logistique, santé...) au côté des clubs, de l'office des sports, des partenaires privés et des bénévoles.

#### ○ **Sport et handicap**

De nombreux clubs, en lien avec les équipements de la collectivité et les créneaux mis à disposition, ont développé une politique inclusive en développant des créneaux mixtes ou spécifiques afin de renforcer l'accessibilité à la pratique sportive pour ce public brestois. A titre d'exemple :

- Section natation adaptée (Cercle des Nageurs de Brest)
- Section sport adapté multisports (ASPTT)

#### ○ **Sport santé**

Depuis 2014, le projet partenarial « Bouger pour guérir » coordonné par la Direction Sports & Nautisme de la Ville de Brest et la Ligue contre le cancer, sous l'expertise de médecins a permis de développer de nouvelles activités physiques adaptées au public en situation de cancer & autres pathologies. A cet effet, Brest métropole propose un créneau d'aquagym adapté tous les mardis à la piscine Foch à un tarif très préférentiel qui réunit en moyenne 8 personnes. Au-delà de ce collectif, on recense en 2023 près d'une cinquantaine de structures impliquées sur le champ de l'activité physique adaptée et près de 400 bénéficiaires sur Brest.

- Début 2023 : En lien avec le service promotion de la santé, organisation d'un lundi de la santé sur la thématique de l'activité physique, une nécessité à tous les âges de la vie (Intervention du Dr Havaux, présentation de l'offre...) suivis par 200 personnes (visio et présentiel)
- Fin 2023 : organisation d'une rencontre associant les acteurs du sport et de la santé pour faire le point sur la dynamique sport santé locale et amorcer une réflexion sur une structuration inter- institutionnelle du sport santé à Brest

#### ○ Sport féminin

La ville et les clubs, en cohérence avec l'enjeu du développement du sport féminin proposent une offre riche en matière de pratique sportive féminine. Des actions visant l'égalité Femme-Homme à travers le sport sont organisées tout au long de l'année.

En outre, le territoire est nourri par la locomotive du sport féminin de haut niveau avec le Brest Bretagne Handball (BBH) et peut compter sur des sportives valorisant l'image de la femme sportive.

## Participer à la communication, à l'attractivité et au rayonnement du territoire

### - Soutien au sport de haut niveau

La Ville de Brest accompagne le sport de haut niveau, qui est un vecteur de rayonnement pour le territoire et une locomotive pour le sport amateur. Elle a ainsi soutenu les clubs participant à cette dynamique (notamment SA Stade Brestois 29 pour 634 000 €, Brest Bretagne Handball pour 181 000 €, cercle des nageurs de Brest pour 113 000 €, SASP les Albatros de Brest pour 255 000 €). Ainsi, des subventions aide au sport de haut niveau ont été octroyées pour un montant de 1 269 900 € en 2023.

### - Communication

La Direction Sports et Nautisme alimente régulièrement la page « Facebook », « Soyons sport Brest » en relayant les résultats sportifs des clubs, en informant sur les événements sportifs et l'actualité pour développer la culture sportive du grand public.

La Ville de Brest a poursuivi sa campagne de communication sur le sport à Brest afin de remettre l'activité physique dans l'esprit de toutes et tous, mais surtout afin d'inciter à la pratique sportive et à la mise en mouvement en véhiculant des valeurs de bien-être, de plaisir, de convivialité, etc.

La campagne se veut itérative afin de proposer chaque année des campagnes de communication spécifiques « sport » qui s'adressent à toutes et tous. Suite à la 1ère campagne de communication « Brest Soyons Sport » (skateboard, escalade et stretching), une seconde a été réalisée sur 2022 autour de 3 nouvelles disciplines (running, yoga, et sport ado) puis deux autres en 2023 sur les disciplines olympiques (basket 3\*3 & break dance)

### - Terre de jeux :

En tant que collectivité labellisée « terre de jeux », différents événements furent organisés sur le territoire pour faire vivre les jeux à N-1 des JO Paris 2024 :

- La semaine olympique et paralympique au sein des écoles et dans le cadre des TAP
- Le programme volontaire pour lequel 20 brestois.es ont été sélectionnés
- Le Ping tour le 10 juin aux Capucins : Initiations et démonstrations de tennis de table
- La fête des écoles les 22 & 23 juin sur l'olympisme à la Cavale blanche en direction des cycles 2

### - Soutien aux athlètes pré sélectionnés :

Dans le cadre de son soutien au sport de haut niveau, en 2023 à l'instar des précédentes olympiades, la Ville de Brest s'est engagée dans le soutien des athlètes brestois en préparation olympique.

Fin 2023 ; ils étaient encore 11 jeunes sportifs et sportives remplissant les conditions de domiciliation ou d'appartenance à un club brestois. Concrètement, une aide financière de 2000 euros a été attribuée à chacun des sportifs et sportives présélectionnés pour les JO. En contrepartie, une convention a été signée à cet effet avec chacun et chacune d'entre eux afin que les athlètes soient porteurs des valeurs sportives de la Ville de Brest, et contribuent à la promotion de son image. En 2024, les sportifs, sportives participant effectivement aux JOP (Jeux Olympiques de Paris) recevront un versement complémentaire.

Un dispositif de versement au prorata du nombre final de présélectionnés sera effectué à la signature de la convention dans le respect de l'enveloppe totale de 24 000 €.

## - Manifestations sportives

Avec plus de 120 disciplines sur le territoire, la ville de Brest accueille habituellement près de 400 événements, toute ampleur confondue.

### ○ Evènementiel sportifs 2023 :

Date	Discipline	Manifestation	Organisateur
20-janv	Boxe Thai	Ultimate Fight Night	Thai Boxing Club Brest
17 au 19 février	Tennis	Coupe d'europe de Tennis Jeunes	Comité départemental du Finistère
19-févr	Cross	préFrance de Cross	Iroise Athlétisme
15 au 18 Février	Sports urbains	Urban Zone	Sports & Quartiers
Mars	Multisports	Le sport donne des ailes	ASPTT
26-mars	Yoga	Journée nationale	Yog'à Brest
02-avr	Course à pied	La Solidaire	Asso M'S
Du 3 au 8 avril	Multisports	SOP Semaine olympique et paralympique	DSN
8 & 9 avril	Trail	Brest urban trail	Asso du Brest urban trail
08 au 10 Avril	Handball	Tournoi régional de Handball	BBH
1 <sup>er</sup> mai	Course à pied	La Boharsienne	Semelles de vent
06 au 07 mai	Tennis de Table	Championnat de France tennis de table jeunes et vétérans	Handibrest
17-mai	Multisports	Jeux Métropolitains	ASMB
17 au 20 mai	Divers	Brest Surfing Film Festival	Association Jours d'écume
19-mai	Cyclisme	Essor Breton - Départ brestois	Comité d'organisation de l'essor breton
18 au 21 mai	Roller	Championnats de France Roller FreeStyle – Freeride	Brest Roller Club
27 et 28 mai	Tennis de Table	Championnat de France Jeunes	FSGT
2 au 4 juin	Equitation	Jumping de la ville de Brest	Brest equitation
3-4 juin	Judo	Tournoi départemental	Kiai Club
06-juin	Cyclisme	Navaleo - GP Cycliste du Port	KBMC
10-juin	Tennis de Table	Ping Tour	COJO
24-juin	Sauvetage	Journée de la SNSM	CF SNSM Brest
22 et 23 juin	Multisports	Journée olympique scolaires	DSN
01-juil	Beach Rugby	Beach Rugby de la Rade	BUC
du 5 au 9 juillet	Basket	Open+ basket	CD basket
14 Juillet au 25 août	Multisports	Vendredi Du Sport	Sports & quartiers
Juillet -août	Multisports	RDVS beach	Clubs
21 et mardi 22 aout	Cyclotourisme	20ème édition du Paris Brest Paris	Audax
23 août	Rugby	Match du championnat du monde Militaire	Ligue Bretagne / BUC
19/20 ou 26/27 aout	Handball	Challenge Caraty	Asso Challenge Caraty
9 & 10 Septembre	Multisports	Brest culture sport	DSN
10-sept	Course/ marche	Odyssea	Asso Odyssea
16 et 17 Septembre	Multisports	Alpiraid	Club Alpin Français
08-oct	Course à pied	La Leclerc Gouesnou Brest métropole	Les Blés d'Or
23 au 29 octobre	Tennis	Open de Tennis	ACTB
03-déc	Course à pied	Le défi de Kervallon	Brest Goeloiseurs

## Gérer et optimiser les installations et espaces sportifs

Le patrimoine bâti et non bâti, conséquent, géré par le service Sports de Salles et Plein Air se compose de :

- 53 gymnases regroupant
  - 49 salles multisports et
  - 5 salles non spécialisées,

- 40 salles spécialisées (dont 11 courts couverts de tennis, 4 salles spécialisées de gymnastique, 4 salles de tennis de table, 4 salles de musculation, 5 stands de tir, 3 murs d'escalade, 3 salles de combat, 3 dojos, 1 salle d'escrime)
- 9 pistes d'athlétisme
- 46 terrains de football et rugby (dont 7 synthétiques)
- 1 centre hippique, 3 skate-parks, 1 jardin d'arc, 2 terrains de Padel

De plus, 35 équipements sportifs en accès libre sont gérés par SSPA (skate park, équipements dans les écoles et structures de quartiers).

Ce patrimoine fait l'objet d'opérations de rénovations et de mises en conformités. L'ensemble des opérations d'investissement (notamment pour les phases de mise au point des programmes) est réalisé en étroite collaboration avec la Direction Patrimoine-Logistique, les entreprises mais également avec une participation importante des agents du service. Ce programme concerne les travaux de maintenance et d'amélioration ainsi que le renouvellement de matériels sur l'ensemble des stades et gymnases.

Suite à la tempête Ciaran (nuit du 31/10 au 01/11) ayant causé de lourds dégâts sur les installations sportives de toute la ville : 19 gymnases et 13 équipements de plein air ont été plus ou moins gravement impactées (toiture et bardage endommagés) tout comme de nombreuses clôtures, matériels et mobiliers sportifs implantés sur les complexes extérieurs.

Un arrêté de fermeture a maintenu les installations impactées fermées le temps de leur sécurisation, des études pour remise en état et premiers travaux de réparation. Durant cette période les utilisateurs ont été repositionnés sur d'autres installations de la ville, des solutions ayant été trouvées pour les 35 utilisateurs (associations, groupes scolaires et autres) concernés, ce au plus tard pour le 4 décembre 2023 (1/3 des créneaux relogés soit 165h sur les 489h à réaffecter et 1/3 réorganisés) dans 27 équipements de la Ville (dont 22 équipements municipaux).

La mobilisation de l'ensemble des services techniques a permis de rouvrir assez rapidement un certain nombre d'installations sportives. Les travaux de mise en sécurité et premières grosses réparations ont été mis en œuvre à compter de fin 2023 sur les toitures et bardages des gymnases suivants : Gymnase R Chapel (Bardage + toiture), Kéranroux (toiture + charpente impactée), Beaumanoir (toiture des deux salles), Forestou (toiture), Résistance (toiture), Quilbignon (toiture), site de Tréornou (toiture + pignon des courts couverts en terre battue emportés), Questel (toiture du manège), Stade Francis Le Blé (toiture tribune Foucault + éclairage + caméras), PL Recouvrance (toitures)

Ainsi, au 31 décembre 2023, seuls les équipements suivants étaient encore immobilisés : les gymnases Kérisbian Quilbignon, Résistance, Chapel, Beaumanoir, Kéranroux, une partie des terres battues couvertes de Tréornou.

**- Les principaux travaux et investissements réalisés en 2023 se répartissent comme suit :**

<b>Gros travaux TTC</b>	
Travaux de maintenance du stade Francis Le Blé	115 220 €
Finalisation des travaux stade Francis Le Blé – tribune Quimper	222 494 €
Etudes programmation réfection gymnase Bellevue	12 847 €
Etudes programmation réfection gymnase Provence	22 027 €
Etudes programmation Tranche 2 Fontaine Margot	10 229 €
Etudes programmation reconstruction gymnase Kerichen	28 522 €
Maîtrise d'œuvre réfection toiture Tennis Tréornou	52 000 €
Création espace proximité plateau Jacquart (Budget Participatif)	93 651€
Aménagement espace proximité plateau Pontanézen (Budget Participatif)	124 849 €
Aménagement espace proximité espace Sophie Cadour (Budget Participatif)	116 048 €
Rénovation toiture halle KERZU	236 179 €
<b>Travaux de maintenance</b>	
Remplacement de la toiture du gymnase de Kerzudal	277 942 €
Terrassement/cheminements/sécurisation au centre équestre du Questel	10 000 €
Finalisation puit perdu Menez-Paul	15 000 €
Remplacement centrale de traitement de l'air des vestiaires Penhelen	21 000 €
<b>Achats structurants</b>	
Containers et modulaires (Kerzu, Menez-Paul)	37 300 €



### - Pour l'exercice 2023, l'accent a notamment été porté sur :

- Les chantiers importants selon leur thématique (rénovation énergétique, sport haut niveau, accueil associatif) :
  - De remise en état des toitures (Kerzudal) et rénovation du gymnase Bellevue
  - De rénovation des tribunes et gradins du stade F. Le Blé et remplacement des caméras
- En 2023 la Direction sports & Nautisme s'est impliquée dans l'aménagements de 5 équipements de proximité d'accès libre, dans le cadre des budgets participatifs notamment : Kerzu (3x3), plateau Jacquard, espace S.Cadour, plateau Pontanézen
- La poursuite des chantiers peinture : les équipes ont poursuivi, en régie, l'effort de remise en valeur des surfaces murales et plafonds des installations non encore concernées (10 installations concernées, 20 vestiaires repeints / 15 000 € de budget peinture).
- La poursuite de l'implantation de distributeurs de protections périodiques, en direction des collégiennes et lycéennes en particulier. 5 équipements sportifs (compétence métropole et ville) sont maintenant équipés : Centre sportif Jean Guéguéniat, Centre sportif de la Cavale Blanche, Centre Nautique du Moulin Blanc, piscines Foch et Recouvrance.

### - Une politique d'achats structurants a été conduite pour accompagner le développement des pratiques :

- Achat de containers et locaux modulaires pour donner aux utilisateurs des solutions souples de stockage (Container BUC + Kérichen, local modulaire Kerichen, WC modulaires Menez-Paul (ASB) pour 37 300 €,
- Acquisition d'un tracteur pour toutes les opérations de suivi et rénovations des terrains
- Achat à hauteur de 30 000 € de stocks de lampes (fluos et iodure sodium) pour réaliser le relamping de l'ensemble des stades et gymnases, afin de faire face à la fin de fabrication de ce type d'éclairage, nécessitant un passage aux leds sur les prochains exercices



## **DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.**

**Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures :** Brest Culture Sport

### **Description de la réalisation**

Brest Culture Sport, c'est un événement sportif innovant d'ampleur qui vise à illustrer toute l'étendue de l'offre et de la culture sportive du territoire et qui s'adresse à tous les publics : les jeunes, les femmes, le public en situation de handicap, les familles .... Sur cette 2<sup>ème</sup> édition, place aux innovations à travers des expériences de réalité virtuelle, aux spectacles (Contests d'escalade, spectacle de danse, aérien, challenges...) et surtout toujours plus de pratiques pour toutes et tous grâce à l'implication du mouvement sportif et leurs initiations sur plus d'une vingtaine d'espace de pratique. Brest Culture Sport, c'est aussi diffuser l'ADN sportif de son territoire à travers ses espaces sportifs, son histoire via des rétrospectives sports mais aussi des rencontres avec ses champions. En 2023, Brest culture sport c'est 32 000 personnes sur deux jours, plus de 85 clubs mobilisés et 70 disciplines proposées.

### **Apports de cette réalisation au développement durable du territoire**

- Enjeu de santé et de bien-être de la population
- Favoriser l'accessibilité de toutes et tous à la pratique sportive (réduction des inégalités)

### **Cette réalisation est marquante pour la vie des citoyens aujourd'hui et les générations futures pour les raisons suivantes :**

- Une réalisation pionnière en terme de développement sportif populaire (30 000 personnes touchées)
- Un impact direct sur les brestois (habitudes de vie, intérêt de pratiquer une Activité Physique et Sportive (APS) au quotidien, vision élargie du sport à Brest et inscription clubs)
- Un concept au plus près du public pour développer la culture sportive

## **EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES**

**Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence :** Informations auprès de jeunes filles sur les spécificités de la pratique sportive féminine par le Centre de médecine du sport

### **Description de la réalisation**

Dans le contexte de la facilitation de l'**accès au sport pour les jeunes filles** ainsi que l'amélioration de leurs pratiques sportives, une démarche d'information a été initiée en 2023 :

- Elaboration d'un roll-up dans le cadre de la préparation invisible : « Je gère mon cycle menstruel », à destination des jeunes filles ; explication des phases du cycle, ainsi que des troubles possibles.
- Présentation du roll-up à Brest Culture Sport (9-10 septembre 2023).
- Elaboration d'une fiche infographiée à destination des jeunes sportives de haut niveau. (K. Haffner) ; gestion du cycle, protections menstruelles...
- Intervention d'une sexologue (G. Etienne) et de K. Haffner (Préparateur mental) en quatre groupes de parole auprès des sportives des Pôles Espoirs voile et handball de Brest et de leurs staffs.
- Organisation d'un séminaire pour les entraîneurs de Pôles Espoirs féminins bretons (en lien avec Sport Bretagne) à Saint-Brieuc le 3 octobre 2023 (40 participants) ; information sur la difficulté de gestion des spécificités féminines dans le cadre de la planification des entraînements.

### **Perspectives**

En 2024, la promotion globale du projet de Préparation Invisible vers le public jeunes mais aussi le grand public offre des perspectives de diffusion de l'information sur les spécificités de la pratique sportive féminine. Une formation des éducateurs sportifs à ces contenus, et une information des communautés éducatives est envisagée en 2024 afin d'encourager la pratique sportive des jeunes filles.

### **Cette réalisation est identifiée dans 2 axes du plan d'actions Egalité femmes hommes de Brest métropole et de la Ville de Brest**

- Promouvoir l'égalité des femmes et des hommes dans la participation à la vie locale et dans la prise de décision
- Éliminer les stéréotypes liés au genre dans la société



# **Pôle Solidarités – Citoyenneté - Proximité**

**Handicap : Accessibilité & Inclusion**

**Mission Développement Social Urbain et Santé**

- Développement Social Urbain
- Service Promotion de la Santé
- Plan Alcool Brestois

**Direction de l'Action Sociale**

**Direction de la Proximité**

# HANDICAP : ACCESSIBILITE & INCLUSION

## La Mission Handicap

Dans le cadre de la loi du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Mission a pour but de :

- contribuer à inscrire dans la durée la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par la ville et la métropole;
- soutenir le développement et la participation des associations du champ du handicap;
- aider à faire évoluer les représentations de la population générale.

Ses fonctions reposent sur :

- la mobilisation et le soutien des services de la ville et de la métropole pour que la prise en compte du handicap devienne véritablement une démarche intégrée,
- la coordination des travaux de la commission intercommunale pour l'accessibilité et la mise en oeuvre transversale et cohérente des actions,
- l'optimisation des complémentarités entre services, associations et partenaires institutionnels pour apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes handicapées,
- l'impulsion et l'accompagnement de projets particuliers au service d'une ville plus accueillante et ouverte à tous.

De 2015 à juillet 2018, la mission Handicap était constituée :

- d'une chargée de mission Inclusion rattachée à la DGA Solidarité-Citoyenneté-Proximité,
- d'un chargé de mission « Accessibilité » rattaché à la DPRTU animant la commission intercommunale d'accessibilité ainsi que les groupes de travail associés.

Depuis septembre 2018, la mission Handicap se compose d'une seule chargée de mission qui intervient sur les 2 volets « accessibilité » et « inclusion ». Elle est rattachée au directeur de la DPRTU. La Mission dispose d'un budget ville de 35 000 € pour le soutien aux associations et d'un budget métropole de 5 000 € pour les prestations nécessaires à l'adaptation de la communication (ex. interprétariat LSF des Commission Intercommunale d'accessibilité -CIA).

## Actions et réalisations 2023 – ville et métropole

### Développer l'accessibilité et la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

#### Animer la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) et dresser le constat annuel

La Commission Intercommunale d'Accessibilité reçoit copie des attestations sur l'honneur de l'accessibilité d'ERP, des demandes de dérogations et des dépôts d'Ad'AP.

En 2023, aucune attestation d'accessibilité sur l'honneur n'a été enregistrée pour les E.R.P de Brest.

Elle traite également de sujets fédérateurs en groupe de travail à la demande des membres titulaires.

Parmi les trois problématiques retenues en 2021, dont la première a été traitée en 2022, le groupe concernant « les invariants à prendre en compte dans les projets d'aires de jeux inclusives » a abouti à la production d'un guide de préconisations en début d'année.

Quant au troisième sujet à explorer « l'accessibilité des plages métropolitaines pour un meilleur accès au bain des personnes en situation de handicap », la réflexion a débuté au printemps 2023. Animé par la direction des Sports et Nautisme, le groupe de travail s'est attaché, dans un 1<sup>er</sup> temps, à identifier les aménagements et équipements adaptés existant sur les plages de la métropole comme celles de :

- Porsgwen - Plougastel-Daoulas
- Penn Al Lann - Plougastel Daoulas
- Ste Anne du Porzic - Brest-Plouzané
- Le Minou - Plouzané

- Le Moulin Blanc - Brest (portion ouest - Palaren) - Guipavas (portion centre - Costour) - Le Relecq Kerhuon (portion est - Cantine)
- La cale du Passage - Le Relecq-Kerhuon.

Au regard des éléments recueillis (équipements existants, contraintes topographiques), les membres du groupe ont décidé d'un commun accord de travailler sur un seul lieu.

Le Moulin Blanc représente le site le plus fédérateur en terme d'accès (transports publics, stationnement, cheminements piétons), de sanitaires et de surveillance pendant les mois d'été.

Il pourrait réunir les critères d'éligibilité du 1<sup>er</sup> niveau du label Handi-plage.

Ce projet pourrait être opérationnel, dès l'été 2024, car il vient s'adosser au travail engagé par la direction « Sports et Nautisme » de Brest Métropole qui prévoit de mettre en place, à titre expérimental, une infrastructure modulaire à proximité du centre de secours, dotée d'un sanitaire PMR, de vestiaires, d'un espace de rangement (équipements d'associations, matériel PMR type tiralo et chenillette) et de cabines de plage.

Un groupe de consultation constitué de représentants associatifs : APF, AVH, IPIDV, Surd'Iroise, ESAT Iroise, LADAPT, Asperensa, issus de la CIA, est mobilisé, selon les besoins, pour apporter une expertise d'usages et enrichir les projets de Brest Métropole ou de la ville de Brest.

Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet, en 2023, d'un retour des associations : bilan de l'utilisation du dispositif ElioZ pour sourds et malentendants, expérimentation des abri-bacs bio-déchets, boucles magnétiques du Quartz, aménagements de la Maison des Associations, reconfiguration du stationnement PMR dans le cadre de « Mon Réseau Grandit », préparation du dispositif d'accessibilité des Fêtes Maritimes 2024...

Une réflexion sur l'accessibilité des terrasses de bars et de restaurants est engagée depuis 2 ans à la suite des problèmes constatés par l'APF sur un certain nombre d'établissements situés sur les 3 zones portuaires.

Les terrasses relèvent du Domaine Communal qui délivre les autorisations d'occupation temporaire (AOT) alors que le service Prévention des Risques instruit les demandes concernant les travaux d'aménagement des ERP et émet un avis au titre de l'accessibilité.



Un courrier de rappel des obligations de mise en accessibilité a donc été envoyé aux établissements sans dérogation, accompagné du flyer « accessibilité des bars, restaurants et terrasses » (cf. PJ) et signé par les 3 élus concernés : X. Hamon, K. Hermenier, M. Maillard, selon qu'il s'agisse des terrasses ou des établissements.

Des contrôles a posteriori sont également effectués de manière globale par les agents placiers.

Dorénavant, toute nouvelle demande de terrasse fait l'objet d'une information des chefs d'établissement. En complément, le service Prévention des Risques peut émettre des préconisations qui sont reprises dans l'arrêté d'AOT.

En mars de chaque année, la campagne concernant les terrasses éphémères intègre l'envoi du flyer à chaque bar ou restaurant.

Enfin, si les problèmes persistent, des retraits d'AOT peuvent être envisagés.

## **Soutenir, impulser, coordonner des projets d'inclusion et inscrire les besoins spécifiques liés au handicap dans les démarches partenariales**

### **Le soutien aux associations**

Afin d'aider à développer des réponses utiles aux personnes en situation de handicap, la ville soutient les projets à forte « plus-value inclusive » des associations ou des expérimentations proposant de nouvelles réponses ou encore des démarches de « pair-aidance ». En accord avec l'élue référente, les demandes d'aide au fonctionnement des associations ne sont prises en considération qu'à titre exceptionnel dans le cadre de situation particulière.

Ce soutien peut se matérialiser sous 2 formes: l'accompagnement technique des projets sans financement de la ville et/ou l'attribution de subventions directes ou indirectes.

En 2023, 16 associations ont déposé une demande de subvention. 12 d'entre elles ont été financées pour 9 nouveaux projets (cf. appel à projets) et 3 actions ont été renouvelées pour un montant de 21 571 €.

EPAL est la seule association conventionnée à hauteur de 20 000 € par an.

### **Le projet « accès au droit des personnes victimes de maltraitance ou de violence »**

Dans le cadre du Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le travail d'identification du phénomène de maltraitance des personnes en situation de handicap au niveau local, engagé en 2020, pour adapter ou compléter les réponses en matière de recours ou de prévention a été réactivé en 2022.

Si les données nationales indiquent une surexposition des personnes en situation de handicap aux violences et maltraitements, il est plus difficile de mesurer le phénomène au niveau local.

Le groupe de travail constitué du bureau d'aide aux victimes de Don Bosco, des intervenantes sociales de la Gendarmerie et de la Police Nationale, d'Alma 29-56 et d'Ildys qui coordonne le dispositif « Communauté 360 », s'est donc focalisé sur une exploration des questions suivantes:

- qu'en est-il du recours exercé par les personnes en situation de handicap ?
- Si elles étaient victimes, en parleraient-elles ?
- Connaissent-elles les circuits de dépôt de plaintes ? D'aide aux victimes?

Un sondage mené sur ces 3 questions, début 2023, auprès d'une quarantaine de personnes a montré que :

- un peu moins de la moitié des répondants savent à qui parler (professionnels accompagnants, familles) en cas de problème.
- Un peu plus d'1/3 des personnes annoncent qu'elles ne porteraient pas plainte en raison d'une impression de démarches laborieuses, d'une issue favorable incertaine, de la peur de représailles, d'une perception relative des circonstances et de ce que représentent des faits graves.
- Et plus des 2/3 ne connaissent pas les numéros d'urgence ce qui signifie que la connaissance des ressources d'aide ou de conseil l'est encore moins.

Suite à ces constats, le groupe-projet s'est fixé 2 objectifs :

- permettre aux personnes handicapées, confrontées à une situation de maltraitance ou de violence, de disposer des informations et des ressources pour accéder au moins aux dispositifs d'urgence;
- développer les compétences des professionnels (tous secteurs y compris ceux œuvrant à l'accès au droit/à la justice) pour mieux accueillir les victimes, les sécuriser et les accompagner dans leurs démarches.

Il s'est orienté, dans un premier temps, sur la création de 2 supports de communication, l'un adapté au public en situation de handicap et l'autre aux professionnels qui peuvent recevoir ce public en n'ayant pas toutes les ressources et les informations.

Dans un deuxième temps, s'il est possible, des modules de formation des professionnels pourraient être envisagés.

### **« Handicap, Innovation Territoire » (HIT) de Lorient Agglomération**

Un partenariat avec la démarche HIT, consolidé en 2023, a permis de faire des liens avec les services de la ville de Brest. Une présentation du HIT a d'ailleurs également été réalisée lors de la CIA du 08 juin 2023. Ce programme d'actions ambitieux court sur 8 ans de 2020 à 2027 et associe les territoires de Rennes, Brest (IMT Atlantique, Ildys et UBO) et du Québec.

Il a vocation à faire du handicap un vecteur concret de :

- Développement territorial (scientifique, économique, social),
- Promotion de l'innovation au service de l'accessibilité universelle.

Les médiathèques et le conservatoire de Brest se sont retrouvés avec leurs homologues de Lorient afin de s'enrichir mutuellement de leurs réflexions en cours et de leurs projets.

### **Le dispositif de « bénévolat accompagné »**

Le dispositif est sorti de sa phase expérimentale pour devenir permanent depuis juin 2023. Il concerne toute personne en situation de handicap, de plus de 18 ans, orientée par un service d'accompagnement (type SAVS), ou par une structure qui a une bonne connaissance de son public (ESAT, EA).

Il s'appuie sur une charte de fonctionnement entre les structures-ressources qui orientent des candidats en situation de handicap, France Bénévolat qui propose les missions, et les associations qui accueillent et accompagnent les bénévoles. Une formation de sensibilisation aux handicaps et des outils de suivi a également été réalisée.

Le bilan du dispositif, en juin 2023, a mis en perspective les bénéfices réels d'une telle expérience, tant pour le public que pour les associations d'accueil.

11 candidats en situation de handicap ont été orientés vers France Bénévolat par les structures d'appui comme: l'ADAPT, Don Bosco ou Ildys.

Il s'agit de personnes âgées entre 26 et 53 ans dont :

- 1 était (et est toujours) en activité professionnelle (ESAT),
- 1 était en recherche d'emploi,
- 9 étaient sans activité.

Parmi les 11 bénévoles qui apportent aujourd'hui leur contribution à la vie des associations, 1 fait partie du conseil d'administration, 1 a démarré un chantier d'insertion suite à son expérience d'immersion et 1 personne a trouvé un emploi.

Le bilan est unanimement satisfaisant pour les bénévoles, d'une part, qui retirent de leur activité un vrai gain de confiance en soi, de nouvelles perspectives dans leur parcours personnel, et, pour les associations d'accueil, d'autre part, qui complètent, ainsi, leur offre de service avec des personnes très motivées.

## **L'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement – Brest Métropole**

### **Actions et réalisations de la direction des Mobilités**

#### **Les véhicules**

Le parc de bus mis à disposition est conçu pour être accessible à 100% (rampe, informations sonores et visuelles). Toutefois, des incidents de bonne marche des équipements peuvent être constatés. Selon les lignes, ils peuvent être liés à la vétusté de certains matériels ou à son utilisation irrégulière et relèvent de la maintenance ou du renouvellement des équipements.

Le délégataire RATPDev, en charge l'exploitation du service public global de mobilité durable depuis le 1er juillet 2019, consigne les problèmes de son parc de véhicules et relève, en 2023, seulement, 0,2% de taux d'indisponibilité des rampes (nombre de jours d'indisponibilité des rampes sur le total des jours de service de l'ensemble des bus). Les défauts constatés sont : la rampe ne sort pas ou ne sort pas complètement ou elle se met en défaut une fois déployée ou se bloque.

#### **Les arrêts de bus accessibles**

Sur les 393 stations du réseau, 11 arrêts font l'objet d'une impossibilité technique avérée, en raison d'une pente de voirie supérieure à 5% ou d'une emprise de l'arrêt trop étroite ne permettant pas le retournement de la personne en fauteuil roulant, une fois, la rampe du bus déployée.

En 2023, 6 arrêts ont été aménagés dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie.

En raison de la modification du réseau liée aux travaux de mise en œuvre du projet « Mon réseau grandit », le taux d'accessibilité passe de 86% à 82%, en raison d'arrêts déplacés et d'installation de stations temporaires.



n° de ligne	nombre de stations	nombre de stations accessibles	taux d'accessibilité
1	18	18	100%
2a	14	11	79%
2b	31	28	90%
3	33	31	94%
4	47	44	94%
5	29	25	86%
6	27	22	81%
10	38	36	95%
11	17	15	88%
12	28	27	96%
13	18	18	100%
14	26	24	92%
15	32	27	84%
16	38	33	87%
17	29	24	83%
18	17	16	94%
19	42	34	81%
20	7	6	86%
25	20	9	45%

#### Taux d'accessibilité par ligne

### Un nouvel outil au service de la mobilité inclusive

L'application mobile Bibus permet de faire des recherches d'itinéraires multimodes : piéton – vélo – covoiturage et sur tout le réseau.

L'ajout d'une fonctionnalité permet désormais aux personnes à mobilité réduite de faire une recherche.

En octobre 2023, la collecte de données (identification d'obstacles temporaires ou pérennes sur l'espace public) avec l'application Streetco a été lancée à Brest.

Ces données sont intégrées et mises à jour instantanément dans l'application Bibus ce qui permet aux utilisateurs de trouver plus d'informations sur l'accessibilité des trottoirs lors de la recherche d'itinéraire.

Pendant la phase de test d'octobre à novembre, 6 000 itinéraires ont été calculés avec cette nouvelle fonctionnalité.

L'APF France Handicap et l'ORB ont déjà montré leur intérêt pour programmer des challenges Streetco dans le but de signaler des obstacles sur le territoire et, ainsi, apporter une information efficace pour les besoins de déplacements au quotidien des personnes à mobilité réduite.

### Le parc de transport adapté

#### Le service ACCEMO

Le service ACCEMO s'adresse aux personnes ayant un taux de handicap supérieur ou égal à 80% et qui ne peuvent pas prendre le tramway ou le bus, seules ou accompagnées, pour certains de leurs trajets.

Pour accéder au service, les personnes ont fait une démarche spécifique d'ouverture du droit auprès de l'exploitant RD Brest. En conformité avec la loi LOM (loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019), l'inscription au service est ouverte aux non-résidents du ressort territorial pour leurs déplacements sur ce dernier, dans la limite des places disponibles et peut se faire en ligne via <https://www.bibus.fr/fr/demande-inscription-au-service-accemo>.

Le service fonctionne à la demande et sur réservation téléphonique. Les transports sont assurés par des minibus spécialement équipés, et si nécessaire, par des moyens complémentaires en sous-traitance.

La fréquentation du service repartie à la hausse depuis 2021 est en légère baisse en 2023. On peut noter que des moyens supplémentaires ont été mis en œuvre pour limiter la saturation des heures de pointe (entre 8h et 9h30 puis entre 16h et 17h). Le service demeure sous-utilisé en heures creuses (entre 10h et 15h et après 17h30 jusqu'à minuit). Le taux de

groupage reste encore faible puisque seulement 43% des courses effectuées transportent plusieurs personnes. La mise en service du nouveau logiciel de réservation devrait faciliter ce mode d'utilisation.

Le nombre important d'annulations des réservations juste avant déclenchement du service est un fait nouvellement constaté. Cette pratique, inexistante auparavant, entraîne des refus pour d'autres demandeurs sur des créneaux finalement libérés.

La possibilité, courant 2024, de réserver en ligne devrait optimiser l'accès au service en mettant en lumière les créneaux de dernière minute.

	2023	2022	Evolution
Voyages	21 350	21 400	- 0,2%
Kilomètres	209 900	197 600	+ 6,2 %
Nombre de courses	15 460	14 970	+ 3,2%
Nouveaux inscrits	73	102	- 29
Taux de refus	14,1%	7,2%	+ 6,9 %
Taux de groupage	43%	45,9%	- 2,9 %

## Actions et réalisations de la direction de la Voirie

### Les travaux en régie

Les opérations sur l'espace public se doivent d'assurer :

- la conservation des infrastructures existantes (chaussées et trottoirs),
- l'adaptation de la voirie en fonction des extensions liées à l'urbanisation, ainsi qu'à l'évolution du plan de circulation sur l'agglomération et le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture (cycles et transport en commun...),
- l'amélioration de la sécurité des déplacements.

Pour l'ensemble des travaux (régie ou entreprise), la problématique d'accessibilité du domaine public fait l'objet d'une analyse dès la phase de conception avec notamment l'adaptation des traversées de chaussée et l'élargissement des trottoirs ou cheminements.

En 2023, les programmes réalisés à l'entreprise dans les communes et quartiers ont été l'occasion de mettre aux normes les trottoirs et les traversées piétonnes.

On peut citer notamment :

- à Brest, le réaménagement des rues du 8 mai 1945, St Pol Roux, du docteur Kerrien avec des élargissement, reprise complète de trottoirs, la mise aux normes et la sécurisation des traversées piétonnes ou encore des aménagements rue J. Le Borgne et rue de Lanouron ;
- l'aménagement de la place Guérin avec l'accessibilité des commerces et la création d'une zone piétonne ;
- sur les communes, la sécurisation du PN 306 avec une sécurisation et une mise aux normes des cheminements piétons ainsi que l'aménagement qualitatif de la rue de l'église à Gouesnou avec une reprise de la largeur des cheminements suite à l'effacement de réseaux ;

Par ailleurs, 662 206 € de travaux, spécifiquement destinés à améliorer l'accessibilité du domaine public (cf. tableau - liste travaux ci-après), ont été réalisés par les équipes de régie voirie.

Tableau récapitulatif des travaux 2023 par secteur géographique			
COMMUNE	LIEU DES TRAVAUX	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	TOTAL
Bohars	RUE DE LOGUILLO	Place PMR	5 807 €
Brest	RUE D'YPRES BRUXELLES LIEGE	Mise aux normes Passages Piétons	26 788 €
Brest	RUE DE KEROURIEN	Mise aux normes Passages Piétons	4 162 €
Brest	RUE JEAN MICHEL CARADEC	Mise aux normes Passages Piétons	4 778 €
Brest	PARKING ST ANNE	Places PMR	3 997 €
Brest	MAISON BLANCHE	Place PMR	5 076 €
Brest	RUE GENERAL PAULET	Cheminement PMR	34 562 €
Brest	RUE BERTHOLET	Cheminement PMR	64 563 €
Brest	EVARISTE GALOIS	Mise aux normes Passages Piétons	11 317 €
Brest	RUE DU RESTIC	Mise aux normes Passages Piétons	17 804 €
Brest	RUE KERNEIS	Mise aux normes Passages Piétons	4 355 €
Brest	RUE KERTATUPAGE	Cheminement PMR	38 650 €
Brest	RUE CLAUDE FARRERE	Mise aux normes Passages Piétons	3 945 €
Brest	RUE BRAILLE	Cheminement PMR	66 526 €
Brest	RUE PAUL MASSON	Mise aux normes Passages Piétons	15 725 €
Brest	RUE BRAILLE	Mise aux normes Passages Piétons	10 903 €
Brest	RUE DUFOSET	Mise aux normes Passages Piétons	6 371 €
Brest	PLACE VERCINGETORIX	Mise aux normes Passages Piétons	8 961 €
Brest	PLACE WILSON	Mise aux normes Passages Piétons	12 124 €
Brest	RUE MONGE	Mise aux normes Passages Piétons	7 141 €
Brest	RUE DE LYON / BOIS D'AMOUR	Mise aux normes Passages Piétons	36 422 €
Brest	RUES BRANDA / CHÂTEAU / DUGAY TROUIN	Mise aux normes Passages Piétons	47 986 €
Brest	RUES E. RENAN / A. COURBET	Mise aux normes Passages Piétons	47 425 €
Brest	RUE DU PROFESSEUR LANGEVIN	Mise aux normes Passages Piétons	20 943 €
Brest	RUE DE KERGUEREC	Cheminement PMR	21 266 €
Brest	RUE TEURROC	Cheminement PMR	16 383 €
Brest	RUE JULES GUESDE	Cheminement PMR	21 816 €
Brest	RUE LOUIS PIDOUX	Mise aux normes Passages Piétons	15 909 €
Brest	RUE DU DR BOUQUET (RA 204845)	Mise aux normes Passages Piétons	5 243 €
Gouesnou	PORS AR GROAS	Mise aux normes Passages Piétons	18 678 €
Guilers	RUE CLEMENT ADER	Mise aux normes Passages Piétons	5 015 €
Guipavas	RUE DU RODY	Mise aux normes Passages Piétons	7 715 €
Guipavas	RUE DES SITELLES	Mise aux normes Passages Piétons	10 725 €
Le Relecq - Kerhuon	BVD MAISSIN	Mise aux normes Passages Piétons	7 485 €
Le Relecq - Kerhuon	RUE BODMIN	Mise aux normes Passages Piétons	4 522 €
Le Relecq - Kerhuon	BVD CHARLES DE GAULLE	Mise aux normes Passages Piétons	4 772 €
Plougastel	SAINT-ADRIEN	Mise aux normes Passages Piétons	5 415 €
Plougastel	RUE DU PÈRE GWENAEL	Mise aux normes Passages Piétons	10 931 €
<b>TOTAL</b>			<b>662 206 €</b>

## Le stationnement PMR

41 places de stationnement PMR ont été aménagées en 2022 afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap pour du stationnement résidentiel ou sur des zones de centralité.

Brest métropole a continué de mettre aux normes son programme concernant les arrêts de bus (cf. chapitre mobilité).

## Actions et réalisations de la direction des Espaces Verts

### La prise en compte de l'accessibilité dans le cadre des travaux de rénovation et la réhabilitation d'espaces existants

Les espaces verts de Brest métropole se caractérisent majoritairement par des terrains dont la topographie est très tourmentée. Les parcs et jardins ont largement été aménagés dans des zones non constructibles (vallées notamment) présentant des pentes parfois très importantes. Par ailleurs, les espaces verts communs peuvent servir de zones de raccordements des différents niveaux d'implantation des bâtiments (exemple : secteur de Bellevue ou de Kerargaouyat). Les circulations sont alors contraintes par des ruptures de pentes obligeant la mise en oeuvre d'escaliers.

En 2023, différents projets permettant une mise aux normes PMR et des améliorations substantielles des conditions de circulation ont été engagés :

- Coulée verte (Le Relecq - Kerhuon) : réfection d'une allée ;
- Bois de la Brasserie : rénovation complète d'une allée, secteur Paul Féval ;
- Marréguès (Lambézellec) : aménagement d'une liaison douce entre les rues Simon Garengneau et Irène Vallé ;
- Chemin de Pirandello (Saint Pierre, Cavale blanche) : réfection d'allées ;
- Jardin de Kérinou (Lambézellec) : réfection d'allée de liaison interquartier ;
- Square du Poitou (Bellevue) : création d'un square avec aire de jeux ;
- Secteur Kerichen Tissot, (Europe) : création d'un jardin partagé et d'un square de quartier.

La Direction Espaces verts a, par ailleurs, travaillé sur les améliorations des escaliers :

- Bois de la Brasserie (Lambézellec) : pose d'une main-courante ;
- Rue de St Malo (Quatre Moulins) : réfection totale d'un escalier avec pose de main-courante et dalles pododactiles ;
- Abords du rond-point de Palaren (Guipavas) : pose d'une main-courante ;
- Espace vert Penarguear (Bohars) : remplacement de main-courante ;
- Bois du Petit Moulin (Bohars) : réfection totale d'un escalier avec pose d'une main-courante ;
- Rue de Rennes (Bellevue) : pose d'une main-courante sur un escalier.

Dans le cadre d'un travail sur l'évolution de la gamme de mobilier et l'adaptation aux divers besoins des usagers, la Direction Espaces Verts intègre systématiquement une part significative de bancs avec accoudoirs. La place Sanquer a été intégralement renouvelée avec une grande partie de bancs équipés d'accoudoirs.

Des zones de pique-nique ont été aménagées avec des tables accessibles PMR sur les sites de Porsguen (Plougastel) et de la coulée verte (Relecq-Kerhuon).

Enfin, la Direction espaces verts a apporté sa contribution au groupe de travail « ville amie des aînés » en confectionnant des assises spécifiques sur les quartiers de Lambézellec (secteur place des FFI) et St Marc (secteur Poul Ar Bachet - Jaurès).

### La création d'une aire de jeux inclusive sur le quartier de Saint Pierre

La Direction Espaces verts a livré l'aire de jeux inclusives à St Pierre dans le jardin de Kerzudal.

Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration avec les acteurs de quartier et des professionnels du monde du handicap. Ce projet a, aussi, nourri un travail mené par la Commission Intercommunale d'Accessibilité sur la mise au point d'un cahier des charges sur la conception des aires de jeux inclusives.

Le projet Kerzudal s'inscrit dans la continuité d'une aire de jeux existante afin de favoriser les interactions entre les différents enfants. Les travaux mis en oeuvre se caractérisent par un espace de balançoires multiples, un espace jeux adaptés et un cheminement constitué de matériaux de sols variés, d'équipements et de végétaux favorisant l'éveil sensoriel. L'opération d'aménagement a représenté un coût global de 175 000€.

## Actions et réalisations de la direction de l'Habitat ou de la Proximité

### Brest, ville accueillante pour les personnes en situation de handicap et les seniors

Face au constat d'une convergence de besoins des seniors et des personnes en situation de handicap, notamment en matière d'habitat et de mobilité, certaines orientations du plan « Ville Amie des Aînés » reposent sur des contributions complémentaires.

Il s'agit, par exemple :

- du programme d'intérêt général visant l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap mis en œuvre par la direction Habitat.

Ce dispositif est ouvert aux ménages éligibles : propriétaires de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap reconnues par la MDPH sous conditions de ressources (nomenclature ANAH).

Ce sont 106 ménages qui ont engagé des travaux auprès de l'ANAH via le dispositif Ti MAD.

Le montant moyen de travaux par dossier est de 9 983 € pour une subvention moyenne de 4 361€.

5 dossiers de propriétaires en situation de handicap ont été subventionnés : 2 à Brest, 1 à Plouzané, Bohars et Le Relecq Kerhuon. Pour 4 dossiers sur 5, il s'agit d'une adaptation de la salle de bain. Pour 2 dossiers, ces travaux sont couplés à un aménagement d'une chambre en rez-de-chaussée. Des aménagements complémentaires comme la pose de mains courantes ou la transformation d'un escalier sont également réalisés.

- Du projet expérimental des mairies de quartier de St Marc et Lambézellec qui vise à promouvoir les déplacements actifs, en facilitant, notamment, les circulations piétons par l'implantation de mobiliers urbains adaptés.

A partir d'un parangonnage auprès de plusieurs villes et de marches exploratoires, des projets d'aménagements et de mobilier urbain (structure de repos) ont été travaillés en lien avec les directions de la Voirie et des Espaces Verts, pour être adaptés à l'environnement urbain. Notamment, un prototype d'assis-debout a été créé en partenariat avec le lycée professionnel Vauban.

Une phase-test sera réalisée, en 2024, dans la perspective d'étendre progressivement ces préconisations à l'ensemble de la ville, une fois qu'elles auront montré leur pertinence et leur efficacité sur les deux secteurs ciblés.

## Actions et réalisations de la direction Patrimoine et Logistique

Des travaux importants de mise en accessibilité ont été engagés depuis 2022 sur et dans l'ensemble immobilier de l'ancienne école de Pen Ar Creach.

La Maison des Associations (MDA), inaugurée en novembre 2023, se voit dotée d'un ascenseur et de la liaison des deux bâtiments qui augmente substantiellement la capacité d'accueil et de services offerts aux associations. Quelques corrections seront faites, notamment au niveau de la porte d'entrée...

La rénovation du Quartz s'est achevée fin 2023 et inaugurée tout début janvier 2024. Des derniers ajustements concernant les boucles magnétiques de la grande salle ont été opérés. Un effort particulier a également été fait dans le hall y attenant.

Concernant l'Hôtel de Ville (HDV), des travaux conséquents ont été engagés dans la salle des conférences en 2023 et sont toujours en cours. Ceux-ci ont pour but de renouveler les installations de ventilation et de désenfumage. Parallèlement, l'accessibilité PMR de cette salle sera traitée, en créant une plateforme en caillebotis afin de supprimer les différences de niveaux dues à l'existence de la courette longeant le bâtiment, côté rue Glasgow.

La signalétique extérieure existante sur la place de la Liberté sera renouvelée en 2024. Celle-ci, outre l'implantation de l'accès public de l'accueil de la mairie centre, comprendra également les heures d'ouverture au public de l'HDV.

L'étude engagée depuis 2023 est toujours en cours. Il s'agit de remplacer l'audiophone à destination des agent-e-s et élu-e-s de l'HDV, situé au niveau de l'accès Glasgow afin de permettre aux concierges de visualiser, de communiquer et de déverrouiller, ou non, la porte automatique depuis le téléphone portable de la conciergerie, et ce, quel que soit l'endroit où se trouverait le concierge lors de ce type d'appel. Cette étude nécessite de s'assurer que, d'une part, la couverture réseau de l'HDV soit suffisante, quel que soit l'endroit où pourrait se trouver le concierge lors d'un appel Visio, et d'autre part, que la technologie utilisée prenne en compte l'ensemble des risques Cyber.

## **L'inclusion en matière d'accueil, de communication, de formation, d'emploi, d'éducation et de loisirs - ville de Brest**

### **L'accès aux services d'accueil et d'information – Direction de la Proximité**

La ville de Brest et Brest métropole se sont dotées d'une plateforme d'interprétariat qui sert d'intermédiaire entre l'utilisateur et les services des 2 collectivités. Ce service a été expérimenté pendant le premier confinement, en 2020, et se poursuit de façon pérenne depuis.

Il s'adresse aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes aveugles ou aphasiques, qui ont besoin d'entrer en contact avec les services.

Pour y accéder depuis leur domicile, les usagers disposent d'un lien sur brest.fr en allant sur « Vous êtes... » et en sélectionnant « Une personne en situation de handicap ».

Ce dispositif a, d'abord, été déployé à l'Hôtel de Ville puis dans les mairies de quartier à partir de fin 2021.

Un forfait de 10h de prestation a été contractualisé pour 2023, 2024 et 2025.

En 2023, le dispositif reste peu sollicité malgré les actions de communication et d'information conduites en 2022. 55 minutes ont été consommées.

Même s'il est peu utilisé, le dispositif a fait ses preuves lors d'accueils en mairie de quartier et à l'Hôtel de ville. Il a permis de renforcer la qualité d'accueil des personnes et se révèle très apprécié

### **L'information et la communication - – Direction de la Communication**

La ville de Brest et la métropole diffusent de très nombreuses informations via ses sites internet et supports de communication. Le support majeur est Brest.fr.

La version 2016 étant obsolète, un nouveau site a été mis en ligne en mars 2023, suivi des sites du Musée des Beaux-arts, du Conservatoire de musique, des Archives municipales et de la salle de spectacles Mac Orlan.

Le site Brest.fr a bénéficié d'un accompagnement pour respecter le RGAA4. Des tests « usagers » avec l'association Valentin Haüy ont été effectués en amont et pendant son développement. Son agenda permet d'afficher l'accessibilité des événements, quand ils sont renseignés.

Audité par une société spécialisée, Brest.fr est conforme à 85 % au référentiel, à 100 % pour sa partie Démarches.

Les autres sites sont en phase de vérification de leur conformité. Un schéma pluriannuel d'accessibilité est en cours d'écriture pour fixer les objectifs d'amélioration sur trois ans.

### **La sensibilisation et la formation du personnel des agents de la collectivité – Direction des Ressources Humaines**

La formation aux handicaps et à leur prise en compte dans les politiques publiques de la ville de Brest et de la métropole est ancienne.

Suite à L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), fixant une obligation de formation des professionnels de ces établissements, Brest métropole a débuté, en 2021, son programme de formation « Accueil de personnes en situation de handicap dans les ERP ». Dans cette continuité, deux nouvelles sessions en 2023 ont permis de former spécifiquement 30 agents, avec le soutien de l'Association des Paralysés de France (APF). Des sessions supplémentaires sont d'ores et déjà programmées sur 2024.

De plus, une formation spécifique et prioritaire du service des médiathèques, est organisée, depuis 2 ans, pour améliorer « l'accueil en médiathèque de personnes en situation de handicap psychique ». Elle a touché 30 agents en 2023.

Les 3 sessions programmées en 2024 permettront d'atteindre l'objectif fixé, à savoir : former 90 agents au total.

D'autres réponses individuelles ont également été apportées pour répondre aux souhaits de montée en compétences de certains agents ou de leurs directions.

66 agents ont, ainsi, profité de formations dans différents domaines, tels que :

- le portage psychique dans les établissements d'accueil du jeune enfant,
- l'accueil du public souffrant de troubles psychiques et psychiatriques,
- la langue signée,
- les troubles du langage et des apprentissages : les Dys,
- la santé mentale des jeunes,

- l'accueil d'un enfant de 0 à 3 ans en situation de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant,
- l'accueil des personnes handicapées dans les lieux culturels (ex. Conservatoire) ...

Conjointement à ces formations, des temps de sensibilisation au handicap ont été organisés, lors de séminaires ou journées d'études, au sein des services de la petite enfance, de la coordination éducative, du CCAS...

## L'emploi – Direction des Ressources Humaines

### L'emploi direct à la ville et à la métropole :

L'accueil en emploi des personnes en situation de handicap s'effectue dans le cadre d'un partenariat renouvelé, au travers de conventions triennales depuis 2009, avec le FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

Cinq axes principaux orientent l'action :

- le recrutement,
- le reclassement et la reconversion,
- le maintien dans l'emploi,
- la formation,
- la communication et la sensibilisation.

Répartition par sexe	Effectif 2023	Répartition par tranche d'âge	Effectif 2023
Femmes	177	Moins de 25 ans	6
Hommes	155	26-40 ans	45
Total	<b>332</b>	41-55 ans	160
		Plus de 55 ans	121
		<b>Total</b>	<b>332</b>

*Tableau des déclarations « travailleurs handicapés » 2023*

La Loi handicap du 11 février 2005 impose l'obligation de déclarer le taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) dont le minima est fixé à 6% des effectifs.

Le taux d'emploi direct est le rapport entre les bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré au 1er janvier de l'année écoulée.

En 2023, le taux d'emploi direct annuel pour les 2 collectivités est de 9,82%.

Depuis 2021, le taux d'emploi indirect n'est plus pris en compte dans la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ce taux indirect intégrait la conversion des dépenses réalisées auprès du secteur protégé en unités déductibles qui venaient s'ajouter au taux d'emploi direct.

A présent, seul est pris en compte le taux d'emploi direct appelé également taux d'emploi légal qui correspond au nombre de BOE recensés annuellement dans la collectivité sur le nombre total d'agents rémunérés. L'ETP (équivalent temps plein) sert à calculer le seuil règlementaire des 6%.

### L'emploi indirect par le levier de la commande publique

La ville de Brest et la métropole ont engagé depuis plusieurs années une démarche en faveur d'une commande publique responsable qui vise à développer la prise en compte du développement durable dans ses achats et notamment à réduire son impact sur l'environnement et favoriser la cohésion sociale.



Cette commande publique en faveur de la cohésion sociale s'articule autour de 3 dispositifs :

Dispositif	Contrats concernés	Nombre d'heures d'insertion 2022	Montant des dépenses 2022 (en € TTC)
Clause insertion	<p><b>Marchés publics :</b> <i>Marchés de travaux et de services : Restructuration du Conservatoire National Botanique de Brest, collecte de cartons, accueil et gestion des flux en déchèterie...</i></p> <p><b>Délégation de service public :</b> <i>Restauration collective municipale, Mobilité durable, Rinkla...</i></p>	117 183 h	Intégré dans le coût global de l'opération
Marchés d'insertion sociale et professionnelle	<p><b>3 marchés d'insertion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien espaces naturels et chemins de randonnée,</li> <li>- Maintenance des bâtiments</li> <li>- Restauration centre nautique</li> </ul>	32 218 h	348 003 €
Prestations réservées aux structures du handicap	<p><b>Marchés publics :</b></p> <p>Entretien d'espaces verts (10 lots), nettoyage de locaux (2 lots) et des abords du stade Francis Le Blé, nettoyage d'abribus, fourniture de composteurs, fourniture de plants annuelles-biennuelles</p> <p><b>Délégation de service public :</b> <i>Mobilité durable</i></p>	34 770 h <i>(hors marchés fourniture de plantes et composteurs, délégation de service public « mobilité durable »)</i>	724 840 €

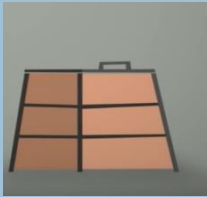
Le levier de la commande publique est mobilisé en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap à travers des marchés publics et la délégation de service public « Mobilité durable ».

Des marchés publics de fournitures et de service sont réservés et confiés à des structures employant majoritairement des personnes en situation de handicap (E.S.A.T. et Entreprise Adaptée). Les prestations confiées concernent des domaines variés : entretien d'espaces verts, nettoyage de locaux, nettoyage de mobilier urbain, fourniture de composteurs, fournitures de plantes... Le montant total de ces marchés s'élève en 2023 à 773 177 € T.T.C.

#### Présentation des marchés réservés :

Objet du marché	Titulaire(s)	*Montant des dépenses 2023 (en € TTC)
 <p>Entretien d'espaces verts, d'espaces naturels et de chemins sur le territoire de Brest métropole (7 lots) (2021-2024)</p>	<p>- Sevel services</p> <p>- Les Genêts d'Or – ESAT Morlaix</p>	401 857,93 €
 <p>Nettoyage des locaux (2 lots) (2021-2024)</p>	Sevel services	102 365,94 €
Maintenance, nettoyage, montage/démontage de divers mobiliers urbains (1 lot) (2022-2025)		56 939,37 €
Nettoyage de la Maison des Associations et de ses espaces annexes (1 lot) (marché annuel)		20 174,20 €



	Acquisition de composteurs et d'outils pour mélanger (1 lot) (2022-2023)	Emeraude – I.D.	84 338,35 €
	Fourniture et livraison de plants d'annuelles et bisannuelles (1 lot) (2020-2024)	Les Genêts d'Or – ESAT Ploudalmézeau	25 556,92 €
	Nettoyage du stade Francis Le Blé lors des différentes rencontres de football (Ligue et Coupe) pour la saison 2023-2024 (1 lot)	Sevel services	25 362,54 €
Travaux d'aménagement four à chaux		ESAT de L'Armorique	29 249,65 €
Diverses prestations : nettoyage de locaux, débroussaillage, broyage, évacuation de déchets, entretien façades		Sevel services	22 178,16 €
Impression des brochures pour les journées Européennes du patrimoine		APF France Handicap	2 887,20 €
Diverses prestations : Mise sous plis d'affiches, piquets bois naturels, étiquettes Lasermax, porte-clés gilets de plongée		ESATCO	2 267,50 €

## Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Direction Educations

La Ville a passé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour inscrire dans la durée l'ambition commune :

- de réduire les inégalités sociales ;
- d'améliorer le service rendu et les réponses mises en œuvre sur les territoires ;
- de développer une offre d'accueil à même de mieux répondre aux besoins des familles, notamment, en matière d'accueil d'enfants en situation de handicap dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les 29 sites périscolaires et les 4 extrascolaires municipaux.

Des actions et projets spécifiques en réflexion, en cours ou à venir:

- poursuivre le renforcement du maillage partenarial pour mieux accompagner les familles et les enfants avec l'Education Nationale et les services médico sociaux ;
- développer la communication en matière de droits et d'accès aux structures accueillantes : du premier accueil à la première scolarisation, l'accueil en ALSH péri et extrascolaire - un outil expérimental, le « livret d'accueil personnalisé », a été mis à disposition des professionnel.les de la Petite Enfance/ Enfance afin de faciliter la transmission des

- informations relatives aux besoins des enfants, lors du passage de l'accueil petite enfance à la première scolarisation. Cet outil est destiné à adapter l'accueil des enfants et simplifier le parcours des familles ;
- poursuivre la formation des professionnels accueillants et la sensibilisation des enfants ;
  - avancer dans la conception inclusive d'aménagements spécifiques de locaux péri/extrascolaires - L'expérimentation d'une salle multi-sensorielle sur le groupe scolaire de Pen Ar Streat, issue d'un projet transversal ville/Education Nationale est en phase de démarrage: travaux de rénovation, mise à disposition de matériel, apport de ressources pédagogiques et sensibilisation des acteurs de l'école à la démarche, par les professionnels de la crèche Pen Ar Créach ;
  - doter les professionnels en contact avec le public d'outils : exemple du livret « Loisirs et TSA » mis à disposition des équipes d'animation, créé en partenariat avec ASPERANSA, Autisme Cornouaille, la CAF 29, le Centre Ressources Autisme, le Pôle Ressource Handicap 29, le SACS et la ville de Quimper, le SESSAD Arc-en-ciel de Morlaix (Genêts d'Or), le SESSAD Autisme de Brest.

## **Petite Enfance**

L'ensemble des lieux d'accueil petite enfance (crèches collectives, halte-garderie et assistantes maternelles) peut accueillir des enfants en situation de handicap.

Au total, sur l'année 2023, dans les 5 crèches et 6 haltes-garderies municipales:

- 27 enfants en situation de handicap ont été accueillis,
- 11 enfants ont été accompagnés avec leur famille dans un parcours de diagnostic.

Les six places réservées aux enfants en situation de polyhandicap ont été occupées pour des accueils ponctuels ou de façon régulière à la semaine. Les enfants, ainsi, accueillis étaient tous inscrits dans un parcours de soins avec des intervenants médicaux du CAMSP, de l'unité d'intervention précoce autisme, ou des professionnels paramédicaux (kiné, orthophonistes...).

Le projet commun Enfance-Petite Enfance entamé, en 2022, a abouti à la création d'un livret d'accueil personnalisé, support de transmission des informations entre les familles et les professionnelles lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap et ce, tout au long de son parcours, de la petite enfance à l'école.

## **Enfance - Jeunesse**

### **L'accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire**

*L'accompagnement des enfants au quotidien par des Accompagnants d'Élève en Situation de Handicap (AESH).*

Individuel ou mutualisé, l'AESH est une aide humaine qui a pour vocation d'accompagner tout élève en situation de handicap pour lequel la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (CDAPH) en a notifié le besoin et ce, quels que soient le handicap et le niveau d'enseignement. Il s'agit d'un personnel de l'Education Nationale.

S'agissant des accueils périscolaires, la politique poursuivie en matière d'inclusion se traduit par :

- une inscription des mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans le projet pédagogique de la structure accueillante ;
- la mise en œuvre de moyens de compensation : travaux d'accessibilité, achat et mise à disposition de mobilier adapté, malles pédagogiques et outils spécifiques (couvertures lestées, timers...), renforcement humain des équipes.

Dans les écoles publiques, un renfort d'encadrement sur les temps périscolaires est positionné de manière systématique dans les 12 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

En fonction des besoins et possibilités de recrutement, l'affectation d'un personnel complémentaire à l'équipe d'encadrement réglementaire peut être faite de manière ponctuelle ou régulière, individuelle ou mutualisée, selon certains critères :

- l'enfant bénéficie d'une notification de la MDPH connue des services périscolaires/ extrascolaires ou est en attente de notification. Mais depuis le 1er Janvier 2022, la MDPH n'indique plus qu'une préconisation pour les temps périscolaires, n'induisant pas d'obligation pour les collectivités ;
- le parent est en accord avec un accompagnement personnalisé ;
- la nécessité d'un accompagnement particulier est motivée par la direction de l'ALSH et la famille.

En 2023, sur 6 892 enfants inscrits en écoles publiques, 515 enfants en situation de handicap étaient accueillis sur les temps périscolaires.

Parmi les 1 305 inscrits en ALSH extrascolaires sur le temps des vacances, 63 enfants étaient en situation de handicap et parmi les 1 515 inscrits en ALSH du mercredi, 80 étaient en situation de handicap.

Des recrutements spécifiques ont été réalisés également sur les temps ALSH du mercredi, petites vacances et vacances d'été pour accompagner les enfants le nécessitant qu'ils soient scolarisés en écoles publiques ou privées.

### Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

12 ULIS sont réparties sur 12 écoles élémentaires brestoises : Guérin, Kergaouyat, Kerbernard, Kerhallet, Kerisbian, Langevin, Pen Ar Streat, Quatre Moulins, Pilier Rouge, Le Questel, Quizac et Jean Rostand.

Ces unités accueillent 125 enfants en 2022-2023 enfants atteints de troubles auditifs, de troubles des fonctions cognitives ou troubles envahissants du développement.

Effectifs scolaires	Maternels	Élémentaires	ULIS	UEMA	UEEA	École La Pointe	DAR	IME
2015/2016	3448	4537	128	0				
2016/2017	3217	4564	123	0		15		
2017/2018	3160	4452	109	7		13		
2018/2019	3049	4447	96	7				
2019/2020	2985	4299	129	7		12		
2020-2021	2839	4265	136	7		12		
2021-2022	2778	4204	139	7		12	3	8
2022-2023	2756	4200	125	7	5	12	7	8

Tableau du nombre d'enfants dans les écoles publiques et les sections spécialisées

### Accueil d'enfants déficients auditifs à l'école de la Pointe :

Les enfants déficients auditifs, scolarisés sur cette école, bénéficient d'un accompagnement par l'ANVOL (ex.AFDA).

Des orthophonistes interviennent et disposent d'un bureau dans les locaux du groupe scolaire.

Deux psychologues, une psychomotricienne, une éducatrice et des interfaces de communication mettent également leurs compétences au service des élèves de l'école.

Un cours de langue des signes est assuré dans l'école afin de permettre aux enfants entendants et malentendants de communiquer et de s'enrichir mutuellement.

### Une Unité d'Enseignement Maternel Autisme (UEMA) à l'école Louise Michel :

L'unité d'enseignement est un dispositif médico-social accueillant 7 enfants âgés de 3 à 6 ans.

Il constitue pour ces enfants, un cadre spécifique et sécurisant permettant de moduler les temps individuels et collectifs autour :

- d'un parcours de scolarisation s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces.

L'objet de l'UEM est d'offrir, chaque fois et dès que possible, les conditions d'une scolarisation en milieu dit ordinaire. Aussi, les élèves peuvent bénéficier de temps d'inclusion dans la vie d'une des classes de l'école.

### Un Dispositif d'Auto Régulation sur l'école Paul Eluard (DAR)

Le dispositif vise la scolarité d'enfants d'âge primaire ne bénéficiant pas, selon la philosophie de l'école inclusive, d'AESH, ou de moyens de compensation.

L'équipe éducative au sens large (DAR, Education nationale, Ville) a pour objet commun d'accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions et compétences.

Le DAR fonctionne avec un plateau technique :

- 1 éducateur/trice ;
- 1 neuropsychologue ;
- 1 ergothérapeute.

7 enfants ont été accueillis à la rentrée avec pour objectif d'accueillir 10 enfants d'ici à 3 ans.

### **Un Service d'Education et d'Enseignement Spécialisé de l'IPIDV dédié aux enfants déficients visuels sur l'école Jean ROSTAND (SEES)**

La ville met à disposition des locaux sur l'école Jean ROSTAND pour accueillir une Unité d'Enseignement qui a pour objet :

- de dispenser à une dizaine d'enfants d'âge élémentaire, des cours d'apprentissage au braille et à l'utilisation des outils braille (du CP au cm2) ;
- de les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie vers l'entrée en 6ème en mettant à leur disposition de nombreux moyens de compensation et une pédagogie spécialisée.

### **Une Unité d'Enseignement Externalisée de l'IME Jean PERRIN sur l'école Célestin Freinet (UEE)**

Un groupe de 8 enfants en situation de handicap est accueilli dans un établissement scolaire ordinaire, accompagné d'un éducateur et d'un enseignant spécialisé. Des projets sont développés en commun sur les temps scolaires et périscolaires afin de travailler ensemble la démarche inclusive collective. Cette démarche, conventionnée, permet à la fois d'effacer les différences sur des activités informelles mais également de favoriser le lien. Elle nécessite une concertation importante des professionnels de la communauté éducative.

### **Formation**

Des temps de sensibilisation sont organisés auprès des professionnels de l'encadrement des temps péri/extrascolaires via les missions d'appui menées par le SESSAD Autisme et de l'IME Jean PERRIN.

## **L'accès à la culture – Direction Culture –Animation & Patrimoine**

Depuis de nombreuses années, la Direction Culture-Animation-Patrimoine est engagée sur l'amélioration permanente de l'accessibilité de tous et toutes à ses propositions et manifestations.

Les axes de développement à court et moyen terme portent particulièrement sur :

L'accès et la participation des personnes à l'offre culturelle,

L'accès aux contenus des œuvres et aux événements proposés par chaque service ou équipement,

Le renforcement des partenariats avec les associations concernées pour des actions culturelles spécifiques afin de ne pas faire « pour » mais « avec ».

### **L'accès et la participation à l'offre culturelle**

#### **Une communication sur les conditions d'accessibilité,**

- pour l'équipe Patrimoine du service Musées-Patrimoine, la poursuite des travaux engagés sur la communication des niveaux d'accessibilité des actions (expositions, balades guidées ou en autonomie, conférences...) ;
- pour le musée des Beaux-Arts, l'accessibilité de l'ensemble des activités est précisée sur les différents supports de communication (programme semestriel, site, réseaux sociaux) ;
- pour les médiathèques, la refonte de son portail et de sa page « accessibilité » afin de mieux présenter le catalogue adapté en fonction du type de handicap.

#### **Une communication plus accessible en version.odt pour l'ensemble des services et des établissements**

- pour le musée des Beaux-Arts, le programme semestriel sur le site du musée, avec pour chaque support (papier ou numérique) les précisions relatives à l'accessibilité (ou non) des expositions, visites ou événements ;
- pour le Service patrimoine, l'ensemble des publications produites sur le site Brest.fr, avec la mention « accessibilité » des animations, parcours... précisée autant que possible sur chaque support ;
- Pour le service Culture-Animation, la plaquette du Mac Orlan sur le Brest.fr ;
- pour les médiathèques, un audit d'accessibilité du site réalisé en décembre 2023 avec les corrections et les améliorations en cours de réalisation ou à apporter ;
- pour le conservatoire, tous les documents sur le site du Conservatoire et l'utilisation des pictogrammes.

## **La formation des agent.e.s,**

- pour les Médiathèques :
  - o 3 agents formés à l'accueil des publics autistes en médiathèque ;
  - o 5 agents formés à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public ;
  - o 24 agents formés à l'accueil des personnes en situation de handicap psychique ;
  - o 4 agents ont bénéficié d'une formation sur la santé mentale des jeunes.
- Pour le conservatoire : 2 agents d'accueil du conservatoire de musique de danse et d'art dramatique formés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

## **L'accès aux contenus des œuvres et événements proposés**

### **Le Musée des Beaux- Arts**

Plusieurs visites du parcours permanent ont été organisées à destination de personnes déficientes visuelles (visite descriptive et tactile) et de personnes sourdes ou malentendantes (visite traduite en LSF). Ces visites ont réuni 39 personnes.

Des livrets de visite ont été traduits en FALC (facile à lire et à comprendre) pour les expositions « Simone Boiseq | Karl-Jean Longuet » et « 2023, le chantier des collections d'art graphiques ».

### **Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)**

Le conservatoire de Brest métropole poursuit ses actions en faveur des publics éloignés ou en situation de handicap par :

- la tarification adaptée des concerts : soit 4 € et gratuit pour les accompagnateurs ;
- le projet « Musique à l'Hôpital » : partenariat entre musicienne intervenante et enseignants de l'hôpital pour les enfants en hospitalisation de longue durée ;
- la désignation d'une référente « inclusion » : depuis 2022, elle est chargée de construire avec les familles des parcours adaptés aux difficultés de chacun ;
- la chorale inclusive : créée en lien avec l'Arche au Relecq-Kerhuon, la chorale inclusive est dirigée par une enseignante du conservatoire. Cet ensemble est composé d'adultes en situation de handicap, de membres du personnel soignant volontaires et des familles.
- l'intervention d'une enseignante danseuse auprès de personnes en situation de handicap moteur relevant de SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile).

### **Les Médiathèques**

Les collections adaptées (livres lus, livres de gros caractères, culture sourde, jeux adaptés) sont régulièrement enrichies et sont complétées par le prêt de liseuses qui permettent le réglage de la taille de la police de caractère, l'utilisation d'une police accessible aux dyslexiques et l'adaptation de la luminosité. Dans la médiathèque de Bellevue et celle François Mitterrand- Les Capucins, ces démarches ont été complétées, en 2023, par la mise en place d'autocollants colorés sur les claviers des ordinateurs permettant de consulter le catalogue des médiathèques et d'utiliser internet par les personnes dyslexiques.

### **Le service Patrimoines**

#### *Les balades en ville*

En 2023, l'itinéraire de la balade en ville du quartier de Saint-Marc a été conçu avec une attention particulière sur l'accessibilité PMR couplé à une interprétation en LSF pour les participants sourds.

#### *Les journées européennes du patrimoine*

Chaque année, ce temps fort est préparé avec les associations afin de proposer une sélection de visites adaptées aux personnes sourdes ou déficientes visuelles en les mentionnant dans la programmation.

#### *La Tour Tanguy*

La nouvelle scénographie, dévoilée au public en juin 2023, a été réfléchiée avec des associations du secteur du handicap. Elle dispose d'une maquette tactile, d'une possibilité d'audiodescription, de parcours podotactiles, d'une rédaction

simplifiée, d'une prise de vue de la nouvelle scénographie pour les personnes à mobilité réduite en dehors de la tour (visite virtuelle), etc.

#### *Parcours patrimoniaux*

Le nouveau parcours « Brest d'un port à l'autre » a été pensé de manière à répondre aux besoins d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Il a été installé, en 2023, sur le port du Moulin Blanc.

#### *Les expositions temporaires*

L'exposition annuelle du label Ville d'art et d'histoire s'est tenu dans un lieu accessible aux personnes en situation de handicap moteur. Des chaises-cannes étaient disponibles pour les publics qui ressentaient le besoin d'un meilleur confort de visite, amélioré également par un éclairage et des contrastes de couleurs adaptés.

### **Le service Culture-Animation**

#### *Le Printemps des Sonneurs*

Des boucles magnétiques sont accessibles aux chalets d'accueil.

#### *« L'Été à Brest 2023 »*

La handibox est régulièrement proposée dans le cadre des manifestations culturelles permettant un service d'accueil adapté au public.

#### *Les Jeudis du Port*

Les Jeudis du Port proposent un ensemble d'actions pour une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap, comme un accueil adapté aux personnes à mobilité réduite et une entrée spécifique sur le port évitant les files d'attente ainsi qu'un accueil en LSF.

Des informations sur les différents niveaux d'accessibilité sont à disposition dans les chalets d'accueil.

Le matériel de la handibox est déployé dans son ensemble par une personne vacataire formée.

Pour la première fois, un atelier d'initiation à la langue des signes a été mis en place.

Des bornes sonores sont installées aux entrées du site pour guider les personnes déficientes visuelles vers les accueils, ainsi que des boucles magnétiques dans les 3 chalets pour les déficients auditifs.

Des plaquettes en grands caractères sont également diffusées. Deux fauteuils roulants sont disponibles en prêt pour les personnes dont la station debout prolongée est difficile, ainsi que des sièges-cannes. 4 toilettes PMR sont réparties sur le site à proximité des scènes de spectacle et sur le parc à chaînes. Une plateforme PMR permet d'assister aux concerts dans de bonnes conditions.

Les régisseurs des spectacles de rue (Le Fourneau) porte une attention particulière au placement des personnes à mobilité réduite pour qu'elles puissent être devant les autres spectateurs.

Chaque scène (Docks et grande scène) dispose d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes, le matériel leur étant prêté à l'accueil central afin de suivre les concerts.

Enfin, le concert de Olor a été intégralement chant-signé sur la scène des Docks, le 1<sup>er</sup> Jeudi du 27 juillet, pour permettre la participation du public sourd.

#### *Les fêtes de quartier et les animations saisonnières*

- le Dimanche au bord de l'eau dispose d'un chalet d'accueil doté du matériel de la handibox, et une accessibilité partielle du site pour les PMR.
- le ciné plein-air propose un accueil équipé de la handibox, l'accessibilité du site et le sous-titrage des films pour les personnes sourdes et malentendantes.
- Noël à Brest s'organise sur un site accessible, offre des spectacles adaptés, et fournit un accueil avec le matériel de la handibox et en LSF le weekend. Un atelier d'initiation à la langue des signes est également dispensé.

### **Le développement des partenariats pour des actions culturelles spécifiques**

#### *Les Médiathèques*

- Le service « action éducative » a participé à une journée de formation des bénévoles de « Lire et faire lire » afin qu'ils connaissent les ressources disponibles s'ils interviennent auprès d'enfants en situation de handicap.
- La médiathèque François Mitterrand – les Capucins a organisé des visites mensuelles pour les résidents de l'EHPAD Louise Leroux.
- La médiathèque de Saint-Marc a accueilli 3 stagiaires de 3<sup>e</sup> en situation de handicap (autisme).
- La médiathèque de Saint-Martin a réalisé plusieurs animations :

- une soirée « jeux de société » en partenariat avec le BIJ pour accueillir des jeunes dont des adolescents en situation de handicap psychique du SESSAD;
  - le visionnage d'un film du SESSAD;
  - un atelier philo avec la résidence Espérance (personnes présentant des troubles psychiques) ;
  - une sensibilisation à la langue des signes pendant les temps périscolaires avec le PL Guérin.
- Toutes les médiathèques accueillent régulièrement des classes ULIS, des groupes d'IME.

#### *Service culture-animation : Le Mac Orlan*

- Le 14 avril 2023, le Mac Orlan a accueilli le spectacle « Je suis sourd, je chante... et je vous emmerde ! » de la compagnie Symbiose, spectacle bilingue oral et langue des signes français.
- L'association Valentin Haüy a été invitée à participer à une visite sensible du Mac Orlan et une présentation de l'audiodescription avec la compagnie Murmuration, en septembre.

## **L'accès aux sports – Direction Sport et Nautisme**

### **La pratique nautique**

#### **Du matériel adapté**

Les bateaux et le matériel sont achetés par les clubs, associations, ou le centre nautique. L'ensemble est à la disposition de tous les partenaires.

Les structures impliquées dans le nautisme adapté (Handivoile, le CHU Bohars , Bretagne Nautisme, Voile du Ponant 29, CDV29) travaillent de concert pour utiliser le nautisme comme levier dans un parcours de soins ou éducatif.

En 2023, 430 sorties ont été réalisées au total dont 298 sorties sur diverses unités du pool nautique (trimaran, Hansa, bateaux collectifs, ...).

#### **Des événements nautiques pour favoriser les pratiques adaptées**

Le service du Nautisme a organisé les 13 et 14 mai 2023 les premières « Journées Handinautisme » en collaboration avec ses partenaires œuvrant dans le domaine du handicap et du sport-santé. Ce sont deux journées dédiées à l'accueil des instituts et du grand public pour faire découvrir les supports nautiques adaptés.

Pendant la fête de la mer et du nautisme qui s'est tenue le dernier week-end d'août, un effort particulier a été porté sur l'accessibilité et l'accompagnement des personnes en situation du handicap avec l'utilisation de la Handibox et une personne consacrée à cet accueil.

En 2023, Handivoile Brest a organisé :

- des journées promotionnelles et l'Open handivoile en septembre (avec VP29 et CDV29),
- le rond handivalide du GPEN (avec BBN).

Se sont tenus au Centre Nautique de Brest :

- le Distro War Vor en juillet avec plus de 1100 bénéficiaires,
- la croisière Grand cœur Marin en septembre avec 350 participants.

### **L'accès aux activités aquatiques**

L'offre aquatique en direction des personnes en situation de handicap et du sport-santé est constituée :

- des créneaux ouverts à tous ;
- de créneaux réservés au public des associations, mis à disposition gratuitement sur les 6 piscines de Brest métropole (dont Spadium Parc).

Le service des piscines observe, sur les créneaux d'ouverture au public d'accès payants et dans le cadre d'activité associative, une fréquentation croissante des personnes en situation de handicap, depuis l'installation de système de mise à l'eau.

Par ailleurs, les piscines peuvent accueillir les personnes déficientes visuelles avec leurs chiens accompagnants dans les parties pieds chaussés. Des couloirs de nage leurs sont réservés.

Le club du CNB, qui propose déjà une offre handisport, est affilié, depuis 2022, à la fédération de Sport Adapté.

Cette affiliation complète l'offre et l'inclusion de ses nouveaux licenciés.

Piscines	Créneaux réservés/activités proposées en 2023
Recouvrance	Trois créneaux: - au Cercle des Nageurs de Brest pour des personnes atteintes de sclérose en plaque (environ 4 à 5 personnes). L'encadrant du club a été formé spécifiquement pour ce public. - A l'association Sports Adaptés ; - A l'ESAT Iroise des Papillons Blancs.
Buisson	Un créneau pour des groupes des Papillons Blancs.
Kerhallet	Un créneau hebdomadaire natation et plongée pour l'association Handisports. Un créneau sur le temps scolaire réservés aux enfants de l'IME Jean Perrin.
Foch	Trois créneaux pour : - l'IME de l'Elorn, - le foyer Kervaln, - le foyer Jean Perrin.
Spadiumparc	Deux créneaux pour l'association Handisports les samedis matins.

## Les activités de sports de salle et de plein-air

### Les activités dans les salles et gymnases

Les créneaux pour d'utilisation des stades et gymnases de Brest sont mis gratuitement à la disposition des associations. Certains sont particulièrement aménagés pour le handisport en loisirs ou compétition:

- Les centres sportifs Raymond Chapel, de Lanroze et de la Brasserie ;
- Le gymnase de Pen Ar Streat : des locaux sont dédiés au stockage des fauteuils et du matériel handisport ;
- Les gymnases de Traon-Quizac, de Bellevue, Vigier, de Provence, Le Doaré, Pen Ar Créach.

Les activités disponibles sur la ville de Brest sont : la Sarbacane, le Foot-fauteuil, le Basket-fauteuil, le Basket adapté, l'Escrime, le Football, le Handball, le Multisports, le Tir à l'arc, le Tennis, la Boccia.

Ces activités représentent près de 90 heures hebdomadaires en 2023, réservées pour les associations du handisport et du sport adapté, soit 3,5 % des créneaux réservés aux associations :

Les sections « Sports Adaptés » du Stade Brestois 29 et du Brest Bretagne Handball créées en 2017 regroupent aujourd'hui près de 60 jeunes (30 en handball, 30 en football).

L'ASPTT a créé une section spécifique de Sport Adapté pour la saison 2021-2022. 25 personnes (11 mineurs et 15 adultes) pratiquent différentes activités sur la semaine. L'ASPTT intervient également auprès de certaines classes ULIS du territoire.

Les Archers d'Iroise accueille plusieurs adultes pour un créneau dédié de 2h par semaine. L'association propose également des interventions à certains établissements spécialisés.

Le PL Sanquer anime depuis plusieurs années une section basket adapté avec un créneau entièrement dédié le vendredi. Le Stade Brestois Athlétisme : des athlètes du Sport Adapté s'inscrivent dans les créneaux classiques du club. Le seul adhérent en catégorie senior est même listé dans les sportifs de haut niveau (Enzo Prigent).

Le CGBI (Club de Gymnastique Brest Iroise) a diversifié ses activités depuis la saison 2022 en s'ouvrant vers de nouveaux publics, notamment celui en situation de handicap ou en ALD. Un conventionnement doit se faire avec les Comités Départementaux Sport Adapté et Handisport.

S'agissant des sports de glace, le club des Albatros propose des animations ponctuelles en Para-Hockey et le club « Sport et patinage » a accueilli en 2023 des publics en situation de handicap et en ALD.

En dehors des associations sportives, les associations médico-sociales comme Les Genêts d'or, le Foyer de Kerlivet, l'ITEP Jean Louis Etienne bénéficient également de créneaux au sein des installations.



## Les événements – Animations

### *La journée multisports inclusive*

Dans le cadre de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique), le CD Sport Adapté 29, l'UNSS 29, l'USEP 29, le CD Handisport 29 en collaboration avec l'ASPTT Omnisports de Brest, la Ville de Brest, ont organisé le 4 avril 2023 une journée multisports en mixité avec des élèves de dispositifs ULIS et des élèves du milieu ordinaire d'écoles primaires et de collèges du bassin brestois.

150 élèves (dits valides et de dispositif ULIS) ont participé à cette opération.

### *La solidaire de Brest*

C'est un événement sportif et solidaire bien ancré dans le calendrier sportif brestois qui se veut accessible et dont les frais d'inscriptions sont reversés à différentes associations.

En 2023, près de 1000 coureurs, marcheurs ont pris part à cet événement.

### *Le championnat de France Handisport de Tennis de Table jeunes et vétérans les 06 et 07 mai 2023.*

Organisé à l'UBO, ce championnat a attiré 82 joueurs avec 8 podiums pour des bretons dont deux titres pour Hugo Nou, licencié d'Handisport Brest.

A noter, la forte mobilisation bénévole et du partenariat entre le comité régional et départemental Handisport, le club du Relecq-Kerhuon et le club partenaire d'HandiBrest.

### *Le soutien aux associations pour le handisport en 2023*

Dans le cadre du soutien et de la promotion des associations sportives, la ville de Brest accorde des subventions sur la base de critères, tels que : la fréquentation, les déplacements sportifs, les manifestations sportives, le développement de nouvelles pratiques.

Les subventions au handisport représentent globalement : 23 148 € et se répartissent entre 3 associations :

- Handisport – 16 822 €,
- Association sportive des Sourds de Brest 29 - 1 186 €,
- ASPTT - 5 140 €.

# MISSIONS DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN SANTE ET PLAN ALCOOL

## MISSIONS

Depuis mars 2019, suite à une réorganisation du pôle solidarités citoyenneté proximité, l'intégration du service Promotion de la santé au DSU acte la forte interaction déjà à l'œuvre entre la mission DSU et le service Promotion de la santé, notamment dans le cadre du contrat de ville. L'intégration de la mission Plan alcool brestois au sein de la mission DSU et donc en proximité du service Promotion de la santé permet de conforter ce projet.

L'élaboration d'un projet commun liant mission DSU, promotion et la santé et plan alcool est engagé depuis fin 2023 et posera les bases d'une coopération renforcée entre les différentes entités d'ici la fin 2024.

Le service promotion de la santé est intégré à l'ensemble « Mission du Développement Social Urbain (DSU) - Promotion de la santé - Plan alcool ». Si le DSU dépend de Brest métropole, le service promotion de la santé et le plan alcool dépendent de la ville de Brest.

Le service promotion de la santé a pour mission de mener une politique volontariste dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé avec l'ambition de contribuer à réduire les inégalités sociales de santé sur son territoire.

- **Les actions du service de promotion de la santé sont prioritairement dirigées vers les quartiers prioritaires de la ville de Brest. L'objectif est de favoriser l'accès aux soins par le développement d'actions collectives d'éducation à la santé dans les quartiers, avec, pour et selon les besoins des habitants, en partenariat avec les associations et les professionnels implantés dans les quartiers**
- **Le service soutient les associations et les structures de quartier en leur apportant une aide :**
  - Financière (subventions ou aide suite à réponse à l'Appel à projet spécifique) ;
  - Méthodologique (aide à l'élaboration de projets, formation) ;
  - Logistique (locaux au pôle santé, mise à disposition de salles, d'une cuisine pédagogique et d'un camion de dépistage, prêt de matériels, relais de communication ...).
- L'animation de l'Atelier Santé Ville et de plusieurs collectifs comme le Conseil Local de Santé Mental, le collectif santé sexuelle et affective et des groupes du RésO isolement précarité permettent de réunir de nombreux partenaires dans le domaine de la santé globale et de proposer des actions plus efficaces sur le territoire.
- Le service mène également des actions plus grand public comme les lundis de la santé.

### **Le « Plan alcool brestois » :**

Initiée à Brest en 2016, la dynamique coopérative « plan alcool brestois » vise à répondre aux usages à risque de l'alcool, à la croisée des enjeux de cohésion sociale, de prévention santé, de sécurité.

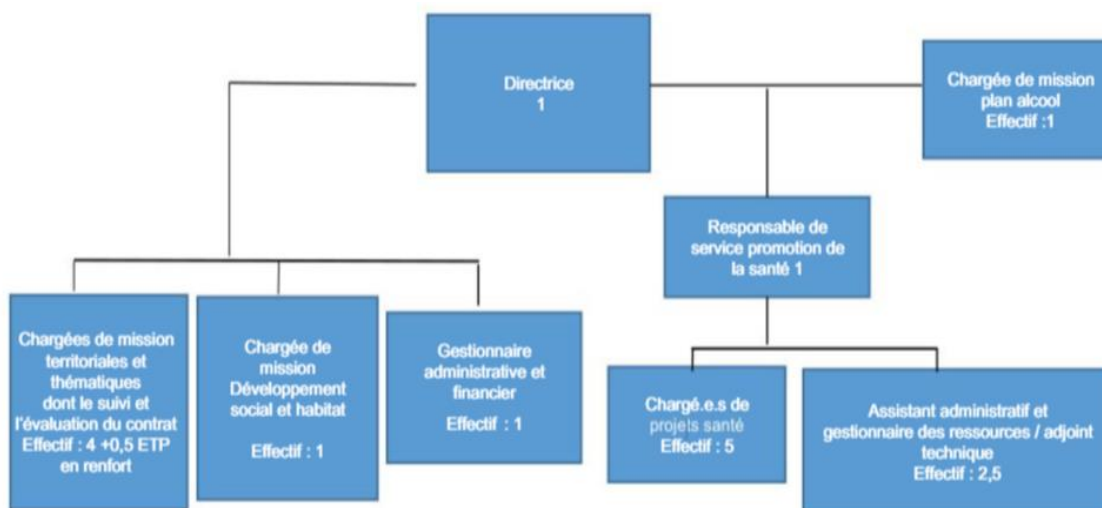
Fruit de l'interaction entre les expertises d'acteurs aux compétences diverses, la démarche a pour finalité de progresser collectivement dans la diffusion d'une culture commune et de bonnes pratiques en matière de :

- Amélioration du cadre et de l'environnement des consommations,
- Promotion de la santé, la prévention et réduction des risques.

La ville de Brest y joue un rôle de fédérateur. Elle anime le comité de suivi partenarial (2 réunions en juin puis novembre) et assure une fonction de coordination s'appuyant, entre autre, sur une mission créée à cet effet (1 emploi de chargé.e de mission).

## RESSOURCES ET ORGANISATION DE LA DIRECTION

L'ensemble de la direction comprend 18 agents : une directrice, une responsable du service promotion de la santé et son équipe (dont le service est décrit ci-dessous), une chargée de mission Plan Alcool, et une équipe du DSU composée de 5 chargées de mission et d'une assistante administrative.



### Pour le service Promotion de la santé : Moyens humains :

Le service promotion de la santé est composé d'une responsable, de cinq chargés de projets (référents sur un quartier et en charge de thématiques santé nécessitant l'animation de réseaux d'acteurs locaux), d'une technicienne en charge de la gestion des ressources, d'une secrétaire (présente sur un mi-temps) et d'un agent technique en charge de la logistique des locaux et outils mis à disposition par le service.

Par ailleurs, 1 emploi à temps plein est dédié à la coordination du « plan alcool brestoïse ».

### Moyen financiers – Budget

#### Volumes financiers gérés par la Direction (sur la base du BP2023)

Pour Brest métropole

En fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mission DSU	306 050	112 000
RH	396 970	

Pour Ville de Brest

En fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mission DSU	188 360	
Animer le réseau de santé publique	256 555	101 850
Plan alcool	80 000	50 000
RH	436 390	

### Moyens techniques

Le service promotion de la santé dispose de ressources qu'il peut mettre à disposition des partenaires et de la population :

- Au pôle santé : l'espace coopératif « promotion de la santé » (rénové en 2020) avec 3 salles et un espace convivialité mis à disposition des associations, la cuisine pédagogique pour des ateliers cuisine, des outils pédagogiques, et du matériel de réduction des risques ;
- Une unité mobile de santé (utilisée notamment pour le dépistage bucco-dentaire dans les écoles, les dépistages santé sexuelle, l'accès aux soins des plus précaires) ;
- 2 déambules ;
- Un parc de 15 défibrillateurs répartis dans la ville (notamment dans les mairies de quartiers) ;
- 2 distributeurs échangeurs de seringues (1 proche de l'hôpital Morvan et un autre rive droite).

## RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

### Mener une politique volontariste dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé

#### Diagnostic Santé dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV)

- Quartier de l'Europe :

Sur le Quartier de l'Europe, la démarche de diagnostic s'est achevée par l'analyse des données issues de :

- Questionnaires posés à 132 habitants du territoire
- Questionnaires posés à 5 professionnels de santé
- Entretiens semi-directifs avec 9 professionnels des secteurs éducatif et social
- La démarche collective de recueil des besoins des professionnels du territoire, initiée en octobre 2022, qui a permis d'évoquer avec une cinquantaine de professionnels des secteurs social, éducatif, et de l'éducation populaire les ressources et besoins en santé sur le quartier
- Données sur le recours et le non recours aux soins par IRIS de la ville de Brest fournies par l'Observatoire Régional Santé Bretagne
- Autres données quantitatives (état-civil, CPAM...)

Ce diagnostic des ressources et besoins en santé a permis de déterminer que les acteurs du territoire doivent être particulièrement attentifs aux sujets suivants :

- Le dépistage et la prévention du Diabète de Type 2, particulièrement sur le QPV de Pontanézen
- La santé sexuelle et la vie affective, particulièrement chez les plus jeunes
- La santé mentale, particulièrement sur le secteur Pen Ar Créac'h
- L'alimentation et la précarité alimentaire

Le diagnostic des ressources et besoin en santé a fait l'objet d'une restitution aux partenaires et habitants le 17 mars 2023 à la Mairie de Quartier de l'Europe. Environ 45 personnes étaient présentes.

- Territoire rive droite

La démarche diagnostic santé pour les quartiers de St Pierre et Quatre-moulins s'est effectuée à l'échelle de la rive droite en ciblant les quartiers de Kerourien, Kergaouyat, Kérangoff, Valy-Hir et Quéliverzan/Pontaniou/Recouvrance. 170 habitants, 10 professionnels de santé et une quarantaine d'acteurs de quartier ont participé à cette démarche de diagnostic.

Une restitution des résultats a eu lieu en mars 2023 au Centre social de Kerourien devant 73 personnes.

En compilant les différentes données quantitatives (obtenues par l'atlas du recours aux soins libéraux selon les IRIS de la ville de Brest par l'ORSB) et qualitatives, recueillies auprès des habitants, acteurs de quartier et professionnels de santé, plusieurs axes ressortent de ce diagnostic :

- la place des écrans et leurs usages ainsi que la sédentarité
- la santé bucco-dentaire des habitants de la rive droite
- la problématique de l'accès aux droits et aux soins
- la santé mentale
- l'isolement social
- la santé dans le logement

- Quartier de Lambézellec

Coordonnée par la mission DSU de la Métropole et le service Promotion de la santé de la Ville de Brest, ce travail s'est déroulé sur une période d'un an, avec un résultat issu du croisement d'éléments qui ont été recueillis via :

- La rencontre des partenaires du quartier du 16 juin 2022.
- Un questionnaire aux professionnels de santé du quartier (2 retours).
- Un questionnaire à destination des habitants (Bourg Lambézellec, Kéréderm, Kérinou (139 retours).

- Des échanges réalisés avec le conseil citoyen et des habitants du Bourg Lambézellec.
- Le portrait du quartier réalisé par l'Adeupa, ainsi que l'Atlas du recours aux soins libéraux de l'observatoire régional de santé de Bretagne.

Le diagnostic a fait l'objet d'une restitution le jeudi 8 juin 2023 à l'ensemble des partenaires et institutionnels intervenants sur le quartier

Les principaux points ressortis de ce diagnostic sont :

- Pour le volet médical et d'accès aux soins :
  - o Faciliter le lien avec les professionnel.les de santé, et favoriser l'accès aux droits et aux services
  - o Mieux accueillir et orienter les personnes en souffrance psychique
  - o Renforcer les actions de prévention et d'accès à la santé des enfants
- Pour les autres déterminants de santé
  - o Poursuivre les projets d'amélioration des logements et d'aménagement du quartier
  - o Renforcer les actions autour de l'alimentation, et de l'activité physique
  - o Proposer davantage d'espace de soutien et de lieu de répit pour permettre aux mères de famille de prendre du temps pour elle et leur santé
- Et plus globalement poursuivre les actions d'aller vers les personnes les plus isolées, le lien social, le soutien dans les démarches et tous les services facilitant le quotidien des habitants.

Pour rappel le territoire de Bellevue avait réalisé son diagnostic en 2022.

## 2. Actions à destination des quartiers prioritaires :

- La mise en place des démarches par quartier

En lien avec les projets de cohésion sociale des quartiers élaborés de façon partagée avec les acteurs du territoire, l'observatoire de la santé, les chargés de projet du service développent des démarches de prévention de proximité sur les territoires. A ce titre, ils participent aux équipes de développement social urbain sur les quartiers sur lesquels la géographie prioritaire de l'État est présente, à savoir St Pierre, les Quatre Moulins, l'Europe, Lambézellec et Bellevue.

Dans la continuité des années précédentes, une structuration des partenariats est opérationnelle.

Afin de soutenir les initiatives territoriales le service coordonne un appel à projet « Santé vous bien à Brest ».

En 2023, cet appel à projet a permis de financer et soutenir 21 projets émergents des quartiers, ou inter-quartiers, qui ont pu être soutenus sur différentes thématiques : nutrition, bien-être, santé mentale, vie affective et sexuelle, ...

**Au total, ce sont 52 952 € de financement qui ont été apportés aux 21 projets retenus :**

- 13 345 € de la ville de Brest complété par 19 274 € de l'enveloppe déléguée du contrat de ville

**Auxquels se sont ajoutés :**

- Un financement complémentaire du Plan Alimentaire Métropolitain pour 8 039 €
- Un financement complémentaire de la mission handicap pour 600 €
- Un financement complémentaire de la mission plan alcool pour 1 742 €

### Quartier de Bellevue

Le service promotion de la santé participe activement à la mise en œuvre du contrat de ville via son instance d'animation « Équipe de développement Social ». Le service Promotion de la santé participe à la concrétisation de ces enjeux à travers les rencontres d'acteurs, le soutien financier et méthodologique de différents projets.

**Au cours de l'année 2023 :**

- o Le quartier a pu accueillir le camion du Marsoins pour un dépistage ophtalmologique; qui a pu profiter à 28 personnes.
- o Une approche préventive précoce sur le développement et la stimulation du langage des 0-4 ans sur le territoire de la cité éducative Bellevue Keredern a été initiée. Pour ce faire une formation-action "Soutenir le développement du langage de tous les enfants de 0 à 4 ans en outillant et accompagnant les professionnels du territoire développement" a pu démarrer en fin d'année accueillant 18 professionnels.

## Quartier de l'Europe

Santé sexuelle et affective : 3 actions "Dépist'Drive" ont eu lieu sur le quartier de l'Europe en partenariat avec l'association Aides. Ces actions ont permis de proposer des dépistages rapides du VIH, et des hépatites B et C, à 12 personnes. Elles ont également permis des échanges variés sur le consentement, les violences sexistes et sexuelles, la santé sexuelle de manière plus large. Du matériel de réduction des risques a été distribué.

L'action sur le quartier de l'Europe, hormis le projet Dépist'Drive, a néanmoins été largement concentrée sur la mise en œuvre du diagnostic santé.

## Quartier des Quatre-Moulins

Le service promotion de la santé participe activement à la mise en œuvre du contrat de ville via son instance d'animation « Équipe de développement Social ». Le service Promotion de la santé participe à la concrétisation de ces enjeux à travers les rencontres d'acteurs et le soutien dans la mise en place de projets telle que la journée d'accès aux droits à Kérangoff.

## Quartier de Saint Pierre

Le service promotion de la santé participe activement à la mise en œuvre du contrat de ville via son instance d'animation « Équipe de développement Social ». Le service Promotion de la santé participe à la concrétisation de ces enjeux à travers les rencontres d'acteurs, le soutien financier et méthodologique de différents projets. L'année 2023 a permis de :

- Financer et organiser une conférence sur le protoxyde d'azote par le centre social de Kerourien
- L'intervention du camion Marsoins sur la thématique bucco-dentaire

## Quartier de Lambézellec

Divers temps et rencontres ont été proposés en partenariat sur le quartier en 2023, dont notamment :

- Une journée « bien-être » au Centre Social Les Amarres à Kéréderm en février.
- L'accueil du camion « Marsoins » sur la thématique « bien-être » aux jardins partagés le 8 mars, puis le 19 avril, sur la thématique des relations affectives et la santé sexuelle.
- Un « temps fort santé » réalisé au Patronage Laïque de Lambézellec le vendredi 28 avril.
- Un travail de recherche, coréalisé avec la Maison du don, la Maison de quartier de Lambézellec (juillet), et le Centre social des Amarres (novembre), pour repérer, contacter et informer des donneurs de sang « rares ».
- L'accompagnement à l'installation d'un défibrillateur en octobre au PLL (Patronage Laïque de Lambézellec).

## 3. Démarches thématiques transversales :

### a. Vie affective et sexuelle

Le service anime le collectif santé sexuelle et affective de Brest et l'accompagne dans son développement et la mise en œuvre de projets.

- A l'occasion de la semaine santé sexuelle finistérienne 2023, le collectif a organisé son second séminaire santé sexuelle et affective le 9 juin. L'équipe organisatrice composée de 25 personnes a accueilli 70 professionnels de Brest et des EPCI du Pays de Brest. Cette journée a permis de proposer un forum associatif et trois conférences qui sont aujourd'hui podcastables.
- A l'occasion du 1er décembre 2023, le collectif s'est associé à l'Équipe Mobile Santé Précarité et à deux accueils de jour brestois : le Point Kerros et le Phare afin d'aller à la rencontre des publics accueillis par ces structures et d'y proposer des dépistages VIH et IST. Cette collaboration permet aujourd'hui de développer les liens entre ces structures et les acteurs du collectif de façon plus pérenne.
- La ville, en collaboration avec l'association Amicale du Nid, a pu proposer 2 sessions de formation "Prostitution des mineur.es : de quoi parle-t-on?" à destination des acteurs des quartiers prioritaires de la ville. Elle a réuni 28 personnes.
- La ville a collaboré avec l'Université Citoyenne en Prévention Santé et la faculté de médecine dans le cadre du service sanitaire des étudiants en médecine, ce qui a permis des interventions au collège de l'Iroise et auprès d'un groupe de jeunes filles accompagnées par la prévention spécialisée Don Bosco.

Tout au long de l'année, le service fournit, à la demande, du matériel de réduction des risques : préservatifs interne et externe, gel lubrifiant, flyers de prévention.

#### b. Santé environnementale

Suite à la réalisation du diagnostic santé environnement du Pays de Brest, la ville de Brest, en tant que signataire du Contrat Local de Santé du Pays (CLS), est impliquée dans le groupe de travail relatif au plan d'action santé environnement porté par le CLS.

- Des sessions de sensibilisation « Immersion sensorielle en milieu naturel » : la ville de Brest s'est associée au Pays de Brest pour travailler avec l'association Sentier Vous Bien afin de proposer une action permettant de sensibiliser les acteurs du territoire à l'intérêt des immersions sensorielles en milieu naturel comme méthodologie innovante d'accompagnement et de remobilisation psycho-sociale des publics. Cette sensibilisation a été proposée aux professionnels exerçant dans les champs de la santé, du médico-social, du social, du socio-culturel ou du sport. Au cours de l'année 2023, trois sessions ont été programmées : une adressée uniquement aux partenaires de Brest et deux sessions mutualisées avec les EPCI du Pays de Brest, pour une trentaine de personnes au total.
- Une action de formation s'est déroulée à l'école de maïeutique de Brest en formation initiale pour les étudiants de 5ème année "comment promouvoir la santé environnementale en période périnatale ? Aider les parents à accueillir leur enfant dans un environnement sain"

#### c. Alimentation saine et durable

L'alimentation saine et durable est un enjeu important de santé publique que le service promotion de la santé travaille à différents niveaux sur le territoire.

##### ○ **Formation à l'alimentation saine et durable**

Afin d'encourager le développement d'actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable dans les quartiers, le service promotion de la santé a proposé, en partenariat avec le Projet Alimentaire Métropolitain (PAM), une formation à l'alimentation saine et durable à destination des acteurs du territoire. Cette formation, animée par la maison de l'agriculture biologique du Finistère, a accueilli 8 participants, dont 5 professionnels et 3 bénévoles d'association et structures du territoire sur 4 jours entre septembre et octobre 2023. A l'issue de cette session de formation, la maison de l'agriculture biologique du Finistère a réalisé une vidéo "bilan".

##### ○ **Le soutien méthodologique et financier via l'Appel à Projet Santé et/ou l'enveloppe du Projet alimentaire métropolitain de projet de sensibilisation à l'alimentation saine et durable**

En 2023, 6 projets en lien avec la thématique nutrition (activité physique et alimentation) ont été soutenus par la collectivité : « Bien vieillir au jardin » par Vert le Jardin, « Bien dans son assiette- bien dans sa tête » à destination des jeunes 16-25 ans par Aux goûts du jour, des ateliers nutrition à la MPT (Maison pour Tous) du Guelmeur et au CS Les Amarres, Défi respire et bouge pour une association de malades et projet Moov'eat pour les jeunes en insertion par « Défi santé Nutrition ».

##### ○ **Les Ateliers Alimentation du champ à l'assiette**

La maison de l'agriculture biologique du Finistère est financée par le service promotion de la santé pour mettre en œuvre le programme d'ateliers « Alimentation du champ à l'assiette » afin de promouvoir une alimentation saine, durable en consommant des produits bio et locaux à budget raisonnable et en privilégiant la convivialité et le partage des savoirs. En 2023, 5 structures du territoire se sont inscrites au projet : Le Patronage Laïque du Pilier Rouge, la Maison Pour Tous du Vally Hir, l'EPAL Sémaphore, le Foyer Jeunes Travailleurs de l'octroi, l'Épicerie Solidaire de Quizac. La clôture de ce programme 2022-2023 s'est déroulée en juin 2023 avec un bilan positif : 70 personnes ont participé à l'action et 30 animations ont été proposées.

Un nouveau programme sera proposé en 2024.

- **L'escape game « Subsistance »**

La maison de l'agriculture biologique du Finistère est financée par le service promotion de la santé pour animer l'escape game du service dans les différents quartiers politique de la ville / QPV.

Cet outil de sensibilisation à l'alimentation saine et durable a pu être proposé lors de 16 temps forts comme à l'occasion de la fête de la soupe à Pontanézen, au forum Ecotruc de Kérangoff ou lors de la journée « jeunesse en action » du PL Lambézellec. Cet outil a permis de sensibiliser à la notion d'aliments ultra-transformés et à la règle des 3 V (Vrais - Végétaux – Variés) 445 personnes.

- **Dispositif de sensibilisation à l'alimentation en milieu scolaire**

Chaque année, le service promotion de la santé propose un programme de sensibilisation à l'alimentation saine et durable à l'ensemble des écoles primaires de la ville, en collaboration avec Défi Santé Nutrition et la maison de l'agriculture biologique du Finistère. Pour le dispositif 2022/2023, 59 classes de Cours Préparatoire (1083 élèves) ont participé au dispositif dans 37 écoles dont 8 écoles du Réseau d'Éducation Prioritaire, 7 écoles orphelines et d'autres écoles publiques et privées. Le dispositif est composé de 3 séances par classe, ce qui représente 177 animations effectuées. 87 parents ont participé à ce dispositif, après 2 ans sans pouvoir y être conviés.

- **Expertise diététique**

Chaque mois, le service promotion de la santé accompagne les services internes à la collectivité dans l'élaboration et le suivi des menus proposés en restauration collective (en crèche municipale, en restauration scolaire et pour le portage de repas à domicile proposé par le CLIC).

Le service promotion de la santé a également participé à la journée porte ouverte de la cuisine centrale organisée en octobre 2023.

- **Le fantastique Pique-Nique**

Organisé par le Projet alimentaire métropolitain et ses partenaires, à l'occasion du mois de l'alimentation durable en avril 2023, ce temps fort a réuni place de la liberté une quinzaine de stands dédiés à l'alimentation saine et durable, dont l'escape game Subsistance. Le service promotion de la santé a également proposé un bar à soft, qui a permis de distribuer 300 boissons sans alcool.

- **Sensibilisation des futurs professionnels en santé**

Dans le cadre de la formation des élèves infirmiers de l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix Rouge, le service promotion de la santé a présenté la politique en matière de santé de la collectivité, notamment sur la thématique nutrition (alimentation et activité physique) ainsi que les résultats du diagnostic finalisés en début d'année. Une trentaine d'étudiants ont pu ainsi être sensibilisés à la notion d'alimentation saine et durable.

- **La cuisine pédagogique du pôle santé**

Un outil mis à disposition des structures et associations (nutrition, santé mentale – bien-être, vie affective...) qui permet de mettre en place des ateliers cuisine ; un outil indispensable pour promouvoir les recommandations nutritionnelles, renforcer l'estime de soi grâce à l'apprentissage de savoir-faire et à l'échange d'expériences, créer ou renforcer le lien social, rendre les habitants acteurs de leur alimentation et de leur santé, aborder des sujets de santé dans un moment convivial et agréable.

En 2023, 91 ateliers ont été animés par un grand nombre d'associations telles que le centre de formation labour An ti, la Croix Rouge Espace parents bébé, la Casa palabre, la MAB, le Point H, Archipel aide et soins à domicile, l'Unafam, Sked, Parlons Trans, Pétrolettes, ATD Quart monde, Croix Rouge compétence, la ligue contre cancer, les genêts d'or, Défi santé nutrition, l'association française des diabétiques du Finistère...



#### d. Information grand public : « Les lundis de la santé »

Organisées en partenariat avec l'UBO et le CHU, ces rencontres gratuites et ouvertes à tous informent sur les réalités scientifiques et répondent à une demande croissante de renseignements et d'informations dans le domaine médical.

Chaque année, un programme élaboré par une instance pluridisciplinaire au regard de l'actualité médicale, des pathologies actuelles, les grands défis de promotion de la santé et des souhaits des brestoises et des brestois. Il s'agit pour le public de « s'informer pour être actrice et acteur de sa santé et celle des autres ».

La ville de Brest souhaite rendre plus accessibles la culture scientifique et les messages de santé dans les quartiers prioritaires de la ville, dans les communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du pays de Brest, dans le cadre du contrat local de santé notamment, dans certaines communes rurales qui souhaitent développer des actions de prévention / promotion de la santé sur leur territoire.

Deux conventions, la première entre la Ville de Brest et le CCAS de Guilers, la seconde avec le CCAS de Châteaulin ont été signées en 2023. Des diffusions ou des rediffusions en replay ont été proposées dans ce cadre.

Une convention entre la Ville de Brest et le Centre Hospitalier de Lesneven sera finalisé au cours du premier semestre 2024 pour proposer des retransmissions des conférences brestoises.

En 2023, l'ensemble des 10 conférences des lundis de la santé, se sont déroulées en présentiel et en direct sur le Youtube de la Ville de Brest, contrairement à l'année 2022, où dans un contexte lié à la crise sanitaire du Covid, 5 avaient alors fait l'objet d'une diffusion uniquement sous format de visio-conférences.

#### Programmation 2023, participation publique, visionnages sur Youtube (au 31/12/23) :

Janvier	Impact de la précarité sur la santé	75 part.	1018 vues
Février	L'activité physique nécessité à tout âge	100 part.	803 vues
Mars	Prévenir les maladies cardiovasculaires	200 part.	728 vues
Avril	Pourquoi les régimes font-ils grossir ?	100 part.	1302 vues
Mai	La migraine, ne pas se prendre la tête	60 part.	501 vues
Juin	Contraception masculine et féminine	50 part.	270 vues
Septembre	Santé mentale des jeunes	50 part.	689 vues
Octobre	Alzheimer situation des proches aidant	135 part.	538 vues
Novembre	Soins palliatifs et fin de vie	80 part.	591 vues
Décembre	La myopie	50 part.	244 vues

Les différents thèmes abordés lors de cette année, représentent 6684 vues sur Youtube au 31 décembre 2023 et 900 personnes présentes, soient un total de 7584 personnes ayant bénéficié de ces diffusions.

En amont des lundis de la santé, une émission sur Tébéo est proposée. Elle reprend le thème du lundi suivant, sous la forme d'une interview échange entre un animateur et les intervenants. Cette émission constitue une vraie plus-value dans l'information du public.

Accessibilités : L'ensemble des conférences proposent via deux interprètes présentielles dans une traduction en Langue des signes en français (LSF). Des contacts ont été pris avec l'association des sourds du Finistère, pour proposer également un interprétariat filmé lors de 2 captations vidéos prédéterminées à l'avance.

#### e. Promotion de l'activité physique

En dehors du fait que la sédentarité entraîne souvent de nombreux problèmes de santé tels que du surpoids, voire de l'obésité, des troubles cardio-vasculaires, du diabète et de nombreux autres comorbidités qui peuvent s'ajouter à des

pathologies déjà installées ou les aggraver, il est également prouvé que l'activité physique a de réels bénéfices en préventions primaire, secondaire et tertiaire. Il est ainsi proposé d'orienter ce sujet vers la lutte contre la sédentarité auprès des personnes en situation de fragilité et éloignées du circuit classique, ce qui rejoint l'expérimentation avec le service des Sports dans le cadre des ateliers nutrition dans les écoles. Le service santé a participé durant l'été 2023 aux « Vendredi du Sport » organisés aux Moulin Blanc, en étant présent sur place avec les autres partenaires, mais également en orientant certains publics privilégiés vers ces temps d'animation.

Le service santé a participé à la rencontre organisée par le service des sports pour les acteurs de l'activité physique adaptée et certaines associations de malade telles que l'Association des diabétiques du Finistère, la ligue, Respire et bouge...

f. Prévention des conduites addictives / Réduction des risques

○ **Le groupe prévention des Conduites à Risques du RESO (Réseau Isolement Précarité).**

Le Réseau Isolement Précarité (RESO) au sein de son groupe thématique Prévention des Conduites à Risques (PCR) réunit des partenaires qui interviennent dans le champ de la précarité/isolement pour :

- ❖ Favoriser l'interconnaissance des acteurs ;
- ❖ Renforcer et développer les compétences des acteurs;
- ❖ Favoriser l'échange de pratiques.

Le groupe est co-animé par le Service Unité localisée pour l'inclusion scolaire du CCAS et le Service Promotion de la Santé.

Le groupe a organisé en 2023 :

- Deux sessions de formation Addictions et Précarité, à destination des professionnels et bénévoles des structures en lien avec des personnes souffrant d'addictions : bases en addictologie, connaissance des structures locales, temps d'échanges de pratiques.
- Plusieurs structures de ce groupe ont participé au mois sans tabac.
- Participation au défi de janvier
- Réalisation de la vidéo « brèves d'alcool »

○ **Groupe prévention accès aux soins du RESO**

L'année 2023 a permis de renforcer la dynamique du groupe, d'accueillir de nouveaux participants et de présenter un certain nombre de dispositifs tels que Alv'heol, le Dispositif Santé Réfugiés...

Un travail sur une plaquette liée à l'accès aux soins a débuté.

○ **Matériel de réduction des risques**

Tout au long de l'année le service fournit, à la demande des structures, du matériel de réduction des risques à l'occasion de soirées étudiantes, d'événements culturels ou dans le cadre d'intervention de prévention auprès différents publics (exemple : étudiants en service sanitaire).

	Préservatif Interne	Préservatif externe DUO Standard	Préservatif externe standard VRAC	Préservatif externe XL DUO	Préservatif externe XL VRAC	Gel
Distribué en 2023	5011	15150	400	1500	200	90

Ethylotest chimique 0,2 (jeune conducteur )	Ethylotest chimique 0,5 (conducteur confirmé )	Bouchon d'oreilles	Réglette alcoolémie	Réglette drogues	Roule ta paille
1080	1357	5380	2575	1208	156

### Distributeurs échangeurs de seringues

Le service Promotion de la Santé assure la coordination générale de la gestion de ces distributeurs échangeurs de seringues en veillant au respect de la convention avec les différents partenaires (Caarud et ADI). L'objectif principal de ce dispositif est la diminution des risques de transmission du VIH et des hépatites et ceux associés à la pratique de l'injection. Il est un outil complémentaire aux programmes d'échange de seringues existants sur le territoire, dans une logique de santé publique et de réduction des risques envers les usagers de drogues.

Des tags sont régulièrement observés sur les kiosques échangeurs mais leur effacement systématique permet de maintenir le matériel dans un état d'utilisation optimal et évite d'autres dégradations.

En 2023, 1224 kits ont été distribués par les deux kiosques échangeurs distributeurs présents sur la ville.

#### o Mois sans tabac

Tout au long du mois de novembre, la ville de Brest s'engage dans la campagne nationale « Mois Sans Tabac », qui vise à inciter, soutenir et accompagner tous les fumeurs dans leur démarche d'arrêt ou de réduction de leur consommation de tabac.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Brest, la ville a décidé de nouveau cette année de proposer des consultations gratuites d'aide au sevrage tabagique. Ces consultations, ont été réalisées par un.e tabacologue du CHRU de Brest et financées par l'Agence Régionale de Santé, elles sont destinées prioritairement à un public éloigné de l'offre de santé.

Ces consultations sont délocalisées et ont lieu hors les murs de l'hôpital Morvan dans une démarche d'aller-vers afin de rendre accessible le sevrage tabagique au plus grand nombre. Elles permettent également la remise de substitut nicotinique ou de cigarette électronique pour amorcer le sevrage tabagique.

Ces consultations constituent une offre supplémentaire ciblée et renforcent ainsi l'accompagnement déjà mené par les professionnels de santé du territoire. A l'issue de ce mois, l'accompagnement peut perdurer pour ceux qui le souhaitent grâce aux consultations à l'hôpital ou à un suivi téléphonique.

5 structures ont bénéficié d'au moins 2 demi-journées de consultations délocalisées en tabacologie ainsi qu'une demi-journée sur le parking des Halles de Recouvrance.

Cela représente environ 30 personnes ayant eu au moins une consultation en tabacologie. 18 cigarettes électroniques et leur prise murale ont été délivrées lors de ces consultations.

#### o Mobilisation jeudis du port

Le service promotion de la santé a tenu un stand de réduction des risques auditifs sur le site des jeudis du port et mettait également à disposition du matériel de réduction des risques tel que des éthylotests, des préservatifs...Ce matériel était également disponible sur les stands d'accueil.

Risques auditif :

	JDP 1	JDP 2	JDP 3
Prêt de casque	47 casques	157 casques pour 102 familles.	149 pour 94 familles
Bouchons d'oreilles	1800 paires distribuées		

### Matériel de réduction des risques :

- 400 éthylotests jeune permis
- 530 éthylotests conducteur confirmé
- 500 réglottes alcool
- 300 réglottes drogues
- 25 carnets roule ta paille
- 561 préservatifs interne
- 1200 préservatifs externe

#### g. Hygiène Bucco-dentaire

Chaque année, le service promotion de la santé propose un programme de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire, en partenariat avec la Faculté d'odontologie de l'Université de Bretagne Occidentale et la Caisse Primaire Assurance Maladie du Finistère. Dispositif composé d'une séance de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire avec distribution de kit composé d'une brosse à dent, de dentifrice, d'un sablier et d'un gobelet dans une trousse. Et d'une séance de dépistage individuel réalisé dans l'unité mobile de santé de la ville de Brest par les étudiants de la faculté d'odontologie.

En 2023, l'action a permis de toucher plus de 800 élèves de classes de CP sur 24 écoles :

8 écoles REP + 7 écoles orphelines + 8 autres écoles publiques + 1 école privée

#### h. Santé Mentale / Conseil Local de Santé Mentale

Les travaux du Conseil local de Santé Mentale se sont poursuivis au sein des différentes commissions thématiques: formation, promotion de la santé mentale, accès et maintien dans le logement. La commission Jeunesses a mené ses premières actions. De plus, une action spécifique sur la question de la santé mentale des personnes exilées s'est mise en place dans le cadre du "Groupe d'appui à l'accompagnement des personnes étrangères et exilées à Brest", piloté par le DSU dans le cadre du CTAI (Contrat Territoriaux d'Accueil et d'Intégration)

##### ○ **Plénière du CLSM :**

Une plénière du Conseil Local de Santé Mentale s'est déroulée le jeudi 21 septembre 2023. Regroupant 90 participant.es, elle a permis des temps d'échanges et d'information sur différents sujets :

- Présentation du projet « Bibliothèques vivantes », piloté par un groupe-projet du Projet Territorial de Santé Mentale
- La création radiophonique comme outil d'émancipation et de lien social
- Présentation de dispositifs brestois concernant la santé mentale des jeunes et le repérage précoce
- Présentation de l'Escape-game sur la santé mentale des étudiant.es réalisé par des associations membres de la Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale.
- Présentation des résultats concernant la santé mentale du diagnostic mené dans les quartiers prioritaires de la ville

Ce temps a également permis de restituer au public présent le rapport d'activité 2022/2023 du Conseil Local de Santé Mentale et d'aborder ses perspectives.

##### ○ **Formation « correspondants de structures » :**

Cette formation est destinée aux professionnels du territoire en lien avec un public en souffrance psychique.

D'une durée de 10 mois, à raison de deux jours par mois, elle est proposée en partenariat avec le service formation continue de l'UBO. Cette formation allie des apports de connaissance proposés par des professionnels, des visites de structures locales et des temps d'échange en atelier.

**Elle répond à plusieurs objectifs :** favoriser l'interconnaissance des professionnels, créer une culture partagée autour de la santé mentale ainsi qu'une connaissance fine des ressources locales.

L'année 2023 marquait la douzième promotion de la formation « Correspondants de Structure ». Cette promotion de 24 stagiaires représentait 13 structures différentes.

### ○ **Santé mentale et vieillissement :**

Les « Instants Psy » sont des temps d'échanges et d'information animés par l'équipe mobile de géro-psycho-geriatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Brest, à destination des professionnel.le.s et bénévoles travaillant au contact des personnes âgées.

Ces temps thématiques, d'une durée de deux heures et demie chacun, ont été pensés en 2019 par la commission Santé Mentale et Vieillesse.

En 2023, 1 session de 4 ateliers a été mise en place, touchant 20 professionnel.le.s et bénévoles. Malheureusement, la deuxième session a fait l'objet d'une annulation liée à l'absence de la formatrice.

#### **Les thématiques abordées étaient les suivantes :**

- La personne âgée et le risque suicidaire
- L'agressivité chez la personne âgée
- L'attitude face aux propos délirants
- Les troubles de l'humeur chez la personne âgée

Les retours des personnes ayant bénéficié de ces temps ont été très positifs.

### ○ **Semaines d'Information sur la Santé Mentale :**

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) se sont déroulées du 9 au 22 octobre 2023 à Brest.

Comme chaque année, leur organisation a été coordonnée par le service Promotion de la Santé de la ville de Brest à travers le Conseil Local de Santé Mentale.

Elles ont eu lieu avec le concours de nombreux partenaires : le CHU de Brest, la résidence MADEN, Hélène Bascoul, l'UNAFAM 29, Le GEM Kéréon, le GEM Au Petit Grain, le GEM la Boussole, EPAL – Le Sémaphore, REV Brest, Dialogue Ouvert en Finistère, l'UBO, La Compagnie Impro Infini, La Fédé B, Les Stapsiates et Babord.

18 événements ont eu lieu à Brest et plus de 720 personnes ont été touchées sur les événements de cette édition. Tous les événements étaient gratuits.

### ○ **Commission « Accès et maintien dans le logement » :**

#### **Cellule de veille**

La cellule de veille du CLSM réunit des professionnels du médical (médecin psychiatre et généraliste, équipe mobile de psychiatrie) et du social (chefs de services partenaires de la CASAL-CCAS, AGEHB-, Bmh, Don Bosco, ATP, UDAF) afin de préconiser des solutions pour des personnes malades psychiques dont le comportement rend difficile l'accès ou le maintien en logement autonome.

La finalité reste d'apporter les préconisations les plus pertinentes possibles en confrontant le plus d'avis et d'expériences, et d'élargir la palette d'intervention et de propositions de solutions (organisation de temps d'échanges, intermédiation entre différents secteurs professionnels).

La cellule s'est réunie à trois reprises en 2023, a examiné 20 nouvelles situations (chiffre stable depuis quelques années) et revu 3 situations.

Les saisines concernent comme les années précédentes des personnes isolées (équité femmes-hommes) atteintes de troubles psychiques rendant leur maintien en logement difficile, soit parce qu'elles sont à l'origine de troubles du voisinage, soit parce qu'elles se mettent directement en danger par des comportements inappropriés.

Les situations sont principalement signalées par Brest métropole habitat (12) puis les travailleurs sociaux des Centre Départemental d'Action Sociale (8) et autres services (CCAS et organismes de tutelle – 3 -).

Pour 16 situations, un contact le médecin généraliste de la cellule et le médecin traitant ou médecin psychiatre des personnes ont été priorités. Pour rappel, la cellule ne devrait intervenir qu'en l'absence de médecin. Néanmoins, il apparaît que si un médecin est identifié, il est soit peu sollicité voire souvent non informé du comportement ou des conditions réelles de vie de son patient. La cellule permet de faire le lien.

Ces échanges peuvent aussi être du ressort du médecin psychiatre référent lorsque le ménage concerné est connu des services de psychiatrie du CHRU.

Si dans la majeure partie des cas, ce lien de professionnel à professionnel suffit, car il permet une prise en charge plus adaptée du patient, il s'accompagne quasi systématiquement d'une veille menée par les différents intervenants voire aussi d'une complémentarité dans les interventions de chacun.

Les visites à domicile avec le médecin référent de la cellule et l'équipe mobile de psychiatrie, en vue de recréer du lien et de renouer une confiance vis-à-vis du corps médical voire social, restent un outil plébiscité et adapté.

#### ○ **Prévention du suicide :**

Le service a soutenu la mise en place d'une formation "Intervention de crise suicidaire" à destination d'Intervenants sociaux du bassin brestois, menée dans le cadre de la Coopération Québec France contre la dépression et l'isolement (CQFD-I). 13 professionnel.les ont bénéficié de ces deux jours de formation en décembre 2023.

#### ○ **Commission Jeunesses :**

La commission Jeunesses du Conseil Local de Santé Mentale est la plus récente. Créée à la fin de l'année 2022 après plusieurs rencontres de préfiguration, elle regroupe des partenaires associatifs et institutionnels variés : Ville de Brest, UBO, CDAS, Maison des Adolescents, Université Citoyenne de Prévention en Santé, ainsi que des ressources associatives telles que Télévision Générale Brestoise, Parentel, la Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale et les Stapsiates.

La commission Jeunesses du Conseil Local de Santé Mentale prend la décision d'organiser des journées thématiques destinées aux professionnel.les et bénévoles du territoire afin de proposer une montée en compétence sur des sujets variés relatifs au bien-être des publics accompagnés : interculturalité, addictions...

En parallèle et en complémentarité, le Conseil Local de Santé Mentale vient en appui opérationnel au Contrat Local de Santé du Pays de Brest pour le déploiement à Brest de sa formation sur la santé mentale des Jeunes : accompagnement des jeunes et participation à un environnement favorable à leur santé mentale. Cette formation d'une durée de 4 jours s'est déroulée en mars 2023 auprès de 16 professionnel.les.

De plus, une journée « Premier Secours en Santé Mentale – Jeunes » a été co-financée par la commission Jeunesses du Conseil Local de Santé Mentale en mai 2023, en lien avec la Cité Educative Bellevue-Keredern.

Une première journée thématique a eu lieu le 5 octobre 2023 sur le thème : "**Santé mentale des jeunes et addictions**". Elle visait à répondre aux objectifs suivants :

- Donner à voir une vision globale des enjeux autour des addictions chez les jeunes
- Elaborer un cadre de référence commun sur les addictions et leur définition, et les mécanismes de la dépendance de manière générale.
- Aborder les aspects préventifs et notamment le renforcement des compétences psychosociales
- Connaître les ressources locales

#### ○ **Formation "Premiers Secours en Santé Mentale"**

Une formation "Premiers Secours en Santé Mentale" a été mise en place en décembre 2023. Adressée principalement aux bénévoles associatifs et aux membres des conseils citoyens, elle a permis de former 15 personnes, dont 12 bénévoles.

### ○ **Actions en réseau du Conseil Local de Santé Mentale :**

Appui du CLSM au groupe d'appui pour l'accompagnement des personnes étrangères et exilées à Brest

Le CLSM vient en appui à la constitution du groupe d'appui pour l'accompagnement des personnes exilées et étrangères à Brest, à travers un appui méthodologique à la création d'un réseau pluridisciplinaire mobilisant des bénévoles et des professionnels, et un appui opérationnel sur les volets de santé mentale des personnes exilées.

### ○ **Action "Bibliothèques vivantes en santé mentale"**

L'action « Bibliothèques vivantes » du Projet Territorial de Santé Mentale a bénéficié du soutien du Conseil Local de Santé Mentale pour son déploiement

Les bibliothèques de livres vivants sont nées au Danemark, dans les années 1990, dans un contexte marqué par la violence. Pour répondre à l'agression d'un des leurs, un groupe de 5 amis ont créé l'association "Stop of the violence". Leur but était de comprendre les facteurs à l'origine de la violence qui existait entre les différents membres de groupes religieux, ethniques et culturels. Ils sont intervenus dans l'organisation de concerts, de conférences publiques...et ont créé les Bibliothèques de Livres Vivants.

Leur objectif était de permettre à des personnes qui ne se seraient pas rencontrées dans un autre contexte, de bousculer leurs préjugés et de découvrir l'histoire de personnes victimes de stigmatisation. Cette action n'était pas spécifique au champ de la santé mentale.

Cette expérience basée sur le contact et l'identification est une action très efficace pour la déconstruction de nos pensées et faire naître de l'empathie.

Des événements Bibliothèque de Livres Vivants ont été mis en place dans le Finistère en 2023, pour répondre à l'objectif 2.6 du Projet Territorial de Santé Mentale du Finistère : Décliner une politique de communication destinée à la déstigmatisation. Fiche action 2.6 : Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication destiné à la déstigmatisation.

Après avoir communiqué cette action auprès des associations d'usagers, plusieurs ateliers de préparation autour du dévoilement de soi et de l'écriture d'un récit, ont eu lieu, en mai 2023, à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées de Quimper et à la clinique de Pen An Dalar à Guipavas.

Notre premier événement « Bibliothèque de livres vivants » a eu lieu le 17 juin 2023 à la médiathèque Jo Fourn à Brest. Ce fut une journée riche et émouvante au cours de laquelle plusieurs dizaines de lecteurs ont découvert les récits des livres vivants.

#### i. Unité mobile santé

La ville de Brest est propriétaire d'une unité mobile de santé qu'elle met à disposition de ses partenaires pour favoriser les actions de santé hors les murs à destination des publics les plus éloignés du soin.

En 2023, l'unité mobile a été utilisée par :

- L'Equipe Mobile de Soins Palliatifs / CHU Centre Accueil Précarité : 48 sorties en 2023 sur les accueils de jours du point Kerros géré par le CCAS et du Phare géré par la Croix Rouge.

La faculté d'odontologie :

- 6 sorties en 2023 pour dépistage des étudiants de l'UBO via ses étudiants en service sanitaire
- 36 dates pour les dépistages bucco-dentaires auprès des classes de CP
- Le service tabacologie de l'Hôpital Morvan à la demande de la ville de Brest dans le cadre du mois sans tabac pour 1 sortie.
- L'unité mobile a été immobilisée 23 jours en 2023 pour ses entretiens bi-annuels et effectuer les réparations nécessaires à son bon fonctionnement.
- L'unité mobile a été utilisée lors de la marche des fiertés.

## j. Défibrillateurs

Le service promotion de la santé garantit la maintenance de son parc de 15 défibrillateurs accessibles 24h/24 au grand public. Le système de traçabilité et de suivi des incidents est assuré par le service.

## Coordonner le « Plan alcool brestois » :

Dans le cadre du partenariat contractualisé avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives (Mildeca) pour la période 2022-2024, la feuille de route du plan alcool brestois s'organise autour des axes suivants :

- Débits de boisson temporaires

Sensibilisation à la réduction des risques et usage responsable de l'alcool animée par l'association Addictions France (64 participant.e.s représentant 44 associations au cours de 6 sessions programmées tout au long de l'année).

- Débits de boisson permanents

Sensibilisation à la réduction des risques en milieu festif : dans le prolongement des sessions initiées en 2022, 11 salarié.e.s et leurs gérants respectifs représentant 4 discothèques brestoises ont participé à la 3ème session de 3 heures sur le thème des « bonnes pratiques et démarches de prévention dans les établissements de nuit » en février 2023.

- Vente à emporter

Démarche de concertation avec les acteurs de la grande distribution sur la question du respect de l'interdiction de vente aux mineurs : suite à la rencontre de 9 directions de supermarchés, présentation de préconisations à l'ensemble des supermarchés brestois le 5 octobre 2023. Cette démarche a été pilotée dans le cadre d'un groupe de travail animé par l'association Addictions France qui s'est réuni à 2 reprises.

- Filière sans alcool

Réalisation d'une étude par une équipe de 5 étudiant.e.s de l'école de commerce de Brest Business School dans le cadre de leur module "Team Marketing" (enquête auprès de producteurs et d'associations organisatrices d'événements avec vente d'alcool et repérage des produits sans alcool présents dans quelques enseignes brestoises).

Acquisition de machines à eau pétillante afin d'élargir l'équipement du kit « bar à softs », offre consistant à prêter du matériel de fabrication de boissons sans alcool aux associations

- Réduction des risques en milieux festifs

Organisation d'un ciné-débat autour du film « A star is born » aux Studios le 25 janvier en partenariat avec le Service de Santé des Etudiants. Il y a eu 50 participant.e.s.

Intervention de médiateur.rice.s de « Solution Action Médiation » en déambulation à l'occasion d'événements sur l'espace public (fête de la musique, Astropolis, soit près de 1200 personnes sensibilisées).

Organisation d'une session de formation de bénévoles en prévention des risques en milieux festifs à destination des étudiant.e.s en partenariat avec la Fédé B (1<sup>er</sup> juin - 11 participant.e.s). Dans le cadre de la session « Sensibilisation à la réduction des risques et usage responsable de l'alcool » dédiée aux seuls étudiants en amont du festival « Pétarades », ajout d'un module d'1h30 sur la prévention des risques en milieu festif (5 participant.e.s).

- Prévention auprès des mineurs

Organisation d'un cycle de formation sur « les compétences psychosociales pour prévenir les conduites addictives : quelles ressources pour vous accompagner ? » : webinaire (30 participant.e.s) suivi de deux ateliers de manipulation d'outils de prévention en partenariat avec l'association Addictions France, la Ligue contre le cancer et Canopé (7 juin 2023, 10 participant.e.s; 11 octobre: 12 participant.e.s)



Mise à disposition de ressources en ligne à travers la mise à jour d'un padlet et d'une bibliographie accessible depuis la rubrique « conduites addictives » du site participatif sante-brest.net. L'évaluation de certains de ces outils est confiée à l'association Addictions France en partenariat avec le BTS économie sociale et familiale du lycée Fénélon.

La démarche de mobilisation des collèges et lycées brestois sur la prévention des conduites addictives s'est concrétisée par plusieurs actions : poursuite du soutien à l'école des mousses et intervention en prévention par les pairs. Un groupe de 17 étudiant.e.s en 2ème année de médecine à l'UBO est en effet intervenu dans le cadre de leur service sanitaire auprès de 3 collèges en décembre 2023 dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue contre le cancer du Finistère. Du 4 au 13 décembre, les étudiant.e.s ont été formé.e.s à la prise en main des modules pédagogiques. Ils sont ensuite intervenus auprès de deux collèges brestois avec 2 modules pédagogiques (« représentations alcool, tabac, cannabis » et « processus d'addictions ») les 14 décembre (intervention de 3h auprès des 5 classes de 4ème du collège de l'Iroise - effectif : 137 élèves) et 20 décembre (intervention de 3h auprès des 4 classes de 4ème du collège de Fontaine Margot - effectif : 91 élèves). Ils sont également intervenus le 15 décembre auprès de 2 classes de 3ème du collège Diwan du Relecq-Kerhuon (effectif : 55 élèves) sur la base du module pédagogique « la dernière soirée » (réduction des risques en milieu festif).

Au titre de l'objectif « promotion des compétences psychosociales » du plan alcool brestois :

- Participation aux journées organisées par Santé publique France les 20/21 juin 2023 :
  - Soutien à l'organisation d'une 2<sup>ème</sup> session brestoise de la formation « santé mentale des jeunes » portée par le conseil local de santé - pôle métropolitain du pays de Brest (4 jours de formation pour 12 participant.e.s) et d'une journée, sur cette même thématique, à destination des bibliothécaires de la ville de Brest (9 participant.e.s)
  - Animation d'un atelier de 2h lors des Rencontres Nationales des Territoires Educatifs le 19 octobre (50 participant.e.s)
- Actions éducatives dans le cadre d'une peine, d'une intervention d'urgence ou d'un usage d'alcool repéré comme problématique

Dans le cadre du Défi de janvier :

- Soutien logistique à la démarche de prévention portée par le CHRU de Brest (5 journées de sensibilisation déployées dans des lieux fréquentés par le public).
- Soutien à l'organisation d'actions par le réseau Isolement Précarité (atelier de sophrologie, tournoi de pétanque, séance de foot en marchant)

Observation-évaluation :

Restitution, auprès du comité de suivi et de pilotage du plan alcool brestois de l'étude réalisée par l'Observatoire régional de la santé Bretagne (ORSB) sur « la consommation d'alcool et ses conséquences à Brest : indicateurs & chiffres-clés ».

Réalisation par l'ORSB d'une fiche par indicateur retenu en vue d'une actualisation de cette démarche d'observation.

Réflexions menées avec la Chaire universitaire « care » portée par l'Institut Géoarchitecture de l'UBO sur le déploiement d'une recherche-action consacrée à l'étude des interactions urbanisme/addictions (en particulier alcool)

Action de Communication grand public :

- Coordination des acteurs locaux et mise à disposition de matériel de communication
- Déploiement d'une campagne de communication (affichage et web).

Soutien à la conception d'une campagne de communication digitale portée par la Ligue contre le cancer du Finistère en partenariat avec l'UBO (étudiant.e.s en service sanitaire supervisé.e.s par l'Université Citoyenne de Prévention en Santé - UCPS-BO) en vue du Défi de janvier 2024

En avril 2023, déploiement d'une campagne d'affichage sur le thème « Avec ou sans alcool, je dois pouvoir choisir »

Employeur responsable

Mobilisation d'employeurs en partenariat avec le club Sécurité Routière du Finistère à l'occasion du forum départemental organisé par l'Aract le 17 octobre 2023 en vue d'une action à mener à l'occasion du Défi de janvier 2024.

Formation professionnelle

Supervision de 17 étudiant.e.s de 2ème année de l'UFR médecine dans le cadre de leur service sanitaire en décembre.

Interventions dans le cadre de formations universitaires (master 2 ETPA - éducation thérapeutique du patient et addictions et étudiant.e.s de 2<sup>ème</sup> année de l'ITES)

Enfin, la mise en œuvre du Plan alcool brestois repose sur la mobilisation des habitant.e.s via leurs différents milieux de vie :

- o Milieu sportif : participation à la conférence « Les addictions et dérives dans le sport » organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif le 19 septembre
- o Milieu socioculturel : organisation d'une conférence dans le cadre du Cobraeq (Conseil Brestois des Associations des Equipements de Quartiers) le 23 novembre (50 participant.e.s)
- o Milieu étudiant : participation à l'événement « Prévenez-moi » organisé par la Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale le 13 septembre (environ 50 personnes sensibilisées)

## 5. Le pôle santé : maintenance et travaux

Le service promotion de la santé gère les locaux du pôle santé qui est un lieu ressources pour les brestois.e.s et les structures. Il se situe au 16, rue Alexandre Ribot à BREST.

**Les partenaires regroupés au sein du pôle santé sont les suivants :**

- o Point H (Croix rouge) => agrandissement de cette structure
- o Centre d'Examen de Santé (CPAM 22)
- o Centre Famille Addiction (CHRU)
- o Association AIDES => arrêt de leurs activités au Pôle santé fin 2023
- o Centre d'Accueil d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)
- o Association Addictions France
- o Association Planning Familial
- o Service Action Sanitaire (DPRTU) (Ville de Brest)
- o Mission Handicap (DPRTU) (Ville de Brest)
- o Service Promotion Santé (Ville de Brest)
- o Espace coopératif Promotion de la santé + cuisine pédagogique (Ville de Brest)

Le pôle santé accueille également les permanences des associations suivantes : UNAFAM, Ardecom, Les Pétrolettes, ADE.

**L'activité concernant ce Pôle santé a été très dense cette année 2023.**

Avec également :

- La signalétique extérieure du Pôle santé en lien avec la Direction communication afin de permettre au Pôle santé d'être mieux repérer de la rue Matthieu Donnart est désormais effective en 2023.
- Ce bâtiment figurait dans la liste des bâtiments de la Ville de Brest concernés par la campagne de mesures de radon : Une cartographie effectuée par un bureau d'étude dans la zone du sous-sol, là où des valeurs analysées étaient supérieures à la moyenne, a donné lieu à des travaux fin 2023.  
L'analyse des capteurs installés dans ces endroits révélera en 2024 l'efficacité de la mise en œuvre des mesures correctives mises en place pour obtenir des concentrations normales en Radon.

Des travaux ont eu lieu :

- Création d'une salle de pause dans les locaux du Point H.
- Locaux de SOS Amitiés, excentré du Pôle santé, gérés à présent par le service.
- Sécurisation à mettre en place en 2024 du Point H suite aux effractions et cambriolages de la pharmacie dans cette structure.

## 6. Communication

- Le site participatif « Santé vous bien à Brest » :

Ce site a été créé pour les habitants, les acteurs de quartier, les professionnels de santé afin d'informer, de partager des actualités et de contribuer à la dynamique autour des questions de santé à Brest. Le service Promotion de la santé a pour mission de contribuer à la vie du site et d'accompagner les acteurs et partenaires dans l'appropriation de cet outil de communication. Une cinquantaine d'articles ont été publiés en 2023, l'ensemble des conférences des Lundis de la santé y figurent ainsi que des outils tels que les résultats des diagnostics par quartier, l'atlas du recours aux soins libéraux selon les IRIS de la ville de Brest par l'ORSB, l'offre de l'activité physique adaptée sur Brest ...

- Campagne de prévention :

2 campagnes de prévention sur les panneaux dynamiques de la ville ont eu lieu en 2023, sur les thèmes de la prévention solaire et sur l'activité physique.

- Réseau français villes – Santé :

Le service promotion de la santé a contribué à l'élaboration de l'ouvrage « Alimentation saine et activité physique – les villes et intercommunalités actrices en promotion de la santé ».

- Restructuration du guide « Memento écoute et soutien » :

Le guide « Mémento écoute et soutien psychologique à Brest » a été restructuré afin d'offrir une meilleure lisibilité au public. Ce guide, destiné au grand public et aux professionnel.les du territoire, offre une vision globale de l'offre d'écoute et de soutien ouverts aux brestois.es.

500 exemplaires ont été tirés dans un premier temps, qui ont tous été distribués en quelques semaines. Un nouveau tirage a été réalisé de 500 exemplaires.



## **DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.**

**Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures :**  
Intervention à l'école de Maïeutique de Brest

### **Description de la réalisation**

Le service promotion de la santé intervient à l'école de maïeutique de Brest dans le cadre de la formation initiale (pour les étudiant.es de 4ème année). Cette intervention intègre un module complet "Intégrer la santé environnement au quotidien en périnatalité : comment répondre en période périnatale aux besoins d'informations des parents sur l'environnement de leur enfant en tenant compte de l'état actuel des connaissances en santé environnement ?". Pour ce faire, la ville intervient aux côtés de l'ARS et d'une pédiatre formée à la santé environnementale.

### **Apports de cette réalisation au développement durable du territoire**

- Cette réalisation contribue aux objectifs : 3-10-12-13-14-15
- Cette réalisation est marquante pour la vie des citoyens aujourd'hui et les générations futures pour les raisons suivantes :
  - L'intérêt de cette démarche vise à promouvoir la santé quel que soit le moment de la rencontre avec la femme enceinte ou accouchée, dans tout cadre d'exercice professionnel.

- La formation des professionnel.les favorise un accompagnement éclairé et adapté aux nouveaux enjeux liés à la santé environnementale.



## **EGALITÉ FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITÉ SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES.**

**Réalisations de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence :**

*Sensibilisation à la prostitution des mineur.es*

### **Description de la réalisation**

Suite à différents constats (hausse de la prostitution, entrée dans l'activité à un âge plus jeune et de façon plus discrète, développement de l'invisibilisation de ce phénomène protéiforme par le biais d'internet et des réseaux sociaux) et aux remontées de terrain des acteurs de Brest, le service promotion de la santé de la ville de Brest, la mission Développement Social Urbain de la Métropole et l'association l'Amicale du Nid a pu proposer en 2023 deux sessions de sensibilisation sur la prostitution des mineur.es à destination des acteurs accompagnant les jeunes. L'enjeu de ces temps ont été de faire connaître le système et les processus prostitutionnels, de permettre aux professionnel.les d'interroger et de partager leur compréhension de la problématique prostitutionnelle des mineur.es et enfin de développer une culture commune sur la prostitution des mineur.es pour repérer, écouter et orienter.

*Des Lundis de la Santé engagés*

### **Description de la réalisation**

La programmation des lundis de la santé a accueilli des sujets contribuant aux enjeux d'égalité :

L'impact de la pornographie sur la vie affective et sexuelle des adolescents. Cette conférence a fait l'objet de 8000 vues en replay.

Identité(s) de genres, Transidentités et accès aux soins. Ce lundi de la santé a été regardé en replay près de 800 fois.

SOS Post-Partum. Ce lundi a été vu en replay 830 fois.

Contraceptions masculines et féminines : ce lundi a accueilli en 2023 une cinquantaine de personne en présentiel et a été vu 270 fois en replay.

# DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

## MISSIONS

L'action sociale de la ville de Brest est portée par la direction action sociale de la ville de Brest et par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Brest, établissement public autonome rattaché à la ville de Brest.

La direction intervient dans le soutien aux acteurs du territoire notamment par le versement de subventions aux associations présentes sur le territoire œuvrant dans le champ des solidarités et du bien-vieillir.

La ville de Brest a également développé une action plus directe à destination des ménages en difficulté :

- Par le biais de sa participation à différents fonds d'aide financière (fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et fonds de solidarité logement (FSL) gérés par la métropole). Ces dispositifs sont complémentaires des dispositifs d'aide de droit commun portés par le département.
- Par le financement du fonds de secours facultatif de la ville de Brest géré par le CCAS.

La direction assure l'animation transversale de la démarche du Bien vieillir, projet dont l'objectif consiste à impulser, dans les politiques développées par la ville de Brest et par Brest métropole pour la population, une meilleure prise en compte de la problématique du vieillissement dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Le CCAS répond aux besoins sociaux en agissant notamment en complémentarité de l'action menée par le conseil départemental dans le cadre du schéma départemental d'action sociale et du protocole signé entre les deux institutions.

Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accès aux droits et d'accompagnement du public en très grande précarité, du public sans résidence stable ou en habitat précaire, des résidents des dispositifs d'hébergements et de logements sociaux gérés par le CCAS et des gens du voyage. Le CCAS mène également une action en faveur du bien-vieillir à travers le centre local d'information et de coordination (CLIC), la gestion et l'animation de trois établissements pour personnes âgées dépendantes et d'une résidence autonomie, un service de portage de repas à domicile et la constitution de dossiers d'aide sociale légale pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

## RESSOURCES

### Les ressources humaines

Les postes permanents sont répartis comme suit :

281 agents sont mis à la disposition du CCAS de Brest (168 agents sont affectés aux 4 résidences pour personnes âgées et 113 agents sont affectés aux autres services du CCAS).

Certains postes sont mutualisés entre la direction action sociale et le CCAS : il s'agit notamment des postes de direction, de postes au sein du service Unité de lien et d'insertion sociale (ULIS) et du CLIC (action de développement social et instruction des demandes de subventions aux associations) et du service des Moyens généraux (suivi des bâtiments mis à la disposition d'associations du secteur de la solidarité par la ville de Brest).

### Le budget de la direction Action sociale (DIAS) - budget de la ville de Brest

Le budget de la DIAS en 2023 est réparti en 4 centres de coût :

Fonctionnement	Etat des dépenses et recettes au 31/12/2023	
	dépenses	recettes
Centres de coût		
Aider les personnes âgées	63 250,21 €	3 500,00 €
Piloter et gérer la direction action sociale	6 071 919,76 €	12 646,87 €
Aider les personnes défavorisées	1 056 111,50 €	161 480,00 €
Gestion des aires d'accueil des gens du voyage	514,46 €	0,00 €
<b>Total général</b>	<b>7 191 795,93 €</b>	<b>177 626,87 €</b>

A noter que le budget global de la ville de Brest est équilibré en dépenses et recettes mais pas nécessairement les centres de coûts qui le constituent.

Le centre de coût « aider les personnes âgées » comprend les actions mises en œuvre par la ville de Brest dans le cadre de la politique du bien vieillir, actions ayant menées à l'obtention du label Ville amie des aînés (VADA).

Le centre de coût « piloter et gérer la direction action sociale » comprend notamment la subvention de fonctionnement versée par la ville de Brest au CCAS (5 976 644 €), la prise en charge des obsèques au titre de l'indigence (9 177,96 €) ainsi que des subventions versées aux associations (86 000 €).

Le centre de coût « aider les personnes défavorisées » comprend la participation de la ville de Brest au FSL (soit un montant de 166 858,77 €) ainsi que les crédits du fonds de secours facultatif de la ville de Brest (297 000 €). Les subventions de fonctionnement en soutien aux associations œuvrant dans le champ de l'action sociale s'élèvent à 445 570 €. Le montant du financement au CHRU pour le poste d'infirmier diplômé d'état (IDE) du centre accueil précarité auprès des publics précarisés du territoire est de 60 000 €.

Le centre de coût « gestion des aires d'accueil des gens du voyage » comprend les dépenses d'électricité du terrain provisoire lors de la fermeture du terrain de Kervallan.

Par ailleurs, en investissement, la DIAS a financé plusieurs projets sur l'exercice 2023 :

- Subventions aux associations pour l'achat de mobilier, véhicules et pour des travaux d'aménagement.
- Versement de subventions d'investissement pour soutenir le projet de restructuration des EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaün et du CCAS.

Investissement	Etat des dépenses et des recettes au 31/12/2023	
	dépenses	recettes
<b>Centres de coût</b>		
Établissements action sociale et santé	311 988,00 €	0,00 €
Soutien aux associations	339 184,73 €	0,00 €
Terrain d'accueil des gens du voyage	0,00 €	0,00 €
Restructuration des locaux du siège du CCAS	567 000,00 €	0,00 €
Reconstruction du CHRS	0,00 €	0,00 €
Restructuration des EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaun	149 106,44 €	0,00 €
Locaux du Crédit municipal	0,00 €	0,00 €
<b>Total général</b>	<b>1 367 279,17 €</b>	<b>0,00 €</b>

## Les budgets du CCAS de Brest

En sus du budget de l'action sociale de la ville, le CCAS, établissement public autonome, gère un budget principal et six budgets annexes.

Les comptes administratifs prévisionnels 2023 de ces budgets présentent les soldes suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses (€)	Recettes(€)	Dépenses(€)	Recettes(€)
Budget principal	9 801 441,46	10 377 193,55	1 995 830,02	1 811 720,07
CHRS	922 417,80	1 012 311,42	59 212,48	9 427,99
Antoine Salaün	1 052 683,64	995 595,96	17 867,71	1 226,13
Louise Le Roux	4 313 615,49	3 880 916,47	77 488,85	35 828,25
Kerlevenez	7 558 753,85	7 672 796,98	154 462,60	140 087,03
Poul Ar Bachet	1 441 648,08	1 382 240,28	17 537,81	72 154,56
CLIC Niveau II	339 702,50	311 815,42	0,00	1 474,00
<b>Total</b>	<b>25 430 262,82</b>	<b>25 632 870,08</b>	<b>2 322 399,47</b>	<b>2 071 918,03</b>

## RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

### Favoriser le développement social par l'animation de réseaux

Le CCAS met en œuvre et anime une politique de développement social qui se traduit par l'animation de réseaux à l'échelle de la ville et le développement d'actions collectives au service du lien, de l'insertion sociale et de la participation des personnes.

#### **La coordination de l'aide alimentaire, coopérer pour mieux répondre aux besoins**

Le CCAS de la ville de Brest anime un réseau de treize structures associatives brestoises proposant une distribution alimentaire aux personnes ayant un besoin ponctuel ou structurel. La coordination est une démarche de coopération pour agir ensemble de manière cohérente et concertée afin d'assurer une continuité de l'offre à l'échelle de la ville. Des réunions plénières et des groupes de travail permettent d'animer cet espace de coopération et de développement de projets.

Plusieurs projets ont été travaillés en 2023 :

Les épiceries solidaires en réseau : les épiceries solidaires se veulent proches d'un fonctionnement d'un magasin ordinaire proposant aux personnes le choix et des produits de qualité. Seule la tarification diffère permettant un achat des produits à un coût réduit (10% du prix). La première épicerie du réseau a ouvert ses portes en janvier 2021 sur le quartier de Bellevue. Un projet porté par le Secours catholique a été travaillé tout au long de l'année 2023 pour une ouverture en janvier 2024. La Croix-Rouge travaille également à l'ouverture de son épicerie suite aux travaux menés dans les locaux rue du Conquet. Par ailleurs, un projet d'épiceries solidaires en mixité est à l'étude, co-porté par le centre social Horizon et l'association Epicerie solidaires en réseau. L'ensemble de ces épiceries fonctionneront dans une logique de mutualisation de moyens et de réseau porté par l'association Epicerie solidaire en réseau (ESR). Le CCAS accompagne l'émergence de ces projets afin de compléter l'offre d'aide alimentaire distributive existante.

La coordination s'est également saisie depuis 2022 de la problématique des approvisionnements de l'aide alimentaire. Les approvisionnements issus de la ramasse auprès des grandes et moyennes surfaces baissent de façon continue tant en quantité qu'en qualité. Le CCAS et les associations ont lancé des expérimentations pour permettre aux associations de compléter leurs approvisionnements avec des produits locaux :

- Une étude de gisement du don agricole a été menée et a permis d'explorer les possibilités de dons défiscalisés des agriculteurs.
- Une production spécifique, pilotée par le CCAS et assurée par la ferme urbaine de l'association Vert le jardin et le chantier d'insertion Prélude, fléchée sur l'aide alimentaire a été organisée et a permis d'approvisionner quatre associations avec 100kg de légumes chaque semaine du mois de mai à octobre.
- La transformation des produits qui arrivent en trop grand nombre lors des périodes de surproduction : le projet a permis de structurer une filière de transformation des surplus par le chantier d'insertion Association de gestion pour le développement de l'emploi (AGDE) en sauce, soupe ou autres conserves. Une première phase de test a été menée en 2022/2023 et a permis de confectionner 2 772 conserves remises aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cette phase de test a consisté à définir le process, à réaliser les recettes, à faire des tests de goût et à évaluer la quantité maximum de produits possibles à transformer par l'AGDE.

Par ailleurs, Brest métropole a porté la réponse à l'appel à projets de l'Etat nommé « mieux manger pour tous », avec la coopération du CCAS, pour permettre le financement de cette action en 2024 et 2025.

#### **Le réseau des acteurs brestois de la lutte contre la précarité et l'isolement**

Depuis 2007, le CCAS pilote le réseau isolement précarité. Il s'agit pour les professionnels et les bénévoles, investis dans des structures qui accueillent/accompagnent des personnes en situation d'isolement et de précarité, de se connaître, de développer des actions communes et d'être accompagnés et soutenus. En 2023, le réseau a poursuivi l'animation de sept groupes thématiques et le développement de projets.

Les actions menées sur la période :

- Les actions et les outils ressources pour les personnes accompagnées : les ateliers et la journée bien être, le barbecue du réseau, les projets culturels (courts solidaires, le parcours de découvertes culturelles, les ateliers thérapeutiques), la rénovation du site « repères dans la cité ».
- Des partenariats ponctuels comme la participation au mois sans tabac et au défi de janvier avec le soutien du pôle santé de la ville de Brest.

- Les actions et les outils ressources pour les bénévoles et les professionnels : deux parcours de formation « addictions et précarité », la plaquette « Friperies et vestiaires associatifs brestois ».

### **La nuit de la solidarité**

Le 20 janvier 2022, le CCAS de Brest et ses partenaires ont conduit la 1<sup>ère</sup> nuit de la solidarité brestoise. Cette démarche vise à mieux connaître les personnes sans-abri sur notre territoire, et à proposer des préconisations plus adaptées aux besoins et aux profils, parfois fluctuants et évolutifs, des personnes concernées par le sans-abrisme. Un groupe partenarial, animé par le CCAS, a travaillé sur la mise en œuvre de ce plan d'action. Plusieurs actions ont pu être concrétisées en 2023 :

- ▶ Des casiers ont été installés dans deux lieux d'accueil de jour en complément de ceux déjà proposés à Kerros : 16 au Phare et 8 à la Halte
- ▶ Un groupe d'usagers des lieux d'accueil de jour a également travaillé à une proposition de projets de casiers solidaires « la boîte à toit » présenté dans le cadre du budget participatif
- ▶ Deux points d'accès à l'eau potable ont été installés également dans le cadre du budget participatif (réalisé Cours Dajot et Square Bazeilles)

Le plan d'actions continue à être travaillé. La nuit de la solidarité sera également reconduite le 03 octobre 2024 afin de permettre de mesurer l'évolution de la situation et des besoins.

### **Une approche collective de l'accès vers et dans le logement**

Cette démarche co-financée par l'Etat permet l'intervention d'une agente recrutée spécifiquement pour cette mission. L'enjeu est de faciliter la recherche et l'accès au logement, de développer et d'animer des actions permettant l'accès et le maintien dans le logement.

En 2023 : 85 personnes différentes ont bénéficié d'un accueil dans le cadre de l'atelier recherche logement (ARL). Cela correspond à 198 participations.

L'accès au logement privé se complique d'année en année pour les personnes qui ont le moins de ressources et ce pour les raisons suivantes : il y a peu d'offres en petits logements, les loyers ont augmenté ces dernières années et les personnes n'ont pas de garant ce qui freine un grand nombre de propriétaires de logements.

L'action « équipements de première nécessité » a été développée dans le cadre d'une démarche partenariale afin de permettre à des personnes du CCAS d'obtenir du mobilier à moindre coût grâce au partenariat avec l'association un peu d'R. En 2023, 73 foyers accompagnés par le CCAS ont pu bénéficier de mobiliers afin d'intégrer un logement dans des conditions les plus dignes possibles.

Un partenariat entre le CCAS et l'association « Les bureaux du cœur » a également été mis en place en 2022 et s'est poursuivi en 2023. Il a permis à 7 personnes d'être hébergées dans des locaux d'entreprise à Brest.

### **Solidarité loisirs un outil au service de l'accès aux loisirs et à la culture**

Ce dispositif a pour objectif de prévenir l'isolement social et lutter contre l'exclusion en favorisant l'accès aux loisirs culturels et sportifs. Elle s'adresse aux brestois qui disposent de faibles ressources (inférieures ou égales à l'allocation adultes handicapés).

En quelques chiffres :

- 72 structures associatives bénéficient à ce jour du dispositif,
- 13 384 billets et contremarques ont été utilisés.

Durant l'année 2023, une diversité de propositions culturelles et de loisirs ont pu être développés : cinéma, spectacles au Quartz, concerts à la Carène, matchs du stade brestois, Open de tennis, Océanopolis, Récré des 3 curés, conservatoire... Par ailleurs, le dispositif centralise également l'information sur les offres de sorties gratuites à Brest et diffuse cette information aux réseaux des associations bénéficiaires.

### **L'approche collective au service du lien social**

Le CCAS propose aux personnes accompagnées par ses services de s'inscrire dans différents projets et actions collectives. Cet accompagnement collectif, complémentaire de l'accompagnement individuel, s'appuie sur différentes actions qui sont construites par un groupe interservices composé de travailleurs sociaux du CCAS.

En 2023, on dénombre :

- 16 activités de nature différente qui ont été proposées soit 237 séances,
- 185 personnes différentes qui ont participé aux actions soit 755 participations sur l'année,



Les actions proposées peuvent être sportives (multisports, golf, foot, tennis de table, marche douce, pétanque...), culturelles (parcours de découverte, studio fantôme, art thérapie, courts solidaires...), manuelles (jardinage, atelier à la ferme à Raymonde...), une implication bénévole dans des projets (glanage solidaire) ou à des événements locaux. Leur mise en œuvre s'appuie sur la mobilisation d'un réseau de partenaires importants : services de la ville (service des sports, médiathèques, structures culturelles) et associations (culturelles, équipements de quartier, d'animation de la vie locale). L'enjeu pour les publics est une remobilisation sociale par l'implication dans des activités attractives, plaisantes et valorisantes.

## **Administrer les services et les biens liés à l'action sociale**

### **Administrer l'établissement public (conseil d'administration, conventions avec les partenaires...)**

Le CCAS est un établissement public administratif communal administré par un conseil d'administration dont le président est également maire de Brest. Il est composé de huit membres élus par le conseil municipal et de huit membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune. Le conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire 5 fois en 2023 ce qui a généré 80 délibérations.

### **Gérer le patrimoine immobilier et locatif**

Le CCAS gère un parc immobilier important : locaux administratifs, établissements médico-sociaux, parc d'hébergements et de logements d'insertion.

Le service Moyens généraux assure le suivi de la maintenance et de l'entretien des bâtiments gérés par le CCAS (locaux du siège du CCAS, propriété du CCAS est propriétaire, locaux du CLIC dont le propriétaire est privé ; CHRS, pension de famille et résidences pour personnes âgées de Kerlevenez et Poul ar Bachet propriétés de Brest métropole habitat ; résidences pour personnes âgées Louise Le Roux et Antoine Salaün propriétés de la SEMPI).

Il assure également l'interface avec les différents propriétaires notamment pour préparer les commissions de sécurité, signaler les travaux à effectuer restant à la charge du propriétaire, suivre les divers contrats de maintenance (sécurité incendie, ascenseurs, contrôle de la qualité des eaux et de la sécurité sanitaire des aliments...).

L'année 2023 a été consacrée à plusieurs projets importants pour la direction :

- La poursuite du projet de restructuration des locaux du siège du CCAS au 40 rue Jules Ferry dont Brest métropole aménagement assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Le projet de rénovation des locaux, rue Salengro, des Restos du cœur incluant l'organisation de la mise à disposition temporaire, pour l'association, de locaux privés loués par le CCAS.
- L'accompagnement de la Croix-Rouge, dans le cadre de la construction de leurs nouveaux locaux dans la zone du Vern en organisant la mise à disposition de locaux rue Gestin.

Le service Hébergement-logement gère également le parc d'hébergements d'urgence et d'insertion et le parc de logements d'insertion (315 logements et 81 places d'hébergement). La gestion de ce parc est assurée par quatre agents gestionnaires (médiation locative, suivi budgétaire) et trois agents techniques (réparations locatives).

Le CCAS est également pilote pour certains locaux propriétés de la ville et mis à disposition d'associations dont l'animation et gestion pour l'emploi et hébergement en Bretagne (Pôle solidarités Bretagne- Croix-Rouge), les Restos du cœur.

Durant l'année 2023 des travaux ont été réalisés notamment sur le bâti du Phare géré par l'association « Le Phare » (Croix-Rouge) et sur la salle de bain de la maison accueillant l'association « Les exclus ». Le projet de rénovation des locaux mis à disposition des Restos du cœur s'est poursuivi.

### **Organiser la politique d'achat public**

Le service finances marchés publics a lancé trois procédures de marchés publics pour le compte de l'établissement public :

- service d'assurances : dommages aux biens, responsabilité civile, auto collaborateur, protection juridique,
- collecte et traitement des déchets des activités de soins,
- achat de trois mobil-homes d'occasion.

## Accompagner les publics en situation de vulnérabilité

### Accueillir et accompagner les publics fragilisés ou spécifiques

Accueillir et accompagner les personnes sans résidence stable et/ou en difficulté, les personnes dans les structures et logements d'insertion, les personnes âgées que ce soit au CLIC, au portage de repas et dans les 4 résidences de personnes âgées, les gens du voyage.

### Les personnes sans résidence stable et/ou en grande difficulté

Par le biais de ses différentes unités, le service Accueil-accompagnement assure l'accueil des usagers, l'évaluation globale des situations et propose un accompagnement social des personnes sans résidence stable et/ou en grande difficulté.

Le premier accueil téléphonique ou physique oriente les usagers et partenaires du CCAS vers les services adaptés et gère le point d'accès public à internet (PAPI). Il a été recensé pour l'année 2023 : 18 282 accueils physiques (17 849 en 2022) et 13 104 accueils téléphoniques (13 273 en 2022).

La délocalisation au 257 rue Jean Jaurès s'est poursuivie pendant les travaux d'extension et de réhabilitation des locaux du siège du CCAS de la rue Jules Ferry.

Par ailleurs, la distribution du courrier (domiciliation : 23158 passages) qui avait été délocalisée à la mairie de l'Europe dans le cadre des mesures prises durant la crise sanitaire s'effectue désormais au 257 rue Jean Jaurès, suite à l'incendie de la mairie de l'Europe lors des émeutes urbaines.

### Une mission d'accueil et d'évaluation pour les publics sans hébergement stable

Elle vise la mise en œuvre de réponses adaptées dans les domaines administratifs et sociaux de manière à soutenir l'accès aux droits et l'insertion sociale des usagers.

L'unité a notamment la mission d'évaluation de la situation au regard de l'hébergement de l'ensemble des personnes sans hébergement stable et la recherche de solutions, dans le cadre de la mise en œuvre du service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO 29).

Pour 2023, on comptabilise 5 663 entretiens réalisés par l'accueil social (5904 en 2022) et 4 540 par l'accueil administratif (3709 en 2022).

Les interventions de l'accueil social portent sur la mise à l'abri et l'hébergement compte-tenu des compétences déléguées au service, le logement, les aspects sociaux, financiers, professionnels et de santé.

Celles de l'accueil administratif portent plus globalement sur l'accès aux différents droits légaux et facultatifs (protection universelle maladie (PUMA), revenu de solidarité active (RSA), fonds de solidarité logement (FSL), aide sociale...).

L'activité de la domiciliation reste toujours très soutenue :

1351 personnes adultes domiciliées au 31/12/2023 pour 1206 ménages (1067 ménages domiciliés au 31/12/2022), 23 158 passages sur l'année et 47 488 courriers reçus.

### Une mission d'évaluation des demandes de logement et d'hébergement

L'évaluation des demandes d'hébergement d'urgence ou d'insertion est assurée par le service accueil évaluation dans le cadre du SIAO.

Toutes les évaluations des demandes de logement d'insertion sur la ville, d'hébergement d'insertion (ALT) et de pension de famille, sont assurées par le service Hébergement-logement. En fonction des problématiques rencontrées par ces ménages, le service propose à la commission d'accompagnement social et d'accès au logement (CASAL) une orientation vers un dispositif adapté à la situation.

#### DONNÉES 2023

NOMBRE D'EVALUATIONS DE DEMANDES  
D'HEBERGEMENT D'URGENCE

92

NOMBRE D'EVALUATIONS DE DEMANDES DE  
LOGEMENT D'INSERTION

220

## Une mission d'accompagnement pour asseoir ou conforter l'autonomie des personnes en grande difficulté sociale

Elle vise l'insertion sociale des personnes en grande difficulté résidant à Brest ou domiciliées au CCAS, en les amenant à développer une autonomie suffisante pour l'accès et/ou le maintien d'un cadre de vie adapté à leur situation et à leur problématique. En 2023, le CCAS, via l'unité d'accompagnement individualisé, a accompagné 164 ménages avec 49 nouvelles prises en charge : 71 % des personnes accompagnées sont des hommes, 13% sont des jeunes de moins de 26 ans.

On note en 2023, 49 entrées et 45 sorties. La durée moyenne d'accompagnement est allongée d'un mois, 27 mois contre 26 mois en 2022.

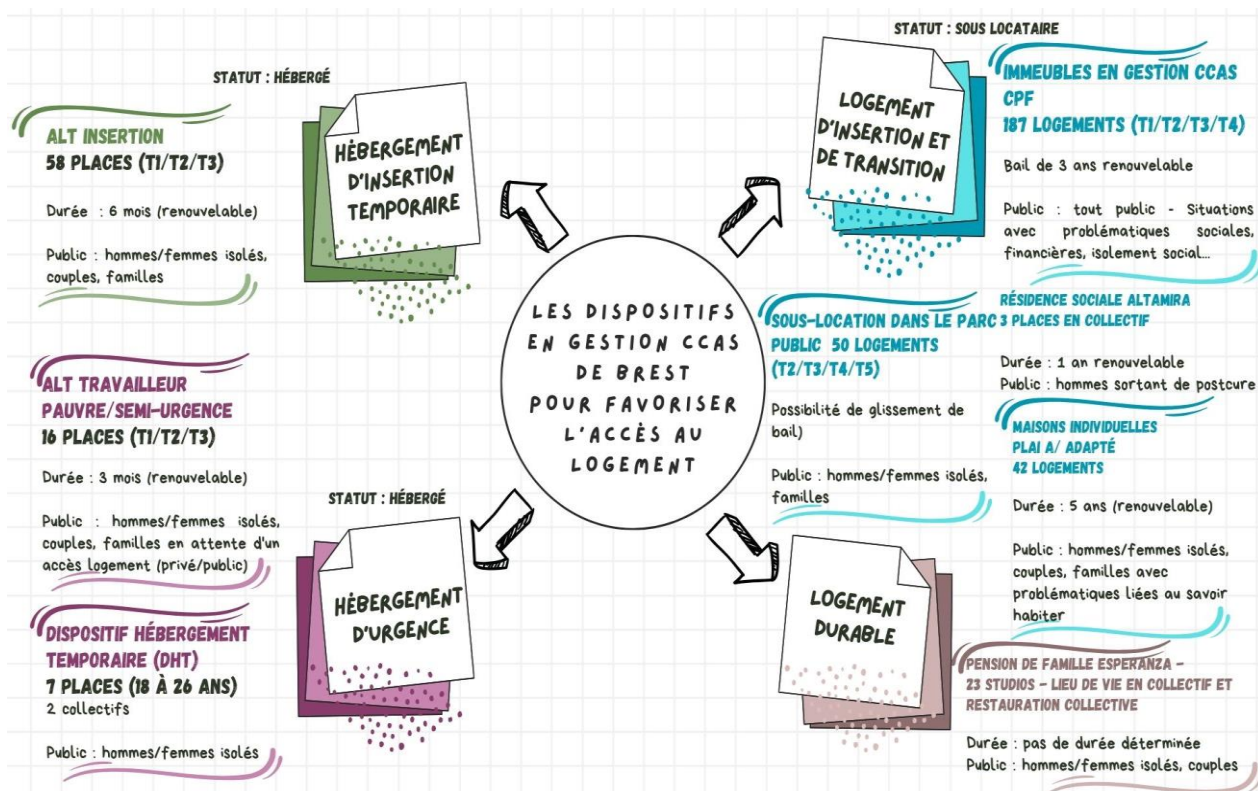
Lorsqu'une fin de prise en charge est décidée, une orientation est faite si besoin vers les services du conseil départemental ou vers l'unité accueil-évaluation du CCAS.

## Une mission d'accompagnement et de relogement des ménages en précarité.

Le CCAS est un des opérateurs de la CASAL piloté par Brest métropole pour la mise en œuvre de la politique du droit au logement. La moitié des demandeurs en CASAL sont orientés vers un dispositif d'hébergement ou de logement d'insertion géré par le CCAS.

Le service Hébergement-logement du CCAS dispose de logements de passages, temporaires ou de transition pour héberger ou loger les plus précaires et favoriser l'accès à l'autonomie résidentielle. Tandis qu'un logement temporaire relève des dispositifs d'hébergement (urgence et insertion), un logement de transition est un « logement dans lequel l'occupant ne peut pas rester durablement car il a vocation à constituer une étape vers le logement de droit commun » (sous location). Seuls les résidents en pension de famille sont logés durablement tant que leur niveau d'autonomie le permet.

La gestion locative adaptée (GLA) exercée par le service Hébergement-logement vise à mobiliser une offre locative à destination de ménages qui, du fait des difficultés sociales et/ou financières qu'ils rencontrent, ne peuvent accéder directement à un statut ordinaire de locataire. Pour cela, le CCAS dispose d'une convention avec Bmh pour la mise à disposition de 315 logements d'insertion.





	<b>HEBERGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION</b>  (Dispositif d'hébergement temporaire, Allocation logement temporaire travailleurs pauvres/semi-urgence et places alternatives)	<b>LOGEMENTS D'INSERTION</b>  (cités de promotion familiale, logements adaptés, baux-glissants, sous-locations, logements insertion jeune, Pension de famille)	<b>TOTAL</b>
Nombre de ménages accompagnés en 2023	<b>73</b>	<b>322</b>	<b>395</b>
Situation familiale	Personnes seules : 51 Familles monoparentales : 8 Couples sans enfant : 7 Couples avec enfant : 7	Personnes seules : 213 Familles monoparentales : 62 Couples sans enfant : 14 Couples avec enfant : 33	Personnes seules : 264 Familles monoparentales : 70 Couples sans enfant : 21 Couples avec enfant : 40
Nombre de ménages entrés en 2023	24	32	56
Nombre de ménages sortis en 2023	24	31	55
Situation à la sortie	Logement droit commun : 7 Logement CASAL : 8 CHRS : 3 Hébergement tiers : 1 Inconnu : 3 Décès : 1 Achat immobilier : 1	Logement droit commun : 5 Logement CASAL : 4 Hébergement tiers : 1 Inconnu : 1 Décès : 13 EHPAD/résidence autonomie : 5 Départ commune/région : 2	Logement droit commun : 12 Logement CASAL : 12 CHRS : 3 Hébergement tiers : 2 Inconnu : 4 Décès : 14 Achat immobilier : 1 EHPAD/résidence autonomie : 5 Départ commune/région : 2

Le nombre de ménages accompagnés par le service est relativement constant. Nous constatons une baisse des entrées en hébergement en 2023 (-13) et une augmentation des entrées en logement d'insertion (+12). Ce constat est identique sur les sorties : en hébergement, une différence de 10 sorties est à noter par rapport à 2022 et une augmentation des sorties sur le logement d'insertion (+8).

22% des sorties des dispositifs concernent l'accès à un logement de droit commun (privé et public), chiffre constant par rapport à 2022. Concernant l'ALT, nous observons une augmentation de l'orientation vers le logement CASAL (cité de promotion familiale (CPF) et adapté) en sortie d'hébergement ALT et un maintien du nombre de sorties vers un CHRS.

Par ailleurs, l'orientation vers un EHPAD en sortie de logement d'insertion est un phénomène qui émerge du fait du vieillissement de sous-locataires ou résidents de la pension de famille en perte d'autonomie et qui ne peuvent se maintenir en logement de ce fait. Le nombre de décès est également en augmentation (+5) en 2023 ce qui engendre de la vacance pour la reprise des logements dans les cas de successions vacantes.

L'accompagnement social instauré par la loi n°90-449 du 31 mai 1990 s'inscrit dans le cadre du principe du droit au logement. L'accès au logement ou le maintien est un facteur d'insertion pour les ménages en situation de précarité ou d'exclusion. La mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL) est un outil que les travailleurs sociaux mobilisent pour favoriser, faciliter et accélérer l'insertion du ménage dans son logement. Les travailleurs sociaux, au terme de la mesure ASLL, effectuent un accompagnement social global des personnes en logement d'insertion. Un travailleur social à temps plein accompagne 40 ménages sur des dispositifs divers : ALT, CPF, adapté, sous-location, pension de famille, DHT, ...

L'accompagnement consiste à aider la personne à comprendre et à acquérir des savoir-faire concernant les démarches administratives et budgétaires, liées au logement. L'accompagnement sera adapté selon que ces savoir-faire lui font défaut ou qu'elle a besoin d'un soutien pour stabiliser ou améliorer sa situation au regard du logement et accéder à l'autonomie dans ce domaine. Mais il doit également solliciter, mobiliser, stimuler les compétences de la personne et l'aider à en prendre conscience. C'est la dimension "éducative" de l'accompagnement, qui consiste à permettre à la personne de développer ses propres capacités pour devenir autonome par rapport au logement.

La participation des usagers et leur mobilisation sur des actions collectives favorisant le « bien vivre ensemble », le lien social et l'intégration dans le quartier sont des axes d'intervention essentiels. Le service Hébergement-logement développe des actions culturelles, sociales co-construites avec les usagers et en collaboration avec le service ULIS et les acteurs du territoire. Le service hébergement-logement souhaite développer la co-construction de projets avec les personnes accompagnées et continuer à « aller-vers » les plus isolés.

Dans le cadre de la semaine nationale des pensions de famille qui s'est déroulée en octobre 2023, la pension de famille Esperanza gérée par le CCAS de la ville de Brest, en partenariat avec la pension de famille Pouléder gérée par l'association COALLIA, a organisé un ciné-débat aux Studios. Le film « dedans, dehors » réalisé par François Havez a été projeté donnant lieu par la suite à des échanges sur la question du logement. L'objectif de cette action est de mettre en valeur des dispositifs de logement tels que les pensions de famille et de faire connaître le sans-abrisme au grand public.

En 2023, l'ensemble de l'équipe du service Hébergement-logement, a finalisé la démarche d'élaboration collective de son projet de service. Un groupe de rédaction interne au service a compilé toutes les réflexions menées au cours de la démarche sur le parcours usager dans les dispositifs, les valeurs et engagements du service, l'accueil des personnes et les outils contractuels, la charte de qualité des prestations de service. Le service s'est doté d'outils collaboratifs et d'un plan d'actions en 9 thématiques qui guideront les actions futures. Cette démarche finalisée en 2023 est l'aboutissement de 3 années de mobilisation des agents du service pour réfléchir ensemble, valoriser ce qui est fait, se donner des perspectives et renforcer la cohésion d'équipe. Ce projet de service, co-construit avec l'équipe, a permis de réaffirmer la volonté commune d'un service de qualité pour les personnes hébergées et logées par le CCAS.

### **Un hébergement en urgence et à plus long terme au centre d'hébergement et de réinsertion sociale le CHRS Foyer du port :**

Le CHRS du Foyer du port propose 44 places d'hébergement et, depuis octobre 2013, 10 places d'accompagnement post-CHRS pour des personnes ayant quitté l'établissement pour un logement autonome.

Le CHRS a hébergé 53 personnes différentes en 2023. 14 entrées ont été comptabilisées dans les unités (mouvements intra-unités compris) dont 10 nouvelles personnes. 12 personnes ont quitté le dispositif dont 1 pour un logement autonome, 1 pour une pension de famille, 2 pour le dispositif « un chez soi d'abord ». On note également 2 incarcérations, 1 décès, 2 exclusions, 1 sortie en lit halte soins santé et 2 départs volontaires.

Parmi les personnes accueillies en 2023 (toutes unités confondues), on trouve un public rencontrant des difficultés sur le plan psychiatrique (30 d'entre elles), sortant d'incarcération (5 personnes) ou sous-main de justice (9 personnes). 11 hébergés accueillis en 2023 avaient un animal de compagnie.

Le CCAS a également poursuivi en 2023 son projet de reconstruction d'un collectif sur une parcelle proche de l'actuel CHRS. Brest métropole habitat, en tant propriétaire du futur bâtiment, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

### **Un habitat alternatif pour personnes en situation de grande marginalité**

Suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'Etat relatif à l'accompagnement des personnes en situation de grande marginalité, le CCAS a déployé en 2023 des places en habitat alternatif. Il s'agit de 3 mobile home permettant d'accueillir 3 à 6 personnes, sans abri, n'ayant pu être orientées vers les dispositifs d'hébergement existants ou ne pouvant s'y maintenir. Un couple et une femme y sont hébergés à compter de septembre 2023.

### **Un fonds de secours facultatif en appui de l'insertion :**

En mars 2021, le conseil d'administration du CCAS a revu le règlement du fonds facultatif de secours de la ville de Brest afin de simplifier le barème d'aide financière et d'en élargir le périmètre.

Suite à ces modifications, l'augmentation de la consommation du fonds amorcée en 2021 (284 714 €), s'est confirmée pour l'année 2022 (304 760 € d'aides allouées). Une légère baisse est constatée en 2023 : 277 622 €. Les aides accordées sur ce fonds financé par la ville viennent essentiellement répondre à des besoins d'ordre alimentaire. 1352 aides ont été attribuées en commission pour un montant de 129 499 € et 2073 aides ont été accordées en urgence par le CCAS pour un montant de 149 257 €.

### **Une mission de prévention et de veille : Kerros**

Elle vise à éviter une plus grande marginalisation des usagers en situation d'errance. Trois axes d'intervention permettent d'entrer en contact avec le public :

- L'accueil de jour du point Kerros, qui permet, en dehors de tout contrat, de favoriser l'émergence d'une demande et de mettre alors les usagers en lien avec les services adaptés.
- Le dispositif de maraude qui permet d'aller au-devant des publics en errance.
- Les déplacements auprès des publics suite aux signalements de tiers en réalisant une 1<sup>ère</sup> évaluation de la situation, le plus souvent sur le lieu de vie des personnes.

En 2023, 925 personnes différentes ont été accueillies au point Kerros pour un nombre de passages s'élevant à 16 292 (16 556 en 2022).

La majorité des personnes se présentant sont des hommes de 35 à 60 ans. Les interventions des travailleurs sociaux relèvent de la problématique santé, de l'aide alimentaire et de l'orientation vers les activités collectives pour recréer du lien social.

Si on constate une légère diminution du nombre de personnes différentes rencontrées dans le cadre de l'activité « aller vers » (410 en 2023 contre 435 en 2022), on relève en 2023 une baisse notable du nombre de rencontres (1103 contre 1672 en 2022). Deux facteurs principaux expliquent cette tendance : d'une part un absentéisme plus marqué au sein de l'équipe ne permettant pas de réaliser autant de maraudes que l'année précédente, d'autre part, une orientation plus rapidement effective des personnes rencontrées en maraudes vers le lieu d'accueil de jour, notamment grâce à l'élargissement des horaires d'ouverture pérennisés après la crise sanitaire.

En complément, on dénombre 1122 accompagnements physiques (325 personnes) en soutien à la réalisation de diverses démarches (accès aux droits, justice, famille...).

## **Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées**

Le CLIC de Brest est situé au 253 rue Jean Jaurès dans des locaux partagés avec la Mission locale du Pays de Brest. Le CLIC de Brest, labellisé niveau 2 est financé par le Conseil départemental et les 8 communes adhérentes pour les missions d'évaluation portées par l'unité coordination (CLIC niveau 2). Il intervient essentiellement auprès des populations âgées mais également auprès des personnes handicapées (portage de repas à domicile et aide sociale légale). Il assure tout aussi bien l'accueil, l'information, l'orientation que l'évaluation, l'aide à la réalisation des choix de vie et la coordination des aides et des services à la personne âgée pour son maintien à domicile.

Le CLIC de niveau 2 est donc un CLIC intercommunal. En 2012, Gouesnou, Guipavas, le Relecq-Kerhuon et Plouzané se sont associés, au 1<sup>er</sup> juillet 2018 les communes de Bohars et de Guilers les ont rejointes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune de Plougastel-Daoulas est également partenaire.

Les missions d'évaluation et de coordination sont assurées par 5 coordinatrices (4 ETP) formées au travail social et à l'action gériatrique.

Chacune des coordinatrices assurent les mêmes missions et interviennent sur la totalité du territoire de Brest métropole (elles ne sont pas sectorisées).

Outre ces approches individuelles, le CLIC développe sur la ville de Brest, en lien avec les nombreux partenaires et en prenant appui sur la démarche ville amie des aînés, des actions collectives de prévention de l'isolement social et d'animation partenariale : semaine bleue, ateliers mémoire, ateliers équilibre, ateliers bien chez soi...

Le CLIC mutualisé porte également depuis 2015 le dispositif aide aux aidants : cellule d'écoute psychologique des aidants familiaux ou des proches.

### **L'accueil – secrétariat - CLIC niveau 1 à Brest**

L'accueil a effectué 6 493 accueils téléphoniques et 665 accueils physiques en 2023 (contre 6 586 accueils téléphoniques et 787 accueils physiques en 2022). Les agents d'accueil doivent également assurer des fonctions de secrétariat, de documentation, d'information et de standard auprès des autres unités (pour le service portage de repas cela concerne 2 447 appels en 2023).

Les demandes émanent pour 37% de la famille ou du conjoint, 31 % des partenaires sociaux et de santé (22 % en 2022) et 19 % de la personne âgée elle-même.

Le CLIC niveau 1 touche 64 % d'utilisateurs vivant seuls en 2023 (contre 58,6 % en 2020), 23,5 % en couple ou en famille. La moyenne d'âge évolue légèrement puisque 45 % des utilisateurs sont âgés de 80 à 89 ans (contre 42% en 2021 et 2022), les plus de 90 ans représentent 13% des utilisateurs.

66% des utilisateurs contactant le CLIC de niveau 1 sont des femmes.

Les demandes portent principalement sur des questions d'accès au droit (ASL, APA, retraite, mesures de protection) pour 41,39% et des questions autour du maintien à domicile (aide à domicile, téléalarme, portage du repas et adaptation du logement).

### **L'unité de coordination – CLIC mutualisé intercommunal de niveau 2**

En 2023, l'unité de coordination a évalué 1 319 personnes sur les communes du CLIC mutualisé (contre 1308 en 2022).

	BOHARS	BREST	GOUESNOU	GUILERS	GUIPAVAS	LE RELECQ KERHUON	PLOUGASTEL -DAOULAS	PLOUZANE	TOTAL
2021	21	1072	26	43	88	86	52	56	1 388
2022	19	958	29	45	85	90	88	34	1 308
2023	17	944	22	39	91	89	73	44	1 319

La répartition femmes / hommes est stable par rapport à 2022, 64% de femmes pour 36% d'hommes.

L'âge des personnes oscille entre 80 et 89 ans pour 42,2 % d'entre elles. Il s'agit de la tranche d'âge la plus représentée. Toutefois, il est important de noter une augmentation constante des personnes nonagénaires qui passent de 15,48 % en 2021, 20% en 2022 à 22,6 % en 2023.

Les demandes d'intervention émanent pour 33% du conjoint ou de la famille (contre 39% en 2021).

Dans 10 % des cas c'est la personne elle-même qui fait la demande alors que pour 34 % les situations sont orientées par les structures sociales, médico-sociales et sanitaires.

Très souvent, les interventions des coordinatrices se réalisent dans le cadre d'une visite à domicile, parfois la situation peut nécessiter plusieurs visites à domicile. Ces visites sont souvent l'occasion d'accompagner la personne âgée de plus de 60 ans et ses proches dans la réflexion quant à son projet de vie à domicile, et dans les démarches administratives permettant de déclencher la mise en place d'un plan d'aide (exemples : plan d'aide des caisses de retraite, plan d'aide du conseil départemental avec l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA)). Les coordinatrices veillent, suite à la visite à domicile, au suivi et à la mise en place de relais avec les professionnels, la famille, la personne âgée, le temps que la situation soit sécurisée et que les aides soient déclenchées. Elles ont également pour mission de porter une attention toute particulière aux aidants et de les accompagner, de manière adaptée, vers les dispositifs d'aide aux aidants.

### La cellule d'écoute psychologique : « aide aux aidants »

Il s'agit d'une mission portée par le CLIC mutualisé à l'échelle des 8 communes partenaires. Jusqu'à trois rendez-vous gratuits sont proposés. L'activité de la cellule d'écoute est en progression.

76 demandes de rendez-vous (73 en 2022) dont 62 effectifs.

27 personnes rencontrées (dont 1 couple) dont majoritairement des femmes.

Les personnes rencontrées investissent rapidement le lieu d'écoute. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'orientation vers le psychologue est proposée par les coordinatrices du CLIC, avec lesquelles les personnes concernées ont pu construire un lien de confiance, ce qui permet une mise au travail d'emblée. Les liens avec le secrétariat et les coordinatrices du CLIC facilitent l'efficacité du fonctionnement de la cellule d'écoute.

### Assurer le portage de repas à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées

Cette prestation du service maintien à domicile s'adresse aux personnes qui ont perdu momentanément ou définitivement la capacité de préparer leurs repas, qu'elles soient âgées ou handicapées.

Les repas sont préparés par une société privée liée à la ville de Brest par délégation de service public et livrés par liaison froide au domicile des usagers par des agents du CCAS.

Les objectifs du portage de repas sont :

- D'assurer un repas quotidien aux personnes dans le respect des règles nutritionnelles et d'hygiène.
- De permettre et/ou consolider le maintien à domicile.
- De soulager le conjoint, la famille.
- D'assurer une veille sociale. En effet, la prestation des agents livreurs comporte cette dimension de veille d'autant plus importante que l'agent livreur est parfois la seule visite reçue par l'usager au cours de la journée. Ils donnent l'alerte en cas de problème.

L'année 2023 a été marquée le renouvellement du parc automobile de l'unité. Une voiture électrique est venue compléter les véhicules et l'objectif est que le parc soit dans 6 ans totalement électrique.

### Evolution du nombre d'inscrits

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total des inscrits sur l'année	417	381	346	404	429	387	347
Mises en place	170	147	132	185	150	122	118
Arrêt	182	137	98	131	162	117	124

### Evolution du nombre de repas livrés

ANNEE	Nombre de repas facturés	Nombre de repas livrés par jour
2023	54 129	148
2022	61 217	167
2021	62 367	171
2020	71 286	195
2019	61 957	170
2018	62 998	173
2017	68 770	188

L'activité est à nouveau en forte baisse en 2023.

### Evolution des recettes et du coût moyen du repas

ANNEE	Encaissement usagers euros	Prix moyen du repas euros
2023	503 880,28	8,57 €
2022	553 849,41	8,41 €
2021	613 380,67€	9,83 €
2020	593 087,35€	8,32 €
2019	529 137,83 €	8,54 €
2018	522 875,04 €	8,30 €
2017	601 171,99 €	8,74 €



## L'aide sociale légale

La gestion des dossiers d'aide légale est exercée par le CCAS par convention avec le conseil départemental.

Ces demandes concernent les personnes âgées et les personnes en situation de handicap :

- Prise en charge des frais d'hébergement en établissement : Ehpad, foyers logement, familles d'accueil.
- Prise en charge des frais de séjour en IME, foyer d'accueil médicalisé, famille d'accueil...
- Prise en charge d'heures d'aide-ménagère.
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

En 2023 l'unité aide sociale légale a transmis au conseil départemental pour instruction :

- 223 dossiers de demande de prise en charge de frais d'hébergement et frais de séjour en établissement dont 136 pour personnes âgées et 87 pour personnes en situation de handicap.
- 219 dossiers de demande aide-ménagère (contre 256 dossiers en 2022) dont 74 pour personnes âgées et 145 pour personnes en situation de handicap.

Nous avons reçu 48 demandes d'obligation alimentaire pour des dossiers d'aide sociale à l'hébergement pour personnes âgées constitués par le CCAS de leurs communes de résidence avant leur entrée en Ehpad.

L'unité a transmis 203 dossiers d'obligation alimentaire (contre 277 en 2022) liés aux dossiers de demande de prise en charge des frais d'hébergement en Ehpad pour personnes âgées constitués au CCAS de Brest.

21 dossiers de demande d'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA – contre 19 en 2022) ne relevant pas du système d'assurance vieillesse français ont été reçus par l'unité. Ces dossiers sont adressés au CCAS pour signature du maire.

Ils sont transmis par l'unité à la MSA Lorraine pour numérisation et instruction par les MSA du lieu de résidence du demandeur.

## Favoriser le développement social par l'animation de réseaux pour les personnes âgées

### Animation de la démarche « Brest, ville amie des aînés »

En 2023, la suite du travail de la démarche « Brest, ville amie des aînés » s'est portée sur la mise en œuvre d'actions concrètes prévues dans le plan d'actions 2021-2024. Ce dernier s'articule autour de 3 axes prioritaires et se décline en une dizaine d'objectifs :

**Axe 1 : Agir pour un habitat favorable au vieillissement**

**Axe 2 : Favoriser la mobilité des seniors**

**Axe 3 : Favoriser l'accès à l'information des seniors**

Pour répondre à ces différents enjeux, plusieurs actions ont été menées en 2023 en lien étroit avec les partenaires du territoire et les différentes directions de la collectivité (habitat, mobilités, mission handicap, proximité, communication...) dont voici quelques exemples :

### Axe 1 : Agir pour un habitat favorable au vieillissement

#### Poursuite du déploiement du dispositif TI MAD et organisation d'actions de sensibilisation à l'adaptation du logement dans une démarche « d'aller vers »

Afin de renforcer les actions d'information et de prévention en matière d'adaptation du logement dans le cadre du nouveau dispositif TI MAD, l'expérimentation d'actions « d'aller vers » a été menée en 2023 avec l'utilisation d'un camping-car adapté et aménagé permettant de sensibiliser à la prévention de la perte d'autonomie.

Des actions animées par les professionnels de SOLIHA, association de l'économie sociale et solidaire- l'association est l'opérateur retenu dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) porté par Brest métropole et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)- ont été organisées sur l'ensemble des communes de la métropole dans la semaine du 5 au 9 juin et ont permis de sensibiliser une soixantaine d'habitants.

## Axe 2 : Favoriser la mobilité des seniors

### La mise en place d'une démarche participative favorisant la mobilité des seniors par l'implantation de mobiliers urbains adaptés

En lien avec les directions de la proximité, voirie, espaces verts et mobilités, une démarche participative expérimentale a été menée au cours de l'année, sur les quartiers de Lambézellec et de Saint Marc, visant à faciliter les déplacements piétonniers des seniors. Des itinéraires ont été identifiés sur chacun de ces quartiers afin de définir les parcours à étudier dans le cadre de cette démarche. A Saint Marc le secteur ciblé concerne un cheminement qui part de la résidence autonomie de Poul-ar-bachet jusqu'aux halles du Pilier rouge. A Lambézellec, trois parcours en centre bourg et en proximité des services ont été sélectionnés pour ce projet. Pour ce faire, des marches observatoires ont été organisées sur ces deux quartiers associant, à la fois des habitants (majoritairement des seniors) et des professionnels. Ce travail de diagnostic participatif a mis en évidence certains besoins en matière d'aménagements notamment l'implantation de mobiliers urbains adaptés aux seniors (bancs ou fauteuils avec accoudoirs, assis- debout...) mais également des aménagements de voirie permettant de sécuriser certains lieux. Une phase de test des aménagements réalisés se poursuivra sur l'année 2024 auprès des habitants.

## Axe 3 : Favoriser l'accès à l'information des seniors

### La diffusion du nouveau guide « bien vieillir dans nos communes »



Afin de favoriser l'accès à l'information des seniors et de leurs proches, les 8 CCAS de la métropole brestoise, en étroite collaboration avec des partenaires locaux et des habitants, ont élaboré un nouveau guide « Bien vieillir dans nos communes » diffusé sur le territoire en janvier 2023.

Ce nouveau guide a été pensé comme étant une porte d'entrée vers les lieux ressources et se veut un outil complet abordant 9 rubriques de la vie quotidienne (les loisirs, les déplacements, la santé, l'habitat, la participation citoyenne...).

Afin de créer un outil inclusif, une attention particulière a été portée à sa forme mais également au fond afin de faciliter la compréhension des écrits par toutes et tous. Pour ce faire, les textes ont notamment été intégralement relus par des usagers de l'association des Papillons blancs du Finistère.

Ce guide a été primé dans le cadre du concours national du réseau francophone des villes amies des aînés en fin d'année 2023.

### La mise en place de nouveaux temps forts pour les seniors

Dans le cadre de la démarche « Brest ville amie des aînés », la ville a poursuivi ses actions en faveur de la lutte contre l'âgisme en proposant en 2023 de nouveaux temps d'information et d'échanges avec comme ambition principale de « changer le regard sur l'avancée en âge ».

Le thème de la vie amoureuse, intime et sexuelle des aînés était au programme de ce premier rendez-vous qui s'est déroulé au mois de juin autour de deux événements :

- Une conférence débat à la médiathèque des Capucins animée par différents intervenants dont les petits frères des pauvres et l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé.
- Un temps de convivialité pour favoriser les rencontres et lutter contre l'isolement à la PAM.

### La semaine bleue 2023

La semaine bleue est un événement national qui se déroule tous les ans au mois d'octobre. Cette semaine, spécialement dédiée aux seniors permet de valoriser des projets locaux menés à destination des seniors mais aussi de proposer de nouvelles animations.

Depuis 2016, la ville de Brest en lien avec les partenaires du territoire élabore un programme pour cet événement.

L'édition 2023 s'est déroulée du 2 au 8 octobre autour du thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! ».

Une vingtaine d'animations étaient proposées par les acteurs du territoire pour cette occasion : spectacles, conférences, ateliers intergénérationnels...

## L'appel à projets « Brest, ville amie des aînés » 2023

Afin d'encourager et de soutenir les initiatives permettant de lutter contre l'âgisme et de changer le regard sur l'avancée en âge, l'appel à projets « Brest, ville amie des aînés » 2023 s'est inscrit dans la continuité du projet « L'amour n'a pas d'âge » en proposant comme thématique « la vie sociale, affective et intime des seniors ».

Quatre actions ont été financées pour un montant total de 8 000 € :

- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé en Bretagne (SIREPS) pour le projet « Les amours des séniors à Brest ».
- L'association Archipel pour le projet « Vie affective et intime des personnes âgées : parlons-en ! »
- L'office des retraités brestois pour l'organisation d'un atelier d'échanges et d'informations pratiques sur le thème du couple à la retraite, suivi de deux rendez-vous conviviaux « Rencontres amicales ou plus si affinités ».
- L'association longueur d'ondes avec l'EHPAD Louise Le Roux pour le projet « Mamie fait du podcast- saison 2 « A nos amours ».

## Organisation du second conseil local ville amie des aînés (CLAVADA)

Le conseil local ville amie des aînés est une instance annuelle d'information et d'échanges sur la démarche en présence des élus, directions, partenaires et représentants d'habitants.

Ce conseil a été organisé cette année au mois de novembre au salon Colbert afin de réaliser un point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'actions et de communiquer sur de nouveaux projets portés par la collectivité ou des partenaires locaux. La présentation du projet « La maison de Ty Bemdez » venant d'ouvrir sur le quartier de Lambézellec a notamment été réalisée dans le cadre de cette instance partenariale. La maison Ty Bemdez est le premier habitat inclusif à destination des personnes atteintes de pathologies neuro-évolutives dans le Finistère. Les colocataires font le choix de partager ensemble le même habitat, adapté à leurs besoins ».

## Autres actions en lien avec le réseau de partenaires

### Le groupe de travail « souffrance psychique des personnes âgées » du conseil local de santé mentale (CLSM)

Co-animé par le CLIC et le service Promotion de la santé, ce groupe de travail pluri-partenarial regroupant des professionnels du secteur de l'aide à domicile, de résidences de personnes âgées et d'associations est un espace de réflexion et de mise en œuvre de projets. En 2023, plusieurs temps d'échanges sur les pathologies psychiatriques animés par l'équipe mobile de gérontopsychiatrie ont pu être organisés auprès de professionnels du territoire sur des thèmes divers : la personne âgée et le risque suicidaire, l'agressivité, les troubles bipolaires.

De nouvelles sessions sont programmées pour 2024.

### Gérer les établissements pour personnes âgées:

Le CCAS gère 4 établissements pour personnes âgées d'une capacité totale de 327 résidents dont un établissement d'hébergement temporaire pouvant accueillir 24 personnes.

- 1 résidence autonomie : la résidence Poul ar Bachet (63 places).
- 2 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) :
  - o La résidence Louise Le Roux : 84 places (dont 81 places d'hébergement permanent et 3 places d'hébergement temporaire)
  - o La résidence de Kerlevenez (156 places d'hébergement permanent)
- 1 EHPAD temporaire : la résidence Antoine Salaün (24 places).

Lors de la demande d'entrée dans un établissement, le niveau de dépendance de la personne est évalué par le médecin traitant grâce à la grille AGGIR. Elle permet de déterminer le niveau de dépendance de la personne selon une échelle qui s'établit de 6 (autonome) à 1 (très dépendant). La résidence autonomie accueille des personnes autonomes (GIR 5 à 6). Les EHPAD sont des établissements médicalisés adaptés aux personnes âgées dépendantes (GIR 1 à 4).

### Niveau de dépendance (GMP)

	2019	2020	2021	2022	2023
Kerlevenez	Non mesuré	805	745	Non mesuré	757
Louise Le Roux	674	727	727	727	681
Antoine Salaün	Non mesuré	Non mesuré	451	Non mesuré	Non mesuré
Poul-ar-Bachet	267	248	173	212	196

*Le GMP (GIR moyen pondéré) permet de mesurer la dépendance moyenne de l'établissement. Plus ce chiffre est élevé et plus les personnes hébergées par l'établissement sont dépendantes.*

### Entrées dans les établissements :

	2019	2020	2021	2022	2023
Kerlevez	59	26	45	45	45
Louise Le Roux	23	19	28	21	23
Poul-ar-Bachet	12	15	19	11	15
TOTAL	94	60	92	77	83

### Taux d'activité des établissements

	2019	2020	2021	2022	2023
Kerlevez	96,43 puis 97,1 *	96.87%	97.98%	96.28%	98.49%
Louise Le Roux	97,80%	96.49%	97.64%	97.91%	93.43%
Poul-ar-Bachet	97,36%	93.55%	94.31%	98.49%	97.00%

\* 94,43% de janvier à septembre puis 97,1% d'octobre à décembre 2019

### Les admissions

La commission d'admission dans les résidences (hors hébergement temporaire) a été réunie 12 fois en 2023 dont 1 en commission restreinte.

### Evolution du nombre d'inscriptions sur listes d'attente

Année	2020	2021	2022	2023
Liste de précaution*	58	70	84	79
Liste d'urgence	185	285	217	309
Liste de refus et demandes annulées	338	247	334	244
Total étudié	581	602	635	632

\*Il s'agit d'une liste regroupant les demandes non-urgentes des personnes (date d'entrée non-déterminée supérieure à 6 mois). Une inscription sur liste de précaution permet par la suite de garder son ancienneté pour un passage plus rapide dans la liste d'urgence quand le maintien à domicile devient difficile.

Au cours du second semestre 2023 une mise à jour de la liste d'attente a été effectuée afin de retirer les personnes entrées dans un autre établissement, décédées ou ne souhaitant plus entrer en résidence. Cette mise à jour a permis de retirer 230 dossiers.

### Nouvelles demandes d'inscription en 2023

En 2023, il y a eu 632 nouvelles demandes d'inscription. 183 ont donné lieu à un refus (principalement parce que les établissements n'étaient pas adaptés aux situations des demandeurs). 309 dossiers de demandes ont été placés sur liste d'urgence.

### Répartition des nouvelles demandes en 2023

	Kerlevez	L. Le Roux	Kerlevez L. Le Roux	Poul ar Bachet	Total
Nombre de dossiers étudiés	371	203	124	31	729
Nombre d'avis favorable	220	96	51	21	388
Dont le nombre d'avis favorable précaution	33	28	11	7	79
Dont le nombre d'avis favorable urgent	187	68	40	14	309
Nombre d'avis défavorable	92	55	35	1	183
Nombre de demandes annulées <sup>1</sup>	26	16	18	1	61
A revoir	33	36	20	8	97

1-Décès, entrée dans un autre établissement...

## Typologie des nouveaux demandeurs en 2023

	Brest	Autres communes de Brest métropole	Finistère (hors communes de Brest métropole)	Hors département	Hors région
Communes de provenance	418	87	109	8	10

### Age moyen des résidents

Le plus jeune inscrit a 46 ans et le plus âgé a 101 ans. La moyenne d'âge est de 82 ans.

### Situation familiale

16 couples ont été demandeurs.

### Répartition par sexe

Les nouvelles demandes d'entrée concernent 277 hommes et 452 femmes.

### Suites données aux inscriptions sur listes d'attente

Nombre total de dossiers inscrits sur listes d'attente en 2023	388
Nombre total d'entrées en résidence en 2023	188

### L'unité Alzheimer

Le nombre de dossiers étudiés en 2023 est de 31 (19 femmes et 12 hommes) placés en liste d'urgence pour l'unité Alzheimer.

## ACCOMPAGNER LES GENS DU VOYAGE

### L'accompagnement social

Le CCAS de Brest assure l'accompagnement social des familles domiciliées au CCAS de Brest et ce par délégation du conseil départemental. Un équivalent temps plein (ETP) constitué de deux professionnels est alloué à cette mission.

Les missions principales consistent à maintenir les droits, à accompagner dans les actions d'insertion sociale et professionnelle, à aider sur les plans financiers et budgétaires, à soutenir dans les démarches administratives. Les professionnels sont également amenés à orienter vers les partenaires compétents en assurant parfois un accompagnement physique.

Pour ce faire, l'accompagnement s'appuie sur une bonne connaissance du public et sur l'évaluation des situations individuelles.

Les modalités d'intervention varient selon les demandes mais aussi en fonction de l'itinérance des personnes. Lorsqu'elles vivent à Brest ou les environs, les rencontres ont lieu au CCAS ou sur les lieux de stationnement à savoir les aires d'accueil, les terrains familiaux, les parkings etc...

Au cours de l'année 2023 le CCAS a accompagné 154 ménages, soit 164 personnes différentes dont 84 dans le cadre du RSA.

### La référence RSA

Dans le cadre du RSA, 84 personnes ont été accompagnées.

Cette mission d'accompagnement pour les gens du voyage est assurée par deux travailleurs sociaux effectuant chacun un mi-temps, les deuxièmes mi-temps sont consacrés au centre social La Roulotte : la coordination pour l'un et la référence famille pour l'autre.

### Le Centre social La Roulotte

Le CCAS anime et coordonne le centre social pluri communal à destination des voyageurs. Les villes adhérentes au centre social sont les suivantes : Bohars, Brest, Le Relecq-Kerhuon, Gouesnou, Plouzané et Guipavas:

Trois intervenants sociaux se répartissent l'équivalent de 2 ETP : 1,5 ETP de coordination et 0,5 ETP de référence famille. Une des missions de la Roulotte est l'accueil et l'accès au droit commun. Elle favorise l'ouverture vers les lieux de droit commun et les structures des communes et du territoire. Afin de répondre au plus près des problématiques, l'équipe développe des réseaux de partenaires autour de thématiques cibles.

Il s'agit d'un centre social mobile.

Le partenariat local est l'élément primordial du projet social que ce soit dans la gouvernance ou dans la construction et l'animation des actions.

En 2023, l'agrément du centre social par la CAF a bénéficié d'un avenant d'un an, le temps nécessaire à la réécriture du projet social.

Le projet social 2019-2023 se base sur 4 axes prioritaires :

- Axe habitat et cadre de vie
- Axe scolarisation et insertion professionnelle
- Axe santé et bien-être
- Axe participation

Durant la réécriture du projet social, les actions se sont poursuivies à savoir : le numérique, les ateliers cuisine, les ateliers médiathèque, les ateliers de fabrication de produits naturels. Depuis septembre 2023, les permanences hebdomadaires sur les aires d'accueil et la poursuite de l'animation du réseau de scolarisation sont en cours d'expérimentation.

Dans le cadre du renouvellement du projet social, l'équipe de la Roulotte a mobilisé l'ensemble des acteurs partenaires. Le comité technique réuni au début de l'année 2023, composé des communes de Guipavas, Gouesnou, Le Relecq-Kerhuon, Plouzané, de Bohars, de la Caf et du conseil départemental a validé le processus de méthodologie envisagé, à savoir une approche collaborative et participative.

La phase de concertation a débuté par un questionnaire distribué aux voyageurs pour recueillir leurs attentes et leurs besoins. Ensuite, dans une optique de coopération partenariale, l'équipe de la Roulotte a rencontré deux centres sociaux des gens du voyage (la passerelle à Morlaix et itinérance 22 à Saint Briec).

Cette phase de concertation a été clôturée le 13 juin par l'organisation d'une journée partenariale réunissant l'ensemble des partenaires du centre social dans les locaux de la maison de l'international.

L'analyse de l'ensemble de ces éléments a permis ensuite d'entamer l'écriture du nouveau projet social.

### **Projet social 2024-2027**

En prenant en compte les besoins repérés et identifiés lors de la démarche de renouvellement, le nouveau projet social s'est défini autour de cinq axes.

#### **► Axe scolarisation**

Son principal objectif est de favoriser l'accès à l'éducation scolaire et à la scolarisation en poursuivant 4 objectifs opérationnels :

- inciter à la scolarisation et veiller au bien-être des enfants,
- accompagner la lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme,
- soutenir les familles dans le processus de scolarisation,
- accompagner le soutien scolaire.

#### **► Axe numérique et accès aux droits**

Les actions qui seront réalisées permettront de faciliter l'accès au droit et l'inclusion numérique en poursuivant 4 objectifs opérationnels :

- faciliter les démarches administratives,
- accompagner les voyageurs face à la dématérialisation des services publics,
- soutenir les démarches professionnelles nécessitant l'usage du numérique,
- sensibiliser et prévenir les risques pour enfants et adultes.

#### **► Axe insertion professionnelle et sociale**

L'objectif général est de favoriser l'accès à l'emploi et d'aider aux activités d'insertion sociale et professionnelle des personnes en poursuivant 4 objectifs opérationnels :

- aider à la recherche d'emploi et faciliter l'accès à l'emploi salarié,
- aider à la gestion des microentreprises,
- favoriser l'autonomie dans les démarches professionnelles et d'insertion sociale,
- encourager la formation professionnelle et faciliter le développement des compétences professionnelles.

#### ► **Axe inscription dans la vie locale**

Le centre social va développer des actions favorisant l'inscription des voyageurs dans la vie sociale et territoriale et luttant contre les discriminations et les préjugés en poursuivant 4 objectifs opérationnels :

- communiquer sur les actions du centre social,
- améliorer le cadre de vie des habitants,
- favoriser l'interconnaissance entre voyageurs et sédentaires,
- aider à la prise en compte des familles du voyage sur le territoire.

#### ► **Axe animation collective famille**

Cet axe est transversal à l'ensemble du projet social et a pour objectif de développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales en poursuivant 4 objectifs opérationnels :

- accompagner les parents dans leur fonction parentale,
- animer le vivre-ensemble et créer du lien entre les familles et les générations,
- favoriser la pratique d'activités socioculturelles et les découvertes culturelles,
- soutenir à la scolarité.

Les différents axes du projet social 2024-2027 seront mis en œuvre autour de quatre principes méthodologiques.

- la participation,
- le réseau partenarial et le développement local,
- l'accueil et l'écoute
- la démarche d'« aller vers » et la fonction de passerelle.



## **DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.**

**Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures :** Action de ramassage de déchets sur le littoral de Brest métropole

#### **Description de l'action**

Dans la continuité d'une action de débroussaillage autour du lieu d'accueil de jour Point Kerros, qui a suscité beaucoup d'échanges avec les usagers sur les thèmes de l'écologie et de l'impact sur le littoral, une opération de ramassage de déchets sur des plages de Brest métropole a été organisée avec des usagers de la structure. Il a donc été proposé 3 journées lors desquelles se sont mobilisées entre 6 et 8 personnes en grande difficulté sociale.

Les objectifs étaient à la fois de faire prendre conscience des enjeux liés à la gestion des déchets pour l'environnement mais également de valoriser les personnes en les inscrivant dans une démarche citoyenne.

Les personnes accompagnées sont sans ressources ou bénéficiaires d'un minima social, inoccupées et peuvent ressentir une mise à l'écart de la société.

#### **Apports au développement du territoire :**

- Nettoyage de plages et grèves situées sur Brest métropole
- Développement du lien social et redynamisation des parcours d'insertion par la revalorisation de l'estime de soi
- Embellissement du littoral
- Contribution au maintien de l'écosystème terrestre et marin

#### **Faits marquants et perspectives :**

- Implication des personnes
- Inclusion via une action d'intérêt général, reconnaissance direct par les riverains et les promeneurs
- Partenariat interne à la collectivité : écologie urbaine, gestion des déchets

#### **Indicateurs de l'action :**

- Nombre de personnes mobilisées
- Volume des déchets ramassés
- Echanges : sensibilisation à l'environnement, mieux-être ressenti, demande de réitérer l'expérience



## **EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES**

**Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence** : Habitat alternatif pour personnes en grande précarité

### **Description de la réalisation**

Suite à un appel à manifestation lancé par l'Etat relatif à l'accompagnement des personnes en situation de grande marginalité, le CCAS a déployé en 2023 un dispositif d'habitat adapté avec un accompagnement social de proximité. Il s'agit de 3 mobile-homes permettant d'accueillir 3 à 6 personnes, sans abri, n'ayant pu être orientées vers les dispositifs d'hébergement existants ou ne pouvant s'y maintenir.

Au-delà de proposer une offre d'habitat alternative, il s'agit de répondre à un besoin identifié pour un public de femmes pour lesquelles il n'existe pas de structure d'hébergement dit à bas seuil d'exigence sociale, sur le territoire. En ce sens, une femme et un couple ont été hébergés dans ce dispositif en 2023.

### **Perspectives**

Dans cette même logique, la ville a sollicité auprès des services de l'Etat une évolution de l'agrément du CHRS le Foyer du port, géré par le CCAS, afin de pouvoir accueillir des femmes et des couples dans cette structure dite à bas seuil d'exigence sociale et n'accueillant actuellement que des hommes isolés.

### **La réalisation a été identifiée dans 5 axes du plan d'actions Egalité femmes hommes de Brest métropole et de la Ville de Brest**

- Réaliser l'indépendance économique égale pour les femmes et les hommes du territoire
- Améliorer la conciliation du travail, de la vie privée, familiale et sociale
- Promouvoir l'égalité des femmes et des hommes dans la participation à la vie locale et dans la prise de décision
- Eliminer les stéréotypes liés au genre dans la société
- Eradiquer les violences liées au sexe et à la traite des êtres humains



# DIRECTION DE LA PROXIMITE

## MISSIONS ET ORGANISATION

La direction de la Proximité est organisée autour de 4 secteurs :

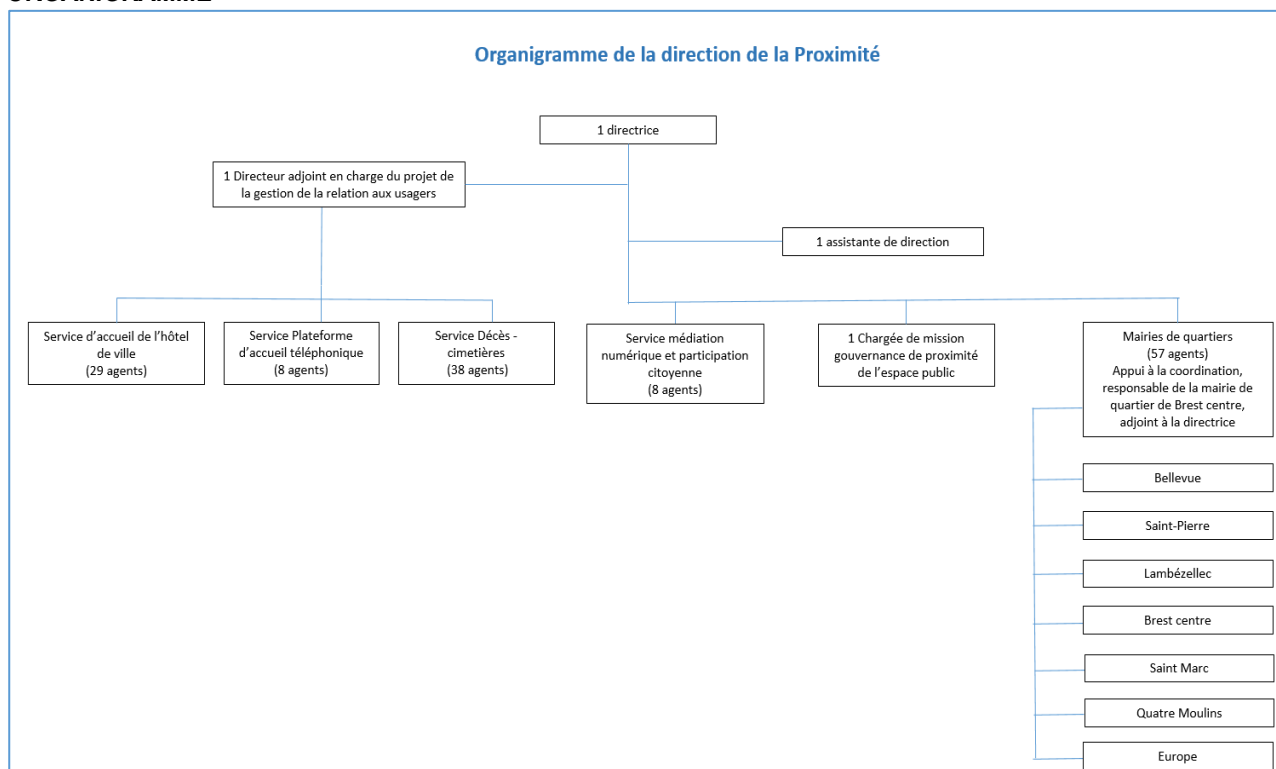
- les activités d'accueil présentes à l'hôtel de ville, accueil physique et plateforme téléphonique,
- les 7 mairies de quartier,
- le service Décès Cimetières, réparti entre l'hôtel de Ville et les 6 cimetières,
- le service Médiations numériques et participation citoyenne.

A cela s'ajoute une équipe projets et missions transversales auprès de la direction, qui assure des fonctions pour l'ensemble de la ville et de la métropole sur des dimensions liées à la relation aux habitants et à la déclinaison en proximité des politiques publiques :

- conduite de démarches participatives, animation transversale des questions de participation,
- amélioration de la relation usagers,
- mise en place et animation du dispositif de gouvernance de proximité
- projet accès aux droits et inclusion numérique.

Fin 2023, la direction a mené une réorganisation avec la création du service « Médiations numériques et participation citoyenne » réunissant l'ex-service « Médiations et usages numériques », les missions et projets : conduite de démarches participatives, animation transversale des questions de participation et accès aux droits et inclusion numérique (cf. nouvel organigramme ci-dessous).

## ORGANIGRAMME



Les missions principales de la direction sont les suivantes :

- Accompagner les citoyens dans l'accomplissement de leurs démarches, améliorer la relation aux usagers,
- Coordonner et animer le dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public à l'échelle de la métropole et dans les quartiers, assurer la veille sur l'espace public,
- Promouvoir les démarches participatives,
- Gérer les cimetières et les formalités liées au décès,
- Développer l'appropriation du numérique par les habitants.

Les mairies de quartier ont également une mission transversale de déclinaison et d'articulation des politiques publiques, en proximité, sur leur quartier, afin de répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les habitants. Ainsi elles portent la déclinaison du Projet Éducatif et Citoyen (PEC) de la ville sur les quartiers, ou contribuent aux projets d'aménagement qui concernent le quartier.

## RESSOURCES (arrondi à l'euro supérieur)

	Dépenses inscrites au BP 2023 (DM, report et virement de crédit inclus)	Dépenses réalisées au 31/12/2023		Recettes inscrites au BP 2023 (+DM)	Recettes réalisées au 31/12/2023
<b>Les programmes d'investissement</b>					
<b>Programme 151</b> : constructions	250 870 €	169 182 €			
<b>Programme 1513</b> : aménagement du hall d'accueil de l'hôtel de ville	2237 €	0 €			
<b>Programme 1514</b> : les radars pédagogiques	0 €	0 €			
<b>Programme 855</b> : service médiations et usages numériques (anciennement IEM)	81 886 €	32 524 €			
<b>Programme 800</b> : Budget participatif	446 587 €	347 025 €			
<b>Programme 885</b> : Cimetières	201 000 €	114 089 €	Subvention		
<b>Les centres de coût en fonctionnement</b>					
Piloter et gérer la direction - <b>020.937</b> + Charges de personnel	18 114 € 571 800 €	10 927 € 501 058 €	Subvention salaires ANRU	38 000 €	38 000 €
Accueillir les citoyens pour l'accomplissement de leurs démarches - <b>026.939</b> + Charges de personnel	32 070 € 2 447 570 €	32 063 € 2 447 509 €	- Participations de l'État (Stations de passeports biométriques) - Autres prestations : photocopieurs, Comedec	266 336 €	474 836 €
Animer les démarches participatives - <b>022.941</b> + Charges de personnel	92 464 € 249 400 €	52 484 € 240 625 €	Les conseils citoyens, Fonds d'aide aux actions citoyennes	17 100 €	18 731 €
Développer auprès des citoyens les usages internet/numérique - <b>348.840</b> + Charges de personnel	112 106 € 262 300 €	98 198 € 183 135 €	Recettes diverses Appels à projets + Forum des Usages Coopératifs	9 500 €	9 500 €
Gérer les cimetières municipaux - <b>025.943</b> + Charges de personnel	100 600 € 1 658 750 €	71 871 € 1 648 827 €	Cimetières	435 000 €	467 808 €
Assurer la veille sur l'espace public et ses usagers - <b>11.173</b>	10 614 €	6 288 €	Procédure Arbre	1 000 €	0

## RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

### Accompagner les citoyens dans l'accomplissement de leurs démarches, les informer, les orienter

#### Les prestations dans les sept lieux d'accueil

	Prestations	Hall d'accueil	Bellevue	Europe	Quatre-Moulins	Lambézellec	Saint-Marc	Saint-Pierre	2022/2023
<b>Etat-civil</b>	Mariages	206	2	16	45	51	27	19	+9 %
	Naissances	2117	125	210	112	1021	147	100	-12 %
	Reconnaisances	306	61	71	65	92	57	55	-38 %
	Baptêmes civils	21	2	2	8	13	2	4	-27 %
	Divorces	147	14	26	19	17	13	0	+8 %
	Courrier et actes en ligne	8457	10 080	4 788	4 055	3323	5010	3194	+33 %
	Mentions	10 926	19	22	415	754	158	11	+9 %
	Livrets de famille	3 526	139	113	142	334	101	87	- 2 %
	Demandes de changements de prénoms	39	7	15	13	7	4	1	+54 %
	Changements de nom	108	8	14	29	24	12	15	+ 48 %
	PACS	339	92	59	122	92	97	41	+15 %
	Vérification état civil pour COMEDEC	71 059	0	0	0	0	0	0	-5 %
<b>Formalités</b>	Recensement des jeunes	467	124	104	113	134	91	188	+9 %
	Inscriptions sur listes électorales	165	23	13	27	21	22	35	- 88 %
	Cartes nationales d'identité/Passeports	17 178	4 247	3 300	5 027	7338	4680	4456	+10 %
<b>Prestations calculées selon les ressources des ménages et périscolaire</b>	Calcul quotients familiaux	251	135	77	183	93	186	216	+13 %
	Scolaires/périscolaire/crèches	2 137	1 170	1 091	629	565	308	894	-6 %
	Délivrance de cartes de bus	9 012	2 142	1 169	763	854	351	918	+9 %
	Inscriptions dans les crèches	1 457	0	0	0	0	1	0	+1 %
<b>Prestations diverses</b>	PAPI/ Photocopies /objets trouvés /orientation RDV	75 666	3 292	1 260	3736	1083	2099	3209	+18 %
<b>Nombre d'usagers reçus</b>		132 069	17 465	11 890	18628	18540	14737	15590	+5 %

Huit faits marquants pour cette année 2023 :

- La forte pression sur les demandes de cartes d'identité ou de passeports notamment sur les trois premiers trimestres de l'année 2023, prestation rendue au profit des Brestois mais aussi des non Brestois qui représentaient encore plus de 41 % des demandes contre 30 % avant la crise sanitaire de la COVID.  
Comme en 2022, la ville a été sollicitée par les services de l'Etat pour ouvrir un centre temporaire d'accueil. Ce centre a fonctionné à l'hôtel de ville de la mi-juin à la mi-octobre ce qui a permis, pour l'ensemble des accueils, un doublement

des dispositifs de recueil et une multiplication des rendez-vous proposés. Le fonctionnement du centre a été repensé pour absorber avec efficacité la surcharge d'activité. Plus de 7000 titres, cartes d'identité ou passeports, ont été délivrés grâce à ce centre temporaire. L'augmentation de 5 % (10 000 personnes) du nombre d'utilisateurs dans l'ensemble des accueils, au regard d'une fréquentation déjà forte sur l'année 2022, s'explique essentiellement par le flux d'utilisateurs drainé par cette prestation.

- Une baisse de l'activité de la mairie de l'Europe incendiée au moment des émeutes urbaines de juin 2023. Les équipes ont dû trouver de nouveaux lieux pour assurer l'accueil du public : la mairie de Lambézellec dans un premier temps, puis un retour provisoire à la mairie de l'Europe avant leur arrivée à la maison des associations. Hors de ses locaux, la mairie de quartier œuvre à retrouver son niveau d'activité d'avant l'incendie.
- La détérioration de la salle de cérémonie de Bellevue également pendant les émeutes urbaines de juin 2023, ce qui a entraîné, notamment, le déplacement de 4 cérémonies de mariages.
- La mise en œuvre d'une nouvelle organisation pour le dépôt des dossiers de mariage et de PACS depuis le 1<sup>er</sup> juin puisqu'il appartient désormais à la commune du lieu du PACS ou de celui du mariage de se procurer l'acte de naissance des intéressés via la plateforme COMEDec dès lors que la commune de naissance peut répondre par la voie dématérialisée.
- La capacité à « sortir des murs » avec l'élargissement de l'expérience du « aller vers », avec la Direction Éducation, pour passer de 7 à 12 écoles de quartier à l'occasion des inscriptions périscolaires fin mai début juin, expérimentation appréciée tant côté usagers que côté agents. Et pour les titres d'identité, la régularité de déplacements à domicile pour répondre au besoin des usagers notamment très âgés.
- Un travail partenarial entre la Direction des Mobilités, la DSIT, la Direction de la Proximité, le CLOUS, BIBUS et la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique) a permis de tester le déploiement d'une démarche proactive à destination des étudiants boursiers pour la délivrance de la carte de bus à tarif solidaire. Dans ce cadre, plus de 6500 courriels ont été adressés aux étudiants boursiers avec un taux de retour de 10% malgré le déploiement tardif de la démarche début décembre. Tous les critères d'accessibilité au service ayant été traités informatiquement en amont, il suffisait pour l'étudiant ou l'étudiante de donner son accord pour la délivrance de cette carte à tarif réduit et pour l'agent ou l'agente de l'enregistrer dans le logiciel dédié.
- Une montée en puissance de l'activité des conseillers numériques à la fin de leur formation obligatoire fin mai : 1261 accompagnements d'utilisateurs ont été réalisés auxquels s'ajoutent la mise en place et la réalisation des ateliers à destination du public et des agents.
- Le changement de logiciel de prise de rendez-vous en ligne, début octobre, pour le dépôt des cartes d'identité et des passeports, pour pouvoir être répertorié sur la plateforme nationale et prévenir des failles de sécurité.

Cette année 2023, les accueils de la Direction de Proximité ont su faire la preuve de leur capacité d'adaptation (nouveau logiciel, nouvelle réglementation et changement d'organisation) et de leur capacité à réinterroger les pratiques pour proposer des démarches de simplification innovantes.

## **L'accueil des ressortissants étrangers**

Cette unité fonctionne avec une seule agente, 1 rédactrice, qui a pour missions principales :

- l'aide aux démarches pour l'accès des étrangers aux droits courants,
- les renseignements divers relatifs au statut d'étranger,
- le traitement des demandes spécifiques et la prise en charge de dossiers complexes.

## **L'activité du service**

Le service a accueilli 2330 usagers sur rendez-vous au format court (le matin) et plus de 980 personnes sur rendez-vous plus approfondis (l'après-midi), soit une augmentation de plus de 480 personnes par rapport à l'année 2022. En février l'accès sur rendez-vous a été généralisé pour éviter les files d'attente conséquentes à l'ouverture du service. 160 dossiers complexes sont suivis.

Les sujets traités (par ordre décroissant de sollicitation) sont :

- Les renseignements sur les titres de séjour, en particulier les demandes de régularisation,
- Le regroupement familial et la réunification familiale,
- Les demandes de naturalisation,
- Les démarches sur les documents de circulation et de voyage,
- Les renseignements sur les mariages avec un ressortissant étranger,
- Divers sujets : permis de conduire étrangers, listes des avocats spécialisés en droit des étrangers.

La nature de l'activité évolue vers toujours plus d'accompagnement aux démarches en ligne au fur et à mesure du déploiement par l'Etat des télé procédures liées aux étrangers. Ainsi, la dématérialisation d'un type de titre de séjour depuis avril 2023 a nécessité l'accompagnement d'utilisateurs pour 114 demandes.

Les conseillers numériques, formés en interne, apportent une aide conséquente chaque fois que la démarche en ligne ne nécessite pas une expertise en droit des étrangers.

Le service continue cependant d'accompagner les familles suivies depuis plusieurs années, celles qui ne maîtrisent que peu le français ou encore celles qui font face à de nombreuses difficultés sociales.

Depuis 2022, dans le cadre d'une mission de la direction du développement social urbain, des échanges ont lieu entre professionnels intervenant dans l'accueil et l'intégration des étrangers à Brest. Ils permettent au service de faire connaître ses missions et de pouvoir orienter au besoin les usagers vers d'autres structures notamment pour de l'accompagnement social. Un projet de formation à destination de ces professionnels est en cours.

Le service a, par ailleurs, réalisé des interventions en droit des étrangers auprès d'autres services de la mairie (CCAS, service Petite enfance).

Des échanges par courriels sont constants avec les administrations (les préfectures, l'OFII, l'OFPRA et les consulats de France dans le monde). Les rencontres avec le personnel des services sociaux (CCAS et CDAS) se poursuivent et les liens avec les associations (DIGEMER, l'Association d'aide aux Démarches des Etrangers) se consolident.

Actuellement, cette unité est uniquement financée par la ville de Brest. Au vu de l'activité soutenue, une demande de financement de l'État sera sollicitée en 2024.

## **La plateforme d'accueil téléphonique**

La plateforme d'accueil téléphonique a poursuivi ses actions en vue de conforter les réponses et prestations de 1<sup>er</sup> niveau de façon à accompagner les évolutions des services et répondre aux attentes des usagers.

Ainsi en 2023, la plateforme d'accueil téléphonique a traité en 1<sup>er</sup> niveau 72 % des appels à destination de la mairie de Brest et 64 % des appels pour les services de la métropole. De façon globale, le traitement en 1<sup>er</sup> niveau est très satisfaisant avec 70 % des appels comme en 2022. On constate une forte progression sur les appels métropole, 59% en 2022, avec une augmentation des appels pour la Direction Déchets Propreté pour laquelle la plateforme apporte des réponses de 1<sup>er</sup> niveau.

Le service a retrouvé son organisation avant covid avec le regroupement de l'équipe sur un même plateau. Des travaux ont été réalisés permettant l'aménagement de bureaux pour la responsable, la chargée de documentation ainsi que la création de 3 postes de travail complémentaires pour les téléconseillères.

Le service est également régulièrement sollicité pour la participation à des actions ou projets transversaux. En 2023, le service a ainsi été impliqué dans 12 projets transversaux, principalement liés à la relation aux usagers. Ceux-ci peuvent être au niveau de la Direction Proximité avec la démarche qualité, les groupes de travail autour de la gestion de la relation usagers ou encore le dispositif « Vis ma Vie » ; mais aussi à l'échelle de la collectivité comme la gestion de crise en cas d'indisponibilité du système d'information, projet « Cyber Attack ».

## Une année marquée par :

### L'anniversaire des 10 ans de la plateforme

Un temps festif a été l'occasion de communiquer sur les missions de la plateforme et de faire découvrir son quotidien, la qualité de la réponse donnée aux usagers. Ce fut aussi un temps de valorisation du métier de téléconseiller.ère et de l'ensemble des intervenants dans la construction de l'information à destination des usagers.

- La réalisation d'un nouveau film de présentation de la plateforme et du réseau d'agents volontaires.
- Une présentation du réseau d'agents volontaires et des animations à l'occasion des 10 ans lors du séminaire des cadres.
- Une série de publications intranet avec des quiz. Ceux-ci ont permis de faire découvrir la base de connaissance à de nombreux agents et ont induit une augmentation du nombre de visiteurs journaliers sur la base de connaissance.
- Un temps fort avec les référents de la base de connaissance pour échanger sur leur rôle et présenter le bilan de l'activité plateforme.

### Les situations de crises

Les émeutes urbaines de fin juin 2023, les situations de grèves et surtout la tempête Ciaran du 1<sup>er</sup> au novembre 2023 ont impacté l'activité de la plateforme. L'équipe a fait preuve de réactivité, d'adaptation et de professionnalisme pour apporter dans ces situations sensibles la meilleure réponse possible aux usagers.

L'information mise à jour au quotidien est partagée avec l'ensemble des services de la collectivité via la base de connaissance.

### L'accueil de nouveaux agents dans le réseau de volontaires et d'autres en reclassement.

5 agents ont maintenu leur participation au réseau d'agents volontaires pour une présence hebdomadaire sur la plateforme d'une demi-journée à un jour, dont un seulement pour quelques mois.

Suite à l'appel à candidature en 2023, 2 agents ont intégré le dispositif en cours d'année (MDEJ, CCAS, CLIC et garage) dont un seulement pour quelques mois.

Cela représentait au 31 décembre 0,6 équivalent temps plein.

Même si ce dispositif contribue à maintenir un traitement des appels des usagers satisfaisant, il demande un temps managérial conséquent et ne permet pas de disposer d'une ressource pérenne pouvant être intégrée dans l'organisation du service. Le taux d'absentéisme est relativement important, 32% lié aux congés ou à une demande du service d'origine en raison d'une charge d'activité importante ou d'absences d'agents.

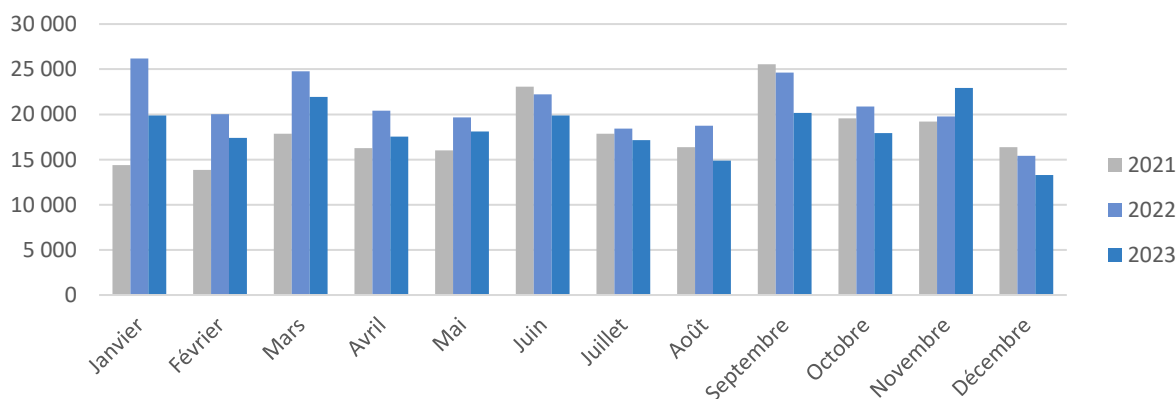
La plateforme d'accueil téléphonique accueille régulièrement des agents en situation de reclassement professionnel. Ainsi, en 2023, 5 agents ont été accueillis sur les fonctions de téléconseiller.ère et une agente sur les fonctions de chargé de documentation à partir de novembre 2023.

### Quelques chiffres :

Le nombre d'appels entrants a baissé en 2023 de 12 %. Nous enregistrons un total de 221 096 appels entrants.

La baisse est principalement liée à la diminution des sollicitations sur les demandes de carte nationale d'identité et passeport.

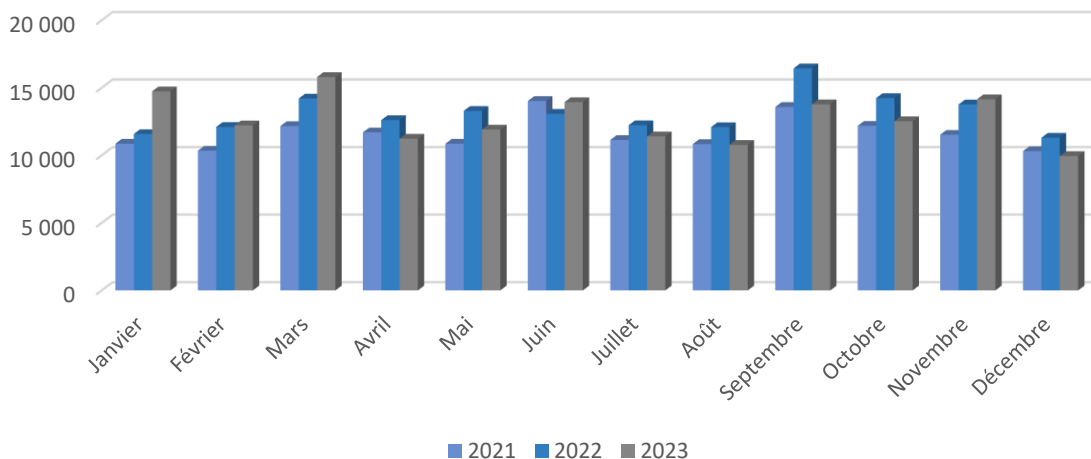
Evolution des appels entrants entre 2021 et 2023



152 419 appels traités, soit une baisse de 3 % par rapport à 2022. Ce sont 83 % des appels directs (Brest métropole et mairie) qui sont traités contre 77 % en 2022. Le taux de traitement est en augmentation du fait d'une baisse des appels entrants.

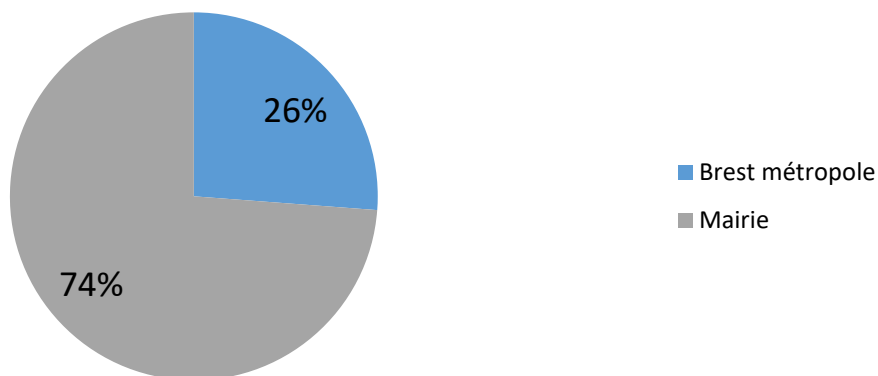
Une moyenne de 591 appels traités par jour en légère baisse par rapport à 2021 (604).

Evolution du nombre d'appels traités entre 2021 et 2023



La répartition des appels entre les deux collectivités reste proche de celle de 2022 malgré une augmentation des appels pour la métropole. Les appels pour la ville représentent 74 % contre 75% en 2022.

### Répartition des appels traités par collectivité en 2023



### Démarche qualité

La Direction de la Proximité anime une démarche interne d'amélioration continue de ses accueils (hôtel de ville, mairie de quartier, plateforme téléphonique, service décès cimetière) qui vise à : améliorer la qualité de nos services, dynamique tournée vers l'usager dans une volonté d'évolution et d'adaptation continues qui passe y compris par de petites choses (logique des petits pas) ; tenir compte du bien-être au travail des agents ; faciliter l'interconnaissance des équipes, des agents, développer la cohésion et la convivialité ; encourager le partage d'expériences. En 2023, les agents des 4 groupes ont réalisé le bilan des actions réalisées depuis le lancement de la démarche et proposé de nouvelles actions à mettre en œuvre. Le bilan 2021/2023, le nouveau plan d'actions 2023/2025 ont été présentés lors de 4 plénières auprès de 60 agents de la Direction de la Proximité. Le nouveau plan d'actions s'articule autour de 4 axes : qualité des accueils, qualité d'accueillir, qualité des outils, qualité du suivi.

## Evolution des accueils

La Direction de la Proximité a engagé une réflexion sur l'évolution de ses accueils avec 2 enjeux : l'accompagnement au numérique dans les accueils et l'organisation plus agile des accueils notamment des petites unités. Le périmètre concerne les accueils des mairies de quartier, le hall d'accueil de l'hôtel de ville, l'unité administrative du service Décès Cimetières et la plateforme téléphonique.

Suite à un diagnostic mené et partagé sur les questions d'accompagnement au numérique dans les équipes, il a été imaginé et mis en place une formation interne « vers une culture numérique partagée » à laquelle ont participé la majeure partie des agents d'accueils, les responsables de services et la direction : 75 agents ont participé à 6 sessions. Un bilan en a été dressé en 2023 et a fait l'objet d'une présentation dans toutes les équipes. Le bilan écrit, tenant compte des suggestions des agents et de leurs avancées a également été adressé à tous les agents de la direction.

Dans le cadre du plan de relance France Relance, la collectivité a recruté 6 conseillers numériques France service (CNFS) en septembre 2021 dont 3 dans les mairies de quartier (contrats de 2 ans, financés en partie par l'État). Ce dispositif permet d'accompagner les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique et leurs démarches en ligne.

Au quotidien, cet accompagnement se concrétise par des permanences, des « coups de pouce numériques », ou encore des ateliers collectifs. Sur 2023, les conseillères ont organisé des ateliers à destination des agents de la direction sur différents sujets.

En 2023, les élus ont défini le périmètre d'intervention des CNFS en limitant l'accompagnement aux démarches liées aux activités des accueils de la direction.

Au terme de ces deux années, la collectivité a choisi de poursuivre l'expérience avec 4 conseillères numériques. En 2023 l'Etat a annoncé la prolongation du dispositif pour 3 années et l'attribution d'une aide dégressive à destination des employeurs. Les recherches de financements complémentaires – en particulier européens – engagées en 2023 permettront sur 2024 la concrétisation des demandes en direction des co-financeurs.

Dans la perspective d'intégration des conseillères numériques aux équipes d'accueil, une réflexion a démarré en 2023 sur l'articulation de leurs missions avec celles des agents d'accueil. Les deux conseillères ont pu être formées à l'accompagnement de certaines prestations rendues au sein des mairies.

Les 2 conseillères, actuellement en poste, se partagent les 7 lieux d'accueil. L'accueil est organisé sous forme de permanences, de « Coups de pouces numériques ». Des ateliers en direction des habitants et des agents sont programmés pour l'année 2024.

Ce dispositif permet d'expérimenter de nouveaux usages dans les accueils, de mieux identifier les attentes des usagers, et d'imaginer les évolutions de l'offre de service des accueils.

Un bilan des CNFS sera dressé fin 2024.

## Gestion de la relation à l'utilisateur

Le projet « Gestion de la relation aux usagers », projet transversal aux services de la métropole, de la ville et du CCAS, vise à faciliter les interactions des usagers et des usagers avec l'ensemble des services quels que soient leurs canaux d'interactions (accueils physique, numérique, téléphone, papier).

Début 2022, les élus du comité de coordination du projet validaient la feuille de route pour la suite du mandat structurée autour d'une ambition : une relation solidaire, bienveillante, simple et efficace quel que soit le canal utilisé ; et de 5 orientations stratégiques :

- Porter une attention particulière aux publics fragiles,
- Faciliter les relations usagers collectivité en s'appuyant sur le numérique,
- Améliorer la qualité et l'usage des lieux d'accueil,
- Développer une culture commune de la relation usagers,
- Faire de la relation usagers une compétence mieux identifiée au sein de la collectivité.

Chaque orientation se décline en actions, projets ou principes d'action.

Parmi les faits marquants de 2023 :

- Mise en place d'un parcours montée en compétences des agents d'accueil avec plus particulièrement la construction d'une formation autour de l'accueil des publics difficiles,



- Amélioration de l'accueil de la mairie de quartier de Lambézellec en se reposant sur des techniques de design de service public en passant les phases : d'idéation de nouveaux aménagements, d'expérimentation et de mise en place des nouveaux aménagements,
- Accompagnement à l'aménagement de l'accueil de la Maison des associations (MDA) en design de service,
- Organisation des 10 ans de la plateforme téléphonique : tournage d'un nouveau film promotionnel, plusieurs publications agrémentées de quizz, rencontre des référents ... avec pour conséquence notamment l'augmentation du nombre d'utilisateurs au quotidien de la base de connaissances,
- Mise en place et animation d'un groupe d'agents des communes de la métropole sous forme de partage d'expériences sur la relation à l'utilisateur,
- Co-construction d'un guide outils pour les services souhaitant engager un projet de (ré)aménagement de leur accueil en phase pré diagnostic,
- Etude et validation du déploiement de la carte Korrigo Services dans les médiathèques du réseau des médiathèques de la ville de Brest et Pass'Media de la métropole,
- Participation au réseau « Accueil et relation à l'utilisateur » d'Idéal Connaissance avec notamment l'animation de formations par des agents de Brest, la participation d'agents brestois aux 10<sup>èmes</sup> rencontres nationales de l'accueil et de la relation aux usagers au Havre.

## Projet métropolitain « Accès aux droits et inclusion numérique »

La direction de la proximité a assuré pour 2023, le pilotage de ce projet et est intervenue tant en matière d'animation, de conception et de mise en œuvre d'actions.

En 2023, plusieurs faits marquants dont :

### - La consolidation du diagnostic territorial avec :

- La conduite d'une campagne d'actualisation de la base de données et de la cartographie métropolitaine<sup>4</sup> de l'Accès aux droits et de l'inclusion numérique (plus de 400 services recensés sur l'ensemble des communes)
- Des séances de présentation de la cartographie dans les communes et quartiers brestois à des fins de communication et d'appropriation de l'outil pour une meilleure orientation des publics.
- Des ateliers de prise en main de la cartographie et de la base de données pour faciliter l'actualisation des données par les structures elles-mêmes.
- Une réflexion sur l'interopérabilité des données entre cette base et d'autres cartes existantes.

- La participation au bilan de la **formation territoriale** du chantier pilotée par le Conseil Départemental du Finistère

- **MedNum Remix** : suite au marathon créatif, des 19, 20 et 21 octobre 2023 à l'UBO Open Factory, les prototypes ont été matérialisés en vue d'être testés et expérimentés en situations réelles chez les partenaires du réseau. Un bilan de l'expérimentation sur 4 mois a été réalisé et présenté le 29 juin 2023 lors d'une rencontre ouverte à toutes et tous. Le projet prévoyait la production d'une documentation sur le projet et son animation ainsi que sur les prototypes, leur réalisation et leur expérimentation. Ce travail a été conduit sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023 et finalisé début 2024.

Cette action a été récompensée par le **label « Territoire innovant 2023 »**.

### - Le pilotage du projet pour Brest métropole et son animation :

Brest métropole a assuré seule le pilotage du projet après l'annonce par le département de son retrait du copilotage. Le projet arrivant au terme de sa phase 1, un travail de co-construction de nouvelles propositions a été réalisé sur 2023.

- A l'interne : rencontre CCAS, Développement social urbain, Proximité du 20 juin 2023
  - Avec les partenaires du chantier - Réunion plénière du 27 juin 2023
  - Avec les habitants et partenaires des quartiers de Brest – Elaboration du nouveau contrat de ville du 30 juin 2023
- Ces propositions ont été présentées et validées par les élus lors du comité de suivi du projet le 24 novembre 2023.
- Une exploration des sources de financement pour la phase 2 a également été réalisée.

<sup>4</sup> Cartographie métropolitaine : <https://accesauxdroitsabrest.gogocarto.fr/>  
Ville de Brest

# Coordonner et animer le dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public à l'échelle de la métropole et dans les quartiers, assurer la veille sur l'espace public

## - Le nouveau contrat de proximité territoriale 2021-2026

L'année 2023 a constitué la 3ème année de mise en œuvre du contrat de proximité. Pour rappel, il se structure ainsi :

- **Les principes** : subsidiarité, transparence, proximité de l'action communautaire, adaptation à la diversité des territoires
- **L'organisation générale** : les échelles de gouvernance, les délégations, les instances de découverte, de dialogue et de transmission de l'information, l'évaluation et le reporting vers les communes
- **Les thématiques transversales** : la relation à l'usager, la participation, le lien proximité – projets métropolitains (opérations de renouvellement urbain / cœur de métropole) ...
- **9 annexes thématiques**

## - Les instances de dialogue, et les processus de décision

- Les 42 coordinations trimestrielles GEP (3 par commune/quartier par an) se sont tenues principalement en présentiel et de manière plus occasionnelle en distanciel. Il est à remarquer l'assiduité des participants, tant côté mairies de quartier que côté métropole, et la richesse croissante des sujets portés aux ordres du jour. Les GEP deviennent par exemple au fil du temps le lieu adéquat pour aborder la question du budget participatif dans les communes extérieures à Brest et de l'opération « Des fleurs dans ma rue » (dans les quartiers brestois). Il est à noter que le poste de coordinateur des instances de GEP a été vacant plus des deux tiers de l'année 2023 du fait d'une difficulté à recruter sur ce poste. La Direction de la Proximité a effectué en lien avec différents services des mairies de quartier et des communes afin de mener à bien les 42 GEP de l'année 2023.
- Le processus de priorisation des travaux de proximité est désormais enrichi de la thématique mobilité active (déplacements vélos, piétons...). Un budget de 30 K€ par territoire de proximité a été dédié à titre expérimental aux opérations de proximité en 2022, et reconduit en 2023. Les communes et quartiers ont donc été invités à faire des propositions sur cette thématique en complément des sujets habituels : voirie, espaces verts, chemins... Ces demandes ont fait l'objet d'analyses par la Direction des mobilités, puis de débats dans le cadre des GEP de programmation 2023.
- Un budget supplémentaire de proximité d'un million d'euros par an a été alloué aux communes et quartiers brestois. C'est en GEP qu'ont eu lieu les débats et arbitrages à partir de suggestions amenées par la Direction Voirie Infrastructures Réseaux.

## - La gestion de la relation aux usagers en matière d'interventions sur l'espace public

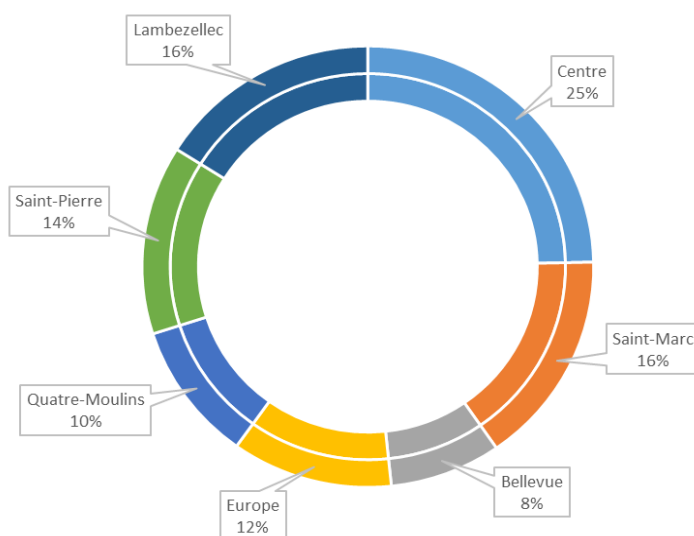
Le contrat de proximité territoriale réaffirme l'ambition de la collectivité de simplifier et harmoniser le parcours de l'usager quelles que soient les communes où il s'adresse, et le canal qu'il choisit pour exprimer sa requête (web, téléphone, accueil physique...).

L'outil numérique « Relation aux Administrés » (RA) est utilisé par l'ensemble des communes, des services de la métropole et de la plateforme téléphonique pour recenser les demandes d'interventions sur l'espace public. De même, les demandes rédigées par les habitants sur les sites des communes se transforment en « fiches RA ». Une fois modérées par les mairies, les demandes sont transmises aux services métropolitains pour traitement.

Avec la mise en œuvre des nouvelles règles des relations avec les usagers, le rôle des directions opérationnelles et des mairies évolue, ce qui nécessite une coordination pour un ajustement des pratiques assurée par la Direction de la Proximité.

En 2023, le travail engagé avec les responsables des services administration et gestion des directions Espaces Verts, Voirie et Propreté Déchets visant à la bonne mise en œuvre des règles régissant les relations avec les usagers s'est poursuivi. Ainsi, la charge de l'envoi de la réponse à l'usager est transférée des communes vers ces directions opérationnelles. Pour faciliter au quotidien la mise en œuvre de ces règles, des interventions ont été menées sur l'outil relations aux administrés courant 2023. Les nouvelles règles de répartition des rôles, ainsi que la présentation des modifications sur l'outil relations aux administrés ont été présentées de nouveau aux agents des mairies de quartier en mars 2023 dans le cadre d'un webinaire.

## REPARTITION DES FICHES RA PAR QUARTIERS BRESTOIS EN 2023



## NOMBRES DE FICHES RA PAR QUARTIERS BRESTOIS DEPUIS 2021

	Total 2021		Total 2022		Total 2023	
<b>Centre</b>	1704	20%	2077	23%	2734	25%
<b>Saint-Marc</b>	1240	15%	1306	14%	1738	16%
<b>Bellevue</b>	1130	13%	1059	12%	884	8%
<b>Europe</b>	928	11%	1211	13%	1279	12%
<b>Quatre-Moulins</b>	937	11%	931	10%	1130	10%
<b>Saint-Pierre</b>	1248	15%	1220	13%	1535	14%
<b>Lambezellec</b>	1217	14%	1236	14%	1781	16%
<b>Total</b>	8404	100%	9040	100%	11081	100%

## REPARTITION DES FICHES RA PAR THEMATIQUES SELON LES QUARTIERS BRESTOIS EN 2023

	TOTAL SUR BREST		BELLEVUE		BREST-CENTRE		EUROPE		LAMBEZELLEC		QUATRE-MOULINS		SAINT-MARC		SAINT-PIERRE	
Signalisation	2574	23%	167	19%	696	25%	425	33%	373	21%	228	21%	427	25%	258	17%
Propreté-Déchets	2157	19%	149	17%	890	33%	207	16%	211	12%	250	23%	301	17%	149	10%
Voirie	1828	16%	155	18%	445	16%	157	12%	336	19%	157	14%	258	15%	320	21%
Suivi par modérateurs	1210	11%	76	9%	228	8%	166	13%	166	9%	92	8%	278	16%	204	13%
Espaces verts	988	9%	139	16%	92	3%	93	7%	212	12%	116	10%	116	7%	220	14%
Animal dans la ville	913	8%	54	6%	77	3%	77	6%	218	12%	129	12%	161	9%	197	13%
Eclairage public/Réseaux télécomm/Signalisation	685	6%	65	7%	106	4%	84	7%	157	9%	81	7%	86	5%	106	7%
Eau	318	3%	50	6%	80	3%	41	3%	52	3%	21	2%	51	3%	23	1%
Autres*	408	4%	29	3%	120	4%	29	2%	56	3%	56	5%	60	3%	58	4%

\*Autres : Ecologie urbaine, Mobilités, bâtiment en péril, domaine communal, Patrimoine-Logistique, adresse numérotation, sans thématiques  
En gras, les trois thématiques les plus sollicitées par quartiers

## NOMBRES DE FICHES RA SELON LES TYPES DE REDACTEURS SUR BREST

	TOTAL SUR BREST		BELLEVUE		BREST-CENTRE		EUROPE		LAMBEZELLEC		QUATRE-MOULINS		SAINT-MARC		SAINT-PIERRE	
Fiches rédigées par les mairies de quartier	3906	35%	427	48%	792	29%	647	51%	618	35%	264	23%	513	30%	645	42%
Fiches rédigées par la plateforme téléphonique	3013	27%	195	22%	669	24%	249	19%	553	31%	410	36%	475	27%	462	30%
Fiches rédigées par les usagers via le formulaire de demande sur internet	2221	20%	108	12%	741	27%	157	12%	238	13%	238	21%	505	29%	234	15%
Fiches rédigées par Brest Métropole et d'autres services de la ville de Brest	1941	18%	154	17%	532	19%	226	18%	372	21%	218	19%	245	14%	194	13%

En gras, les deux modalités d'interpellation les plus utilisées par quartiers

## TAUX DE CLOTURE DES FICHES RA EN 2023 SUR BREST

	NON CLOS	CLOS	TOTAL	TAUX DE CLOTURE
<b>BELLEVUE</b>	266	618	884	70%
<b>BREST-CENTRE</b>	373	2361	2734	86%
<b>EUROPE</b>	158	1121	1279	88%
<b>LAMBEZELLEC</b>	313	1468	1781	82%
<b>QUATRE MOULINS</b>	517	613	1130	54%
<b>SAINT MARC</b>	442	1296	1738	75%
<b>SAINT-PIERRE</b>	375	1160	1535	76%
<b>TOTAL SUR BREST</b>	2444	8637	11081	78%

## MODALITES DE REPONSES DES FICHES RA SUR BREST

	2023		Mai à décembre 2022	
<b>Nombre de fiches RA créées</b>	11081		6325	
<b>L'utilisateur a souhaité avoir une réponse</b>	4206	38%	2320	37%
<b>Si oui, l'utilisateur a donné son adresse courriel</b>	3949	94%	1854	80%
<b>Fiches sans utilisateur identifié</b>	4170	38%	2613	41%

*En mai 2022, des évolutions de la démarche Relation à l'utilisateur ont eu lieu dont l'une demandait à l'utilisateur de spécifier s'il souhaitait une réponse et selon quelles modalités.*

### - L'animation du réseau des acteurs participant à la gouvernance de proximité de l'espace public

- Les formations : la Direction de la Proximité propose aux différents acteurs (élus, services communaux et métropolitains) des formations dont le programme est adapté selon les besoins exprimés.

Les principales thématiques abordées dans ces formations sont :

- Présentation du dispositif de gouvernance de l'espace public,
- Rappel des principales règles de la relation aux usagers,
- Présentation et mises en situation sur les outils utilisés dans le traitement des demandes des usagers, relativement à l'espace public : Relations aux Administrés, SIGEO...

### Activités sur l'espace public

Les agents de proximité répartis sur l'ensemble des quartiers brestois assurent une veille active sur l'espace public et un suivi des travaux, en étant au plus proche des habitants.

Comme chaque année, les agents de proximité ont travaillé en étroite collaboration avec les services espace public ainsi qu'avec quelques services autres pour des missions plus ponctuelles (DRH, Direction des sports, communication, culture animation...).

Les agents de proximité assurent également un rôle de soutien des chargés de développement, des projets du budget participatif et des projets du dispositif « Des fleurs dans ma rue ».

Ils participent au recensement des véhicules en situation de stationnement abusif en lien avec la BTU, ainsi qu'au déploiement des radars pédagogiques. Cette année, un séminaire a été organisé entre les Directions Proximité et Prévention des risques et Tranquillité Urbaine (DPRTU) ce qui a permis de favoriser l'inter connaissance entre les médiateurs, les agents de la brigade de Tranquillité Urbaine et les agents de proximité et d'élaborer de nouveaux outils

pour une meilleure collaboration au quotidien (sur la gestion des voitures ventouses par exemple ou la mise en place de points mensuels avec la BTU et les médiateurs urbains par quartier).

Il est à noter une très forte progression des interventions relatives aux les frelons asiatiques et les étourneaux en lien avec la DPRTU et Animal et Ville.

Les équipes des quartiers de l'Europe, Saint-Marc, Lambézellec et Saint-Pierre ont été particulièrement impactées par la gestion d'occupations illégales de gens du voyage (lien avec les services ou avec les propriétaires sur les parcelles privées – réponse aux riverains des parcelles occupées – relation aux gens du voyage – suivi des procédures d'expulsion...)

### **Quelques faits et opérations qui ont marqué l'activité des quartiers en 2023 :**

Les équipes ont été dans leur ensemble mobilisées par les conséquences de la tempête CIARAN du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 2023, le suivi des dégradations sur l'espace public suite aux émeutes urbaines de juin, la gestion des nids de frelons.

#### **• Quartier de Brest centre :**

Suivis de nombreux chantiers à forts impacts avec : les dévoiements de réseaux en lien le projet « mon réseau grandit » (2<sup>ème</sup> ligne de tramway et le futur BHNS), extension des réseaux de chaleur sur plusieurs secteurs (Observatoire, Harteloire, Algésiras, Duquesne), rénovation du square de la Déportation, finalisation de la piétonisation de la place Guérin, réfection complète de la voirie rue St Pol Roux, accompagnement des travaux liés au renouvellement urbain du Haut Jaurès, l'extension de l'installation de conteneurs enterrés, la construction des résidences seniors rues Mathieu Donnart et Harteloire, le commencement de la mise aux normes PMR de la rue Jules Ferry.

La première expérimentation de box à vélos en location sur Kerigonan a vu le jour.

La mairie de quartier de Brest centre en binôme avec la mairie de Lambézellec gèrent les 14 radars pédagogiques de la ville de Brest (supervision de leurs déplacements).

A noter une forte progression des distributions en boîtes aux lettres d'informations aux riverains, commerçants, etc. (20 000 en 2023) ainsi que du nombre de fiches relation aux administrés traitées.

#### **• Quartier de Saint Pierre :**

Suivi de chantiers impactants : aménagement du carrefour de Keresseis, route des Quatre Pompes, résidence senior AXIOM, phase 4 de la Fontaine Margot, et Kerlinou.

En 2023, le quartier avec été impacté par des occupations illégales de gens du voyage installés rue des Prairies.

L'équipe a mené une campagne de sensibilisation aux stationnements anarchiques en lien avec la BTU.

L'information des riverains est une activité importante : distributions de courriers, inauguration de la Fresque à Kerargaouyat, information riverains, défi de Kervallon, lotissement Nakache, réunion publique futurs aménagements de la rue de l'Ecole Navale.

L'équipe a également participé à la mise en place d'arbustes fruitiers place Jack London ou encore à la désaffectation rue Sainte-Colombe.

#### **• Quartier de l'Europe :**

Suite à la découverte d'un lavoir en contrebas du jardin Saint-Jacques par l'équipe de la Direction des espaces verts, des travaux d'exhumation, de recherche historique et d'investigations environnementales ont été entrepris sous l'impulsion des équipes de la mairie de quartier de l'Europe, de la Direction des Espaces Verts, d'Ecologie Urbaine et de la Culture. Les habitantes et habitants du quartier ont été sollicités à faire appel à leur mémoire. L'objectif est d'aménager le site en valorisant les restes du lavoir et en proposant aux visiteurs un rappel historique de l'activité des lavandières au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Afin de répondre au plus près aux usages et besoins des habitantes et habitants et des usagers du square Tissot, des temps de consultation avec les habitants ont été menés, ce qui a nourri la réflexion pour l'aménagement du square. Ainsi, le jardin s'est ouvert sur l'extérieur, un cheminement a été réalisé et du mobilier de repos a été installé. Le secteur offre une complémentarité des espaces verts : le jardin Vercingétorix avec une vocation aire de jeux, le square Tissot à usage d'aire de repos et enfin le jardin partagé de Kerichen pour le potager.

Des chantiers d'aménagement des voies structurantes du quartier ont été menées ou ont démarré :

- La rue Saint-Pol Roux (partagée avec le quartier de Brest centre) a fait l'objet d'une rénovation complète de la voie,
- La rue du 8 Mai 1945 est reprise de l'intersection avec la rue Saint Jacques jusqu'au giratoire de la Défense Passive : création d'une piste cyclable, de trottoirs et de noues paysagères. Les travaux ont débuté au dernier trimestre 2023 et se termineront en 2024.

- **Quartier de Saint Marc :**

Plusieurs chantiers ont été suivis par la mairie de quartier : rue de l'Iroise, rues Touro et Violeau, rue Sémard, rond-point Hermann Melville, et en cours : rue Duchesse Anne ; réaménagement du Jardin Poul ar Bachet, collecte des eaux de pluie, cheminement PMR, aire de jeux.

Les agents de proximité ont particulièrement investi le sujet des mobilités sur le quartier : participation au Plan de mobilité du Bourg, suivi des échanges et aménagements suite au plan d'action « Brest Ville des aînées » dans le quartier de Poul ar Bachet, accompagnement de la mise en place d'aménagements à destination du public en situation de handicap.

La mairie de quartier a suivi la construction de la nouvelle école de Kerisbian et accompagne des projets de développements : l'évolution du Skate Park Sophie Cadour, Faites du Vélo au Guelmeur, Festival de la soupe, Noël à Saint Marc.

A Saint-Marc, la distribution d'information pour les riverains du Stade Francis Le Blé est très régulière.

Le quartier a été marqué par les incendies de plusieurs véhicules sur le quartier du Guelmeur.

- **Quartier de Bellevue :**

Les agents de proximité sont particulièrement impactés par l'accompagnement des travaux liés à la seconde ligne de Tram (Mon Réseau Grandit) en lien avec le médiateur chantier et par l'accompagnement des travaux liés au projet de renouvellement urbain (NPNRU), particulièrement sur le secteur de Kerbernier (démolitions d'immeubles) et rue Trépos (réunions d'informations riverains, suivi des chantiers).

Au quotidien, les agents ont suivi les travaux de voirie et les relations riverains dans ce cadre : réfection de trottoirs, aménagement de voirie pour les personnes à mobilité réduite.

Parmi les autres chantiers suivis sur le quartier : travaux d'aménagements du nouveau square situé entre la rue d'Anjou et le square du Poitou : jardin sur le thème austral ; aménagement d'une mini-forêt à Quizac (avec réunion d'information riverains). Les agents de proximité ont également participé au suivi de la mise en œuvre du projet lauréat de la 3<sup>ème</sup> saison du budget participatif « la rue végétale, un parvis piéton pour l'école » devant l'école Langevin-Freinet (fermeture de la rue à la circulation automobile, plantations d'arbres dans les espaces verts existants, marquages au sol et enfin travaux de végétalisation de la rue).

- **Quartier des Quatre Moulins :**

Sur le quartier des Quatre-Moulins, plusieurs chantiers ont été suivis par les agents de proximité dont : les aménagements réalisés aux abords de l'école Diwan pour sécuriser les cheminements piétons, en concertation avec les usagers, la réhabilitation qualitative de l'escalier rue de Saint Malo, le suivi de l'ouverture d'une voie entre les rues Nominoë et Alain Le Grand dans le quartier de Kerangoff ou encore plusieurs chantiers de réfection de chaussées et trottoirs dans le secteur des rues Max Jacob, Georges Mandel et Paul Valéry.

L'équipe de proximité était impliquée dans le cadre des projets du NPNRU : en accompagnement de la Direction de l'Aménagement et des Équipements Métropolitains, suivi de la phase opérationnelle du chantier de renouvellement urbain de Quéliverzan (réhabilitation des logements et aménagement des espaces publics), réunions avec les acteurs et les habitants pour accompagner les évolutions de ce secteur.

Ils ont également suivi de la concrétisation des propositions d'aménagements Place René le Saëc.

Enfin, la mairie de quartier a participé activement à une étude de stationnement dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue de l'École Navale

- **Quartier de Lambézellec :**

L'équipe de la mairie de quartier a participé à différents temps de concertation pour définir les futurs travaux d'espace public : Rue Pen ar Ménez, aire de jeux de la Brasserie et de Messioual, aménagement provisoire rue Giloux, atelier ilot buisson avec la participation des professionnels de l'école, des parents d'élèves et des enfants, diagnostic séniors. Les principaux travaux de voirie suivis par la mairie de quartier : rue Joseph-le Borgne, rue Augier, plateaux boulevard de l'Europe, lancement des travaux de BHNS. Dans leurs missions, les agents de proximité suivent également des chantiers de construction et assurent un lien avec les entreprises : rue Robespierre, rue Pierre Corre, Menez Bihan. Sur Lambézellec, la mairie de quartier a accompagné des démarches participatives : diagnostic mobilités séniors et installation du mobilier urbain.

Suivi des installations de voyageurs – en lien avec les services ou avec les propriétaires sur les parcelles privées – et réponse aux riverains des parcelles occupées.

209 sollicitations liées aux frelons asiatiques en lien avec la DPRTU.

# La promotion des démarches participatives et l'animation des dynamiques de quartier

## Le pacte citoyen local

Sur le mandat 2020-2026, la ville de Brest a pour ambition de favoriser une démocratie locale plus participative à travers un nouveau pacte citoyen local qui redéfinit le lien entre les habitants et les institutions politiques locales en plaçant les habitants au centre des décisions.

- **Des instances de participation sur les quartiers qui permettent à chacun de s'impliquer en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt.**

Le dialogue citoyen dans les quartiers s'organise autour de plusieurs espaces afin de permettre la participation de toutes et tous et renforcer la démocratie participative de proximité.

1 à 2 assemblées de quartier se sont tenues sur les 7 quartiers au printemps et à l'automne 2023. La participation varie selon les quartiers, allant de 10 à 50 personnes. Divers sujets ont été abordés : le réaménagement de l'école de Kerisbian à Saint-Marc, la mobilité des seniors à Lambézellec, le NPNRU de Bellevue et Recouvrance, les biodéchets au Centre-Ville, le camion climat déclit à Saint-Pierre, les projets du budget participatif à l'Europe...

Les 7 conseils participatifs, lieux de coordination de la participation à l'échelle du quartier, s'organisent petit à petit sur certains quartiers et peinent à trouver un mode de fonctionnement sur d'autres quartiers. Composés d'habitants (dont 1 tiré au sort sur les listes électorales), d'élus et de techniciens, il a pour rôle d'animer la dynamique participative du territoire, d'articuler les travaux des différentes instances de participation sur le quartier, de préparer les ordres du jour des assemblées de quartier, d'animer les ateliers de quartier, d'écrire et suivre les mandats participatifs, de participer aux instances inter-quartier.

Sur les 7 quartiers, différents sujets ont été traités dans les ateliers, par exemple :

- L'aménagement du jardin de Poul ar Bachet ou la mobilité des seniors à Saint-Marc en lien avec le CCAS et la DPL,
- Le diagnostic d'usage de l'espace public par les seniors ou la réhabilitation du lavoir du bourg à Lambézellec,
- La création d'un livret parcours à Bellevue,
- Les ateliers NPNRU à Quéliverzan ou des balades patrimoine aux Quatre-Moulins,
- Le lancement du nouveau journal de quartier ou la mise en vie d'un jardin forêt à St Pierre,
- L'exposition histoire de cinéma à Brest-Centre,
- Un atelier aménagement de Kerichen/Tissot ou des balades vertes à l'Europe.

Certains sujets ont été traités en inter-quartier, c'est notamment le travail réalisé autour de la charte « construisons ensemble dans nos quartiers » en lien avec la direction Urbanisme.

Les collectifs d'animations sont bien installés dans les quartiers. A Bellevue, les habitants et les acteurs se sont fortement mobilisés sur le dimanche au bord de l'eau. A Lambézellec, les dynamiques déjà en place comme la Fête du bois de la Brasserie ou la Fête des Etoiles à Noël se poursuivent.

A Saint-Marc, les acteurs se sont mobilisés sur un nouveau temps fort autour du vélo (course et animation familiale), aux Quatre-Moulins les partenaires se sont fortement impliqués sur la fête du jeu. A Saint-Pierre, plusieurs temps conviviaux ont mobilisé les habitants et les partenaires (pique-nique partagé en début d'été et journée du patrimoine axé sur le sport, la convivialité et le spectacle) et enfin à Brest-Centre plusieurs initiatives ont vu le jour notamment dans le quartier du Merle Blanc et autour de la place Guérin.

Et enfin, pour compléter ce panorama à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les conseils citoyens se mobilisent sur différentes actions. A titre d'exemples, aux Quatre-Moulins, les membres proposent des cafés citoyens, à Lambézellec ils se sont mobilisés pour la préparation d'une journée sur la métallurgie qui aura lieu le 24 avril 2024. A Saint-Pierre les membres sont à l'initiative de différents temps d'animation : la journée mobilité, la journée bien-être et l'accueil du dépistage bucco-dentaire en lien avec les directions de la ville et de la métropole.

- **Le Fonds de soutien à l'ensemble des Brestoises et Brestois très sollicité**

Jusqu'ici réservé aux habitants des quartiers prioritaires et de veille de la politique de la ville, ce fonds est élargi à l'ensemble des Brestoises et Brestois. Le montant consacré au Fonds de soutien initiatives citoyennes en 2023 est de 20 194 € (13 588 € sur les Quartiers prioritaires de la ville et 6 606 € sur les quartiers non prioritaires). Des projets d'habitants ont été financés dans l'ensemble des quartiers, ce qui a permis de créer de belles dynamiques. Par exemple, ce fonds a financé un réveillon solidaire à Kerourien, une journée santé bien-être à Keredern, des cinés dimanches à l'Europe ou encore des temps conviviaux au Jardin Extraordinaire au centre-ville.



- **Le dispositif de pétition citoyenne**

La pétition citoyenne permet d'interpeller les élus et de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal.

En 2023, 6 pétitions ont été déposées sur la plateforme numérique. Une seule correspond aux critères et est en cours de d'instruction (convention Penfeld).

- **Réalisation des projets de la saison 3 et lancement de la saison 4 du budget participatif**

Plusieurs projets de la saison 3 ont été livrés : les frigos solidaires, l'aménagement d'un terrain multisport intergénérationnel, fontaines et points d'eau potable, aménagement de la librairie solidaire à la PAM, la rue végétale à Langevin, Kerichen ouvre son jardin, des slogans pour rendre la ville plus propre, casier de plage, mettons des couleurs et de la bonne humeur dans notre vie.

Pour la saison 4, avec un budget augmenté (1 700 000 €) et un calendrier ajusté, 173 projets ont été déposés, 149 projets soumis aux votes coups de cœur, 71 projets sont en cours d'étude de faisabilité. À suivre en 2024....

- **Les bases du dispositif « Les lieux à réinventer »**

Inscrit au programme de l'équipe municipale 2020-2026, le dispositif des « Lieux à réinventer » s'inspire d'un dispositif existant à Nantes.

Il a pour objectif de valoriser certains éléments du patrimoine de la collectivité, bâtis ou non bâtis, qui n'ont que peu ou pas d'usage à ce jour. Ce dispositif s'adresse aux porteurs de toute nature : habitants, collectifs d'habitants, associations, entreprises. Les lieux sont soumis à un appel à idées et les porteurs s'engagent à les mettre en œuvre dans les lieux s'ils sont retenus lors du vote des brestois. Les lieux sont mis à disposition de manière temporaire.

Fin 2023, les élus ont retenu 6 lieux : Maison du Corsaire, le kiosque à musique de la place Wilson, un blockhaus, des locaux rue de la Marne, le corps de garde de Kerinou, une tourelle rue de Kerguerec. Fin 2023, 2 sites complémentaires sont toujours à l'étude.

## **L'animation des dynamiques partenariales**

- **L'animation de la démarche du Projet Educatif et Citoyen (PEC) « Grandir à Brest » en partenariat avec la Direction Educations**

L'animation du PEC dans les territoires est portée par les mairies de quartier. De l'animation des groupes de travail jusqu'à l'appui à la mise en œuvre de projets, les chargés de développement local impulsent et accompagnent les dynamiques. Sur le quartier de l'Europe, afin de développer le langage des petits, de prévenir les troubles, de favoriser l'inclusion des parents dans les apprentissages et de développer pour les professionnels une culture éducative commune, des ateliers de communication gérée par la parole ont lieu sur le quartier et sont animés par une orthophoniste.

Pour le quartier de Bellevue, les professionnels de la Petite Enfance ont fait remonter le souhait d'être mieux outillés et de renforcer leurs compétences sur le développement du langage des enfants. De ce constat, deux premières journées de formation-action ont été proposées aux professionnels du territoire Bellevue/Keredern, sur le développement et la stimulation du langage chez les 0-4 ans, encadrées par l'orthophoniste Laure Lelièvre (financement Cité Educative).

Les acteurs jeunesse du quartier de Brest Centre ont travaillé sur la construction de la journée d'intégration des 6<sup>èmes</sup> du collège de l'Harteloire autour des enjeux de « grandir en Ville » et « Grandir pour devenir citoyen ».

Les jeunes ont déambulé sur un parcours ludique (carte, indices, énigmes...) pour découvrir leur cadre de vie autour du collège et s'approprier leur territoire. Ce projet a aussi été l'occasion de faire connaître les espaces d'engagements citoyens et d'exercice de la démocratie (salle du Conseil Municipal, échanges avec un élu...).

Pour le quartier des Quatre Moulins, un parcours de découverte culturelle et des arts du cirque a été construit pour les enfants de 3 à 12 ans et porté par l'association « Dédale de Clown ». Il s'est déroulé cet été sur Recouvrance. Près de 500 enfants habitant les différents quartiers de la ville ont ainsi bénéficié de stages de découvertes des arts du cirque, d'animations proposées par l'équipe de la médiathèque des Capucins ou participé à des visites de la Tour Tanguy et de la Maison de la Fontaine.

A Saint-Marc, le dialogue entre tous les acteurs éducatifs se poursuit. « Mes premiers pas chez les grands » en est un bel exemple. Il s'agit d'un temps d'information qui permet d'échanger entre parents et professionnels sur l'âge d'entrée à l'école maternelle.

Aussi, suite à des situations d'insécurité et de harcèlement sur l'espace public Place de Strasbourg/Haut de Jaurès, un forum organisé à la cité scolaire de l'Iroise à destination des élèves a réuni 15 structures partenaires institutionnels et

associatifs de la ville afin d'informer sur les questions d'égalité, de respect, de sécurité sur l'espace public, afin de connaître les personnes et lieux ressources sur ces questions.

A Lambézellec, une semaine « sport et santé » s'est déployée du 3 au 7 avril et le 25 mai 2023 rassemblant les écoles Buisson, Rostand, Kérinou, Pen ar Streat, Kerbernard, le collège de Penn ar C'hleuz, la Maison de quartier de Lambézellec et le Centre social les Amarres avec le soutien du DRE et de Sports et quartiers. Des ateliers orthophonie et nutrition ont eu lieu et un temps fort rassemblant 270 enfants s'est tenu le 25 mai avec une course dans le bourg, la découverte de 18 activités sportives et des concerts.

Pour le quartier Saint-Pierre, mise en place d'animations par les partenaires du quartier la dernière semaine de classe. Les collégiens du privé et du public ont ainsi profité ensemble lors de certains temps (art du cirque, aikido) d'animations proposées par les partenaires du quartier. Sur d'autres moments de la semaine, ce sont les partenaires du quartier qui sont intervenus dans les collèges (médiathèque).

#### • **Le NPNRU de Bellevue et Recouvrance**

Dans le cadre de la phase opérationnelle du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) qui se déploie sur Bellevue et Quéliverzan-Recouvrance, une démarche de mobilisation et d'accompagnement des habitants est actuellement menée en complément des démarches individuelles et des actions de participation citoyenne. Cette démarche, commune aux deux quartiers concernés par le NPNRU, poursuit plusieurs objectifs : permettre aux habitants et acteurs locaux de mieux vivre une période de changement potentiellement déstabilisante, faciliter l'appropriation positive des lieux de vie et des changements du quartier, créer une mémoire positive de cette période de transformation, favoriser ou renforcer le lien social et maintenir une dynamique de mobilisation avec les habitants et usagers sur le temps long du projet.

Lors de cette année, plusieurs actions autour de la mémoire du quartier, de projets artistiques ou d'événements conviviaux ont été réalisées en particulier sur les secteurs impactés par des interventions lourdes sur l'habitat (démolition, réhabilitation des logements en site occupé). A titre d'illustration :

- Sur le secteur de Kerbernier, une démarche artistique « Galerie Kerbernier » a vu le jour, en partenariat avec le centre social et culturel de Bellevue, sur un des bâtiments voués à être démoli. A l'aide d'un kit créatif mis à disposition, des écoles, équipements du quartier et collectifs d'habitants ont décoré des panneaux en bois qui ont ensuite été fixés sur les panneaux anti-intrusion de l'immeuble qui longe l'avenue Victor Le Gorgeu, formant ainsi une exposition collective et visible par toutes et tous durant plusieurs mois (en attendant la démolition de l'immeuble).
- Sur le secteur de Quéliverzan, un événement convivial nommé « Fêtons ensemble Quéliverzan » s'est tenu, le 11 octobre 2023, permettant d'informer sur les futurs aménagements des espaces publics et de proposer aux habitants, en lien avec les acteurs du quartier (Vert le Jardin, Maison Pour Tous du Valy Hir, VRAC29, Brest A Pied et A Vélo), plusieurs animations à destination des adultes et des enfants : cuisine itinérante, jardinage, atelier réparation de vélo, marché de légumes, présence d'un magicien, jeux en bois...

## **Gérer les cimetières et les formalités liées aux décès**

### **Accompagner les funérailles des défunts**

L'activité de l'unité Etat-civil et gestion des concessions a très légèrement fléchi en 2023 avec 2648 (- 4%) déclarations de décès traitées, dont 70 transcriptions (Brestois.es décédés à l'extérieur de Brest) et 27 enfants nés sans vie.

Les autorisations de crémation à la demande des familles délivrées par le service ont en revanche très fortement augmenté, 1308 (+ 35%) demandes accordées.

187 (+18%) nouvelles concessions ont été achetées en 2023 et 655 (+ 8%) concessions ont été renouvelées (y compris les conversions et les renouvellements anticipés), qui expliquent les résultats financiers constatés.

Le traitement des vacations de police s'est élevé à 1139 (- 11%) en 2023.

Ce sont aussi 366 courriers ou mails, 62 demandes d'autorisation d'accès motorisé dans les cimetières qui ont été traités, et 441 courriers d'information qui ont été transmis aux familles afin de les informer de l'échéance de leur concession funéraire.

L'activité de l'unité Gestion des cimetières a légèrement fléchi en 2023 avec l'accompagnement dans les cimetières de l'inhumation de 883 (- 8 %) défunts.

### **Développer l'offre funéraire**

En 2023, ce sont seulement 46 concessions (100 défunts) qui ont fait l'objet d'une reprise administrative pour non renouvellement, en raison de la nouvelle procédure d'information des concessionnaires imposée par le législateur, qui nécessite des délais préparatoires plus longs, préalables aux reprises.

Ces reprises permettent d'étoffer à la fois :

- Le catalogue des monuments remis en état en vue d'une vente à très bas prix (tarifs ajustés par la prise en compte du quotient familial), qui permet à chaque famille dont le défunt est inhumé sur Brest de bénéficier d'un monument, quels que soient ses revenus ;
- Les emplacements disponibles pour l'inhumation des défunts ;
- Les emplacements disponibles pour ériger de nouveaux équipements cinéraires demandés par les familles, à mettre en regard de la forte hausse des demandes de crémation.

### **Développer la biodiversité dans les cimetières**

En 2023, les reprises administratives ont aussi servi à préparer des espaces disponibles pour des plantations en 2024. Les trois enclos déployés sur le cimetière de Kerfautras ont accueilli de mars à novembre 2023 des moutons « Landes de Bretagne » permettant un entretien du cimetière par éco pâturage.

### **Accompagner les temps de commémoration en faveur de la mémoire des défunts**

Outre les commémorations patriotiques, le cimetière de Kerfautras a accueilli différentes cérémonies, notamment celle en hommage des défunts ayant fait don de leurs corps à la science (3ème édition), le 18 juin 2023, organisée par la Faculté de médecine, et celle en hommage des Brestois et Brestoises décédés dans l'année dans l'isolement et le dénuement (3ème édition), le 23 octobre 2023, organisée par le Collectif Dominique, en partenariat avec la ville de Brest, dans le cadre de la convention renouvelée par le conseil municipal du 10 octobre 2023.

### **Développer ou accompagner les actions en faveur de la reconnaissance des cimetières comme lieux de vie**

En 2023, outre les visites guidées organisées par l'Office du tourisme dans les cimetières de Kerfautras et son carré militaire, porteurs des mémoires des deux conflits mondiaux, et de Saint Martin, entre personnalités célèbres et monuments funéraires remarquables, le service a proposé le 13 mai 2023, dans le cadre de la manifestation nationale « Le printemps des cimetières », une visite guidée par Isabelle Scaon et Piotr Candio du cimetière de Saint Martin, qui a attiré une vingtaine de personnes.

De même, dans le cadre du programme estival 2023, le service a proposé au cimetière de Saint-Martin, les 28 et 29 juillet, une représentation de « Isabelle ...la femme qui veille », le portrait d'une gardienne de cimetière, par la compagnie « A petit pas ». Elles ont réuni près d'une centaine de personnes au total.

Suite à l'aménagement par le service Décès-cimetières d'un espace de jardinage adapté aux tout-petits dans le cimetière de Kerfautras, 9 assistantes maternelles et 24 jeunes enfants ont, entre juillet et novembre, participé à divers ateliers d'activités organisés par des animatrices des relais des assistantes maternelles et un animateur horticole des espaces verts. Ces ateliers ont permis aux assistantes maternelles d'investir les lieux pour inviter les tout-petits à goûter, sentir, gratter la terre mais aussi regarder évoluer les espaces. Cette activité s'inscrit dans la continuité du jardin partagé investi à Kerfautras par les habitantes du quartier.

### **Evènement majeur : la tempête CIARAN du 1<sup>er</sup> au 2 novembre et la mobilisation du service Décès cimetières pour assurer la continuité de service en matière d'Etat civil et d'inhumation et accompagner les familles dans les déclarations de sinistres auprès des assureurs**

Si les cimetières ont dû être fermés au public une semaine pour des raisons de sécurité au regard des chutes d'arbres et de branches, le service s'est mobilisé, en lien avec les services Patrimoine logistique, Espaces verts et la DSIT ainsi que les opérateurs funéraires, pour continuer à accompagner les funérailles des défunts, recevoir les familles endeuillées et recenser les sépultures endommagées afin de prévenir les familles et leur permettre d'engager les déclarations de sinistres auprès des assureurs, en lien avec le service juridique de la collectivité.

### **Développer l'appropriation sociale du numérique par le plus grand nombre, l'expression multimédia de toutes et tous et l'émergence de projets innovants**

#### **La mission du service Médiations numériques et participation citoyenne**

Le service a pour mission générale de soutenir et mettre en œuvre la politique de la collectivité dans le domaine de l'appropriation sociale du numérique et l'expression multimédia des habitants. Cette politique répond à des enjeux de

cohésion sociale et de solidarité territoriale et vise à développer l'appropriation des usages de l'internet et du multimédia dans une logique d'émancipation des citoyens, d'empowerment. Pour ce faire le service outille, facilite mais aussi relie les porteurs de projets et d'initiatives via un travail de mise en réseau. Il s'adresse aux acteurs de territoire de la ville de Brest.

### ➤ **Points d'Accès Publics à Internet**

**L'accès à Internet pour toutes et tous : un réseau de Points d'Accès Publics à Internet (PAPI) qui s'appuie sur un réseau d'acteurs en proximité des publics et particulièrement des publics les plus éloignés du numérique.**

A ce jour : 88 PAPI fonctionnent dans les bibliothèques, mairies et équipements de quartier, associations.

**Cartographie collaborative des Points d'accès publics à Internet et ateliers <https://numeriqueabrest.gogocarto.fr>**

Cette carte a pour objectif de recenser et de valoriser les accompagnements existants dans les différents Points d'Accès Publics (PAPI) à Internet sur la ville de Brest. Elle a été pensée pour permettre des contributions de façon collaborative par l'ensemble des acteurs et actrices du territoire : associations, collectivités territoriales, ...

Ainsi, un formulaire est disponible pour enregistrer de nouveaux points non encore référencés. Il est également possible de compléter les informations présentées sur la carte directement via les fiches d'identité des structures.

La recherche d'un accompagnement, d'un service, d'une structure peut se faire via le menu de recherche. Ce recensement sera enrichi par d'autres thématiques complémentaires comme Internet en habitat social, la fabrication numérique, l'accès aux droits...

### ➤ **Ateliers Médiations numériques**

Le service Médiations numériques et participation citoyenne de la ville de Brest organise régulièrement des ateliers de sensibilisation à destination des médiateurs et médiatrices du numérique de Brest mais aussi des porteurs d'initiatives, de projets dans le domaine du numérique (bénévoles ou professionnels d'associations).

Au programme cette année : créer un site collaboratif avec Yeswiki, comprendre et mettre en œuvre la sobriété numérique (individuellement ou dans son association), rendre ses visioconférences plus participatives, parentalité et numérique, les jeunes et le numérique, numérique responsable, les licences de droit d'auteur pour le partage et la réutilisation, les outils libres et collaboratifs ...

Pour apprendre, comprendre, échanger, se rencontrer et accompagner les publics

### ➤ **Soutien à la fabrication numérique**

La ville de Brest a souhaité rendre accessible la fabrication numérique à tous et toutes en proximité dans les quartiers brestois en coordonnant le projet Fab@brest « la fabrication numérique par tous », projet terminé en 2022. Aujourd'hui la fabrication numérique se poursuit dans cette logique de développement d'une culture partagée sur le territoire. Les lieux (Papifab et Fablab) sont des espaces de découverte, d'apprentissage, d'expérimentation, d'innovation, de rencontre et de partage autour du « faire » pour les habitants, qu'ils soient professionnels, bénévoles, étudiants et quel que soit leur champ d'activité.

En 2023 différentes actions ont permis :

- La découverte d'usages et la montée en compétence des animateurs de quartier, des médiateurs numériques ainsi que les acteurs associatifs (professionnels et bénévoles) par différents ateliers machines et logiciels (par exemple la journée atelier broderie numérique : pour apprendre les bases de la broderie numérique, découvrir son fonctionnement et toutes ses possibilités pour personnaliser toutes créations textiles qui a rassemblé 15 stagiaires).
- Les ateliers « papifabs » proposés aux animateurs et animatrices, médiateurs médiatrices, bénévoles sont des rendez-vous mensuels, très attendus, qui constituent toujours un moment important de partage et d'échange autour des pratiques. Le programme est défini par les participant-e-s. Ce temps est animé par les Petits Débrouillards.
- La réédition en 2023 du guide des acteurs de la fabrication et fabrication numérique pour guider les habitants vers un lieu de fabrication. Les informations ont été réactualisées. Ce guide est très distribué lors de la Fête de La Science.
- La participation à des événements :
  - "Super Brest" 2023  
L'évènement s'est déroulé du 24 au 26 Novembre 2023 et a réuni plus de 50 participants (designers, développeurs, scientifiques, personnes expérimentées ou débutantes) qui en équipe ont conçu et réalisé 7 projets présentés lors de la plénière.

- Fête de la science du 7 et 8 octobre 2023  
Une nouvelle édition s'est déroulée à Océanopolis. Le service a coordonné l'espace mutualisé intitulé « Le Fabuleux Laboratoire » pour représenter le réseau Fab@brest. Les Papifabs étaient présents auprès des fablabs pour valoriser les différents usages possibles de la fabrication numérique et projets de leur structure.

### ➤ **Le soutien aux usages numériques innovants**

Chaque année est lancée un appel à projets « Les usages du numérique dans la Ville » : lien social, accès accompagné, expression multimédia, compétences numériques, coopération, territoires en réseau, innovation sociale, biens communs, cultures numériques, transition numérique, pouvoir d'agir, fabrication numérique, sobriété numérique, numérique responsable. Les candidats sont invités à proposer des projets sur de nouveaux usages et des services numériques dans le domaine de l'éducation, de la culture et du lien social.

En 2023 :

- 36 structures associatives et équipements de quartier ont répondu à l'appel à projet
- 43 projets ont été retenus, pour un montant total attribué de 59 072 €

### **Répartition par thème :**

Expression Multimédia (vidéo, création sonore) : 14

Médiation numérique et/ou accompagnement d'usages : 6

Inclusion numérique / accès aux droits : 7

Innovation d'usages / Fabrication numérique : 16

Quelques exemples de projets soutenus en 2023 sur le thème de l'innovation d'usages

Groupe Sato : Expérimentation des open badges dans les modèles de l'IAE

- Passerelle : Passerelle.infini
- Le lieu-dit : Transi son
- CEDF – Unité enfance du Stangalard
- SMAUG : Atelier de coworking numérique itinérante
- Patronage Laïque de la Cavale Blanche : le créatif en numérique
- Maison Du Libre : Les petits hackers
- Centre social de Kerourien : Projet FUM ! Facile à utiliser et à manipuler
- Les chats cosmiques : ClaroscUBO, (ré)créations nocturnes et sobriété lumineuse
- LES petits débrouillards grand ouest : MST numérique
- INFINI : OSM Hackathon
- BDI : Open Bidouille camp
- Les fabriques du Ponant la 3D en partage !
- MJC MPT Harteloire : initiation FABLAB Adulte
- Association Ultra : Le design s'affiche en ville

Depuis sa mise en place en 2000, 846 projets ont ainsi été soutenus, portés par 194 structures.

Pour faciliter le lien entre les porteurs de projet, et l'émergence de futures coopérations, un temps d'échange et de présentation des projets est organisé chaque année.

### ➤ **Accompagnement de sites participatifs**

Le service accompagne les acteurs locaux dans leur projet de création de site participatif. Il s'agit également d'un accompagnement technique et méthodologique.

En 2023, le service a accompagné les ateliers d'écritures pour les partenaires du site « Repères dans la cité » avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### ➤ **Internet en Habitat social**

Suite à la phase d'information sur les secteurs de Kerargaouyat, Keranquééré et Kerber, un vote distinct sur les trois secteurs a été organisé en mars 2023 : les résultats des votes ont été positifs pour Kerargaouyat (70,5 % des votants) et Kerber (60 % des votants) et négatif à Keranquééré (54,5 % des votants). Des journées de lancement ont été programmées début juin 2023 sur les deux premiers secteurs. 9 locataires du bailleur social BMH ont pu s'abonner à Numerisun, 5 ordinateurs reconditionnés ont été remis par la recyclerie Un peu d'R, 9 habitants se sont inscrits aux ateliers numériques et 15 personnes ont pu bénéficier des conseils juridiques de la CLCV et CSF.

Ce dispositif concerne aujourd'hui 9 493 logements sur 14 secteurs de la ville de Brest. La médiation numérique apparaît pour les bénéficiaires comme la clé de l'appropriation des usages.

En partenariat avec la Maison de quartier de Bellevue et le Développement social urbain via le Contrat de Ville, des ateliers numériques ont été lancés sur les quartiers déjà déployés. En 2023, étaient concernés les secteurs de Pontanézen (7 apprenants) et de Lambézellec (11 apprenants).

La communication a aussi été renforcée grâce au dépliant générique du dispositif qui a été remis à jour et diffusé par papier et e-mail aux travailleurs sociaux, mairies et équipements de quartiers ainsi qu'aux bureaux d'accueil et gardiens d'immeubles de Brest métropole habitat. De plus, des réunions de présentation du dispositif ont permis de mieux faire connaître Internet en Habitat Social aussi bien aux services en interne à la collectivité (auprès des conseillers numériques de la ville) qu'en externe, auprès d'autres collectivités (Agence landaise de l'informatique et Office public habitat des Landes).

#### ➤ **Mise à disposition et prêt de matériel aux associations et acteurs du territoire**

Ce service, à destination des associations brestoises, leur permet de disposer de matériel multimédia (caméra, ordinateur, vidéoprojecteur, enregistreur numérique, imprimante 3D, découpeuse vinyle ...) sur des durées limitées.

En 2023, il y a eu 293 matériels prêtés pour 103 prêts soit 41 associations soutenues.

#### ➤ **Événements et culture numérique**

##### • **Conférence cultures numériques :**

La Ville de Brest a initié en 2019 l'organisation d'un cycle de rencontres à destination du plus grand nombre intitulé « Cultures numériques ».

En mars 2023, a été organisée la projection du film « Lirecrire et numérique » de Jean-Luc Roudaut et Monique Argoualc'h, suivie d'un débat sur « Le numérique, un droit pour toutes et tous » en présence de Michel Lansard d'ATD Quart Monde, Elisabeth Le Faucheur de Brest métropole ainsi que de participants aux ateliers Lirecrire et numérique.



## **DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.**

**Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures :** « Le jardin dans tous les sens »

#### **Description de la réalisation**

Un projet de jardin au cimetière de Kerfautras, pour les tout-petits, développé par le relai des assistantes maternelles des quartiers Brest centre et Saint-Marc, dans le cadre de l'axe « Grandir à Brest / Grandir en ville » du Projet Educatif et Citoyen de la ville de Brest.

Suite à l'aménagement par le service Décès-cimetières d'un espace de jardinage adapté aux tout-petits dans le cimetière de Kerfautras, 9 assistantes maternelles et 24 jeunes enfants, ont, entre juillet et novembre, participé à divers ateliers d'activités, organisés par des animatrices des relais des assistantes maternelles et un animateur horticole.

Cette activité s'inscrit dans la continuité du jardin partagé investi à Kerfautras par les habitantes du quartier. De véritables liens se sont noués avec ces dernières avec le partage de leurs productions (Ah que les framboises furent appréciées !!!), ainsi qu'avec les agents des cimetières notamment au travers l'atelier de construction de jardinières.

#### **Apports au développement du territoire :**

Ces aménagements ont permis aux assistantes maternelles d'investir les lieux pour inviter les tout-petits à goûter, sentir, gratter, construire... mais aussi à regarder évoluer les espaces.

Cette action contribue en premier lieu à l'épanouissement des plus jeunes en particulier, mais aussi, au travers l'éducation et la sensibilisation des enfants à la qualité de leur environnement de vie, à préserver dans le futur un environnement de qualité ainsi que des modes de consommation et de production plus durables.

#### **Faits marquants et perspectives :**

Très appréciés, ces ateliers de jardinage, au nombre de 5 en 2023, seront reconduits en 2024. Ils visent en outre à accompagner les assistantes maternelles dans l'entretien et le développement en autonomie de cet espace de jardinage. Au-delà des plantes potagères et aromatiques mais aussi des fleurs, la plantation d'un arbre est aussi prévue, de manière à inscrire et marquer de manière pérenne le projet.

**Indicateurs de l'action :**

Nombre d'assistantes maternelles

Nombre d'enfants accompagnés

Jours de présence au jardin ou dans le cimetière

## **EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES**

**Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence :** Forum d'information sur les questions de harcèlement de rue

**Description de la réalisation**

Dans le cadre d'une approche systémique et partenariale du vivre ensemble, initiée sur le secteur du Haut de Jaurès Place de Strasbourg suite à des situations de harcèlement de rue et d'insécurité, un forum d'information et de sensibilisation à destination des jeunes s'est déroulé le 4 mai 2023. Ses objectifs : sensibiliser aux questions de harcèlement de rue, de respect de l'autre, de consentement ; connaître les ressources en prévention et accompagnement, et sécurité sur l'espace public ; créer du lien, connaître le rôle et les missions de chacun.

Concrètement, ce forum a associé de nombreux partenaires, acteurs associatifs, institutionnels et jeunes dans sa préparation et 15 structures ont pu être présentes afin d'échanger avec les élèves de la cité scolaire de l'Iroise. Il a apporté aux participants des outils sur les questions d'égalité et sur les ressources pour les victimes, leurs proches, mais aussi en tant que témoin de situation inadaptées.

**Indicateurs de suivi de l'action :**

- Implication des partenaires sur le forum et dans la durée,
- Développement du partenariat
- Présences des élèves
- Renouvellement de l'action au regard du bilan.